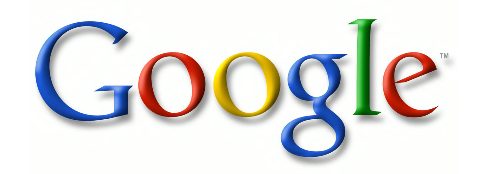






ROME

ET LA

MONARCHIE D'OCTAVE-AUGUSTE.

I

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
Rue Garancière, 5.

ROME,

SES NOVATEURS, SES CONSERVATEURS

ET LA

MONARCHIE D'OCTAVE-AUGUSTE.

ÉTUDES HISTORIQUES

SUR LUCRÈCE, CATULLE, VIRGILE, HORACE.

PAR M. JULES LE GRIS.

« Magnum alterius spectare laborem. »
LUCRET.

TOME PREMIER.



PARIS,

AU COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS,

COMON ET Cie.

QUAI MALAQUAIS, N° 15.

1846.

PRÉFACE.

Il y a tantôt deux mille ans que, par un temps d'agitation et de troubles qui devaient en dernier lieu renverser tout, et changer la face du monde, le philosophe Lucrèce se prit à dire aux Romains : « Quand les vents sont déchaînés, et la mer en furie, on aime à contempler du bord le péril d'autrui. Non que l'aspect des malheureux ait, proprement, rien d'agréable; mais on éprouve un secret plaisir à voir de quel malheur on est soi-même préservé. Encore un spectacle qui plaît, c'est celui d'une bataille; où l'on assiste au choc de deux armées, sans personnellement courir aucun danger. Mais il n'est rien de plus doux que de se tenir dans les régions hautes et sereines de la philosophie; d'où l'on peut à l'aise observer l'erreur des autres; qui, toujours

agités, toujours en quête du bonheur, vont et viennent, se heurtent, suent sang et eau, se tuent le corps et l'âme, à qui aura le plus d'esprit ou de noblesse, le plus de fortune et de pouvoir :

« *Suave, mari magno, turbantibus æquora ventis,*
« *E terra magnum alterius spectare laborem :*
« *Non quia vexari quemquam est jucunda voluptas,*
« *Sed, quibus ipse malis careas, quia cernere suave est.*
« *Suave etiam belli certamina magna tueri*
« *Per campos instructa, tua sine parte pericli.*
« *Sed nil dulcius est, bene quam munita tenere*
« *Edita doctrina sapientum templa serena :*
« *Despicere unde queas alios, passimque videre*
« *Errare, atque viam palantes quærere vitæ;*
« *Certare ingenio, contendere nobilitate,*
« *Noctes atque dies niti præstante labore,*
« *Ad summas emergere opes, rerumque potiri* *. »

Dans nos jours d'orage, cette leçon m'est revenue à la pensée, elle m'a séduit; et moi aussi j'ai voulu goûter ce plaisir si doux, tant soit peu égoïste, de la retraite et de la contemplation : tandis que les autres allaient, venaient, couraient, se disputaient les honneurs et les places, tranquille, muni de tous les écrits des sages, je me tins en observateur, hors des atteintes de l'ambition.

---

* Lib. II, *Exord.*

Naturellement, Lucrèce, un des premiers, occupa mon loisir. Je ne connaissais guère de lui que ce qu'on nous en montre au collége : l'*Invocation à Vénus*, la *Peste d'Athènes*, et quelques morceaux détachés. Grande fut ma surprise à lire de suite et en entier son poème *De la Nature des Choses*, conçu pour DÉLIVRER L'HOMME DU JOUG DE LA SUPERSTITION. Je sentis alors l'importance d'une pareille œuvre, et l'action qu'elle dut avoir en son temps : elle niait la *Divination*, principe du culte, base de l'autorité; partant, elle ébranlait tout le vieil édifice Romain. — *La Nature des Choses* n'est donc pas seulement, comme je me l'étais imaginé, un traité de physique translaté du grec en latin, où, parmi les beautés du poétique langage, se rencontrent des aperçus profonds, des vues ingénieuses sur la nature? — C'est de plus, et ceci lui donnait un singulier mérite, c'est un manifeste lancé par la Philosophie contre la Religion à une époque de remuement social, au milieu de disputes qui ne tendaient à rien moins qu'à renverser l'ordre des choses. Il ne faut pas l'oublier : Lucrèce est contemporain de César. Et, si l'on pouvait s'exprimer ainsi, j'ajouterais que, dans le champs des idées, le philosophe, de son côté,

livre aussi au pouvoir une bataille de Pharsale : son esprit libre-penseur avait franchi le Rubicon.

L'examen de la *Nature des Choses* piqua ma curiosité. Tel qu'un voyageur à qui une heureuse découverte inspire l'esprit de recherche, j'allai de Lucrèce à Catulle : il est de la même époque; au temple de Mémoire il siége à côté de Lucrèce, près d'Horace et de Virgile, avec eux « en la poésie il tient de bien loin le premier rang * : » double motif d'étudier Catulle. La Harpe dit : « Celui qui pourra « expliquer le charme des regards, du sou- « rire, de la démarche d'une femme aimable, « celui-là pourra expliquer le charme des vers

* « Il m'a touiours semblé qu'en la poésie Virgile, Lucrèce, Catulle et Horace tiennent de bien loing le premier reng. » — Montaigne, *Ess.* liv. II, ch. X : *Des Livres.* — A ce premier rang, Montaigne ne met pas Ovide. Serait-ce oubli ? — Non. Il le place un cran plus bas, parmi les auteurs « *simplement plaisans*, avec cette apostille : « Ie diray encores cecy, ou hardiment, ou témérairement, que cette vieille âme poisante ne se laisse plus chatouiller, non-seulement à l'Arioste, mais encores au bon Ovide : sa facilité et ses inventions, qui m'ont ravi aultrefois, à peine m'entretiennent-elles à cette heure. » — *Ibid.*

Au point de vue philosophique, la poésie d'Ovide n'est, après tout, que secondaire : dans la guerre sociale, engagée de longue main entre le Patriciat et la Démocratie, elle ne milite pas. C'est pourquoi nos *Études* n'ont point porté sur Ovide.

« de Catulle *. » Cela, sans doute, est fort bien dit; mais cela fait-il connaître Catulle? — Quand, pourquoi, comment écrivit ce poète? Où tendait son génie? Ses vers sur le Moineau de Lesbie, son épithalame de Thétis et Pélée, quelques épigrammes, une douzaine de madrigaux, si bien tournés, si charmans qu'ils soient, ont-ils suffi pour le placer aussi haut, pour en la poésie lui mériter le premier rang? — Je sus bientôt à quoi m'en tenir : les *bagatelles* de Catulle, ne sont pas non plus sans importance. Son *petit livre plaisant* ** est parfois sérieux, plus sérieux qu'on ne pense. De fait, il influe sur la langue et les mœurs de Rome, tient pour le patriciat, veut l'aristocratie, et tâche à conserver ce que Lucrèce détruit. Ce petit livre, en bien peu d'espace, présente un tableau parfait de la société romaine, telle que l'avait faite, au VIIe siècle, la civilisation, ou plutôt la corruption. Catulle donc est un grand peintre, un maître en l'art d'écrire. Seulement, comme il n'écrit pas, ainsi que Lucrèce, pour le profane vulgaire, sa pensée, de mise élégante et recherchée, ne se produit pas

---

* *Cours de Littér.*, t. II, ch. X.

** *Voyez* Catul., I.

toujours sans voile; et même, dans ses meilleurs momens, comme une belle à qui sied le demi-jour, elle se plaît aux mystères de la poésie : « *obscuris vera involvens* *. » Un bon moyen de s'initier à ces mystères, c'est d'interroger l'Histoire. De même que pour connaître les secrets de celle-ci, rien ne sert mieux que d'étudier les poètes. On se rend ainsi raison de tout. Ce qui manque, l'intelligence par induction le supplée; ce qui est obscur, elle l'éclaircit; et l'on finit par retrouver le fil des âges, par « distinguer nettement dans les ténèbres « du passé la marche de l'espèce humaine chan- « geant sans cesse de forme et non de nature, « de mœurs et non de passions, arrivant tou- « jours aux mêmes résultats par des routes « toujours diverses **. »

Le but de nos *Études* a été d'expliquer, en plus d'un endroit, l'histoire par les poètes, et les poètes par l'histoire. Appien et Dion, Tacite et Suétone sont les plus vrais commentateurs d'Horace et de Virgile; qui, rapprochés de ces mêmes écrivains, les illustrent, leur

---

* Virg., *Æneid.*, VI, 100.

** Guizot, *Préface à l'Hist. de la Décad. et de la Chute de l'Emp. Rom.*, par Gibbon.

prêtent, au besoin, de la clarté. Sans la poésie de Virgile et d'Horace, le siècle d'Auguste ne serait qu'imparfaitement connu. Mais ces deux grands ouvriers de la monarchie d'Auguste, ces deux abeilles qui pour César-Auguste composent un miel si doux, quand on les suit dans leur ruche, font voir par quels moyens secrets, après quel labeur, la royauté, proscrite chez les Romains, est enfin rétablie, et la dynastie des *Jules* fondée.

Malgré tant et de si doctes leçons sur les anciens poètes, peut-être la critique n'a-t-elle pas encore tout dit; s'étant occupée moins du fond que de la forme. Au fond pourtant est leur génie. Au fond se trouve ce qui jadis fit réellement leur puissance.

C'est sous ce point de vue que, nous arrêtant au siècle d'Auguste, à cet acte solennel du drame ancien où sur la scène est, d'un côté, le Polythéisme, décrépit, n'en pouvant plus, désespérant de trouver remède à sa vieillesse; de l'autre, le berceau du Christianisme; c'est sous ce dernier point de vue que nous avons particulièrement, attentivement observé les quatre grands poètes latins : Lucrèce, Catulle, Virgile, Horace. Il nous a semblé que ces génies n'ont pas toujours été de tout point bien

compris; et pour les faire mieux comprendre, nous reproduisons leurs œuvres, en essayant de rendre à chacune son *actualité*. Si nous avons réussi, plus heureux, mieux inspirés, si dans nos traductions nous avons saisi le véritable sens, possible que ce travail, venu tard, après tant d'autres, paraisse neuf, curieux, et alors, qui sait? possible qu'une *revue rétrospective* de ce genre obtienne à son tour des lecteurs : avec nous ils reconnaîtront « que « sous la toge comme sous l'habit moderne, « dans le sénat comme dans nos conseils, les « hommes étaient ce qu'ils sont encore, et que « les événemens se passaient il y a dix-huit « siècles comme ils se passent de nos jours * ».

---

* Guizot, *ut supra*. Montesquieu avait dit : « Les hommes « ont eu dans tous les temps les mêmes passions. Les occasions « qui produisent les grands changemens sont différentes; mais « les causes sont toujours les mêmes. » — *Grand. et Décad. des Rom.*, chap. I.

INTRODUCTION.

L'enfance des peuples fut-elle vraiment un âge d'innocence et de bonheur? N'a-t-elle pas été plutôt un temps d'ignorance et de barbarie? Virgile fait une séduisante peinture des temps de Saturne et de Rhée; il regrette les mœurs et la vertu des bons vieux Sabins, ces aînés de l'Italie, qui, comblés des dons de la terre, vivaient on ne peut plus heureux; mais l'histoire nous apprend que, dans tout le primitif Latium, les *hommes du javelot* (*Sabini, Sabelli, Samnites* *) menaient une vie sau-

* *Voyez* Michelet, *Histoire romaine*, t. I, p. 47.

vage, misérable; que, sous Rémus et Romulus se pratiquaient le rapt et le brigandage; enfin que Rome, avec son dieu *Mavors* et son peuple de *Quirites* (1), demeura des siècles enfoncée dans la barbarie. Plus de cinq cents ans après les lois de Numa, elle en était encore à immoler des victimes humaines, religieusement, pour obéir à d'anciens oracles écrits dans les livres de la Sibylle (2). Ses *chefs* trouvaient bon qu'il en fût ainsi; qu'elle ne sût rien que deux choses : labourer, faire la guerre; sans aucun sentiment des arts; sans aucune idée du commerce. *Temple de Mars guerroyant* *, pour monumens de ses victoires, Rome avait force trophées, des armes, des harnais, des dépouilles teintes de sang; mais pas le moindre objet d'art.

Cependant, après tout, la guerre elle-même civilise : dans le frottement contre les nations plus policées, les barbares finissent par se polir; la rouille de l'ignorance disparaît, et peu-à-peu l'esprit d'amélioration, de civilisation, prend le dessus. Or, améliorer, c'est réformer : c'est changer et l'état des hommes et l'état des choses. Pour les

* Plutarque (Amyot), *Marcellus*, XXXIII.

Romains, la conquête de la Sicile, ou *Grande-Grèce*, commença le changement. Elle ouvrit chez eux une ère nouvelle de civilisation et de progrès; à bien dire, l'*ère de Marcellus;* car cet homme illustre apparaît « *comme une étoile claire en son pays* *. » Il y répand la lumière. En apportant les statues, les tableaux que possédait Syracuse, et aussi les œuvres de Platon, c'est lui qui, le premier, introduit dans Rome l'*hellénisme;* j'appelle ainsi l'esprit grec, le goût des arts libéraux, les idées philosophiques, libérales, en un mot, le *libéralisme* propre aux Grecs **; le farouche génie du Latium ne le lui pardonne point. On voit dans Plutarque la guerre faite au novateur, au philosophe qui, avec l'or de sa conquête, imagine, lui, augure, ô sacrilége! de dédier un temple à l'*Hon-*

* Plutarque, *Marcellus*, LI.

** « Il y avait une opposition complète entre le droit attique et le droit romain. L'un était une doctrine de dépendance absolue, l'autre de liberté excessive. » Michelet, *Histoire romaine* (*notes et éclaircissemens*), t. I, p. 336. — « L'*esprit hellénique* est l'esprit de liberté..... Dans la société grecque, la nature humaine est en possession à-peu-près de tous ses droits, et en plein exercice de toutes ses facultés. » Poirson, Préface à son *Précis de l'histoire ancienne*, p. iij et vij. Paris, Colas, 1831.

neur et à la *Vertu* (3); qui, autre nouveauté monstrueuse! se permet de livrer bataille et de vaincre, sans, auparavant, prendre les auspices; bien mieux, qui ose dire que les auspices, au moment de l'action, sont un empêchement, pas autre chose; et que, pour n'être pas empêché, il se fait alors porter dans une litière couverte *. Refus des honneurs mérités du triomphe, destitution, calomnie, procès criminels, tout est mis en œuvre contre Marcellus : ce brave subit une accusation publique de lâcheté; peu s'en faut qu'on ne condamne comme coupable de sévices et de cruautés le guerrier le plus humain, le plus généreux qui se fût encore rencontré parmi les Romains. Bref, honni, persécuté sans relâche, Marcellus a une fin misérable; il ne peut pas même reposer sous la pierre du tombeau : ses cendres sont jetées au vent (4). Des

* « Bellicam rem administrari majores nostri, nisi auspicato, voluerunt..... Ex acuminibus [1] quidem, quod totum auspicium militare est, jam M. Marcellus, ille quinquies consul, *totum omisit*...... Et quidem ille dicebat, si quando rem agere vellet, ne impediretur auspiciis, lectica operta facere iter se solere. » Cicer. *de Divinat.* lib. II, 36.

[1] *Acumina;* on ne sait pas précisément quel était ce genre d'auspices militaires.

haines, des persécutions, la mort, hélas! trop souvent, voilà le sort des amis de l'humanité. Heureusement, ils ne meurent pas tout entiers : l'esprit qui les animait leur survit. Celui de Marcellus, quoique d'abord comprimé, ne laisse pas de germer : il se développe, grandit comme le gland qui devient chêne; il s'étend sur la génération nouvelle; tandis, qu'au contraire, le vieil esprit latin de jour en jour s'amoindrit, dépérit. Le temps n'était plus où les fils de Romulus, au retour du combat, se contentaient d'une vie rustique : ils en connaissent une plus douce.

Alors, parmi les *chefs*, se forment deux partis contraires : l'un qui veut le luxe et les arts de la Grèce préférablement à la sauvagerie latine (5), et qui parle d'*aller à la guerre à pleines voiles* *, c'est le parti *hellénique*, évolutif, du progrès, de la réforme; l'autre, qui tient aux vieux us, aux vieilles coutumes de l'Italie, et qui repousse obstinément toute *nouvelleté*, c'est le parti Latin, stationnaire, de la conservation. Ce dernier a son idéal dans les Cincinnatus et les Manius-Curius, vertueux soldats-laboureurs! ses premiers soutiens sont : Fabius-Maximus, Paul-Émile et Caton.

* Expressions de Scipion. *Voyez* Plutarque, *Caton*, VII.

Homme d'une nature lente, faisant la guerre avec le temps plus qu'avec les armes, Fabius, dans son enfance surnommé le *Mouton*, vu son imagination peu vive *, ne pouvait guère avoir le sentiment des arts ni se prêter au progrès. Quand il prit Tarente, au rebours de Marcellus, impitoyable à-la-fois et contre les biens et contre les personnes, il avait eu grand soin d'empêcher qu'on emportât aucun tableau, aucune statue, disant : « Laissons aux Tarentins leurs dieux qui leur sont courroucés ** ». En quoi « il était plus agréable *aux vieux* que Marcellus, » bien qu'il se montrât de beaucoup plus violent que lui, bien qu'il *fît connaître au monde combien l'humanité, clémence et bonté de Marcellus était admirable* ***. » — Les vieux donc trouvaient en Fabius l'homme selon leur cœur, le tuteur des Quirites, le *bouclier de Rome*, comme ils l'appelaient, par opposition à Marcellus que, sans doute, les *jeunes* avaient surnommé son *épée*, et peut-être bien aussi par allusion à ce saint bouclier, jadis envoyé du ciel, en temps de peste, pour

* *Voyez* Plutarque, *Fabius*, II.

** Idem, *Marcellus*, XXXIV, et *Fabius*, XLV.

*** Idem, *Fabius*, *ut supra*.

le salut et la conservation de la ville *. Quintus-Fabius Maximus se trouvait alors être le chef de cette grande race Fabienne, une des premières de la république, une des plus chères au patriciat, si bien notée dans les annales latines :

« *Nec gradus est ultra Fabios cognominis ullus;*
Illa domus meritis Maxima dicta suis. ** »

Paul-Émile était aussi d'une ancienne maison, qui se donnait pour auteur un des fils de Numa ***. Peiné de ce que par la négligence du collége des prêtres nombre de rits tombaient en désuétude; il avait de tous les rits composé un code religieux, et de ce qui avant lui n'était plus guère qu'un titre, qu'une honorable sinécure, de l'augurat, il avait fait une haute science, un cours de droit divin, où tout jeune patricien désireux des emplois publics devait prendre ses degrés (6). Paul-Émile surveillait son œuvre avec l'autorité d'un père, voulant qu'on ne s'en tînt pas seulement à la lettre,

---

* Sous le pieux Numa. « *Veterem memoriam* » disaient les prêtres saliens en un certain cantique qu'ils allaient chantant par la ville.

** Ovid. Fast., lib. I, 606.

*** *Voyez* Plutarque, *Numa*, XV.



au rituel, au simple débit de la formule; mais bien qu'on possédât à fond, qu'on pratiquât la science divinatoire *. Aux yeux de ce minutieux augure, la moindre omission dans les cérémonies, le plus léger changement dans la pratique devenait un cas grave, un crime de lèse-majesté divine. Convaincu que bientôt on renverse ce qu'on ne respecte plus, en matière de culte aussi bien qu'en fait de discipline militaire, Paul-Émile exigeait la plus stricte observance. Au résumé, dans toute chose, il apportait la régularité, le zèle d'un prêtre soldat.

Caton, lui, ne sortait pas d'antique et noble race; il était plébéien; mais un de ces hommes que l'aristocratie volontiers recrute, parce qu'elle les sait capables de la bien servir. Elle avait ouï parler d'un certain Marcus, vivant aux champs, chichement, durement, comme un Romain des premiers âges, et, pour cela, surnommé *Priscus* ou l'*Ancien*, entendu au fait de la *chose rustique*, pru-

---

* « Multa auguria, multa auspicia, quod Cato ille sapiens « queritur, negligentia collegii omissa plane et deserta sunt..... « Difficultas laborque discendi desertam negligentiam reddidit. « Malunt enim disserere, nihil esse in auspiciis, quam, quid « sit, ediscere..... Non decantandi augurii, sed divinandi te- « nuit disciplinam (Paul-Emil.). » Cicer. *de Divinat.* lib. I, 15 et 47.

dent, rusé, matois *, et maniant la parole comme un outil. L'aristocratie comprit tout le parti qu'elle pouvait tirer d'un pareil homme : le sauvageon était de bonne espèce, il ne fallait que le transplanter. Marcus donc est mandé de son village à Rome; et poussé dans les emplois : élu tribun, questeur, consul; le paysan de Tusculum parvient même à la censure, dignité la plus haute où pût atteindre un citoyen romain. Digne client! qui ne trompa point l'attente de ses patrons : impossible de tenir plus aux vieux us, de mieux défendre les anciennes coutumes, de repousser plus vivement les *nouvelles* idées. On sait, du reste, l'énergie de Marcus Porcius Caton : sa vie fut un combat contre l'esprit de son siècle **.

A la tête du parti hellénique brillait Scipion l'Africain. Ce jeune vainqueur d'Annibal, idole du peuple et de l'armée, à ce qu'on peut croire, méditait l'œuvre monarchique tentée depuis par Cé-

* En latin *catus, chat;* d'où *Cato.*

** « *Valerio* [1] *suffragabatur* (*Cato*): *Illo uno collega castigare se nova flagitia, et priscos mores revocare posse.* » Tit. Liv. lib. XXXIX, 11-12.

[1] L. Valerius Flaccus, patricien, protecteur de Caton, l'auteur de sa fortune politique, son collègue au consulat.

sar (7). Une grande gloire militaire, un doux renom d'humanité, de clémence et de libéralité; puis, ce qui aide encore à gagner les suffrages, une belle figure, avec un air tout à-la-fois affable et majestueux *, Scipion avait tous ces élémens de succès, et, en outre, « *une géniture céleste*** » : on contait avoir vu souvent dans la chambre de sa mère un serpent, comme jadis il en avait été vu un dans la chambre de la mère d'Alexandre. Cette croyance, il ne faisait rien pour la détruire; au contraire, depuis sa prise de la robe virile, chaque jour il avait eu soin de monter au Capitole solitairement, comme un autre Numa qui allait là recevoir des enseignemens secrets ***. Mais un grand obstacle aux vues de Scipion, c'était le pouvoir sacerdotal, celui-là qui jadis avait anéanti Romulus (8), et qui, après l'expulsion des Tarquins, avait absorbé la monarchie. Nul espoir de vaincre un tel adversaire, sans auparavant l'affai-

---

* « *Martia frons, facilesque comæ, nec pone retroque*
« *Cæsaries brevior; flagrabant lumina miti*
« *Aspectu, gratusque inerat visentibus horror.* »
Sil. Italic. lib. VIII.

** Expressions de Montaigne.

*** *Voyez* Tite-Live, XXXVI, et Plutarque, *Scipion*, IV.

blir : pour l'affaiblir et le vaincre, Scipion fait alliance avec la philosophie, introduite depuis peu dans Rome, et déjà forte (9).

En effet, après la seconde guerre Punique, Annibal ayant enfin rendu le dernier soupir ; et la question, long-temps douteuse de savoir si le monde serait carthaginois ou romain *, se trouvant désormais résolue à l'avantage de Rome, la sécurité s'y était établie; les esprits, plus calmes, y avaient pu se tourner vers l'étude, et consulter avec fruit les écrits de la Grèce **. Alors, seulement alors, Rome vit naître une littérature, latine en apparence, à n'examiner que sa tournure et sa physionomie, mais grecque d'origine, et, partant, qui avait dans le sang quelque chose d'anti-romain. De cette littérature, le père était un homme de génie;

---

* « Ad confligendum venientibus undique Pœnis,
Omnia quum belli trepido concussa tumultu
Horrida contremuere sub altis ætheris auris;
In dubioque fuit sub utrorum regna cadendum
Omnibus humanis esset, terraque marique. »
Lucret. lib. III, 845.

** « Serus enim Græcis admovit acumina chartis;
Et post Punica bella quietus, quærere cœpit
Quid Sophocles, et Thespis, et Æschylus utile ferrent. »
Horat. Epist. I, lib. II.

sans art ; esprit grec dans un corps latin ; le premier des Romains qui eût atteint les hauteurs de l'Hélicon ; le soleil levant de l'Italie ; Ennius en un mot, le sage, le fort Ennius ; un autre Homère (10), comme disent les critiques *. Scipion se constitue son patron (11) et son ami **. De ce moment est acquise au poète la liberté de penser. Sous le bouclier du héros, il décoche plus d'un trait contre les aruspices et les augures ; contre les astrologues, les devins et les interprètes des songes ; qu'il ne craint pas d'appeler des fauteurs de superstitions, des menteurs impudens, des fainéans, des insensés, des gueux poussés par le besoin : « Voyez un peu les bons guides ! ils ne savent pas se conduire eux-mêmes,

---

* « Ennius ingenio maximus, arte rudis.
« Ennius arte carens. »
Ovid. Trist. lib. II ; et *Amor.* lib. I, Eleg. XV, 23.

« Ennius et sapiens, et fortis, et alter Homerus,
« Ut critici dicunt. »
Horat. Epist. I, lib. II.

« qui primus amœno
« Detulit ex Helicone perenni fronde coronam,
« Per gentes Italas hominum quæ clara clueret. »
Lucret. lib. I, 110.

** « *Carus fuit Africano superiori noster Ennius.* »
Cicero, *pro Archia.*

et prétendent montrer aux autres le chemin; ils promettent des trésors, et mendient une drachme! cette drachme, que ne la prélèvent-ils sur leurs trésors promis? après, les généreux feront abandon du reste. Mais non, il faut gagner, gagner encore, toujours gagner; c'est la soif du gain qui leur fait débiter toutes leurs belles sentences *. »

Voilà les premiers coups portés par Ennius contre les auxiliaires du culte. Il ne s'en tient pas là; de l'attaque des personnes il passe à l'attaque des choses; en regard de l'ancien dogme il pose des enseignemens nouveaux; par exemple la métempsychose. Rêverie de Pythagore, dit Horace; « *Somnia Pythagorea!* » Sans doute, rêverie; mais psychologie; mais premier pas philosophique; essai sur l'âme; progrès. Ennius donc demande si l'âme préexiste;

---

* « Non habeo denique nauci Marsum augurem,
« Non vicanos aruspices, non de circo astrologos,
« Non Isiacos conjectores, non interpretes somnium.
« Non enim sunt ii arte divini, impudentesque harioli,
« Aut inertes, aut insani, aut quibus egestas imperat;
« Qui sibi semitam non sapiunt, alteri monstrant viam;
« Quibu' divitias pollicentur, ab iis drachmam ipsi petunt.
« De his divitiis sibi deducant drachmam reddant cetera;
« Qui sui quæstus causa fictas suscitant sententias. »
Vid. Cicer. *de Divinat.* lib. I, 58.

ou si elle naît avec nous; nous est, alors que nous naissons, insinuée; si, frappée quand la mort nous frappe, elle aussi périt du même coup; si, alors, elle descend visiter les vastes et sombres retraites d'Orcus; ou bien si, par ordre d'en haut, elle passe en d'autres créatures. Dans ce premier examen le poète ne va pas encore jusqu'à nier l'existence des dieux de l'Achéron; toutefois il établit que ni nos âmes ni nos corps ne sont de leur domaine; mais seulement certains simulacres pâles; de formes irrégulières, surprenantes; et, à ce propos, il rappelle comment du sombre empire sortait, pour lui rendre visite, le simulacre d'Homère (dont il croyait avoir l'âme en son corps); d'Homère toujours beau, toujours en sa fleur, « *Semper florentis Homeri!* » comment il le voyait verser des larmes amères (pour avoir chanté de faux dieux?); comment il l'entendait parler, clairement lui expliquer la nature des choses *.

---

* « Ignoratur enim quæ sit natura animai;
Nata sit, an contra nascentibus insinuetur;
Et simul intereat nobiscum morte dirempta,
An tenebras Orci visat vastasque lacunas,
An pecudes alias divinitus insinuet se;
Ennius ut noster cecinit. . . . .

Et le philosophe est applaudi; le peuple fait chorus avec Ennius : « *Magno plausu loquitur, assentiente populo** ; » c'est-à-dire que les anciennes croyances, vieux fort de la théocratie, sont battues en brèche; et que, sous le bon plaisir, avec l'assistance d'un de ses plus illustres chefs, Rome voit les esprits s'insurger; puis, entre la religion et la philosophie, s'ouvrir une guerre intestine; une guerre,

« *Féconde en ces événemens*
« *Qui des États font les renversemens***. »

Tant il est vrai que, le plus souvent, les constitutions des peuples sont ébranlées, périssent, par ceux-là même qui devaient en être les soutiens (12).

Pour tenir impunément des discours tels que

Et si præterea tamen esse Acherusia templa
Ennius æternis exponit versibus edens;
Quo neque permanent animæ, neque corpora nostra,
Sed quædam simulacra modis pallentia miris :
Unde sibi exortam semperflorentis Homeri
Commemorat speciem, lacrymas et fundere salsas
Cœpisse, et rerum naturam expandere dictis. »
Lucret. lib. I, 114.

* Cicer. *De Divinat.* lib. II, 50.

** La Fontaine, fab. liv. XII, 15.

ceux d'Ennius, certes il fallait une protection bien puissante; la preuve, c'est que son contemporain Nævius, le père de la comédie latine, payait presque de sa tête une ou deux épigrammes contre Scipion et quelques autres chefs de son parti. Pour s'être moqué de la prétendue continence du héros (13); pour avoir osé dire, en jouant sur leur nom, que les *Métellus*, à Rome, naissaient consuls*, — parce qu'en effet, sur plusieurs membres de cette famille, il avait plu des consulats; — le pauvre Nævius, condamné à l'exil, allait finir misérablement ses jours en Afrique. Ce poète de la Campanie, pays de labour, pays imbu du vieil esprit latin, combattait le parti hellénique: mal lui en prend; au contraire, Ennius, le soutien, le bien-aimé de ce parti, fournit sans encombre une longue carrière; il se voit dresser des statues; et, sûr de son immortalité, attend avec confiance l'honneur suprême de reposer dans le tombeau des Scipions **.

---

* « *Fato Metelli Romæ fiunt consules.* »
Métellus signifiait *portefaix.*

** *Epitaphium Q. Ennii ab ipsomet conditum :*

« Adspicite, o civeis, Senis Ennii imagini' formam.
Heic vostrum panxit maxuma facta patrum.

Évidemment, le bâton augural cédait à l'épée : une aristocratie nouvelle, militaire, supplantait l'ancienne, sacerdotale (14).

Après Ennius, les hostilités continuent : l'impulsion était donnée, le mouvement s'accomplit. Les écrits de cette époque nous manquent, ils n'ont pu échapper au temps, *cet insigne larron;* toutefois, des fragmens épars nous en indiquent l'esprit, à-peu-près comme des ruines indiquent l'ordre d'un édifice. Ainsi ce passage de Pacuvius : « Croyez-moi, ces gens initiés au langage des oiseaux, et qui en savent plus par le foie d'une bête que par eux-mêmes; on les peut bien entendre, mais les écouter, non : »

« *Nam istis, qui linguam avium intelligunt;*
« *Plusque ex alieno jecore sapiunt, quam ex suo,*
« *Magis audiendum, quam auscultandum censeo.* »
Vid. Cicer. *De Divinat.* lib. I, 57.

Et cet autre d'Accius : « Je ne crois pas le moins du monde aux augures qui ont toujours à vous

---

Nemo me lacrumeis decoret, nec funera fletu
Facsit. — Quur? — Volito vivu' per ora virum. »
Vid. Cicer. *Tuscul.* Quæst. lib. I; et *De Senectute*, V.

donner des avis, pour avoir, eux, de l'or et de bons fonds de terre : »

« *Nihil credo auguribus, qui aures verbis divitant*
« *Alienas, suas ut auro locupletent domos* *. »

De tels passages, disons-nous, révèlent suffisamment et l'esprit de ces deux poètes et celui de la littérature romaine à cette époque. Point de doute, elle en veut à la divination et à ceux qui l'exercent; elle en veut aux dieux italiens, immobiles, stationnaires, ennemis-nés de l'art et du progrès; à leur place elle appelle des divinités plus humaines, plus douces, qui participent à la vie, je dirais presque aux passions des hommes. En effet, Cécilius, contemporain et ami d'Ennius, signale l'invention d'un nouveau dieu Jupiter :

« *Nam novus quidem Deus repertus est Jovis* **. »

Ne serait-ce point, par hasard, le Jupiter que Plaute introduit dans son Amphitryon, avec per-

---

* *Voyez* la citation de M. Michelet en son *Histoire romaine*, t. II, p. 93.

** Voyez *Histoire romaine* de Michelet, *loc. cit.*, et dans Cicéron : « *Nam Joves quoque plures in priscis Græcorum literis invenimus.* » *De nat. Deor.* lib. III, 16.



mission des édiles, autant dire de la censure, puisque à Rome les édiles, ordonnateurs des jeux, avaient la censure du théâtre? Ce Jupiter, qui par sa mère et par son père tient à l'humanité : « *humana matre natus, humano patre* * , » volontiers s'*humanise* :

« *Des yeux d'Alcmène il a senti les coups ;* »

Il cède à l'amour, *quitte sa mine redoutable* **, et, comme un simple mortel, vient sur terre rendre hommage à la Beauté. La Beauté ! cette religion des Grecs, sera désormais l'idole des Romains ; assez long-temps fut révérée la Force ; une généalogie nouvelle apprend aux fils de Romulus qu'ils descendent d'Énée, partant que leur mère est Vénus ; Vénus ! source de volupté pour les hommes et pour les dieux ***. Arrière les vieilles croyances *Quirites !* l'hellénisme l'emporte.

Cependant Scipion avait succombé : l'enthou-

* Plaute, *Amphitruo*, Prolog.

** Molière, *Amphit.*

*** *Æneadum genetrix, hominum divumque voluptas,*
Alma Venus.

Lucret. lib. I, *Exorde.*

siasme est chose peu durable. Celui du peuple, pour son héros *africain*, s'était singulièrement refroidi; et l'envie aidant, aux yeux du plus grand nombre apparaissait moins le vainqueur d'Annibal, le sauveur de la patrie, que le *tyran* de la république, que le chef d'une nouvelle et non moins odieuse aristocratie. Puis, s'il faut tout dire, le héros avait commis des maladresses : son idée d'assigner aux sénateurs des places distinguées dans les spectacles, lui avait fait perdre beaucoup de sa popularité, si bien que, finalement, harcelé par Caton, qui, sans relâche, *aboyait contre sa grandeur* *; Scipion, en butte à la fameuse accusation de péculat que vous savez, s'était vu réduit à cette extrémité, ou de tirer l'épée contre la République, ou de faire retraite; et il avait fait retraite. Résolution magnanime! peut-être bien tout bonnement prudence; si, tâtant les esprits, avant de se résoudre, il ne les avait point trouvés mûrs pour son ambition. Scipion donc avait disparu, était allé dans un coin de la Campanie vivre et mourir en philosophe. Là s'éteint ce soleil dont l'éclat offus-

* *Allatrare ejus magnitudinem solitus erat.* Tit.-Liv., XXXVIII, 54.

quait; mais, Scipion éteint, l'inimitié n'en demeurait pas moins vive entre le parti latin et le parti grec, à en juger par ce quatrain, répandu dans Rome à la mort de Caton :

« *Ce faux rousseau Porcius aux yeux pers* (*gris*),
« *Qui harassait et mordait tout le monde*,
« *Pluton ne veut qu'il entre en ses enfers*,
« *Quoiqu'il soit mort, de peur qu'il ne lui gronde* *. »

A quoi les conservateurs répondaient, en faisant dresser à Marcus Porcius Caton une statue dans le temple de la déesse *Santé* : « Pour autant que par bonnes mœurs, saintes ordonnances et sages enseignemens, il avait redressé la discipline romaine, *laquelle inclinait déjà et se tournait à mal* **. » Ce qu'il y a de certain, c'est que l'hellénisme coulait à pleins bords, et que les meilleurs Romains ne pouvaient plus résister au torrent. Paul-Émile lui-même, le rigide Paul-Émile, avait fini par céder; par donner les mains au luxe, à la nouveauté : au retour de Pydna, c'est lui qui étale aux yeux de Rome émerveillée tout le luxe de l'Orient; sur les coupes et les vases magnifi-

---

* Plutarque, *Caton*, II.

** Idem, *ibid.*, XXXVIII.

ques que pieusement il destine aux sacrifices, brillent les dieux de l'Orient avec les symboles de leur culte. Spectacle dangereux! d'autant plus que déjà il a fallu sévir contre les adorateurs de Bacchus; contre un grand nombre de *femmes* et de *jeunes gens;* qui, liés entre eux par des sermens et des cérémonies, avaient formé une société secrète; une abominable conjuration (15)! C'est Paul-Émile qui, au sein d'un peuple jadis ami de la pauvreté et puissant par le fer, verse à profusion l'or, l'argent, les pierreries (16); et cependant, pour cet austère Romain, la magnificence de son triomphe, au prix de la simplicité des premiers âges, devait être quelque chose de monstrueux; car enfin Cincinnatus vainqueur retournait modestement à sa charrue; le conquérant de la Macédoine, éclatant d'or et de pourpre, monté sur un char superbe, s'offrait en spectacle à la foule, et faisait, durant trois jours, défiler son pompeux cortége. Rentré dans ses foyers, il devenait un complaisant, un indulgent père de famille, qui, lui aussi, permettait à ses enfans les lettres grecques *. Des maîtres de peinture, de sculpture, de grammaire et de

---

* *Voyez* Plutarque, *Paul-Émile.*

rhétorique aux fils d'un augure! O Romulus! ô père des *Quirites!* que deviendront les dieux de la vieille Italie? qui désormais voudra les honorer? Ce n'était pas ainsi qu'en agissait l'inflexible Caton. Pour divertir et dégoûter son fils d'étudier les lettres et disciplines grecques, il lui disait, en renforçant et grossissant sa voix plus que sa vieillesse ne portait, comme si, par inspiration divine, il eût prononcé quelque prophétie : « Toutes et quantes fois que les Romains s'adonneront aux lettres grecques, ils perdront et gâteront tout. » Ce conservateur *quand même* poussait l'amour des institutions et coutumes de son pays, fussent-elles surannées, jusqu'à la haine de toute philosophie, jusqu'au mépris de toutes les muses. Parler grec! un Romain! quelle horreur! Aussi, dans son ambassade à Athènes, ayant à parler en public, pas de danger que Caton employât la langue grecque; il le pouvait pourtant, s'il l'eût voulu; mais point; sa bouche eût été souillée: pour communiquer avec les Athéniens, il prit un truchement. Selon Caton, le parler ne sortait aux Grecs que des lèvres, et aux Romains du cœur. Il ne pouvait, bien entendu, souffrir ceux qui louaient et qui avaient en admiration le grec. Enfin, dit naïvement le bon Plutarque, — tout en déclarant vaine et fausse la *détraction* et

médisance de Caton à l'endroit des Grecs, — il allait jusqu'à soutenir que le génie qui avait ramené la philosophie à l'étude des bonnes mœurs, *le père de la philosophie morale* *, Socrate, « n'était « qu'un causeur et un séditieux, qui tâchait, par tel « moyen qu'il lui était possible, à usurper tyran- « nie et à dominer en son pays en pervertissant les « mœurs et coutumes d'icelui, et tirant ses ci- « toyens en opinions contraires à leurs lois et cou- « tumes anciennes **. »

Au résumé, malgré la résistance du parti Latin, en dépit des Fabius, des Paul-Émile et des Caton, les idées nouvelles gagnaient; elles gagnaient si bien, que Rome avait changé; subi dans sa religion et ses mœurs une révolution; elle en devait subir une dans son état politique et social: témoin les Gracques, Marius et Sylla; témoin Pompée, César, Octave-Auguste.

En effet, se manifestent des idées jusqu'alors inouïes d'indépendance et d'affranchissement. En Sicile, terre classique du despotisme, où, par une divine fortune, et comme guidé *par quelque dieu qui*

* Expressions de Bossuet; *Histoire universelle.*

** Plutarque, *Caton,* XXV et XLVIII.

voulait projeter de loin des fondemens de liberté *, Platon était venu dans le temps enseigner la philosophie et réformer la cour du tyran Denys (17); en Sicile, *la grande Grèce*, où déjà tant de fois fut engagée la lutte des opprimés contre leurs oppresseurs, les *esclaves* se révoltent et massacrent leurs *maîtres* (18). Haine, guerre aux *ingénus!* on en veut à leur *personne*, on en veut à leurs *biens* **. C'est une insurrection; dont le feu s'étend au loin; pour l'éteindre, il faut beaucoup de temps, beaucoup de sang; dans ce sang-là germe le principe d'abolition de l'esclavage, qui, plus tard, par la grâce de Dieu compatissant à tant de peines, recevra son développement du christianisme. En Italie, se révoltent aussi les *alliés*, autre espèce d'esclaves exténués au service de Rome, « *mains avec lesquelles elle enchaînait l'univers* *** ; » ils se plaignent d'être durement exploités, comme une gent taillable et corvéable à merci et miséricorde; en

---

* Plutarque, *Dion*, v.

** « *Facinus ad vitam et omnium fortunas..... ad omnium liberorum caput, et sanguinem pertinebat.* » Cicer. *De Suppl.* VI. — Cette révolte des esclaves éclate 135 ans avant Jésus-Christ.

*** Montesquieu, *Grand. et Décad.*, IX.

d'autres termes, de n'exister que pour Rome, sans aucun avantage, sans aucun droit que celui de grossir et de renforcer ses armées, d'acheter de leur sang et ses victoires et ses conquêtes, pour, ensuite, se voir exclus de *la cité*, repoussés du gouvernement. Les alliés donc, dans toute l'Italie, hautement, le glaive en main, demandent des droits; et d'abord celui d'élection ou de suffrage, qui véritablement constitue le *citoyen; jus civitatis*, le droit de *cité*, dans lequel, à bien dire, sont renfermés tous les autres droits :

Celui d'être compris au cens ou dénombrement;

Celui d'être incorporé dans les *légions;*

D'avoir suffrage dans les assemblées du peuple;

De parvenir aux emplois;

De ne contribuer aux charges publiques qu'en raison de ses facultés, conformément au rôle établi;

De participer au culte religieux, etc....

Qui n'a pas le *droit de cité* est, proprement, pour la cité un *étranger,* un *ennemi,* un *barbare,* qui ne compte pas, qui n'est rien, qui végète à la surface du sol; mais qui n'y enfonce point de racines : « *Hostis, peregrinus, pereger* *. »

---

* *Voyez* Bouchaud, *Commentaire sur la loi des douze tables,* t. I, p. 603; édit. 1803.

La plainte des *alliés* et leur demande de droits sont rejetées : alors [663] éclate la *guerre sociale*, « *qui de long-temps se couvait et fumait* * ; immense incendie ! peu s'en faut qu'il ne détruise la république. Au milieu des troubles et du désastre apparaît toujours l'esprit grec : son reflet est frappant dans un aussi sombre tableau. Caïus Gracchus veut-il haranguer le peuple, et lui souffler le feu de la sédition, il se fait suivre à la tribune par un joueur de flûte, qui lui donne le ton, et qui l'empêche d'élever trop haut sa voix et sa colère, « *fistula concionatoria* ** ; » sans quoi, il courrait le risque d'offenser des oreilles délicates, et ses périodes pourraient manquer leur effet. Marius brigue-t-il le commandement de l'expédition d'Afrique, il lui faut se laver devant le peuple du reproche de n'avoir aucune teinture des lettres grecques, aucune élégance dans ses mœurs *** : et, à défaut de ces qualités essentiellement requises, il articule son éducation toute militaire, ses exploits, ses cicatri-

---

* Plutarque, *Sylla*, IX.

** Aulu-Gel. N. Att. lib. I, cap. XI. Vid. et Cicer. *De Orat.* lib. III, et Plutarque, *Caius*, III et XIII.

*** *Voyez* Salluste, *Jugurtha.*

ces, et aussi sa haine des nobles, qui peut bien lui être comptée. Enfin, Sylla pousse l'hellénisme, je veux dire le goût de l'euphonie, jusqu'à ne plus trouver assez doux le surnom de *Felix,* qu'en enfant gâté de la fortune, il s'est publiquement donné, et il imagine de prendre celui d'*Epaphrodrite* », comme qui dirait aimé et favorisé de Vénus*. Sylla, Epaphrodite! lui, ce vilain roux, au regard fauve, ce dartreux couperosé, « *cette mûre saupoudrée de farine*** ! Sylla Epaphrodite, ami de Vénus! lui, le destructeur des hommes! où l'amour du grec allait-il se nicher! Ce n'est pas que, de la part de Sylla, ce ne put être, après tout, une ironie de plus. Précédemment, au sac d'Athènes, il avait eu soin de recueillir, puis d'envoyer à Rome, comme dépouilles opimes, les œuvres d'Aristote et de Théophraste, « *qui n'étaient pas guère encore connues, ni venues dans les mains des hommes**** » : un tel présent flattait le parti Hellénique: c'était encore un monument de sa victoire. Entre les mains des *Quirites,* de tels écrits, mieux que tout l'airain de

---

* Plutarque, *Sylla,* LXIX.

** Idem, *ibid.*, II.

*** Idem, *ibid.,* LIII.

Corinthe *, indiquaient la conquête de la Grèce, entendez bien : la prise de possession du Latium par la Grèce, l'importation de ses arts et de la philosophie dans cet agreste pays :

« *Græcia capta ferum victorem cepit, et artes*
« *Intulit agresti Latio* **. »

C'est au milieu de cette société, moitié latine, moitié grecque, ayant en somme moins de civilisation que de barbarie, superstitieuse et travaillée par le scepticisme (19), avide de voluptés et livrée à la dispute, en proie aux fureurs de la guerre civile; c'est en ce temps d'orages et de malheurs, qu'environ cent ans avant Jésus-Christ, vient au monde Lucrèce. Il le trouve, le monde, dans un tel état de désordre; l'organisation lui en paraît si vicieuse, qu'il refuse d'y voir une œuvre de la Divinité ***. Ame ardente, généreuse, Lucrèce

* Corinthe avait été prise et pillée en 609; la même année que Carthage.

** Horat. Epist. I, lib. II.

*** « Quamvis rerum ignorem primordia quæ sint,
« Hoc tamen ex ipsis cœli rationibus ausim
« Confirmare, aliisque ex rebus reddere multis,
« Nequaquam nobis divinitus esse creatam
Naturam mundi, quæ tanta est prædita culpa. »
De Nat. Rer. lib. II, 178..... et lib. V, 197.....

veut un remède au mal : tout son espoir est dans la philosophie; et la philosophie l'emporte jusqu'à l'athéisme, ou du moins jusqu'au mépris des dieux, des dieux et de leurs ministres.

Nous allons voir comment ce grand poète attaque avec des bras d'Hercule la divination et les devins, les aruspices, les augures, les prêtres et la religion.

ÉTUDE

SUR LUCRÈCE.

Il est permis de croire que Lucrèce eut une origine illustre. Des savans disent que Titus Lucretius appartenait à l'ancienne famille *Lucretia*, dont le chef reconnu était ce célèbre Spurius Lucretius Tricipitinus, qui fut créé *interrex* (entre-roi) après la mort tragique de sa fille, la belle et vertueuse Lucrèce*. Une telle généalogie, à l'endroit d'un philosophe, ne fait que d'autant mieux sentir le prix de la conquête que fit en lui la philosophie. Les mêmes savans disent aussi que la famille de Lucrèce devint plébéienne; — qu'elle tomba de noblesse en roture. — Il y a maint exemple de patriciens qui, pour obtenir le tribunat, magistra-

* *Voyez* Bayle, *Dictionnaire historique*; Lucrèce.

ture instituée dans l'intérêt du peuple, et réservée uniquement aux hommes du peuple, se faisaient adopter par quelque plébéien : ils aspiraient à descendre. Entrés dans la famille de l'adoptant, ils se *plébéianisaient*. Ce serait donc par infiltration que le sang du peuple aurait coulé dans les veines du noble Titus Lucretius.

Quoi qu'il en soit, Lucrèce ne dut à sa naissance d'autre privilége que celui de l'éducation. De son temps, un voyage en Grèce était, pour la jeune aristocratie, aussi bien une fantaisie du luxe, une affaire de mode et de plaisir, qu'un sérieux complément d'études *. Dans tous les cas, il fallait connaître cette terre classique, avoir visité ses illustres débris. Lucrèce se rendit à Athènes; guidé, non par une vaine curiosité, mais par un désir vrai de s'instruire. Parmi les doctrines qu'il y entendit exposer **, celle d'Épicure le séduisit; il en devint épris. Cette doctrine est-elle bien connue? n'a-t-

---

* Lucrèce naquit vers l'an de Rome 659; Athènes fut prise l'an 668.

** On sait qu'il y avait à Athènes quatre sectes établies : celle de l'Académie (les Platoniciens), celle du Lycée (les Péripatéticiens), celle du Portique (les Stoïciens), et enfin celle d'Épicure.

elle pas été défigurée? Nous ne savons; mais il nous semble que, communément, on a reproché à Épicure de faire consister le bonheur dans la *volupté*, sans trop s'enquérir de ce qui, pour ce philosophe, constituait la volupté, ni de ce qu'il exigeait afin d'en procurer la jouissance. Si c'était, par exemple, la tempérance, le mépris des richesses et de la grandeur, le témoignage de sa conscience et la pratique de toutes les vertus, il faudrait convenir que la doctrine d'Epicure n'était pas, dans le principe, absolument pernicieuse; qu'elle ne contribuait pas toujours *à gâter l'esprit et le cœur* *; mais au contraire que, bien entendue, raisonnablement pratiquée, elle pouvait l'assainir et le fortifier : il y a une grande distinction à faire entre Epicure qui plaçait le souverain bien dans la volupté de l'âme, et Aristippe qui le plaçait dans la volupté du corps **. Cette distinction, plus d'un esprit judicieux l'ont faite : Cicéron, Dio-

* Expressions de Montesquieu; *Grand. et Décad.* chap. x.

** Sorti de l'école d'Épicure, et ensuite son plus opiniâtre détracteur, Aristippe est le père des faux épicuriens, qui ont décrédité la morale du maître, qu'il était si facile de rendre dangereuse.

gène-Laërce, Lactance, ont reconnu que, selon Epicure, la *volupté*, c'est-à-dire ce qu'il y a de bon dans la vie, provient de la *sagesse*, de qui proviennent toutes les vertus, avec lesquelles on peut bien vivre, sans lesquelles on ne le peut pas. « Ah! s'écrie Cicéron dans ses Tusculanes, ah! qu'Epicure se contentait de peu! Ce sage ne vivait en tout temps que de pain et d'eau, de fruits et de légumes qui croissaient dans son jardin. Ecrivant à un sien ami, il le prie de lui envoyer un peu de fromage pour quand il voudra faire quelque somptueux repas. » Voilà quelle était la vie de celui qu'on a voulu faire passer pour un voluptueux *. Ses disciples imitaient la frugalité et les autres vertus de leur maître : ils ne vivaient que de légumes et de laitage non plus que lui; quelques-uns buvaient tant soit peu de vin, mais tous les autres ne buvaient jamais que de l'eau. Saint Grégoire rend un témoignage illustre de la chasteté d'Epicure : « Epicure, dit ce père de l'Eglise, a dit que le plaisir était la fin où tendent tous les hommes; mais afin qu'on ne crût pas que ce fût le plaisir sensuel, il vécut toujours très chaste et très réglé,

---

* Diogène-Laërce, x, 11.

confirmant sa doctrine par ses mœurs*.» Montaigne, à son tour, examinant de près la chose, demeure dans le respect « de cette brave et généreuse vo« lupté épicurienne, qui faict estat de nourrir mol« lement en son giron et y faire folastrer la vertu, « luy donnant pour ses iouets la honte, les fieb« vres, la pauvreté, la mort et les gehennes**.» Il reconnaît aussi que « Epicurus, duquel les dog« mes sont irréligieux et délicats, se porta en sa « vie très dévotieusement et laborieusement***.» Puis il signale ce fait remarquable, digne d'une observation profonde, que « un stoïcien, recognois« sant meilleure foy que ces disputateurs, qui, pour « combattre Epicurus et se donner beau ieu, luy « font dire ce à quoy il ne pensa iamais, contour« nants ses paroles à gauche, argumentants par « la loy grammairienne aultre sens de sa façon de « parler, et aultre créance que celle qu'ils sça« vent qu'il avoit en l'âme et en ses mœurs, dict « qu'il a laissé d'estre épicurien, pour cette con-

---

* *Voyez* Fénelon, *Abrégé de la vie des anciens philosophes*, Épicure.

** *Essais*, liv. II, chap. XI.

*** *Idem.*

« sidération, entre aultres, qu'il treuve leur route « trop haultaine et inaccessible : car ceux qu'on « appelle *amoureux de la volupté* sont en effet *amou-* « *reux de l'honnêteté et de la justice*, et ils respec- « tent et pratiquent toutes les vertus *. »

On conçoit qu'un bon jeune homme comme Lucrèce, dégoûté de la corruption de son siècle, et voulant le bien, ait pu de prime abord se passionner pour une doctrine qui, plus que nulle autre, lui donnait des espérances. La philosophie, ce remède des âmes, pour opérer doit, comme tout remède, s'approprier au mal; or, contre la soif du pouvoir, des honneurs et des richesses, contre un besoin insatiable de jouir, dont la société romaine était alors tourmentée, quoi de plus efficace que la modération, le renoncement aux affaires et aux plaisirs de l'amour, qu'une vie paisible et spéculative, avec les douceurs de l'amitié? — Ces élémens

* *Essais*, liv. II, chap. XI. Seulement les dernières lignes sont ainsi tirées d'un passage de Cicéron (*Epist. fam.* XV, 19) : « *et ii qui* φιλήδονοί *vocantur, sunt* φιλόκαλοι *et* φιλοδίκαιοι, *omnesque virtutes et colunt et retinent.* » — C'est bien ici le cas de rappeler cet autre passage de Montaigne : « Il se faut garder de s'attacher aux opinions vulgaires et les faut juger par la voie de la raison, non par la voix commune. » Liv. I, chap. XXX.

du système d'Épicure en faisaient, aux yeux de Lucrèce, un remède souverain; et puis, ce système, son auteur l'avait composé à une époque qui n'était pas sans analogie avec celle où Lucrèce voyait l'humanité. Oui, de son temps la république, comme jadis l'héritage d'Alexandre, était en proie aux ambitieux; on se battait, on s'égorgeait à qui posséderait l'empire; on se ruait en de folles orgies; partout du sang, de la débauche. C'est en de semblables conjonctures qu'Épicure avait entrepris la guérison commune *, et cela, jusqu'à un certain point, lui avait réussi; beaucoup lui durent d'être sobres et continens, d'aimer la vie retirée, le repos et l'étude loin du maniement des affaires, de se maintenir ainsi dans une assiette tranquille, enfin de conserver une âme saine dans un corps sain, ce qui est, à coup sûr, un principe de félicité. Voilà le bien fait par Épicure; quant au mal, le voici : peiné de voir l'homme végéter sur terre, opprimé, abruti par le fanatisme, monstre sorti des régions célestes, qui, pour les pauvres

* Épicure institua sa nouvelle secte à Athènes 309 ans avant Jésus-Christ; au fort des troubles causés par les capitaines d'Alexandre qui, selon l'expression de Bossuet, ne respiraient que l'ambition et la guerre.

mortels, ici-bas était une cause d'effroi, Épicure, le premier, osa se dresser en pieds, se tourner contre le ciel, et donner l'exemple d'une résistance jusqu'alors inouïe, sans se laisser intimider par rien, ni par ce qu'on racontait des dieux, ni par le tonnerre, ni par la foudre; au contraire, tout cela ne fit qu'irriter son courage, si bien que, le premier encore, il conçut la pensée de briser les portes de l'étroite prison où l'esprit humain languissait enfermé; et l'intrépide y parvint. Franchissant toute barrière, à travers une ligne de feu, il poussa loin, très loin, partout, ses investigations, ses découvertes, et finit par conquérir à l'humanité la connaissance de ce qui peut ou ne peut pas être, du pouvoir limité qu'ont toutes choses, de la raison de leur existence et de leur terme inévitable, absolu. Audace réprouvée! exemple contagieux! En effet, de ce moment la scène change; le fanatisme, jusque-là superbe dominateur, à son tour est mis sous les pieds. Par cette victoire, l'homme affranchi se relève et marche dans sa force sans plus rien craindre des cieux *.

---

* « Humana ante oculos fœde quum vita jaceret
In terris, oppressa gravi sub relligione,
Quæ caput a cœli regionibus ostendebat,

Naturellement, le fanatisme devait garder rancune à Épicure, devait réprouver, maudire ce téméraire, cet impie :

« Ce mortel orgueilleux
« Qui fit la guerre au ciel, et détrôna les dieux. * »

Aussi voyons-nous qu'aux mystères d'Éleusis étaient rigoureusement exclus les homicides, les enchanteurs, les scélérats, les impies, et surtout les épicuriens **.

Parmi tous les philosophes, Épicure seul nia la

Horribili super aspectu mortalibus instans;
Primum Graius homo mortales tollere contra
Est oculos ausus, primusque obsistere contra :
Quem nec fama Deum, nec fulmina, nec minitanti
Murmure compressit cœlum; sed eo magis acrem
Virtutem inritat animi, confringere ut arcta
Naturæ primus portarum claustra cupiret.
Ergo vivida vis animi pervicit, et extra
Processit longe flammantia mœnia mundi,
Atque omne immensum peragravit mente animoque
Unde refert nobis victor, quid possit oriri,
Quid nequeat; finita potestas denique quoique
Quanam sit ratione, atque alte terminus hærens.
Quare relligio pedibus subjecta vicissim
Obteritur, nos exæquat victoria cœlo. »

Lucret. lib. I, 64.

* Voltaire, *Temple du Goût.*

** Voyez *Dictionnaire de la Fable.— Eleusinies.*

divination ; Épicure seul traita d'imposture sa prétendue intelligence des cieux : « *Reliqui vero omnes, præter Epicurum, balbutientem de natura Deorum, divinationem probaverunt* *. »

Les imaginations ardentes sont promptes à s'enthousiasmer : Lucrèce vit plus qu'un homme dans Épicure, il y vit un dieu; un dieu qu'en raison de ses bienfaits on ne pouvait trop louer; l'inventeur de ce gouvernail connu sous le nom de *Sagesse ;* qui avait su retirer l'homme du sein des flots et d'un abîme de ténèbres pour le conduire au port sous un ciel calme et pur; un dieu, sans comparaison, supérieur et à Cérès et à Bacchus ; « car, disait le jeune enthousiaste, les moissons et la vigne que, suivant l'opinion commune, les hommes doivent à Cérès et à Bacchus; les moissons et la vigne sont assurément de fort utiles inventions; sans elles pourtant il serait encore possible d'exister : on dit même qu'ainsi, de nos jours, dans certaines contrées, des peuplades entières existent ; mais sans la morale, pas moyen de vivre. » D'où Lucrèce inférait que celui-là, plus que tout autre, mérite des autels, qui a donné aux peuples en âge de civilisation

* Cicer. *De Divinat.* lib. I, 3.

de quoi recueillir la nourriture de l'âme, les consolations, le bonheur de la vie *.

De retour à Rome, Lucrèce n'eut rien de plus à cœur que d'y propager la doctrine d'Épicure. Il s'en ouvrit à Memmius : « *L'un des hommes les plus vertueux, et l'un des esprits les plus éclairés de cette*

---

* « Quis potis est dignum pollenti pectore carmen
Condere, pro rerum majestate hisque repertis ?
Quisve valet verbis tantum qui fundere laudes
Pro meritis ejus possit, qui talia nobis
Pectore parta suo quæsitaque præmia liquit ?
Nemo, ut opinor, erit mortali corpore cretus :
Nam si, ut ipsa petit majestas cognita rerum,
Dicendum est : Deus ille fuit, Deus, inclute Memmi,
Qui princeps vitæ rationem invenit eam, quæ
Nunc apellatur *Sapientia,* quique per artem
Fluctibus e tantis vitam, tantisque tenebris,
In tam tranquillo, et tam clara luce locavit.
Confer enim divina aliorum antiqua reperta ;
Namque Ceres fertur fruges, Liberque liquoris
Vitigeni laticem mortalibus instituisse ;
Quum tamen his posset sine rebus vita manere,
Ut fama est aliquas etiam nunc vivere gentes :
At bene non poterat sine puro pectore vivi :
Quo magis hic merito nobis Deus esse videtur,
Ex quo nunc etiam per magnas didita gentes
Dulcia permulcent animos solatia vitæ. »

Lib. V, *Exord.*. Vid. et lib. VI, *Exord.*.

époque *. » Memmius, magistrat suprême, alors, je crois, *préteur urbain*, ce qui à-peu-près équivaut à dire ministre de la justice, fut tout d'abord effarouché du projet. Il s'agissait là d'un grave manifeste, d'une véritable déclaration de guerre contre la religion et les prêtres. On aurait à moins des scrupules. Memmius en eut, et beaucoup. Il fallut qu'à plusieurs reprises Lucrèce le raisonnât, le rassurât : « Ne craignez point, mon ami, d'aller au sacrilége, d'enfiler le chemin du crime ; au contraire, vous le savez bien, c'est la religion qui, dans le principe, a trop souvent conduit au crime et au sacrilége. Par exemple, l'assassinat d'Iphigénie, n'est-ce pas la religion qui l'a commis avec tout l'appareil d'un sacrifice ? Pauvre enfant ! elle arrive, et voit au pied de l'autel son père debout et morne ; à côté de lui des prêtres qui cachent un couteau, puis le peuple qui, à son aspect, fond en larmes. Muette d'effroi, fléchissant les genoux, elle va tomber à terre, et, dans ce fatal moment, il ne lui peut servir de rien d'avoir la première appelé le roi du doux nom de père ! Les prêtres la relèvent toute tremblante et

* M. Villemain, *Biographie universelle* ; Lucrèce. *Voir plus loin Catulle.*

la portent à l'autel, non pas pour que, vers la fin de la cérémonie, elle ait l'heur de s'en retourner avec le brillant cortége de l'hyménée, hélas! non; mais pour que vierge, ô profanation! à l'instant de ses noces, elle serve d'hostie, tombant avec la douleur d'être immolée par son père; et cela, pour qu'une flotte obtienne un bon vent, fasse un heureux retour! Tant il est vrai que la religion a pu conseiller des crimes * (20)!

---

* Illud in his rebus vereor, ne forte rearis
Impia te rationis inire elementa, viamque
Endogredi sceleris; quod contra sæpius olim
Relligio peperit scelerosa atque impia facta:
Aulide quo pacto Triviai virginis aram
Iphianassai turparunt sanguine fœde
Ductores Danaum delecti, prima virorum.
Cui simul infula, virgineos circumdata comptus,
Ex utraque pari màlarum parte profusa est,
Et mœstum simul ante aras adstare parentem
Sensit, et hunc propter ferrum celare ministros,
Aspectuque suo lacrimas effundere cives;
Muta metu, terram genibus summissa petebat;
Nec miseræ prodesse in tali tempore quibat,
Quod patrio princeps donarat nomine regem;
Nam sublata virum manibus tremebundaque, ad aras
Deducta est, non ut, solemni more sacrorum
Perfecto, posset claro comitari Hymenæo;
Sed casta, inceste, nubendi tempore in ipso,

« Voudrez-vous donc, ô Memmius, céder, vous aussi, à des discours, à des menaces de prêtres; et ne point faire cause commune avec moi? car je sais fort bien tout ce qu'ils inventeront, tout ce qu'ils auront à vous dire pour vous troubler, vous effrayer, et, enfin, empoisonner de crainte tous

---

Hostia concideret mactatu mœsta parentis ;
Exitus ut classi felix faustusque daretur,
Tantum relligio potuit suadere malorum !
Tutemet a nobis, jam quovis tempore vatum
Terriloquis victus dictis desciscere quæres ?
Quippe etenim quam multa tibi jam fingere possum
Somnia, quæ vitæ rationes vertere possint,
Fortunasque tuas omnes turbare timore !
Et merito ; nam si certam finem esse viderent
Ærumnarum homines, aliqua ratione valerent
Relligionibus atque minis obsistere vatum.
Nunc ratio nulla est restandi, nulla facultas ;
Æternas quoniam pœnas in morte timendum :
Ignoratur enim quæ sit natura animai ;
Nata sit, an contra nascentibus insinuetur ;
Et simul intereat nobiscum morte dirempta,
An tenebras Orci visat vastasque lacunas,
An pecudes alias divinitus insinuet se...
  Quapropter bene quum superis de rebus habenda
Nobis est ratio, solis lunæque meatus
Qua fiant ratione, et qua vi quæque genantur
In terris ; tum cum primis, ratione sagaci,
Unde anima atque animi constet natura videndum,
Et quæ res nobis vigilantibus obvia, mentes

vos élémens de bonheur. Oh! leur calcul est bon : si les hommes prévoyaient un terme fixe à leurs peines, ils pourraient avec une certaine raison résister aux injonctions, aux menaces des prêtres; mais point. Dans l'état actuel des choses, aucune objection à faire; aucune résistance : la mort, flan-

---

Terrificet morbo affectis somnoque sepultis;
Cernere uti videamur eos, audireque coram,
Morte obita, quorum tellus amplectitur ossa.
Lib. I, 82.....

« Desine quapropter novitate exterritus ipsa,
Expuere ex animo rationem : sed magis acri
Judicio perpende, et, si tibi vera videtur,
Dede manus : aut, si falsa est, accingere contra.
Quærit enim ratione animus, quum summa loci sit
Infinita foris, hæc extra mœnia mundi;
Quid sit ibi porro, quo prospicere usque velit mens,
Atque animi jactus liber quo pervolet ipse.
Lib. II, 1040.....

« Dicere porro, hominum causa voluisse parare
Præclaram mundi naturam, propterea que
Id laudabile opus Divum laudare decere,
Æternumque putare atque immortale futurum;
Nec fas esse, Deum quod sit ratione vetusta
Gentibus humanis fundatum perpetuo ævo,
Sollicitare suis ullum de sedibus unquam,
Nec verbis vexare, et ab imo evertere summam :
Cætera de genere hoc adfingere et addere, Memmi,
Desipere est; quid enim immortalibus atque beatis

quée de peines éternelles, est là comme un épouvantail. Et en effet on ne sait rien de la nature de l'âme; on ignore complétement si elle naît avant nous, ou en même temps que nous; si, comme nous, elle est mortelle; si elle descend aux enfers, ou demeure insinuée en d'autres créatures. Eh

---

Gratia nostra queat largirier emolumenti,
Ut nostra quidquam causa gerere aggrediantur?
Quidve novi potuit tanto post ante quietos
Inlicere, ut cuperent vitam mutare priorem?
Nam gaudere novis rebus debere videtur,
Cui veteres obsunt.

Lib. v, 158.....

« Quæ bene cognita si teneas, Natura videtur
Libera continuo, dominis privata superbis,
Ipsa sua per se sponte omnia Diis agere expers;
Nam, proh sancta Deum tranquilla pectora pace,
Quæ placidum degunt ævum vitamque serenam!
Quis regere immensi summam, quis habere profundi
Endo manu validas potis est moderanter habenas?
Quis pariter cœlos omnes convertere, et omnes
Ignibus ætheriis terras suffire feraces?
Omnibus inque locis esse omni tempore præsto?
Nubibus ut tenebras faciat, cœlique serena
Concutiat sonitu? Tum fulmina mittat, et ædes
Sæpe suas disturbet, et in deserta recedens
Sæviat exercens telum, quod sæpe nocentes
Præterit, exanimatque indignos inque merentes?

Lib. ii, *in fine*.

bien, moi, qui me propose de rendre un compte fidèle, exact de tous les effets de la nature, tant dans le ciel que sur la terre; je veux, avant tout, rechercher, découvrir ce que c'est que l'âme; quel est son principe; d'où vient qu'un objet, offert à nos regards quand nous étions éveillés, saisit d'effroi notre esprit dès que le mal nous accable, ou que nous sommes plongés dans le sommeil; comment alors il nous semble voir là, devant nous, et entendre parler des morts, dont la terre enferme des os.

« Ainsi, mon ami, point de scrupules; cessez de vous faire un monstre de la nouveauté de mon sujet; et que la peur ne chasse point de votre esprit la raison. Au contraire, redoublez d'attention; et, si vous trouvez que je suis dans le vrai, donnez-moi les mains; si dans le faux, armez-vous contre moi; car, sachez-le bien, tout en m'élançant dans l'immensité, au-delà des bornes connues; tout en laissant mon imagination porter ses regards où il lui plaît, aussi loin que dans son libre essor elle peut voler; je cherche la vérité par le raisonnement. Or, dire que le monde dans toutes ses belles parties a été fait en considération de l'homme, et pour lui; partant, que l'homme doit indéfiniment louer ce œuvre à jamais louable de

la Divinité; le réputer éternel, à tout jamais impérissable; dire que l'empire des dieux ayant été dans le temps, par une sagesse profonde, fondé à perpétuité, il y a sacrilége à faire d'aucun des dieux la moindre critique qui tende à troubler cet empire, à ébranler leur trône; et, enfin, à les renverser; se servir d'argumens pareils et d'autres encore de même force; voilà, cher Memmius, voilà qui est déraisonner; car, je vous le demande, pour des immortels, dont l'état ordinaire est la béatitude, notre reconnaissance peut-elle avoir un intérêt si grand qu'elle les porte à se donner pour nous la moindre peine? Quel attrait de nouveauté si puissant leur aura fait sacrifier le complet repos dont auparavant ils jouissaient; et désirer du changement dans leur existence primitive? — Aucun : la nouveauté ne plaît qu'aux mécontens. Avec de l'attention, avec une sage observation, vous verrez que la Nature, continuellement libre, et sans obéir à des maîtres superbes, agit par elle-même; spontanément, sans assistance aucune des dieux. Les dieux, soyez-en sûr, aiment le repos. Leur sainteté se complaît dans une paix profonde. Calme est le temps qu'ils passent, et sereine leur vie. Régir une machine immense, avoir dans la main de solides rênes qui rattachent la terre au ciel; diriger toutes

les révolutions des cieux, et d'en haut chauffer la terre des feux essentiels à sa fécondité; être en tous lieux à point nommé; avec les nues faire des ténèbres; à coups de tonnerre ébranler l'empyrée; enfin, lancer des foudres, qui souvent renversent les temples de celui-là même qui foudroie; et, du fond de retraites inhabitées, sévir contre les habitations des hommes; en faisant plus d'une fois passer par dessus la tête du coupable le trait injuste qui va frapper l'innocent; quel Dieu le pourrait? quel Dieu le voudrait? »

Memmius finit par donner les mains à Lucrèce. Bien mieux, il l'encourage; l'autorise à compter sur lui; accepte d'avance la dédicace du futur poème, et le poète poursuit son œuvre.

Elle était ardue! Lucrèce ne se le dissimule point. Tout d'abord il prévoit la difficulté grande de reproduire et d'illustrer en vers latins une composition grecque, assez obscure : la pauvreté de l'idiome romain, la nouveauté, l'étrangeté du sujet, condamnent forcément l'auteur à une néologie des plus laborieuses (21) : aux choses nouvelles il faut des mots nouveaux : « *Novis rebus nova ponenda nomina* * ; » n'importe; l'auteur se dévoue; se sentant

* Cicer. *De Nat. Deor.* lib. I, 17.

au cœur deux nobles passions : la gloire et l'amitié.

L'amitié; pour elle il est prêt au plus rude labeur, aux plus longues veilles : son cher Memmius un jour lui devra d'avoir vu la lumière, d'être initié dans tous les secrets de la nature; douce pensée! espoir plein de charmes!

La gloire; voici devant lui s'ouvrir une carrière que nul encore n'a parcourue : plein de vigueur il s'y élance; quel plaisir d'avoir accès aux sources vives de la poésie, et de largement y puiser; de cueillir des fleurs nouvelles pour se tresser une couronne; telle, que jamais les Muses n'auront orné d'une semblable le front d'aucun mortel; quel plaisir *!

---

* « Nec me animi fallit, Graiorum obscura reperta
Difficile illustrare, Latinis versibus esse;
Multa novis verbis præsertim quum sit agendum,
Propter egestatem linguæ et rerum novitatem.
Sed tua me virtus tamen, et sperata voluptas
Suavis amicitiæ, quemvis perferre laborem
Suadet, et inducit noctes vigilare serenas,
Quærentem dictis quibus, et quo carmine demum,
Clara tuæ possim præpandere lumina menti,
Res quibus occultas penitus convisere possis. »

Lib. I, 138.....

« Nec me animi fallit, quam sint obscura; sed acri
Percussit thyrso laudis spes magna meum cor,
Et simul incussit suavem mî in pectus amorem
Musarum, quo nunc instinctus, mente vigenti

C'est dans ces sentimens que Lucrèce entreprend son poème *De la Nature des choses ;* sans autre crainte que celle de voir en chemin les forces lui manquer ; de vieillir et de mourir avant d'achever son œuvre, avant de pouvoir en faire hommage à son ami *. — Nous en connaissons l'esprit : idées nouvelles, manière d'envisager les choses sous un point de vue nouveau, doute, examen, philosophie, réforme ; oui, c'est bien là le fond de la pensée :

« *Vehementer nova res molitur ad aures*
« *Accidere, et nova se species ostendere rerum.* »
Lib. II, 1024.

quelle en sera la forme ? Cherchons. Il s'agissait

Avia Pieridum peragro loca, nullius ante
Trita solo ; juvat integros accedere fontes,
Atque haurire ; juvatque novos decerpere flores,
Insignemque meo capiti petere inde coronam,
Unde prius nulli velarint tempora Musæ. »
Lib. I, 922, et lib. IV, 1.

* « Hoc tibi de plano possum promittere, Memmi :
Usque adeo largos haustus, de fontibu' magnis,
Lingua meo suavis diti de pectore fundet,
Ut verear ne tarda prius per membra senectus
Serpat, et in nobis vitai claustra resolvat,
Quam tibi de quavis una re versibus omnis
Argumentorum sit copia missa per aures. »
Lib. I, 413.....

d'en finir avec l'*Etrurisme* *, ou, pour parler plus clairement, avec la religion dont le principe étrusque avait prévalu dans toute l'Italie. Ce principe était l'observation des phénomènes de la nature; loi propre, de tout temps, à l'Étrurie; qui, vivant au milieu des volcans, et sans cesse effrayée, se tenait sans cesse aux aguets : « Les météores, les « tremblemens de terre, les déchiremens subits du « sol, les bruits souterrains, les naissances mon- « streuses dans l'espèce humaine aussi bien que « dans les animaux, tous les phénomènes les plus « extraordinaires s'y reproduisaient fréquemment. « On comprend l'influence d'une telle nature et de « tels phénomènes sur le caractère du peuple étrus- « que. Les pères de l'Église nomment l'Étrurie la « *mère des superstitions*. Ce peuple jetait un regard « sombre et triste sur le monde qui l'environnait. « Il n'y voyait que funestes présages, qu'indices « frappans de la colère céleste et des plaies dont « elle allait frapper la terre **. » — Les dieux donc lui semblant ennemis, il s'appliquait à connaître

* Nous demandons encore la concession de ce mot; qui, dans le cours de cet ouvrage, sera désormais employé par opposition à l'*Hellénisme*.

** *Creuzer.* cit. par M. Michelet, *Histoire romaine*, t. I, chap. V. — *Voir* Cicér. *De la Divinat.*, liv. I, chap. 41 et 42.

leurs desseins; il étudiait l'éclair, la foudre, le vol et le chant des oiseaux; il ouvrait le sein des victimes pour inspecter leurs entrailles; bref, de ses diverses observations tirant des pronostics divers, augurant du bien et du mal; à la longue il en avait fait un art, une science, la *divination* *; et de celle-ci, sa règle suprême, sa consolation, son espoir, sa religion. Imitateurs, disciples des Étrusques, d'après la politique que toujours ils eurent de s'assimiler des peuples conquis ce qu'ils y trouvaient de bon, les Romains, à leur tour, admirent cet art, cette science : « *Omnem hanc ex Etruria scientiam adhibebant* ** ! » — Dévotement ils se livrèrent à la divination; croyant que les oiseaux annoncent les événemens sinistres ou favorables; que les dieux, par tel et tel signe, donnent aux hommes des avertissemens; et qu'aux fibres d'une victime on peut, en toute assurance, lire l'avenir : « *Aves eventus significant aut adversos, aut secundos* *** ; »

« *Divi vera monent; venturæ nuntia sortis*
Vera monent Tuscis exta probata viris ****. »

---

* « *Observatio diuturna notandis rebus fecit artem.* » — Cicér. *De Divinat.*, lib. II, 71.

** Idem, *ibid.*, lib. I, 2.

*** Idem, *ibid.*, lib. II, 37. — Vid. et Ovid. *Fast.*, lib. I, 442, et lib. VI, 764.

**** Tibul., *Eleg.* IV, lib. III.

Tusci, Etrusci, c'est tout un. Personne n'ignore le crédit qu'eut à Rome « ce tant célèbre art de deviner des Toscans *, *magna augurum auctoritas* ** ! — Pour gouverner, long-temps il fut le moyen suprême; de lui dépendaient les *comices*. Un éclair, un coup de tonnerre suffirent souvent aux augures pour empêcher toute assemblée du peuple, la prévenir ou la dissoudre; au-dedans, au-dehors, pour la paix, comme pour la guerre, dans toutes les affaires publiques et privées, rien, absolument rien n'était entrepris sans que l'on n'eût auparavant sacrifié, sans que l'on n'eût pris les auspices (22). Or, les auspices appartenaient de droit, exclusivement, aux nobles; les nobles seuls avaient infuse la science divinatoire : grand réconfort pour l'aristocratie! Mais il n'en faut pas moins reconnaître que, dans son principe, cette divine science n'était qu'un préjugé de l'ignorance et de la peur. Que fallait-il pour en affranchir les esprits? — une spéculation plus vraie de la nature, une exposition raisonnée de ses phénomènes; il fallait enseigner la *nature des choses*. Les sciences naturelles tuent la superstition; qui,

* Expressions de Montaigne; *Essais*, liv. I, XI.

** *De Nat. Deor.*, lib. II, 4.

elle, pèse sur les esprits; et les tient à la chaîne :

« *Nam veluti pueri trepidant, atque omnia cæcis*
« *In tenebris metuunt; sic nos, in luce, timemus*
« *Interdum, nihilo quæ sunt metuenda magis, quam*
« *Quæ pueri in tenebris pavitant, finguntque futura.*
« *Hunc* igitur *terrorem animi tenebrasque, necesse est,*
« *Non radii solis neque lucida tela diei*
« *Discutiant, sed* NATURÆ SPECIES RATIOQUE *. »

Ceci posé, la méthode à suivre par Lucrèce est trouvée: son poème sera proprement un traité de physique. Une fois le laboratoire de la nature ouvert aux yeux de tous, une fois ses œuvres démontrées, plus de prodiges, mais bien seulement une exécution constante de lois nécessaires; plus de larves, plus de fantômes, plus aucun de ces êtres surnaturels que pendant le sommeil l'imagination prend pour des dieux; puis, quand il aura été reconnu que les *songes* ne sont rien autre chose qu'une illusion des sens, illusion causée par les occupations, les habitudes, les pensées, les désirs, les passions de chacun; quand il demeurera constaté que ces prétendus avertissemens des dieux ne viennent pas à l'homme seulement, mais bien aussi à tous les autres animaux **, alors, sans

* Lib. III, 88.

** « Et quoi quisque fere studio devinctus adhæret,

doute, on s'inquiétera moins des *songes*, on les prendra moins pour règle de sa vie; enfin, quoi qu'en disent les devins et toute la gent étrusque, on ne croira plus, on ne voudra plus

« *Lire en un songe obscur les volontés des cieux* *; »

Encore une atteinte à la *divination*, encore une erreur dissipée. La philosophie exigeait donc, comme une des premières nécessités du progrès, de la réforme, que sur toutes les choses de la nature il fût donné de lumineuses explications (23). Éclairer les esprits, c'est sans doute le moyen de les mieux conduire; mais se transformer en maître de physique, pour un poète, est-ce aussi le meilleur moyen de plaire et de se faire écouter? Peut-être que non. Cependant le public se prend par l'oreille :

« *Omne*
Humanum genus est avidum nimis auricularum **. »

Aut quibus in rebus multum sumus ante morati,
Atque in qua ratione fuit contenta magis mens;
In somnis eadem plerumque videmur obire.....
Usque adeo magni refert studium atque voluntas,
Et quibus in rebus consuerint esse operati
Non homines solum, sed vero animalia cuncta. »
Lib. IV, 959-983.

* Racine, *Esther*, II.
** Lib. IV, 598.

L'homme, ce grand enfant, veut, avant tout, être amusé; il aime le merveilleux, accepte comme vérités des fables et des contes qui lui plaisent, uniquement parce qu'ils lui plaisent, parce qu'ils sont faits avec art. Lucrèce sait cela * (24); aussi, tout en traitant un sujet des plus graves, se propose-t-il de donner à son discours de l'agrément, et de n'omettre rien pour rendre la lecture de son livre attrayante. Comme une abeille ardente à son ouvrage, il ira butiner aux *Jardins d'Épicure* **, et fera des vers délicieux. C'est lui-même qui nous le dit : « J'ai semé mon sujet des fleurs de la poésie, et ce n'est pas sans raison : quand les médecins veulent faire prendre à un enfant quelque potion amère, ils commencent par enduire de miel les bords du

* « Omnia enim stolidi magis admirantur amantque,
Inversis quæ sub verbis latitantia cernunt
Veraque constituunt, quæ belle tangere possunt
Aures, et lepido quæ sunt fucata sonore. »
Lib. I, 643.

** « Tu pater, et rerum inventor, tu patria nobis
Suppeditas præcepta, tuisque ex, inclute, chartis,
Floriferis ut apes in saltibus omnia libant,
Omnia nos itidem depascimur aurea dicta,
Aurea, perpetua semper dignissima vita. »
Lib. III, *Exord.*

vase; l'enfant, sans plus d'expérience, est séduit, mais ses lèvres seules sont trompées; il avale le breuvage, et loin d'être dupe de la tromperie, par elle il recouvre la santé. J'ai fait comme les médecins : prévoyant que cette mienne œuvre de raison, tant soit peu abstraite, serait difficile à goûter, et que le public pourrait bien y éprouver une certaine répugnance, j'ai pris soin d'y mettre le charme du langage, et je la présente ornée. Le doux parler des Muses est comme un rayon de miel autour de mes pensées; j'espère ainsi parvenir à captiver l'attention, assez pour être lu jusqu'au bout, et faire prendre de la *nature des choses* une entière connaissance *. C'est à l'aide des vers que Lucrèce,

---

* « Quod obscura de re tam lucida pango
Carmina, Musæo contingens cuncta lepore.
Id quoque enim non ab nulla ratione videtur;
Sed veluti pueris absinthia tetra medentes
Quum dare conantur, prius oras pocula circum
Contingunt mellis dulci flavoque liquore,
Ut puerorum ætas improvida ludificetur
Labrorum tenus, interea perpotet amarum
Absinthi laticem, deceptaque non capiatur,
Sed potius tali facto recreata valescat;
Sic ego nunc, quoniam hæc ratio plerumque videtur
Tristior esse, quibus non est tractata, retroque
Vulgus abhorret ab hac : volui tibi suaviloquenti

philosophe et poète, veut « communiquer avec ses concitoyens, *cum civibus suis communicare** ; » c'est ainsi qu'il compte les endoctriner, leur faire goûter la morale d'Épicure, et il espère

« Que *partout des esprits ses préceptes vainqueurs,*
« *Introduits par l'oreille, entreront dans les cœurs***. »

O merveille de l'art ! ô puissance du génie ! un sujet plein de récits arides apparaît fertile et riant ; des leçons sur la nature des choses deviennent des tableaux sublimes ou des épisodes charmans : la raison, cette fois, plaît aussi bien que la fiction ; oui, cette fois, la raison seule bâtit tout un poème ; et ce grand œuvre, épargné du temps, est encore aujourd'hui un des plus beaux monumens de la littérature antique. Qui de nous n'en a pas admiré le majestueux frontispice, *l'Invocation à Vénus, mère*

Carmine Pierio rationem exponere nostram,
Et quasi Musæo dulci contingere melle ;
Si tibi forte animum tali ratione tenere
Versibus in nostris possem, dum perspicis omnem
Naturam rerum, qua constet compta figura. »

Lib. I, 933.

* Cicer. *De Nat. Deor.* lib. I, 5. *Voyez* plus haut notre note : *la pauvreté de l'idiome romain*, etc.

** Boileau, *Art poétique*, ch. IV.

des Romains * ? — Ah ! lorsque ses fils s'entretuaient, et que le monde semblait menacé de destruction, c'était, à coup sûr, une idée poétique, une pensée généreuse, que celle d'invoquer la Volupté, cause de reproduction universelle, amie du calme, ayant le pouvoir de dissiper les orages. Le beau, le noble rôle que le poète lui fait jouer ! Elle est là qui anime tout, la terre, la mer et les cieux. Tous les

---

* « Æneadum genetrix, hominum Divumque voluptas,
Alma Venus, cœli subter labentia signa
Quæ mare navigerum, quæ terras frugiferentes
Concelebras; per te quoniam genus omne animantum
Concipitur, visitque exortum lumina solis :
Te, Dea, te fugiunt venti, te nubila cœli,
Adventumque tuum; tibi suaves dædala tellus
Summittit flores; tibi rident æquora ponti,
Placatumque nitet diffuso lumine cœlum.
Nam simul ac species patefacta est verna diei,
Et reserata viget genitabilis aura Favoni;
Aeriæ primum volucres te, Diva, tuumque
Significant initum, percussæ corda tua vi;
Inde feræ pecudes persultant pabula læta,
Et rapidos tranant amnes; ita capta lepore
Illecebrisque tuis, omnis natura animantum
Te sequitur cupide, quo quumque inducere pergis :
Denique per maria ac montes, fluviosque rapaces,
Frondiferasque domos avium camposque virentes,
Omnibus incutiens blandum per pectora amorem,

êtres généralement se ressentent de ses bienfaits ; à elle seule, elle gouverne la nature entière ; sans elle, rien de bon sous le soleil ; point d'amour, point de joie. Pour un peuple épuisé par la guerre et les discordes civiles, et qui, par Enée, son fondateur, s'imaginait descendre de Vénus, ce devait être un hymne national que cette délicieuse oraison :

« O Vénus, faites que nos haines s'assoupissent,

Efficis ut cupide generatim sæcla propagent.
Quæ quoniam rerum naturam sola gubernas,
Nec sine te quidquam dias in luminis oras
Exoritur, neque fit lætum, nec amabile quidquam.....
Effice ut interea fera mœnera militiai
Per maria ac terras omnes sopita quiescant :
Nam tu sola potes tranquilla pace juvare
Mortales ; quoniam belli fera mœnera Mavors
Armipotens regit, in gremium qui sæpe tuum se
Rejicit, æterno devinctus volnere amoris ;
Atque ita suspiciens, tereti cervice reposta,
Pascit amore avidos, inhians in te, Dea, visus ;
Eque tuo pendet resupini spiritus ore.
Hunc tu, Diva, tuo recubantem corpore sancto
Circumfusa super, suaves ex ore querelas
Funde, petens placïdam Romanis, inclita, pacem.
Nam neque nos agere hoc, patriai tempore iniquo,
Possumus æquo animo ; neque Memmi clara propago,
Talibus in rebus, communi deesse saluti. »

Lib. I, *Exord.*

qu'en tous lieux on pose les armes; vous seule, par une paix propice, pouvez venir en aide aux mortels, puisque le suprême arbitre de la guerre, le redoutable Mars, auprès de vous souvent se retire captivé par votre ceinture; éternel lien d'amour! sur vos genoux la tête doucement posée, il vous contemple, et repaît d'amour ses avides regards; tout en vous, il ne respire plus que du souffle émané de votre bouche; bonne Vénus, quand vous tenez ainsi Mars couché sur vos genoux divins, versez dans son sein le baume de vos paroles : demandez-lui pour les Romains la paix, la paix! Moi, je ne le puis : le moyen d'y songer, de faire entendre un chant d'amour au milieu des troubles de ma patrie? le moyen que Memmius, mon illustre ami, prête l'oreille à mes accens? lui qui, dans des circonstances aussi graves, ne peut se dérober au salut de la chose publique. »

Lorsque, nous reportant à l'époque où vécut Lucrèce, nous nous faisons de son poème un sujet d'étude, notre dessein n'est assurément pas d'exhumer sa physique, et d'en reproduire une analyse stérile : des *homéoméries* d'Anaxagore, du *principe igné* d'Héraclite, des *atomes* d'Epicure, il ne saurait plus être question. Avoir cru que le soleil, la lune et tous les astres ne sont pas plus gros qu'ils

le paraissent*, c'est, sans doute, un grosse erreur; à quoi bon la relever? si ce n'est pour faire à l'endroit de Lucrèce cette observation que lui-même faisait à l'endroit d'Empédocle et d'autres grands génies, à celui-ci de beaucoup inférieurs sur plus d'un point, bien qu'au demeurant auteurs d'admirables découvertes : « Ces sublimes philosophes, ces oracles plus respectables, et certes beaucoup plus sûrs que la pythonisse avec son trépied, son laurier et son *œstre* prophétique, une fois qu'ils en sont venus au principe des choses, ont tous fait une chute, une chute d'autant plus grave, qu'ils tombaient de toute leur hauteur**. Que voulez-vous?

---

* « Nec nimio solis major rota, nec minor ardor
Esse potest, nostris quam sensibus esse videtur.....
Lunaque, sive notho fertur loca lumine lustrans,
Sive suam proprio jactat de corpore lucem,
Quidquid id est, nihilo fertur majore figura,
Quam, nostris oculis quam cernimus, esse videtur. »
Lib. v, 546, 75.

Telle était l'opinion d'Épicure.

**« Hic tamen, et supera quos diximus, inferiores
Partibus egregie multis, multoque minores,
Quamquam multa bene ac divinitus invenientes,
Ex adyto tanquam cordis, responsa dedere
Sanctius, et multo certa ratione magis, quam
Pythia, quæ tripode ex Phæbi, lauroque profatur;

Il était encore trop tôt pour que le monde vît des sages initiés plus avant dans le secret des choses. A d'autres âges étaient réservés des génies, je ne dirai pas plus grands, mais plus heureux, plus favorisés de la nature, ses confidens plus intimes, à qui pourtant elle n'a pas tout dit.

Voltaire, admirateur de Lucrèce, dit de lui quelque part : « S'il n'était pas un physicien aussi ridi« cule que tous les autres, il serait un homme « divin *. » Aussi ridicule, soit; mais il ne l'est pas davantage; partant, le reproche ne l'atteint pas en particulier, ne le blesse pas plus que les autres : il est commun à tous; cela regarde l'antiquité. Or, l'antiquité, nous n'avons point ici à lui faire son procès ; notre dessein est d'étudier le génie de Lucrèce, et, à son égard, acceptant la sentence du grand arbitre, nous laissons de côté le physicien pour n'avoir plus affaire qu'à l'homme divin, au poète. Oh! c'est un beau spectacle que de le voir dans un temps de révolution, temps de terreur et de haine, d'ambition et d'égoïsme, montrer une âme

---

Principiis tamen in rerum fecere ruinas,
Et graviter magni magno cecidere ibi casu. »

Lib. I, 735.

* *Lettre à Memmius.*

calme et pure, pleine de l'amour de l'humanité, se munir de tous les écrits des sages, pour vivre en paix au sein de l'étude; puis, retiré en lui-même, comme en un fort inaccessible aux mauvaises passions, regarder de haut les autres qui, avec leurs folles prétentions à l'esprit et à la noblesse, font de la vie un combat, un combat où ils se disputent les honneurs, le pouvoir et les richesses; n'ayant en somme rien d'assuré, vivant à l'aventure, sans aucun principe, poursuivis par le remords, effrayés par la superstition. Sage et vertueux Lucrèce! cela le préoccupe et l'afflige, cela le saisit de pitié; et il s'écrie du fond de son cœur : « O misères de l'esprit humain! ô déplorable aveuglement! dans quelles ténèbres, au milieu de quels périls est passé ce peu qui nous est donné de vie! Faut-il donc ne point voir, qu'après tout, la nature ne demande qu'un corps exempt de douleur, avec un esprit capable de doux sentimens, libre de soucis et de crainte :

« *O miseras hominum mentes! o pectora cæca!*
Qualibus in tenebris vitæ, quantisque periclis
Degitur hoc ævi, quodcumque est! Nonne videre
Nil aliud sibi Naturam latrare, nisi ut, quum
Corpore sejunctus dolor absit, mente fruatur
*Jucundo sensu, cura semota metuque** ? »

* Lib. II, *Exord.*

Ce qu'il a, lui, de chaleur et de vie, il le dépense en méditations, à préparer pour des infirmes et des corrompus quelque chose de généreux, de moral. Au lieu d'un système religieux usé, fini, qui ne dit rien à l'âme, qui ne satisfait point l'intelligence, et n'a plus le pouvoir de régler les mœurs, ni de diriger les esprits; il veut la vertu, la raison. A une théocratie mourante, il espère, magnifique illusion! voir un jour succéder la philosophie : de là son zèle à lui faire des prosélytes, de là son animosité contre la religion.

Avant Lucrèce, il avait bien été lancé plus d'un trait acéré contre les devins, les aruspices, les augures; mais le sacré collége n'avait pas encore vu de mortel assez audacieux pour venir hautement publier que son but est de délivrer l'homme du joug de la superstition, est d'en finir avec les prêtres (25) :

« *Relligionum animos nodis exsolvere pergo* * ! »

pour, à la face du ciel, tenir des discours tels que ceux-ci :

« Le monde n'a pas du tout été créé par les dieux

---

* Lib. I, 932; et lib. IV, 7.

pour nous; non, je ne crains pas de l'affirmer. Bien que j'ignore l'état primordial des choses, leur état actuel me suffit : une œuvre aussi défectueuse ne peut pas être, n'est pas divine *.

« Les Dieux n'ont cure ni souci de nos affaires. Loin, bien loin de nous ils jouissent en paix de leur immortalité; exempts de toute douleur, de tout péril, puissans assez pour se suffire à eux-mêmes sans avoir aucunement besoin de nous, et, au demeurant, impassibles; ne concevant pour nos méfaits ou nos mérites ni bienveillance ni haine **.

« L'homme s'imagine que les Dieux ont l'empire de la terre et des cieux; humble, tremblant, il s'incline devant eux comme devant des rois puis-

---

* « Quamvis rerum ignorem primordia quæ sint,
Hoc tamen ex ipsis cœli rationibus ausim
Confirmare, aliisque ex rebus reddere multis,
Nequaquam nobis divinitus esse creatam
Naturam mundi, quæ tanta est prædita culpa. »
Lib. II, 178; et lib. V, 197...

** « Omnis enim per se Divum natura necesse est
Immortali ævo summa cum pace fruatur,
Semota ab nostris rebus, sejunctaque longe;
Nam privata dolore omni, privata periclis,
Ipsa suis pollens opibus, nil indiga nostri,
Nec bene promeritis capitur nec tangitur ira. »
Lib. I, 58; et lib. II, 646.

sans, et il les suppose auteurs de toutes choses, par cela seul qu'il ne peut s'en expliquer les causes. Ignorance et pusillanimité * ! Un augure, son bâton en main, vient-il à diviser le ciel en régions? aussitôt vous tremblez, vous perdez la tête, suivant que la foudre aura pris son vol de tel ou tel côté pour se porter vers tel ou tel autre, suivant qu'elle se sera introduite en un lieu clos, et que, avant de se retirer, elle y aura marqué son passage de telle ou telle autre façon. De ces effets, la cause ne vous étant ni visible, ni connue, vous l'attribuez à la divinité. Erreur, je vous le dis, erreur **.

---

* «...... Quæ fieri in terris cœloque tuentur
Mortales, pavidis quum pendent mentibu' sæpe,
Efficiunt animos humiles formidine Divum,
Depressosque premunt ad terram, propterea quod
Ignorantia causarum conferre Deorum
Cogit ad imperium res, et concedere regnum; et
Quorum operum causas nulla ratione videre
Possunt, hæc fieri divino numine rentur. »
Lib. VI, 50.

** « Ne trepides cœli *divisis partibus* amens
Unde volans ignis pervenerit, aut in utram se
Verterit hinc partem; quo pacto per loca septa
Insinuarit, et hinc dominatus ut extulerit se;
Quorum operum causas nulla ratione videre
Possunt, ac fieri divino numine rentur. »
Ibid. 86.

« Si ce sont les Dieux, Jupiter ou autre, qui par des coups de tonnerre ébranlent l'empyrée, et qui lancent la foudre où bon leur semble, pourquoi, dans leur sagesse et leur haine du crime, ne font-ils pas, ces dieux, que le coupable, le coupable seul soit atteint, et qu'alors, vomissant le feu de sa poitrine transpercée, il devienne un terrible exemple, plutôt que de s'en prendre à l'innocent? Or, ne le voit-on pas, l'innocent, être frappé, saisi, étouffé par le feu du ciel? Hélas! oui, trop souvent. Pourquoi aussi tant de coups lancés et perdus dans des lieux solitaires? Ne serait-ce là qu'un jeu pour s'exercer le bras? Pourquoi souffrir qu'ainsi des traits aillent s'émousser contre le sein de la terre, cette fille chérie, qui n'en peut mais? Pourquoi Jupiter, son père suprême, le permet-il et ne réserve-t-il pas toute son ire à l'impie? Ne tonner, ne foudroyer jamais quand le ciel est serein, est-ce donc que le maître du tonnerre, sitôt que les nues sont amoncelées, descend sur elles afin de porter

---

Divisis partibus; les prêtres devins, appelés *fulguratores*, assignaient à la voûte céleste une division afin de déterminer les différens effets du tonnerre, d'après lesquels ils rendaient leurs oracles. — « *Cœlum in XVI partes diviserunt Etrusci.* » Cicer. *De Divinat.* lib. II, 18.

de plus près des coups plus sûrs? A quoi bon du feu lancé contre la mer? Ce feu vengeur, que veut-il aux flots, à la plaine liquide? Enfin, pourquoi d'un foudre ennemi Jupiter ébranle-t-il les temples des Dieux, et ces magnifiques retraites où, lui-même, il repose en effigie? Pourquoi brise-t-il leurs statues si bien faites, voire les siennes, dont il lèse la majesté *?

---

* « Quod si Jupiter atque alii fulgentia Divi
Terrifico quatiunt sonitu cœlestia templa,
Et jaciunt ignes, quo cuique est cumque voluptas,
Cur, quibus incautum scelus aversabile cumque est,
Non faciunt, icti flammas ut fulguris halent
Pectore perfixo, documen mortalibus acre?
Et potius nullæ sibi turpis consciu' rei
Volvitur in flammis innoxius inque peditur,
Turbine cœlesti subito conreptus et igni?
Cur etiam loca sola petunt frustraque laborant?
An con brachia suefaciunt firmantque lacertos?
In terraque patris cur telum perpetiuntur
Obtundi? Cur ipse sinit, neque parcit in hostes?
Denique, cur nunquam cœlo jacit undique puro
Jupiter in terras fulmen sonitusque profundit?
An, simul ac nubes successere, ipse in eas tum
Descendit, prope ut hinc teli determinet ictus?
In mare qua porro mittit ratione? quid undas
Arguit, et liquidam molem camposque natantes?.....
Postremo, cur sancta Deûm delubra, suasque
Discutit infesto præclaras fulmine sedes.

Mais, me direz-vous, comment ne pas redouter la colère des Dieux? et l'Achéron! et Tantale! et Tityus! et Sisyphe! et Cerbère! et les Furies! Fables que tout cela. Fables, réalisées par l'homme en cette vie. Il n'y a pas, comme on vous le conte, de Tantale glacé d'effroi au-dessous d'un énorme rocher prêt à l'écraser de sa chute : non; mais il y a, de fait, en cette vie des mortels poursuivis par une vaine crainte des Dieux; et à ces peureux le sort, quoi qu'il advienne, cause des transes continues. Point, non plus, de Tityus gisant aux bords de l'Achéron en proie à des vautours. Un peu de raison; voyons : si grand que fût ce Tityus, les vautours pourraient-ils trouver en lui de quoi ronger sans cesse? quand même son corps gigantesque

---

Et bene facta Deûm frangit simulacra, suisque
Demit imaginibus violento volnere honorem? »

Lib. VI, 386.

Cet argument de l'épicurien Lucrèce se trouve reproduit par Cicéron au livre II *de la Divination*, ch. 19 : « *Quod igitur vi naturæ, nulla constantia, nullo rato tempore videmus effici, ex eo significationem rerum consequentium quærimus? Scilicet, si ista Jupiter significaret, tam multa frustra emitteret! Quid enim proficit quum in medium mare fulmen jacit? Quid, quum in altissimos montes, quod plerumque fit? quid, quum in desertas solitudines? quid, quum in earum gentium oras in quibus hæc (fulgura et tonitrua) ne observantur quidem?*

couvrirait, je ne dis pas neuf arpens, mais l'orbe entier de la terre. Impossible : pas moyen de fournir de sa propre substance à une éternelle pâture; pas moyen de suffire à un éternel supplice. Le véritable Tityus, c'est l'homme en proie à l'amour, à la jalousie, aux mauvaises passions; vautours qui rongent le cœur.

Sisyphe, journellement nous le voyons dans l'ambitieux qui brigue la faveur du peuple, qui convoite le consulat; mais qui, toujours repoussé, se retire d'un air sombre : tâcher à saisir le pouvoir, ombre vaine et fugitive, et pour ce vivre à la peine; n'est-ce pas hisser au sommet d'une montagne un rocher; qui bientôt après roule; et retombe dans la plaine? Fournir sans cesse un aliment à ses passions; leur prodiguer tout, sans jamais les rassasier; ainsi que fait pour nous la Nature, qui, tous les ans, de nouveau nous prodigue et des fleurs et des fruits et mille agrémens divers, sans que jamais nous ayons assez de la vie : c'est, je pense, oui c'est bien là le tourment de jeunes filles occupées, comme on dit, à verser de l'eau dans un vase sans fond, qui ne peut être empli *.

---

*« Atque ea nimirum, quæcumque Acherunte profundo
Prodita sunt esse, in vita sunt omnia nobis.

« Cerbère et les Furies ; le Tartare avec ses ténèbres et ses horribles gouffres ; autres imaginations. Une chose réelle, c'est la peur des châtimens ; qui, dans cette vie, devient pour les grands coupables un grand supplice. Pour eux, en effet, leur conscience est un bourreau ; un impitoyable

---

Nec miser impendens magnum timet aere saxum
Tantalus, ut fama est, cassa formidine torpens :
Sed magis in vita Divum metus urget inanis
Mortales, casumque timent, quemcumque ferat fors.
Nec Tityum volucres ineunt Acherunte jacentem :
Nec, quod sub magno scrutentur pectore, quidquam
Perpetuam ætatem poterunt reperire profecto,
Quamlibet immani projectu corporis exstet,
Qui non sola novem dispensis jugera membris
Obtineat, sed qui terrai totius orbem :
Non tamen æternum poterit perferre dolorem ;
Nec præbere cibum proprio de corpore semper.
Sed Tityus nobis hic est, in amore jacentem
Quem volucres lacerant, atque exest anxius angor,
Aut alia quavis scindunt cuppedine curæ.
  Sisyphus in vita quoque nobis ante oculos est,
Qui petere a populo fasces, sævasque secures
Imbibit, et semper victus tristisque recedit.
Nam petere imperium, quod inane est, nec datur unquam,
Atque in eo semper durum sufferre laborem ;
Hoc est adverso nixantem trudere monte
Saxum ; quod tamen a summo jam vertice rursum
Volvitur, et plani raptim petit æquora campi.

bourreau, qui a ses geôles, ses précipices, ses croix, ses chevalets, ses scies, ses chaudières bouillantes. C'est alors que, ne voyant point de terme possible à leur tourment, les malheureux croient à des peines éternelles; et dans leur frayeur s'imaginent qu'au trépas cet état doit encore empirer. En somme, voilà pour les esprits faibles

---

Deinde, animi ingratam naturam pascere semper,
Atque explere bonis rebus, satiareque nunquam;
Quod faciunt nobis annorum tempora, circum
Quum redeunt, fœtusque ferunt, variosque lepores:
Nec tamen explemur vitai fructibus unquam:
Hoc, ut opinor, id est, ævo florente puellas,
Quod memorant, laticem pertusum congerere in vas,
Quod tamen expleri nulla ratione potestur.
Cerberus et Furiæ jam vero, et lucis egenus
Tartarus, horriferos eructans faucibus æstus,
Hæc neque sunt usquam, neque possunt esse profecto.
Sed metus in vita pœnarum pro malefactis
Est insignibus insignis, scelerisque luela
Carcer, et horribilis de saxo jactu' deorsum,
Verbera, carnifices, robur, pix, lamina, tædæ,
Quæ tamen et si absunt, at mens sibi conscia facti
Præmetuens, adhibet stimulos, torretque flagellis:
Nec videt interea, qui terminus esse malorum
Possit, nec quæ sit pœnarum denique finis;
Atque eadem metuit magis hæc ne in morte gravescant:
Hinc Acherusia fit stultorum denique vita. »

Lib. III, 994.

l'origine de toute cette fantasmagorie de l'Achéron.

Quels discours, grand Dieu ! quels discours ! Où en était, où allait une société qui volontiers leur prêtait l'oreille (26) ? — Elle en était à se dissoudre, à se décomposer ; elle allait droit au néant ; sinon à une réforme radicale, à une régénération. Quand l'heure est venue de parler ainsi à la foule, un renouvellement est proche. Le vieil édifice romain reposait sur la crainte (27) ; il avait sa base dans les profondeurs de l'*Achéron ;* c'est de l'Achéron qu'émanaient la science, le pouvoir et la fortune des augures ; eux seuls tenant en dépôt les *livres achérontiens*, livres étrusques, livres terribles ! dictés par le génie Tagès, exprès sorti de dessous terre *, dont on ne consultait les oracles qu'en tremblant ** ; et qui enseignaient, avec le rite des sacrifices aux divinités infernales, l'art de chasser les monstres, les fléaux ; l'art de créer des prodiges. C'est bien pour cela que Lucrèce fouille aussi avant l'Achéron, afin d'en extirper la crainte ; convaincu que dans cette vie elle est une cause de

---

* *Voyez plus loin, Virgile.*

** « *Quis non, artis scripta ac monumenta volutans,*
« *Voces tristificas chartis promebat Etruscis ?* »
Voyez Cicér. *De Divinat.*, lib. I, 12.

perturbation ; que partout elle répand le sombre de la mort; que nulle part elle ne laisse un plaisir pur et sans altération *. Malheureusement, pour mettre en place de la crainte, le poète n'a pas encore l'amour, le dévoûment, la sympathie; il n'a pas la charité, pierre angulaire du nouvel édifice réservé par la Providence au monde prêt à périr : « *Mentis opus divinæ* ** ! » Si grand que fût son génie, Lucrèce ne pouvait concevoir une œuvre divine; toutefois, s'il n'enseignait point aux hommes à s'aimer, à se secourir, en un mot, à vivre en frères; du moins leur donnait-il de salutaires préceptes : « Il faut purger son cœur de toute mauvaise passion, sans quoi la vie n'est plus qu'une arène, qu'une mer semée d'écueils. A combien de soucis, à combien d'alarmes l'homme alors est en proie! L'orgueil et l'ambition, la débauche, le luxe et l'oisiveté sont autant de monstres qui viennent l'assaillir ***. Pourquoi se plonger ainsi dans la sen-

---

* « Et metus ille foras præceps Acheruntis agendus
Funditus, humanam qui vitam turbat ab imo,
Omnia suffundens mortis nigrore, neque ullam
Esse voluptatem liquidam puramque relinquit. »
Lib. III, 38.

** Prosper.

*** « At nisi purgatum est pectus, quæ prælia nobis,

sualité? Notre corps n'a que des appétits bornés; peu suffit, je ne dis pas seulement à lui épargner la souffrance du besoin, mais à lui procurer nombre de jouissances, au-delà desquelles, le plus souvent, la nature ne demande rien. Sans avoir des galeries ornées de magnifiques statues qui tiennent dans leur main droite des lampes étincelantes, pour que l'on puisse à banqueter faire de la nuit le jour; sans un domestique nombreux tout chamarré d'argent et d'or; sans palais revêtus de lambris dorés, où les accens de la harpe retentissent; on peut, sur un doux gazon, au bord d'un ruisseau, sous un ombrage touffu, goûter en commun le plaisir de se restaurer; surtout dans la belle saison, lorsque le printemps a déployé son tapis de verdure et de fleurs. Fastueux patriciens, quand la fièvre vous tient brûlans sous le brocard et la poupre (28), elle ne vous quitte pas un instant plus tôt que si vous n'aviez qu'un modeste lit plébéien. Donc, puisque les richesses ne rendent à notre corps aucun bon

---

Atque pericula tunc ingratis insinuandum?
Quantæ conscindunt hominem cuppedinis acres
Sollicitum curæ? Quantique perinde timores?
Quidve superbia, spurcities, petulantia, quantas
Efficiunt clades? Quid luxus desidiesque? »

Lib. v, 45.

office, non plus que la noblesse, les honneurs et le pouvoir; croyez aussi, croyez que notre esprit n'en tire rien de bon *.

Après les hommes, Lucrèce enseigne aussi les jeunes gens, tâchant à les préserver des séductions de l'amour, des écueils de la galanterie (29). Paternellement il leur dit : Lorsqu'au printemps de la vie vous sentez courir dans vos veines la sève du

* « Ergo corpoream ad naturam pauca videmus
Esse opus omnino, quæ demant cunque dolorem,
Delicias quoque uti multas substernere possint;
Gratius interdum neque Natura ipsa requirit.
Si non aurea sunt juvenum simulacra per ædes
Lampadas igniferas manibus retinentia dextris,
Lumina nocturnis epulis ut suppeditentur;
Nec domus argento fulget, auroque renidet;
Nec citharis reboant laqueata aurataque templa :
Attamen inter se prostrati, in gramine molli,
Propter aquæ rivum, sub ramis arboris altæ,
Non magnis opibus, jucunde corpora curant :
Præsertim quum tempestas arridet, et anni
Tempora conspergunt viridantes floribus herbas.
Nec calidæ citius decedunt corpore febres,
Textilibus si in picturis, ostroque rubenti
Jactaris, quam si plebeia in veste cubandum est.
Quapropter, quoniam nil nostro in corpore gazæ
Proficiunt, neque nobilitas, neque gloria regni,
Quod superest, animo quoque nil prodesse putandum. »
Lib. II, 20.....

plaisir, loin de céder aux entraînemens de Vénus, tenez-vous sur vos gardes, et fuyez, fuyez tout ce qui peut faire naître, entretenir une passion. Rien de plus dangereux. Si vous n'avez le bon esprit de vous distraire, qu'arrive-t-il? Une blessure légère dans le principe ne tarde pas à s'envenimer, elle se nourrit, s'invétère; de jour en jour le cœur s'entreprend et le mal empire, les forces s'usent, on languit, on dépérit, on ne s'appartient plus, on vit dans l'esclavage, sous le caprice d'une femme; cependant que la fortune se dissipe, que les dettes surviennent (30), les dettes et les poursuites! puis les devoirs se négligent, et l'honneur compromis est en danger. A la vérité, point ne manquent onguens, parfums, élégantes chaussures de Sicyone, magnifiques émeraudes qui châtoient enchâssées dans l'or, tissus de Milet, dont la fine laine s'use en frictions et boit la sueur des combats amoureux *; de beaux patrimoines se fondent en diadèmes et en mitres **, les plus riches coteaux de

* Ce que Plaute appelle : « *unctiones græcas sudatorias.* » Voyez *Stichus*, acte I, scène 3. — Vid. et Catul., *carm.* XII, 14, et XXV, 7.

** La coiffure des courtisanes était une *mitre*, moins coupée que celle de nos prélats, également ornée de deux pendans

Malte et de Chios en une robe se convertissent; avec une extrême recherche d'accoutrement et de bonne chère sont préparés des festins et des jeux : c'est une profusion de coupes et de parfums, de couronnes et de guirlandes. Soins superflus, dépense vaine! de cette source de délices sort quelque chose d'amer qui corrompt le plaisir,

« *Et coule dans la joie une secrète glace**.

---

qu'elles ramenaient sur les joues; elles en conservèrent longtemps l'usage qui avait été général (Rosin, *Antiquités romaines*, liv. v, col. II, p. 444).

* Corneille, *Rodogune*, I, VII.

« Sollicitatur id in nobis, quod diximus ante,
Semen, adulta ætas quum primum roborat artus.....
. . . .
Namque voluptatem præsagit multa cupido:
Hæc *Vénus* est nobis, hinc autem est nomen *Amoris* :
Hinc illæ primum Veneris dulcedinis in cor.
Stillavit gutta, et successit fervida cura.....
Sed fugitare decet simulacra, et pabula amoris
Absterrere sibi, atque alio convertere mentem.....
Ulcus enim vivescit et inveterascit alendo;
Inque dies gliscit furor, atque ærumna gravescit;
. . . .
Adde quoc absumunt vires, pereuntque labore;
Adde quod alterius sub nutu degitur ætas;
Labitur interea res, et vadimonia fiunt;
Languent officia, atque ægrotat fama vacillans;

C'est tantôt le remords : on se reproche de vivre dans l'oisiveté, de perdre ainsi ses plus belles an-

---

Unguenta et pulchra in pedibus Sicyonia rident
Scilicet, et grandes viridi cum luce smaragdi
Auro includuntur, teriturque thalassina vestis
Assidue, et Veneris sudorem exercita potat;
Et bene parta patrum fiunt anademata, mitræ
Interdum in *pallam* [1], ac *Melitensia* Ceaque vertunt:
Eximia veste et victu convivia, ludi,
Pocula crebra, unguenta, coronæ, serta parantur:
Nequicquam, quoniam medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid, quod in ipsis floribus angat:
Aut quod conscius ipse animus se forte remordet,
Desidiose agere ætatem, lustrisque perire;
Aut quod in ambiguo verbum jaculata reliquit,
Quod cupido adfixum cordi vivescit, ut ignis;
Aut nimium jactare oculos, aliumve tueri
Quod putat, in vultuque videt vestigia risus.
Atque in amore mala hæc proprio, summeque secundo
Inveniuntur; in adverso vero atque inopi sunt,
Prendere quæ possis oculorum lumine aperto,
Innumerabilia; ut melius vigilare sit ante,
Qua docui ratione, cavereque ne inlaqueeris:
Nam vitare, plagas in amoris ne laciamur,
Non ita difficile est, quam captum retibus ipsis
Exire, et validos Veneris perrumpere nodos. »

Lib. IV, 1032-1143.

[1] *Palla*, manteau de femme; d'où *Pallaca*, concubine, courtisane. L'île de Malte, renommée pour ses bons vins, l'était aussi pour ses fabriques d'étoffes « *ad muliebrem vestem.* » *Voir* Cicéron, *Verrin. De signis*, XLVI.

nées; tantôt l'inquiétude: un mot ambigu que votre belle, en partant, a jeté, vous entre dans le cœur; et ce mot, vous le sentez là comme un charbon ardent; tantôt la jalousie: des œillades, un regard que vous croyez d'intelligence avec un rival, vous font lire sur son visage la trahison. Oui, jeunes gens, voilà les maux qu'entraîne l'amour pour tout imprudent qui recherche les faveurs d'une courtisane, et qui les obtient. Quant à ceux qui, sans fortune, les recherchent et ne peuvent les obtenir; ceux-là, — trop d'exemples vous le font voir, — ceux-là s'exposent à des tribulations infinies, si bien que, comme je vous le dis, le mieux est d'user, dès le principe, de vigilance, et de prendre garde de se laisser enlacer; car, voyez-vous, éviter les piéges de l'amour n'est pas chose aussi difficile que, une fois pris en ses rets, de s'en tirer, et de rompre des nœuds fortement serrés par Vénus. »

Cet art de peindre les passions comme autant de monstres ennemis de l'homme, puis, pour apprendre à les dompter, ces leçons de tempérance qu'aujourd'hui même on pourrait croire sorties de la bouche d'un orateur chrétien, tant il fait bon les entendre; ces avertissemens de sage vieillard, donnés à la jeunesse par un homme encore à la fleur de l'âge et dans la saison des plaisirs; ce cours de

morale fait au milieu de la corruption, tout cela, pour les Romains, était assurément une nouveauté qui devait plaire, qui plaisait, qui obtenait un succès d'enthousiasme. Le peuple applaudissait Titus Lucretius, et, chérissant à-la-fois sa personne et ses écrits, lui donnait le surnom de *Carus* *; il l'appelait son *cher Lucrèce*. Ce n'est pas que généralement on devînt meilleur, non; la plupart n'en suivaient pas moins l'ordinaire train de vie, poussés toujours par l'ambition et l'avarice, par la débauche et par l'envie, se livrant toujours au passage le combat du pouvoir et des richesses, « *certamina divitiarum!* » altérés de sang, ivres de voluptés; mais, en définitive, toute cette bonne semence n'était pas perdue. Dans certains esprits elle entrait assez avant pour y germer, pour, avec le temps, mûrir et porter son fruit.

Mais d'où vient que ce précepteur de la jeunesse n'a pas le moindre scrupule d'alarmer les oreilles pudiques? lui, si moral, ne s'est-il point de gaîté

---

* *Lambin* a conjecturé que le surnom de *Carus* marquait en Lucrèce ou son grand génie, ou la douceur de son naturel, ou quelque chose de semblable : « *Cognomen Cari* vel propter ingenii magnitudinem ac præstantiam, vel propter morum suavitatem et comitatem, vel propter aliquid tale. » *Voyez* Bayle, *Dictionn. hist.*; *Lucrèce*, note *a*.

de cœur rendu coupable d'obscénité?—Nullement. — Cependant, il est bien vrai que, après avoir observé et surpris la nature dans ses actes les plus secrets, Lucrèce n'a pas craint de la montrer toute nue; qu'il a révélé la vie intime des amans, leurs embrassemens, leurs caresses, leurs extases; qu'il a ôté à Vénus sa ceinture, aux Grâces leur voile, à l'Amour son mystère, partant son plus grand charme. — Cela est vrai.—N'est-ce point là de l'indiscrétion, de la licence? — Les faits sont graves, sans doute, et les apparences contre leur auteur; mais l'intention, que toujours il faut rechercher, approfondir, l'intention ne doit-elle pas le faire absoudre? Que voulait Lucrèce? combattre les passions, désenchanter leurs objets. Or, à la manière dont il procède, méthodiquement, de sang-froid, avec une entière liberté de langage, appelant les choses par leur nom, sans prêter aux mots rien que leur signification la plus simple, sans que jamais l'expression tende à réveiller un sentiment déshonnête, à cette indifférence philosophique, on dirait un médecin qui analyse une maladie (31). D'autant qu'à ses yeux l'amour est le plus grand des maux; sans doute: il voit la jeunesse en proie aux courtisanes. Rappelons-nous l'état des choses: après les désastres de la Grèce, réduites à cher-

cher fortune ailleurs, les courtisanes avaient pris leur vol vers la Sicile, pays de voluptueux, le meilleur des pays pour leur trafic (32), et de là vers l'Italie : à Rome, elle s'étaient si bien acclimatées, qu'elles y croissaient et multipliaient. Comme les Harpies de la fable, elles dévoraient ou gâtaient tout : les patrimoines, l'honneur, la paix des familles et le repos de la cité. Car l'âge venant à diminuer les recettes, mais non pas les dépenses, vu leur habitude du luxe; elles se couvraient de dettes; et alors, pour combler le déficit, rêvant des troubles, des bouleversemens, elles aspiraient à la guerre civile, au pillage; leurs maisons devenaient des foyers d'intrigues et de conspirations. Le complot de Catilina se trame chez un courtisane, chez la Sempronia. La dangereuse créature! elle avait tout pour séduire : esprit, beauté, naissance, une fort jolie teinture des lettres grecques et latines, de la facilité à faire des vers et à manier la plaisanterie; son propos, selon la circonstance, libre ou réservé, décent ou leste, était toujours plein de finesse et d'enjoûment. Elle chantait, dansait à ravir, comme ne chante ni ne danse aucune femme honnête, et les autres talens qui sont l'apanage du luxe, elle les possédait tous sans exception. Pour ce qui est de la bienséance, de la pudeur propre à

son sexe, elle ne s'en souciait pas le moins du monde : son argent, son honneur, on ne saurait dire lequel des deux elle gaspillait le plus. Libertine jusqu'à la fureur, au point de rechercher les hommes plus qu'elle n'en était recherchée; dans mainte occasion, elle avait fait preuve d'une audace toute virile, en se parjurant, en niant des dépôts et des prêts, en trempant dans plus d'un assassinat. Mais, au bout du compte, tombée dans la gêne, elle attendait après le jour de la conjuration, comme on attend après le jour de la moisson. Telle était la Sempronia, femme d'un consul *! Tel est du moins le portrait que nous a laissé d'elle Salluste (33), portrait de maître, qui vaut un tableau d'histoire. En effet, on y voit dans une seule physionomie le type de toute une espèce, et dans une seule personne une société tout entière : sa passion des richesses, son état de libertinage, ses vices élégans, son luxe ruineux, sa misère; on y voit la rapine, le meurtre et le pillage devenus des expédiens, une nécessité; puis, en considérant ce train de vie, ce déplorable abus des plus heureux dons de la nature, une

* De *Decimus Brutus ;* consul l'an de Rome 676 ; et, probablement, le père de Decimus Brutus, un des meurtriers de César.

réflexion naît, qui domine la pensée, c'est que le sort fait à la femme est mauvais; c'est que dans l'ordre social, sa position est fausse, et l'on pressent qu'elle doit vouloir en changer : honnête, la femme est délaissée, réléguée au fond du ménage; bonne, sans plus, à perpétuer la famille, le *nom;* à donner des enfans au *père*, au *chef*, qui, lui, passe au-dehors presque les quatre parts de sa vie, une au Forum, le reste chez quelque courtisane (34), qu'il entretient à grands frais, souvent même aux dépens de son épouse, et dont il a des enfans qu'il adopte, qu'il confond avec ceux nés du *mariage*. Au contraire, prostituée, la femme devient un objet de recherche et d'adulation; publiquement, elle jouit des plaisirs, que dis-je? des honneurs de la prostitution : les plus hauts personnages sont à ses pieds; ainsi qu'une reine, elle éclate de parure; elle commande, est obéie; ses jours filés d'or et de soie se passent en fêtes, en splendides orgies : elle a tout ce qui peut faire croire au bonheur... et pourtant, elle n'est pas heureuse : sa propre estime lui manque; elle se sent avilie; un jour viendra que, préférant la pauvreté à une telle richesse, elle ira se cacher sous terre, dans les ténèbres, pour y vivre chaste, vertueuse, et la pudeur aura son tour.

Mais, en attendant, quelle influence pernicieuse exerçaient sur les hommes, à leur entrée dans le monde, des femmes, des enchanteresses de l'espèce de la Sempronia! La jeunesse romaine était sous le charme; et tant qu'elle y serait, point de morale, point de salut possible. Ce charme funeste, comment le détruire? — Dans l'*Eunuque* de Térence, un esclave bien intentionné souhaite que son jeune maître puisse voir l'intérieur hideux des maisons de courtisanes, afin que le dégoût le guérisse de sa frénésie *; Lucrèce réalise cette idée : il dévoile les courtisanes, expose que les rusées font de l'amour métier et marchandise; puis, de cette marchandise examinant la qualité, la teinture, l'apprêt, il fait voir comme le plus souvent on est trompé, volé. Oh! le commerce amoureux n'a plus alors rien de séduisant; du moins, voilà de ces avis qui peuvent en dégoûter.

« Celle qui vous inspire une si vive flamme, pour qui seule vous brûlez, comme si vraiment il n'y en avait pas d'autres au monde; comme si, sans elle, auparavant vous n'aviez pas vécu; votre beauté, votre déité, faites-y bien attention, subit la loi de

* *Voyez* la citation de Térence (note 35).

nature, et vit soumise aux mêmes besoins que le commun des mortels. Avec toutes ses odeurs parfumées, la malheureuse, au fond, est une infection. Parmi ses femmes, c'est à qui la fuira, à qui, en arrière d'elle, s'en moquera *. »

Et l'amant rebuté, assez fou pour s'abandonner au désespoir, pour, après de superbes dédains, venir se planter devant le logis de son inhumaine, puis là, couvrir le seuil de fleurs, suspendre des guirlandes, enduire l'inflexible chambranle d'un doux parfum de marjolaine, et, enfin, imprimer sur

---

* « Sed tamen esto jam quantovis oris honore,
Quoi Veneris membris vis omnibus exoriatur :
Nempe aliæ quoque sunt ; nempe hac sine viximus ante ;
Nempe eadem facit, et scimus facere omnia turpi ;
Et miseram tetris se suffit odoribus ipsa,
Quam famulæ longe fugitant, furtimque cachinnant.
At lacrimans exclusus amator limina sæpe
Floribus et sertis operit, postesque superbos
Unguit amaricino, et foribus miser oscula figit :
Quem si jam admissum venientem offenderit aura
Una modo, causas abeundi quærat honestas ;
Et meditata diu cadat alte sumpta querela ;
Stultitiæque ibi se damnet, tribuisse quod illi
Plus videat, quam mortali concedere par est.
Nec Veneres nostras hoc fallit ; quo magis ipsæ
Omnia summopere hos vitæ postscenia celant,

la porte ses baisers : le pauvre homme! est-il assez bafoué!

« Qu'il entre, — dit Lucrèce, du ton de Perse ou de Juvénal, — qu'il entre, et que ce soit au bon moment pour se boucher les narines : vite il cherchera quelque honnête prétexte pour s'en aller; sa plainte amoureuse, si long-temps méditée, lui sortira complétement de l'esprit; il finira par reconnaître son erreur, et s'en voudra d'avoir prêté à cette créature une perfection que ne comporte pas l'humanité. Nos Vénus savent parfaitement cela; aussi, avec les amans qu'elles veulent conserver et maintenir

---

Quos retinere volunt, adstrictosque esse in amore;
Nequicquam; quoniam tu animo tamen omnia possis
Protrahere in lucem, atque omnes anquirere nisus :
Et si belle animo est, et non odiosa, vicissim
Pretermittet te humanis concedere rebus.
 Nec mulier semper ficto suspirat amore;
Quæ complexa viri corpus cum corpore jungit,
Et tenet adsuctis humectans oscula labris :
Nam facit ex animo sæpe, et communia quærens
Gaudia, sollicitat spatium decurrere amoris :
Nec ratione alia volucres, armenta, feræque,
Et pecudes, et equæ maribus subsidere possent;
Si non, ipsa quod illorum subat, ardet abundans
Naturæ et Venerem salientem læta retractat. »
Lib. IV, 1165-1194.

dans l'illusion, prennent-elles bien garde que sur toute l'arrière-scène de leur vie le rideau soit tiré. N'importe, ce que l'on cache aux yeux, l'imagination se le représente; au moyen de quoi, plus de secret : tout est connu, oui, tout; et si votre belle ne fait pas la bégueule, sans murmurer, elle doit souffrir que, vous aussi, vous subissiez les conséquences de l'humaine faiblesse.

« Vous me direz : Il y a pourtant chez les courtisanes de l'amour, tout n'est pas tromperie; et dans l'instant où, tenant l'homme embrassé, elle presse de ses lèvres avides une bouche qu'elle inonde de baisers, dans cet instant de jouissance suprême la femme réellement éprouve de la passion; c'est avec un désir vrai de goûter le plaisir et de le faire goûter qu'elle excite son amant à fournir la course de l'amour. Je réponds, moi, que chez tous les animaux la femelle a ce même désir; sans quoi deviendrait impossible son accouplement avec le mâle qui ne trouverait pas en elle un docile instrument, si elle ne ressentait cette ardeur, cette surabondance de vie qui la fait se prêter aux assauts amoureux. »

Quand les délices sont ainsi destituées des choses qui les entretiennent, bientôt elles se fanent, et d'elles-mêmes finissent par tomber.

Tout bien considéré, inventaire fait du commerce de l'amour, le philosophe n'y trouve pour les acheteurs aucun bénéfice. Or, constater que sur les objets les plus estimés il y a beaucoup à rabattre, indiquer leur aloi, n'est-ce pas un moyen qu'il y ait moins de dupes? Ces indications-là, précieuses pour toute personne inexpérimentée, conviennent surtout à la jeunesse :

« *Nosse omnia hæc salus est adolescentulis* *. »

Maintenant que la critique prononce. Lucrèce est-il coupable d'avoir donné à la jeunesse des leçons du genre de celles que nous venons de rapporter (36)? — Nous estimons, en conscience, que non. Et même, outre le talent du poète, nous admirons son courage. Il en fallait pour attaquer ainsi deux souveraines puissances, les Courtisanes et les Augures. Les courtisanes! dont l'empire était si bien reconnu, dont l'usurpation datait de si loin qu'elle semblait légitime (37)! Dans la société romaine, comme dans la grecque, les courtisanes étaient, à bien dire, une institution. Protégées par les lois, elles régissaient les hommes et les affaires. Quelle

* Térence, l'*Eunuque*.

reine eut jamais plus de pouvoir que les Aspasie *, les Lamia **? Du temps de Lucrèce, — c'est le bon Plutarque qui nous l'apprend, — « toute la puissance et l'autorité de la ville de Rome se trouvaient « entre les mains de la courtisane Præcia (38). Il ne « se dépêchait rien par le peuple que Céthégus n'en « fût le poursuivant, et Céthégus ne poursuivait rien « que Præcia ne lui commandât ***. » Aussi, pour l'emporter sur ses concurrens au gouvernement de la Cilicie, Lucullus se met-il « à gagner cette « femme *de bon amour et de menée*, à s'insinuer dans « sa bonne grâce par présens et toute autre manière « de caresses, moyen qui n'était ni beau ni honnête, mais bien le plus expédient ****. »

Sous le consulat de ce même Lucullus et de Cotta, la justice, notoirement, se rendait ou plutôt se vendait, au gré, selon le caprice de la Chélidon. Verrès, lui, sans plus de détour, avait transporté, installé toute sa préture dans la maison de cette femme *de bon amour et de menée* *****. Un tel état de

* Maîtresse de *Périclès*.

** Maîtresse de *Démétrius*.

*** Plutarque, *Lucullus*, XII.

**** *Ibid.*

***** « Unum illud, quod ita fuit illustre, notumque omnibus,

choses ne pouvait durer; et pour la philosophie il y avait là de monstrueux abus, un vice radical à extirper; mais les vices, une fois qu'ils ont pénétré dans les mœurs, sont comme ces mauvaises plantes qui, enfoncées dans le sein de la terre, empêchent qu'autour d'elles rien ne profite. Impossible de les détruire, à moins d'y mettre le feu : c'est ce que fait Lucrèce. Pouvait-il ainsi que nous, trouver dans l'amour des femmes quelque chose de noble, de généreux, de divin, et regarder l'amour comme le soleil de la vie, quand à son horizon n'apparaissait que la débauche?

Nous l'avons dit, et c'est ici le lieu de le répéter, le grand argument de la *Nature des choses* est qu'on ne saurait attribuer aux dieux la création ni l'ordonnance de ce monde; par la raison qu'il est défectueux. Dans ce prétendu empire de l'homme, fondé, organisé pour lui par les Dieux, il y a trop d'élémens de désordre, trop de causes de destruction;

---

ut nemo tam rusticanus homo, L. Lucullo, et M. Cotta consulibus, Romam ex ullo mancipio vadimonii causa venerit, quin sciret, jura omnia prætoris Urbani, nutu, atque arbitrio Chelidonis meretriculæ gubernari..... In Chelidonis domum præturam tuam (Verres) totam detulisti. » Cicér. *De Suppl.* XIII et XV.

par exemple, le tonnerre et la foudre, les ouragans et les trombes, les tremblemens de terre et les volcans, les inondations, les sécheresses, les malignes vapeurs, les *avernes*, les maladies contagieuses, la peste. Et puis, dans ce bel empire, comment l'homme y entre-t-il? — Nu, chétif et souffrant, dénué de tout, comme un matelot que la tempête a jeté sur la grève; faute de pouvoir parler, il pleure, il gémit... On dirait un pressentiment des maux qui l'attendent dans la vie *. D'où Lucrèce conclut qu'à la création l'homme n'a pas été traité mieux qu'aucun des autres animaux, et que des choses qui contribuent à lui rendre l'existence plus douce, pas une n'est un don de la divinité, mais une conquête du temps. Avant que les hommes parviennent à sortir de l'état sauvage, que de siècles écoulés **!

---

* « Tum porro puer, ut sævis projectus ab undis
Navita, nudus humi jacet, infans, indigus omni
Vitai auxilio, quum primum in luminis oras
Nixibus ex alvo matris Natura profudit;
Vagituque locum lugubri complet, ut æquum est,
Cui tantum in vita restet transire malorum. »
Lib. v, 223.

** « Et genus humanum multo fuit illud in arvis
Durius, ut decuit, tellus quod dura creasset :

Leur vie et celle des brutes sont semblables ; comme les brutes, ils errent à l'aventure. Tracer un sillon

---

Et majoribus, et solidis magis ossibus intus
Fundatum, et validis aptum per viscera nervis ;
Nec facile ex æstu, nec frigore quod caperetur,
Nec novitate cibi, nec labi corporis ulla :
Multaque per cœlum solis volventia lustra
Volgivago vitam tractabant more ferarum.
Nec robustus erat curvi moderator aratri
Quisquam, nec scibat ferro molirier arva,
Nec nova defodere in terram virgulta, nec altis
Arboribus veteres decidere falcibu' ramos :
Quod sol, atque imbres dederant, quod terra crearat.
Sponte sua, satis id placabat pectora donum :
Glandiferas inter curabant corpora quercus
Plerumque ; et quæ nunc hiberno tempore cernis
Arbuta Pœniceo fieri matura colore,
Plurima tum tellus etiam majora ferebat :
Multaque præterea novitas tum florida mundi
Pabula dia tulit, miseris mortalibus ampla.
At sedare sitim fluvii fontesque vocabant ;
Ut nunc montibus e magnis decursus aquai
Claricitat late sitientia sæcla ferarum.
Denique noctivagi sylvestria templa tenebant
Nympharum, quibus exibant humore fluenta
Lubrica, proluvie larga lavere humida saxa,
Humida saxa super viridi stillantia musco,
Et partim plano scatere, atque erumpere campo.
Necdum res igni scibant tractare, nec uti
Pellibus, et spoliis corpus vestire ferarum :
Sed nemora atque cavos montes sylvasque colebant,

avec le soc d'une charrue, labourer un champ, le bêcher, le sarcler, prendre des scions, puis creu-

---

Et frutices inter condebant squalida membra,
Verbera ventorum vitare imbresque coacti.
Nec commune bonum poterant spectare, nec ullis
Moribus inter se scibant, nec legibus uti:
Quod cuique obtulerat prædæ fortuna, ferebat
Sponte sua, sibi quisque valere et vivere doctus.
Et Venus in silvis jungebat corpora amantum;
Conciliabat enim vel mutua quamque cupido,
Vel violenta viri vis atque impensa libido,
Vel pretium glandes atque arbuta, vel pira lecta.
Et manuum mira freti virtute pedumque,
Consectabantur silvestria sæcla ferarum
Missilibus saxis, et magno pondere clavæ,
Multaque vincebant, vitabant pauca latebris;
Setigerisque pares suibus, silvestria membra
Nuda dabant terræ, nocturno tempore capti,
Circum se foliis ac frondibus involventes:
Nec plangore diem magno, solemque per agros
Quærebant pavidi, palantes noctis in umbris:
Sed taciti respectabant, somnoque sepulti,
Dum rosea face sol inferret lumina cœlo:
A parvis quod enim consuerant cernere semper
Alterno tenebras et lucem tempore gigni,
Non erat, ut fieri posset, mirarier unquam,
Nec diffidere, ne terras æterna teneret
Nox, in perpetuum detracto lumine solis.
Sed magis illud erat curæ, quod sæcla ferarum
Infestam miseris faciebant sæpe quietem;
Ejectique domo fugiebant saxea tecta

ser la terre pour, en les y plantant, obtenir de nouveaux arbres, avec une faux rajeunir les anciens;

Setigeri suis adventu, validique leonis,
Atque intempesta cedebant nocte paventes
Hospitibus sævis instrata cubilia fronde.
Nec nimio tum plus, quam nunc, mortalia sæcla
Dulcia linquebant labentis lumina vitæ :
Unus enim tum quisque magis deprensus eorum
Pabula viva feris præbebat dentibus haustus;
Et nemora ac montes gemitu silvasque replebat,
Viva videns vivo sepeliri viscera busto :
At quos effugium servarat, corpore adeso,
Posterius tremulas super ulcera tetra tenentes
Palmas, horriferis accibant vocibus Orcum,
Donicum eos vita privarunt vermina sæva,
Expertes opis, ignaros quid volnera vellent.
At non multa virûm sub signis millia ducta
Una dies dabat exitio, nec turbida ponti
Æquora lædebant naves ad saxa virosque.
Sed temere, incassum mare fluctibu' sæpe coortis
Sævibat, leviterque minas ponebat inanes :
Nec poterat quemquam placidi pellacia ponti
Subdola pellicere in fraudem ridentibus undis :
Improba navigii ratio tum cæca jacebat.
Tum penuria deinde cibi languentia letho
Membra dabat : contra nunc rerum copia mersat.
Illi imprudentes ipsi sibi sæpe venenum
Vergebant : nunc dant aliis solertius ipsi.
Inde casas postquam ac pelles ignemque pararunt,
Et mulier conjuncta viro concessit in unum;
Castaque privatæ Veneris connubia læta

de ces choses-là personne d'abord, absolument personne ne se doute : ce que le soleil et la pluie font

---

Cognita sunt, prolemque ex se videre creatam ;
Tum genus humanum primum mollescere cœpit :
Ignis enim curavit, ut alsia corpora frigus
Non ita jam possint cœli sub tegmine ferre ;
Et Venus imminuit vires, puerique parentum
Blanditiis facile ingenium fregere superbum.
Tunc et amicitiam cœperunt jungere, habentes
Finitima inter se, nec lædere, nec violare ;
Et pueros commendarunt, muliebreque sæclum,
Vocibus et gestu quum balbe significarent,
Imbecillorum esse æquum misererier omnium.
Non tamen omnimodis poterat concordia gigni ;
Sed bona magnaque pars servabant fœdera casti :
Aut genus humanum jam tum foret omne peremptum,
Nec potuisset adhuc perducere sæcla propago.
At varios linguæ sonitus Natura subegit
Mittere, et utilitas expressit nomina rerum ;
Non alia longe ratione, atque ipsa videtur
Protrahere ad gestum pueros infantia linguæ,
Quum facit, ut digito, quæ sint præsentia, monstrent :
Sentit enim vim quisque suam, quam possit abuti :
Cornua nata prius vitulo quam frontibus exstent,
Illis iratus petit, atque infensus inurget.
At catuli pantherarum, scymnique leonum
Unguibus ac pedibus jam tum, morsuque repugnant,
Vix dum quum ipsis sunt dentes unguesque creati :
Alituum porro genus alis omne videmus
Fidere, et a pennis tremulum petere auxiliatum.
Proinde putare aliquem tum nomina distribuisse

pousser, ce que d'elle-même la terre a produit, voilà, d'abord, ce dont on se contente pour apaiser la faim.

Rebus, et inde homines didicisse vocabula prima,
Desipere est : nam cur hic posset cuncta notare
Vocibus, et varios sonitus emittere linguæ,
Tempore eodem alii facere id non quisse putentur?
Præterea, si non alii quoque vocibus usi
Inter se fuerant ; unde insita notities est
Utilitatis, et unde data est huic prima potestas,
Quid vellet facere ut scirent animoque viderent?
Cogere item plures unus, victosque domare
Non poterat, rerum ut perdiscere nomina vellent ;
Nec ratione docere ulla, suadereque surdis,
Quid facto esset opus : faciles neque enim paterentur,
Nec ratione ulla sibi ferrent amplius aures
Vocis inauditos sonitus obtundere frustra.
Postremo, quid in hac mirabile tantopere est re,
Si genus humanum, cui vox et lingua vigeret,
Pro vario sensu varias res voce notaret,
Quum pecudes mutæ, quum denique sæcla ferarum
Dissimiles soleant voces variasque ciere,
Quum metus aut dolor est, et quum jam gaudia gliscunt?
Quippe etenim id licet e rebus cognoscere apertis.
Inritata canum quum primum magna Molossûm
Mollia ricta fremunt, duros nudantia dentes,
Longe alio sonitu rabie districta minantur,
Et quum jam latrant, et vocibus omnia complent :
At catulos blande quum lingua lambere tentant,
Aut ubi eos jactant pedibus, morsuque petentes,
Suspensis teneros imitantur dentibus haustus ;
Longe alio pacto gannitu vocis adulant,

Le gland, au pied des chênes, fait la principale nourriture; le gland et l'arbouse, — ce petit fruit

---

Et quum deserti banbantur in ædibus, aut quum
Plorantes fugiunt summisso corpore plagas.
Denique non hinnitus item differre videtur,
Inter equas ubi equus florenti ætate juvencus
Pinnigeri sævit calcaribus ictus amoris,
Et fremitum patulis sub naribus edit ad arma;
Ac quum sis alias concussis artubus hinnit?
Postremo, genus alituum, variæque volucres,
Accipitres, atque ossifragæ, mergique marinis
Fluctibus in salsis victum vitamque petentes,
Longe alias alio jaciunt in tempore voces,
Et quum de victu certant, prædaque repugnant.
Et partim mutant cum tempestatibus una
Raucisonos cantus; cornicum ut sæcla vetusta
Corvorumque greges, ubi aquam dicuntur et imbres
Poscere, et interdum ventos aurasque vocare:
Ergo si varii sensus animalia cogunt,
Muta tamen quum sint, varias emittere voces;
Quanto mortales magis æquum est tum potuisse
Dissimiles alia atque alia res voce notare?...
Condere cœperunt urbes arcemque locare
Præsidium reges ipsi sibi perfugiumque;
Et pecudes et agros divisere, atque dedere
Pro facie cujusque et viribus ingenioque;
Nam facies multum valuit, viresque vigebant:
Posterius res inventa est, aurumque repertum,
Quod facile et validis et pulchris dempsit honorem:
Divitioris enim sectam plerumque sequuntur,
Quamlibet et fortes et pulchro corpore creti.

rouge qui maintenant ne mûrit guère avant la fin de l'automne; alors, sans doute, venait plus en abondance et plus gros; — puis d'autres fruits encore, de ceux que la nature, en sa fécondité première, dut offrir à la subsistance de ces pauvres mortels. Pour étancher la soif, on a les fleuves et les ruisseaux; comme les brutes, qui par l'eau tombée du haut de la montagne, sont encore appelées de loin à s'abreuver. Enfin, la nuit on se tient dans les retraites bocagères, si vous voulez, dans les *temples des Nymphes,* d'où, au travers des roches humides, sur un lit de verdure et de mousse, s'échappent ces eaux vives, ces sources qui vont largement baigner les plaines. Nul ne sait, non plus, tirer parti du feu, utiliser les toisons, se vêtir le corps de la dépouille des bêtes. Contre les injures du vent et de la pluie, les seuls abris sont les cavités des monts, les bois et les forêts; les seuls lits de repos, la fange et les broussailles. De bien public, de morale, d'ordre légal, pas la moindre idée. On songe à sa proie, à la saisir dès que de fortune elle s'offrira, puis à l'emporter pour soi, chacun n'ayant d'autre sentiment que l'instinct de sa propre conservation. Quant au *mariage,* dans les bois se font les accouplemens, soit par mutuel désir, soit par violence, soit même par séduction, après un don

de glands et d'arbouses, ou d'autres fruits choisis. La force, l'adresse, l'agilité, donnent la hardiesse d'attaquer à coups de pierre ou de massue les animaux féroces, ennemis redoutables, dont le plus grand nombre est terrassé, puis le reste évité, au moyen de tanières où, à la nuit, leurs sauvages agresseurs, eux aussi, étendent sur la terre leurs membres nus et souillés, sans autre couverture que du feuillage et de l'herbe. En ce temps-là, quand le soleil éclipsé cessait de dorer les campagnes, ce n'était pas un signe de deuil général, une cause d'effroi; non; dans un profond silence vers lui se tournaient les regards, et l'on dormait, jusqu'à ce que, montrant de nouveau sa face rubiconde, il rendît au ciel la lumière; car tous, dès leur enfance, avaient journellement observé qu'après la clarté viennent les ténèbres, puis, après les ténèbres, la clarté; ils l'avaient observé sans rechercher comment cela se peut faire; sans vouloir composer *un art* de leurs observations (*observatio diuturna fecit artem* * !), sans en concevoir ni étonnement ni crainte à l'idée que, si du soleil le globe lumineux venait quelque jour, et pour toujours, à défaillir,

---

* Cicer. *De Divinat.* lib. II, 72. *Voyez* plus haut, p. 53.

la terre serait plongée dans une nuit éternelle. Alors la grande inquiétude, la terreur venait des bêtes féroces; avec elles, point de sécurité dans le repos. Souvent un sanglier, un lion, venaient au milieu de la nuit vous surprendre, vous chasser de votre demeure, de la roche où vous trouviez abri; puis, épouvanté, vite il fallait fuir, abandonner à de tels hôtes sa couche de feuilles. Ce n'est pas que l'on mourût alors plus qu'aujourd'hui. Sans doute les malheureux surpris avaient une fin cruelle : ou ils périssaient sous la dent de leurs ennemis, par morceaux, mangés vifs, remplissant les monts et les forêts de gémissemens; avec, pour toutes *funérailles,* avec la douleur de descendre vivans dans une tombe vivante; ou si, par hasard, ils avaient pu échapper, mutilés, n'ayant à étendre sur leurs plaies que leurs mains tremblantes, ils appelaient la mort à grands cris, jusqu'au moment où, faute de savoir quel traitement demandaient leurs blessures, ils finissaient par succomber rongés de vers. Toutefois, en ce temps d'ignorance et de barbarie, un seul jour n'envoyait pas au carnage des milliers d'hommes rangés sous un drapeau; la mer furieuse ne brisait pas contre les rochers tant de navires et tant de matelots! Impunément la rage de ses flots expirait sur ses bords; impunément, par un calme

trompeur, elle engageait, la perfide, à s'exposer sur l'onde : l'art périlleux du nautonnier n'était pas inventé. Alors la pénurie faisait des victimes, maintenant c'est la superfluité; alors, par imprudence, soi-même on prenait du poison, maintenant, par astuce, on le donne aux autres. »

Tel, aux yeux de Lucrèce, est le primitif état sauvage. Comment l'homme en est-il sorti?

« A la longue, après avoir appris à se bâtir une cabane, à préparer la peau des bêtes, à faire usage du feu; après que la femme à lui conjointe eut avec lui cohabité; privément, chastement; de manière à lui donner la douce assurance que les enfans sortis d'elle avaient été procréés par lui; alors, dis-je, seulement alors, le genre humain devint moins dur, moins grossier. Effet de l'usage du feu! car, par suite de cet usage, les corps, sensibles au froid, ne pouvaient déjà plus, comme auparavant, demeurer sans autre toit que la voûte céleste; puis l'amoureux plaisir diminua les forces; puis les enfans, par leurs caresses, des pères adoucirent l'humeur farouche. Entre ceux qui avaient des habitations contiguës il s'établit des amitiés, des alliances, afin d'éviter tout dommage, toute violation; les enfans et les femmes furent réciproquement recommandés : à leurs cris, à leurs gestes pour im-

plorer les plus forts, on comprit qu'il est bien d'avoir compassion des faibles. Cependant ne put s'établir une concorde universelle; mais, en somme, il y eut de la bonne foi; et les conventions faites furent pour la plupart observées. Autrement l'espèce humaine dès-lors eût péri, ou du moins elle n'aurait pas pu jusqu'ici se propager. »

— Cependant, philosophe, la parole? le langage?... Voilà, sans contredit, de ces choses qui manifestent la bonté singulière des Dieux à l'endroit de l'homme lors de la création.

— La parole; le langage; œuvre du temps; œuvre du temps; toute de nécessité.

— Comment cela?

— Comment? « La Nature força l'homme à produire des sons divers; elle le contraignit à parler; puis l'utilité exprima les noms des choses. C'est justement pour cela que, dans son impuissance de parler, l'enfant recourt au geste afin de se faire entendre; et qu'il montre du doigt les objets : effet de ce pressentiment que tout animal a de ses facultés, même avant qu'il ait pu en user. Ainsi, le taureau, dont le front large est orné de cornes menaçantes, le taureau, bien avant qu'elles lui fussent venues, faisait jeu d'attaquer et de se défendre avec ses cornes. Les petits des lions et des

panthères n'ont encore ni dents ni griffes, que déjà ils s'exercent à griffer et à mordre. Les oiseaux, eux, sentent si bien leur aptitude à voler, qu'à peine munis de plumes on les voit tremblotans qui tâchent à s'aider de leurs ailes.

Ceci posé, c'est folie de croire que, à l'origine du monde, un nomenclateur unique a distribué les mots aux choses; et qu'aussitôt a été sue de tous cette nomenclature primitive. Pourquoi ce nomenclateur aurait-il pu noter avec des mots toute chose, et de sa bouche émettre des sons divers, alors précisément que parmi les hommes nul autre ne le pouvait faire? Et si nul autre ne pouvait reproduire ni ces sons ni ces mots; comment s'est gravée dans les esprits la connaissance de leur utilité? D'où sera venue à ce premier maître le pouvoir d'expliquer, de faire comprendre à ses disciples ce qu'il voulait? De la contrainte; impossible d'en exercer — seul contre plusieurs; — traiter en vaincus les rebelles pour les décider à apprendre les noms, tous les noms des choses, le moyen? Oui, le moyen d'enseigner à des sourds ce qu'il faut faire; à des sourds, qui, loin de se prêter à l'enseignement, s'impatientent de sons inouïs, de paroles incomprises, et ne veulent pas davantage avoir les oreilles inutilement rebattues.

« Après tout, je ne vois pas qu'il y ait tant à s'émerveiller si l'homme, avec la langue, avec la voix, est parvenu à exprimer par diverses paroles ses sensations diverses; quand les animaux muets, quand les brutes ont, elles aussi, l'habitude de pousser des cris divers, selon qu'elles éprouvent ou de la crainte, ou de la douleur, ou de la joie. C'est là une chose notoire. Voyez le chien : lorsque, irrité, la gueule béante, montrant à nu ses dents redoutables, il gronde, menace, et remplit l'air de ses cris; les sons qu'alors il fait entendre sont-ils les mêmes que lorsque jouant avec ses petits il prend plaisir à les lécher, à les fouler mollement sous lui, à leur imprimer d'innocentes morsures? — Non certes; ils sont aussi tout autres, et quand auprès de son maître il roule sa voix en signe de flatterie; et quand, sentinelle vigilante, il fait au loin retentir ses aboiemens; ou bien encore lorsque battu, rampant avec un ton pleureur, il tâche d'éviter la main qui le punit. Voyez le cheval : hennit-il de même quand, dans la vigueur de l'âge, il vole parmi les cavales aiguillonné par le désir; ou quand sous l'homme, au moment de combattre, il se dresse, frémit, aspire la guerre en ses larges naseaux; ou dans toute autre de ces occasions qui l'émeuvent et le font hennir? — Non. Enfin, chez

la gent ailée, voyez le faucon, l'épervier, l'orfraie, le plongeon, et tous ces oiseaux qui vont aux bords de la mer, des marais, des étangs chercher pâture : leurs cris sont différens, selon que la proie est rare, disputée, ou qu'à discrétion ils ont ample curée. Les changemens de temps agissent aussi sur leur croassement; notamment sur celui de la corneille et du corbeau, qui pressentent le vent et la pluie; qui les pressentent si bien, que, communément, on croit à ses vieux hôtes de l'air le don d'annoncer les orages. Donc, si les diverses sensations que les animaux éprouvent, leur font, quoique muets, émettre des sons divers; à combien plus forte raison l'homme a-t-il pu, avec sa voix et par des paroles diverses, exprimer les différentes choses! »

— Mais la police des nations? mais la bonne règle des gouvernemens? mais, en un mot, l'ordre lég l?..

Hélas! l'ordre légal n'est venu que tard; fort tard; après de rudes épreuves et de sanglantes révolutions : « Ce furent les *rois* qui les premiers bâtirent des villes, des *cités;* en ayant soin d'y placer attenant une *citadelle;* pour donner à leur pouvoir un appui, à leur personne un refuge. Ils firent le partage des troupeaux et des terres; donnant à chacun selon sa beauté, sa force, sa capacité. La

beauté eut beaucoup. Elle et la force, constituèrent, à bien dire, l'*aristocratie;* jusqu'à ce qu'on eût inventé la *richesse;* jusqu'à ce que l'or eût été découvert; car, vous savez, et les forts et les beaux se font, pour la plupart, les très humbles servans de la richesse.

« Au contraire, supposons la raison maîtresse: quelle différence! tous se trouvent riches. C'est l'être en effet que d'avoir le bon esprit de vivre de peu; dès qu'on sait vivre de peu, plus de pauvreté. Mais non, l'ambition prit le dessus, et les hommes voulurent être nobles, être puissans, pour à leur fortune donner une assiette durable, et, une fois opulens, passer leur vie dans le loisir. Vain espoir! qu'arriva-t-il? tous prétendant arriver au *sommet**; ce

* « La citadelle et l'aristocratie au *sommet d'un mont :* au-dessous l'asile et le peuple. » — Michelet, *Hist. rom.*, t. I, liv. I.

Quod si quis vera vitam ratione gubernet,
Divitiæ grandes homini sunt, vivere parce
Æquo animo : neque enim est unquam penuria parvi :
At claros se homines voluere esse atque potentes,
Ut fundamento stabili fortuna maneret,
Et placidam possent opulenti degere vitam :
Nequicquam, quoniam ad summum succedere honorem
Certantes, iter infestum fecere viai;
Et tamen e summo quasi fulmen dejicit ictos

furent, chemin faisant, d'interminables luttes. Cependant qu'à ce bienheureux sommet l'envie, comme la foudre, frappe, renverse, précipite dans un abîme de dégoût et de mépris; si bien que dès-lors, comme à présent, le mieux fut de se tenir humble et tran-

---

Invidia interdum contemptim in Tartara tetra;
Ut satius multo jam sit parere quietum,
Quàm regere imperio res velle, et regna tenere:
Proinde sine incassum defessi sanguine sudent,
Angustum per iter luctantes ambitionis;
Invidia quoniam, ceu fulmine, summa vaporant
Plerumque, et quæ sunt aliis magis edita cumque:
Quandoquidem sapiunt alieno ex ore, petuntque
Res ex auditis potius, quam sensibus ipsis:
Nec magis id nunc est, nec èrit mox, quam fuit ante.
Ergo, regibus occisis, subversa jacebat
Pristina majestas soliorum et sceptra superba;
Et capitis summi præclarum insigne, cruentum,
Sub pedibus vulgi, magnum lugebat honorem:
Nam cupide conculcatur nimis ante metutum.
Res itaque ad summam fæcem turbasque redibat,
Imperium sibi quum ac summatum quisque petebat:
Inde magistratum partim docuere creare
Juraque constituere, ut vellent legibus uti;
Nam genus humanum defessum vi colere ævum,
Ex inimicitiis languebat; quo magis ipsum
Sponte sua cecidit sub leges arctaque jura;
Acrius ex ira quod enim se quisque parabat
Ulcisci, quam nunc concessum est legibus æquis,

quille, sans vouloir ni dominer ni gouverner. Fatiguez-vous donc vainement à gravir un étroit passage; tuez-vous le corps et l'âme pour arriver; quand vous la voyez, l'envie, comme la foudre, exhaler ses noires vapeurs sur les positions élevées.

Hanc ob rem est homines pertæsum vi colere ævum :
Unde metus maculat pœnarum præmia vitæ;
Circumretit enim vis atque injuria quemque,
Atque, unde exorta est, ad eum plerumque revertit;
Nec facile est placidam ac pacatam degere vitam,
Qui violat factis communia fœdera pacis;
Etsi fallit enim Divum genus humanumque,
Perpetuo tamen id fore clam diffidere debet;
Quippe ubi se multi per somnia sæpe loquentes,
Aut morbo delirantes procrâxe ferantur,
Et celata diu in medium peccata dedisse.
Nunc quæ causa Deum per magnas numina gentes
Pervolgarit, et ararum compleverit urbes;
Suscipiendaque curarit solemnia sacra,
Quæ nunc in magnis florent sacra rebu' locisque;
Unde etiam nunc est mortalibus insitus horror,
Qui delubra Deum nova toto suscitat orbi
Terrarum, et festis cogit celebrare diebus,
Non ita difficile est rationem reddere verbis.
Quippe etenim jam tum Divum mortalia sæcla
Egregias animo facies vigilante videbant,
Et magis in somnis mirando corporis auctu :
His igitur sensum tribuebant, propterea quod
Membra movere videbantur, vocesque superbas

Déplorable travers! de croire délicieux, non ce que soi-même on goûte, mais ce qu'on voit goûter aux autres; puis de former ses vœux d'après le préjugé, plutôt que d'après son propre sentiment. Ce travers, aujourd'hui si fort, ne

---

Mittere, pro facie præclara et viribus amplis.
Æternamque dabant vitam, quia semper eorum
Suppeditabatur facies, et forma manebat
(Et manet omnino), et quod tantis viribus auctos
Non temere ulla vi convinci posse putabant.
Fortunisque ideo longe præstare putabant,
Quod mortis timor haud quemquam vexaret eorum,
Et simul in somnis quia multa et mira videbant
Efficere, et nullum capere ipsos inde laborem.
Præterea, cœli rationes, ordine certo,
Et varia annorum cernebant tempora verti;
Nec poterant, quibus id fieret, cognoscere causis:
Ergo perfugium sibi habebant omnia Divis
Tradere, et illorum nutu facere omnia flecti.
In cœloque Deûm sedes et templa locarunt,
Per cœlum volvi quia sol et luna videntur,
Luna, dies et nox et noctis signa severa,
Noctivagæque faces cœli, flammæque volantes,
Nubila, ros, imbres, nix, venti, fulmina, grando,
Et rapidi fremitus, et murmura magna minarum.
O genus infelix humanum, talia Divis
Quum tribuit facta, atque iras adjunxit acerbas!
Quantos tum gemitus ipsi sibi, quantaque nobis
Volnera, quas lacrimas peperere minoribu' nostris!

l'est, ne le sera jamais plus qu'il le fut anciennement.

« Qu'arriva-t-il encore? On finit par tuer les *rois:* les rois tués, la majesté du trône, l'autorité du sceptre, choses premièrement établies, furent mises à néant. Veuf de sa gloire, le diadème roula dans le sang et la boue : car l'homme, naturellement, aime à fouler aux pieds ce qui pour lui fut un objet de crainte. Le pouvoir donc ayant ainsi fait retour aux masses; et chacun voulant primer, gouverner; ce fut le tour de l'anarchie : pour en sortir, on eut, il le fallait bien, deux nouvelles institutions: le *droit* et la *justice;* sans quoi, las de vivre dans le désordre, dans un état d'hostilités continu, le genre humain languissait, se mourait; besoin urgent d'ordre légal! nécessité de se soumettre à des lois! La haine et la vengeance étaient pires qu'aujourd'hui; pires; voilà pourquoi, de guerre lasse, on voulut en finir avec le régime de la violence; voilà comment la crainte des peines, mal nécessaire, est devenue une institution; sans doute, la violence et l'injustice subsistent, et chacun à tout moment peut être victime; mais l'injustice et la violence retombent le plus souvent sur leur auteur; et il n'est guère possible à celui qui viole le pacte commun de vivre tranquille, en parfaite sécurité; car s'il par-

vient à tromper les Dieux et les hommes, il n'en doit pas moins toujours trembler, à l'idée que souvent, soit en parlant haut pendant leur sommeil, soit au milieu d'un accès de délire, des coupables ont révélé des crimes commis par eux, et qui depuis long-temps demeuraient cachés. Par ainsi l'ordre légal n'est encore, lui non plus, qu'une invention purement humaine; qu'une tardive ressource dans le péril; qu'une œuvre de nécessité.

— Mais la religion! la religion! ce lien de la terre au ciel; ce sublime commerce de l'homme avec la Divinité; cet espoir des bons; cet effroi des méchans; la religion! est, assurément, quelque chose de parfait; de divin; quelque chose de primitif; un sentiment inné en l'homme; mis à dessein dans son cœur par les Dieux!

— Faut-il donc vous apprendre l'origine des cultes, la cause des croyances vulgaires? Faut-il vous expliquer pourquoi, comment au sein des villes furent dressés tant d'autels, tant de statues; furent bâtis tant et de si magnifiques temples, avec leurs rites, leurs cérémonies, avec leurs terribles *mystères* et leurs innombrables *fêtes obligées?* Rien de plus facile. En effet, dans les premiers temps, la nuit, à ses momens d'insomnie, et plus encore pendant son sommeil, l'homme vit des *fantômes*, qu'il

prit pour des êtres réels, parce qu'ils lui semblaient mouvoir leurs membres, et parler haut, d'un ton superbe, vu leur force prodigieuse et leur ample stature. Ces fantômes, il les crut *éternels, immortels*, parce qu'ils se représentaient incessamment devant lui; parce que leur forme (qui certes ne saurait changer!) demeurait toujours la même; et que, dès-lors, il lui paraissait impossible que des êtres aussi grands, aussi forts, rencontrassent plus forts qu'eux; il les crut de beaucoup plus heureux que les autres, parce qu'ils n'étaient point tourmentés par la crainte de la mort; et que, sans la moindre peine, ils faisaient maintes choses surprenantes.

« Et ensuite, après avoir long-temps observé le travail du ciel, les changemens réguliers des saisons, sans jamais pouvoir d'aucun de ces effets comprendre les causes; l'homme, à bout de recherches, finit par tout attribuer aux Dieux; par s'imaginer que les Dieux sont auteurs, ordonnateurs de toutes choses. Puis dans le ciel il plaça la demeure, le palais des Dieux; par la raison toute simple que le ciel, où l'on voit se mouvoir le soleil et la lune, semble contenir le jour et la nuit, et les astres, et toutes ces clartés errantes qui la nuit sont au ciel comme autant de flambeaux, et les brillans météores et les nues, la rosée, les réservoirs de la

pluie, la neige, les vents, la foudre, la grêle, et l'ouragan qui frémit, et la tempête qui gronde.

« Pauvres humains! ah! trois et quatre fois malheureux fut le jour où l'homme, abusé, se prit à gratifier ainsi les Dieux du gouvernement de ce monde, en leur prêtant la haine et la vengeance. Sans cette idée funeste, que de chagrins, que de maux, que de pleurs épargnés à lui, à nous, aux races futures!

« Qu'est-ce, dites-moi, qu'une *piété* qui consiste à se faire voir souvent aux pieds d'une statue, à s'approcher de tous les autels; à se prosterner la face contre terre, à inonder du sang des animaux le pavé d'un temple, et à chaque jour suspendre à sa voûte une nouvelle offrande, un nouveau vœu? Mieux vaut cent fois vivre de manière à pouvoir tout envisager sans crainte.

« Mais combien peu vivent de manière à s'exempter de la crainte des Dieux! Que le ciel gronde, que la foudre vole en éclats, à la première secousse c'est une frayeur générale, peuple, *gentes*, cliens, patrons, tout le monde tremble, et les *rois* *

* On sait que chez les Romains la flatterie prodiguait ce nom de *roi* aux *riches*.

Nec pietas ulla est velatum sæpe videri
Vertier ad lapidem, atque omnes accedere ad aras,

superbes, les rois, pâles, saisis d'effroi, croient l'heure du châtiment venue et qu'ils vont à la fin payer leur insolence et leurs turpitudes. Jusqu'à ce brave, ce souverain des mers, qui, à la tête de sa flotte, ne peut se défendre de la peur dès que la tempête vient l'assiéger, lui, ses légions et ses éléphans. Alors ne fait-il pas à tous les Dieux des

---

Nec procumbere humi prostratum, et pandere palmas
Ante Deum delubra, nec aras sanguine multo
Spargere quadrupedum, nec votis nectere vota;
Sed mage pacata posse omnia mente tueri.....
Præterea, cui non animus formidine Divum
Contrahitur? cui non conrepunt membra pavore,
Fulminis horribili quum plaga torrida tellus
Contremit, et magnum percurrunt murmura cœlum?
Non populi gentesque tremunt? regesque superbi
Conripiunt Divum perculsi membra timore,
Ne quod ob admissum fœde, dictumve superbe,
Pœnarum grave sit solvendi tempus adactum?
Summa etiam quum vis violenti per mare venti
Induperatorem classis super æquora verrit,
Cum validis pariter legionibus atque elephantis,
Non Divum pacem votis adit, ac prece quæsit
Ventorum pavidus paces animasque secundas?
Nequicquam; quoniam violento turbine sæpe
Conreptus nihilo fertur minus ad vada lethi.
Usque adeo res humanas vis abdita quædam
Obterit, et pulchros fasces sævasque secures
Proculcare, ac ludibrio sibi habere videtur.

vœux pour obtenir la paix? Ne demande-t-il pas à genoux le calme et un vent favorable? Vaine prière! emporté par le tourbillon, il n'en va pas moins aux gouffres du trépas. Tant il est vrai que, au fond des choses, il y a une force secrète, destructive, un je ne sais quoi qui semble se jouer de l'orgueil des hommes, et vouloir briser ce qu'ils admirent, les

---

Denique sub pedibus tellus quum tota vacillat,
Concussæque cadunt urbes, dubiæque minantur,
Quid mirum si se temnunt mortalia sæcla,
Atque potestates magnas, mirasque relinquunt
In rebus vires Divum, quæ cuncta gubernent?....
« Tunc igitur pelles, nunc aurum et purpura curis
Exercent hominum vitam, belloque fatigant.
Quo magis in nobis, ut opinor, culpa residit:
Frigus enim nudos sine pellibus excruciabat
Terrigenas; at nos nil lædit veste carere
Purpurea, atque auro signisque ingentibus apta;
Dum plebeia tamen sit, quæ defendere possit.
Ergo hominum genus incassum frustraque laborat,
Semper et in curis consumit inanibus ævum.....
. . . .
Navigia atque agri culturas, mænia, leges,
Arma, vias, vestes, et cætera de genere horum,
Præmia, delicias quoque vitæ funditus omnes,
Carmina, picturas, et dædala signa polire,
Usus, et impigræ simul experientia mentis
Paulatim docuit pedetentim PROGREDIENTES. »

Lib. v, 923, *ad finem.*

haches et les *faisceaux!* — Quand sous les pieds la terre tremble; quand des villes ébranlées croulent, et menacent de tout engloutir sous leurs débris; qu'y a-t-il d'étonnant si l'homme, humilié de sa faiblesse, en vient à se mépriser; et si, par suite, rêvant des puissances supérieures, aux Dieux il attribue le merveilleux pouvoir de tout gouverner? »

En résumé, les Dieux n'ont ni créé, ni organisé pour l'homme un monde aussi imparfait; un monde aussi défectueux physiquement et moralement.

Défectueux moralement; puisque « les mortels, en dernier lieu, ne savent guère autre chose que se créer des chimères; que s'agiter, se tourmenter, et en soins inutiles consumer leur vie; puisque après avoir été réduits, pendant les premiers temps, à se battre pour des peaux de bêtes; ils se battent ensuite pour de l'or et de la pourpre; bien plus coupables cette fois! Car enfin, sans ces peaux, nus, exposés au froid, les premier-nés de la terre avaient à souffrir; et beaucoup; mais nous, quelle souffrance éprouverions-nous à ne point porter un habit de pourpre, chamarré d'or, couvert de broderies? —Aucune; assurément; dès que nous avons contre les injures de l'air un vêtement simple, grossier; tel que celui du peuple.

Défectueux physiquement et moralement; puisque « l'invention des arts, de tous les arts qui embellissent la vie; puisque, en un mot, la civilisation, ce passage de l'homme à un état meilleur, ce *progrès de l'humanité*, n'a pu se faire que difficilement; que longuement; que pas à pas. »

Ajoutez à cela que souvent l'humanité succombe en chemin; surprise, accablée, anéantie par de cruels fléaux. Ainsi, par exemple, Athènes, le berceau de l'agriculture et des arts; la patrie d'Épicure; de cet homme divin; de ce sage par excellence; le plus grand bienfaiteur de l'humanité! Athènes, qui, dans le temps, reçut de Cécrops de si bonnes institutions; et que Pandion enrichit de si utiles découvertes (40); Athènes * ! ne put échapper à la commune loi de destruction : un mal contagieux, parti du fond de l'Égypte, après un

---

* « Primæ frugiferos fœtus mortalibus ægris
Dididerunt quondam præclaro nomine Athenæ,
Et recreaverunt vitam, legesque rogarunt;
Et primæ dederunt solatia dulcia vitæ,
Quum genuere virum tali cum corde repertum,
Omnia veridico qui quondam ex ore profudit,
Cujus et exstincti, propter divina reperta,
Divolgata vetus jam ad cœlum gloria fertur....

Lib. VI, *Exord.*

long trajet dans les plaines de l'air, fondit tout-à-coup sur l'Attique; et de ce beau pays fit un lieu funeste, un séjour de deuil et de désolation, un désert. Mal intolérable, atroce! L'art de guérir fut impuissant; resta muet, confondu. Et ce qu'il y avait de plus cruel, c'était, une fois atteint, de se voir délaissé, abandonné; puis, comme un condamné à mort, de demeurer au milieu des victimes à attendre une pareille fin. On en mourait d'autant plus; la contagion faisant ainsi d'incessans progrès. Quiconque par un trop grand amour de la vie, par crainte de la mort, avait fui les siens malades; recevait bientôt après la peine de son égoïsme : frappé dans l'isolement, et privé de toute assistance, il fallait tomber; languir; mourir; mourir comme les animaux; comme les moutons et les bœufs :

« *Lanigeras tanquam pecudes et bucera sæcla* ! »

« Hæc ratio quondam morborum, et mortifer æstus
Finibu' Cecropiis funestos reddidit agros,
Vastavitque vias, exhausit civibus urbem :
Nam penitus veniens Ægypti e finibus ortus,
Aera permensus multum camposque natantes,
Incubuit tandem populo Pandionis; omnes
Inde catervatim morbo mortique dabantur......
Nec requies erat ulla mali; defessa jacebant

« En cette affreuse conjoncture, on espéra trouver refuge au sein des temples; hélas! dans ces saints lieux la mort ne sévit pas moins; et la demeure des Immortels n'est plus qu'un charnier infect; où gisent entassés les cadavres de ceux à qui les prêtres donnèrent asile. Dès-lors plus de croyance : quelle confiance avoir en des Dieux impuissans, quand c'est le mal qui l'emporte. Et puis, combie d'horreur, plus de *funérailles!* Pour inhumer les morts plus aucun rite; aucune cérémonie! Tout le monde est saisi d'effroi; tout le monde tremble; et dans cette consternation géné-

---

Corpora, mussabat tacito medicina timore......
Illud in his rebus miserandum et magnopere unum
Ærumnabile erat, quod, ubi se quisque videbat
Implicitum morbo, morti damnatus ut esset,
Deficiens animo mœsto cum corde jacebat
Funera respectans, animam et mittebat ibidem.
Idque vel imprimis cumulabat funere funus;
Quippe etenim nullo cessabant tempore apisci
Ex aliis alios avidi contagia morbi;
Nam quicumque suos fugitabant visere ad ægros,
Vitai nimium cupidi, mortisque timentes,
Pœnibat paulo post turpi morte malaque
Desertos, opis expertes, incuria mactans,
Lanigeras tanquam pecudes et bucera sæcla....
Omnia denique sancta Deum delubra replerat

rale les victimes, qui ont eu même sort, ont aussi même sépulture. Oh! la force des choses et la détresse font commettre bien des *sacriléges!* sur des *bûchers* construits pour une autre *famille*, on vient en poussant des cris jeter les corps de ses parens (41); puis à ces bûchers, théâtres de disputes, on met le feu violemment; de là des rixes sanglantes; jusqu'à ce que les cadavres soient consumés. »

Avec un aussi mauvais ordre, après de pareils désastres, une telle désorganisation, croyez donc au gouvernement des Dieux! Croyez aux discours de leurs ministres!

Corporibus mors examinis, onerataque passim
Cuncta cadaveribus Cœlestum templa manebant;
Hospitibus loca quæ complerant æedituentes.
Nec jam relligio Divum, nec numina magni
Pendebantur; enim præsens dolor exsuperabat.
Nec mos ille sepulturæ remanebat in urbe,
Ut prius hic populus semper consuerat humari :
Perturbatus enim totus trepidabat, et unus
Quisque suum pro re consortem mœstus humabat.
Multaque vis subita et paupertas horrida suasit;
Namque suos consanguineos aliena rogorum
Insuper exstructa ingenti clamore locabant,
Subdebantque faces, multo cum sanguine sæpe
Rixantes potius, quam corpora desererentur. »

Lib. VI, 1136, *ad finem*.

Le poète philosophe avait dit en commençant : « Mon but est de délivrer l'homme du joug de la superstition : »

« *Relligionum animos nodis exsolvere pergo.* »

On voit si, sur les traces d'Épicure, il a marché ferme et droit à ce but. Intrépide Lucrèce! La Divination n'eut jamais plus rude adversaire. Et, vraiment, quand nous récapitulons les coups, les terribles coups que, sans relâche, il lui porte; nous croyons le voir armé de la hache enfoncer les portes des temples, ébranler leurs colonnes, et renverser les autels; frapper sur Jupiter, sur Junon, sur Vesta, sur tous les dieux de l'Olympe et de l'Achéron; mettre en déroute les prêtres; devins, aruspices, augures; bref, à nos yeux il apparaît chez les Romains comme le premier démolisseur du Polythéisme.

Lucrèce avait dit aussi que, pour captiver l'attention, être lu jusqu'au bout, et faire prendre de la nature des choses une entière connaissance, il sèmerait son sujet des fleurs de la poésie.... Certes, il a tenu parole : que de beaux vers! d'un bout à l'autre du poème quelle variété de tableaux! quelle richesse de coloris! Je doute que Virgile offre de plus belles

peintures *. Et je m'étonne qu'Horace, arbitre suprême des talens, dispensateur de la renommée, ait gardé le silence à l'endroit de Lucrèce (42), si fort admiré de son temps, proclamé par Ovide « un sublime génie, un poète immortel; » je m'étonne que le docte Quintilien, quand il en vient à parler de Lucrèce, ne trouve à dire autre chose sinon que « *Lucrèce est obscur et difficile :* » pour tout honneur à ce sublime génie, Quintilien se contente de le comparer à je ne sais quel poète *Macer;* d'une assez mince étoffe; ce qui, vraiment, comme on l'a fort bien dit, était « *comparer un éléphant à une mouche* (43). » —

Si dans la *Nature des choses* il se rencontre des endroits *obscurs et difficiles;* ce n'est jamais dans la partie morale, mais dans la partie physique; car, en ce temps, la physique était chose embrouillée. Au demeurant, le style de Lucrèce est clair, facile à comprendre; il est concis, énergique, incisif, et plein d'images; plein de ces mots heureux, pittoresques, dont peut user et se parer l'élocution la plus belle (44). Seulement, — et cela, sans doute, tant soit peu lui a nui, — il a une sorte de rouille,

---

* *Voir* notre note 24 *ter* : « *O merveille de l'art!* »

un certain air de vétusté qui, au premier aspect, étonne chez un contemporain de Cicéron et de Virgile. En effet, Lucrèce a beaucoup emprunté au vieux-latin. Pourquoi? — La réponse est simple; et c'est Quintilien lui-même qui nous la fournit : parce que à Rome « *le vieux langage comptait de nombreux partisans;* parce que le vieux langage imprime au discours une sorte de majesté qui n'est pas sans charme; parce que, dans l'art d'écrire, tout comme ailleurs, pour bien des gens antiquité fait autorité; et que au demeurant de bons vieux mots tombés en désuétude, quand on les sait relever et reproduire à point, se trouvent avoir pour le public ce qui lui plaît par-dessus tout : l'attrait de la nouveauté *. » L'oreille est délicate; difficile; on ne peut trop flatter son goût : aux demeures superbes de l'esprit c'est elle qui donne entrée. Chez les Romains elle exerçait un grand empire; avait une influence suprême; n'en rions pas; tous tant que nous sommes, nous nous lais-

* « Verba a VETUSTATE repetita, non solum MAGNOS ASSERTORES habent, sed etiam afferunt orationi majestatem aliquam, non sine delectatione; nam et auctoritatem antiquitatis habent, et, quia intermissa sunt, gratiam NOVITATI similem parant. » *Instit. Orat.*, lib. I.

sons mener par l'oreille. C'est une loi de nature :

« *Omne*
« *Humanum genus est avidum nimis auricularum.* »

Or, pour parler au peuple, et s'en faire écouter plus volontiers, le vieux latin des anciens poètes, celui d'Ennius et du populaire Plaute faisait bien mieux l'affaire de Lucrèce que telle autre diction plus élégante, plus polie ; que, par exemple, celle de Térence qui « *sent si bien son gentilhomme* *. » Il en devait être ainsi. Voyez chez nous : quand le *vigneron de la Chavonnière* **, mécontent du pouvoir, vint se poser en champion de la démocratie ; s'est-il servi, cet admirateur passionné des beaux écrits du siècle de Louis XIV, s'est-il servi de la langue que parlaient Racine et Fénélon ?— Du tout ; pour ses *simples discours*, il a préféré le vieux français de Montaigne, d'Amyot, de Rabelais. Et *Timon*, quand il poursuit la guerre que vous savez, prend-il les foudres de Bossuet, de Mirabeau ?— Nullement ; c'est du vieux français qu'il tire son artillerie. — Les écrits de *Paul-Louis*, de *Timon*,

* Montaigne, *Essais*, liv. II, chap. X.
** *Courier.*

sont-ils *obscurs et difficiles?* — Non ; ils sont populaires : conçus pour le peuple, ils ont été produits dans le langage du peuple; et ils sont pleins « *de ces vieux mots qui sous leur rouille ont une force, une grâce particulière* *. »

Mais, j'y pense, Quintilien, *instituteur de la jeunesse, précepteur des petits neveux de l'empereur Domitien*, et titulaire de la première chaire de rhétorique fondée par cet empereur aux dépens de l'État **; Quintilien pouvait bien avoir ses raisons pour recommander peu la *Nature des Choses*, et se faire un devoir de glisser sur le mérite d'une telle œuvre : il y a là, cependant, les plus beaux préceptes de morale; des choses divinement bien dites; faites pour être lues et relues; dignes de vivre éternellement :

« *Aurea dicta;*
« *Aurea perpetua semper dignissima vita!* *** »

Aussi, cette œuvre, la voit-on en faveur aux premiers siècles chrétiens : alors, on la préfère à toute

---

* Quintilien dit encore; « Quædam tamen adhuc vetera *vetustate ipsa gratius nitent.* » — *Ibid.* lib. VIII.

** *Voyez* Bayle, Diction. Hist., *Quintilien.*

*** *Voyez* lib. III, *Exord.*

la poésie du siècle d'Auguste; on aime cette *sublime fureur* qui allait à briser les autels des faux dieux *; tandis que les fictions, appuis de ces mêmes autels, déplaisent et scandalisent; les nouveaux croyans ne veulent plus en entendre parler : saint Augustin, repousse Virgile; les aventures d'Enée ne lui semblent dignes d'aucun intérêt; il se repent d'avoir pleuré la mort de Didon qui, par excès d'amour, se tue; contrit de ce que, dans sa jeunesse, il a pris plaisir à repaître son esprit de ces spectacles vains et imaginaires d'un cheval de bois rempli de soldats armés, de l'embrasement de Troie et de l'ombre de Créuse, il s'en accuse ainsi que d'un péché : « J'ai, dit-il, appris volontiers toutes ces folies; je les « apprenais avec plaisir, misérable que j'étais ** ! » Ce n'est pas que le saint condamne les paroles du poète; non, certes; il les considère en elles-mêmes comme des vases riches et précieux; mais il condamne « *la corruption du vin qui est enfermé dans ces coupes d'or* *** (45). » Au contraire, dans Lucrèce, à

* « *Docti furor arduus*, Lucreti. »
Stat. *Silv.* VII, lib. II, 76.

** Saint Augustin, *Confessions*, liv. I, chap. XIII.

*** *Ibid.*, chap. XVI.

part certains traits, finalement peu redoutables (contre la foi robuste l'athéisme n'a point de portée), dans Lucrèce, que de choses capables d'exciter les sympathies des premiers chrétiens (46) ! La modération des désirs; le conseil de préférer la simplicité d'une vie particulière, qui goûte doucement et innocemment ce peu de biens que la nature nous donne, aux soucis et aux chagrins des avares, aux songes inquiets des ambitieux; le mépris des honneurs et des richesses, causes de tout mal et de toute injustice : « *hæc volnera vitæ!* * » Le flux des choses humaines que le temps entraîne dans son cours, et qui, par suite, loin de nous, comme des ombres, disparaissent; le passage sur cette terre des nations qui se succèdent les unes aux autres, hier jeunes et florissantes, aujourd'hui vieilles et caduques; passage si rapide, changement si prompt, qu'à voir les hommes ainsi se transmettre la vie, on dirait des coureurs qui de main en main se passent un flambeau ** (47). Puis le spectacle des calamités

---

* *Voyez* lib. III, 60; et lib. V, 1434.

** « ... Minui rem quamque videmus,
Et quasi longinquo fluere omnia cernimus ævo,
Ex oculisque vetustatem subducere nostris.....

du genre humain; celui des infirmités de l'homme, entré nu, chétif, et souffrant dans cette vallée de misères et de larmes : son corps n'est qu'une frêle machine dont les ressorts se démontent et se déconcertent; et qui finalement se dissout *. Puis la mutabilité, le dépérissement de toutes les choses de ce monde, jusqu'au jour de la ruine générale, com-

---

Illa senescere, at hæc contra florescere cogunt;
Nec remorantur ibi : sic rerum summa novatur
Semper, et inter se mortales mutua vivunt :
Augescunt aliæ gentes, aliæ minuuntur;
Inque brevi spatio mutantur sæcla animantum,
Et quasi cursores vitai lampada tradunt. »

Lib. II, 68.

* « Dissolvuntur enim positura principiorum,
Et penitus motus vitales impediuntur;
Donec materies, omnes concussa per artus,
Vitales animæ nodos e corpore solvit
Dispersamque foras per caulas ejicit omnes. »

Lib. II, 947...

« Ubi jam validis quassatum est viribus ævi
Corpus, et obtusis ceciderunt viribus artus;
Claudicat ingenium, delirat linguaque mensque :
Omnia deficiunt, atque uno tempore desunt. »

Lib. III, 453...

plète *; puis, enfin, la résignation à la mort.... car il faut mourir :

« *Defendez-vous par la grandeur,*
« *Alléguez la beauté, la vertu, la jeunesse,*
« *La Mort ravit tout sans pudeur.*
« *Un jour le monde entier accroîtra sa richesse* **.»

Grands et petits, *patriciens* et *plébéiens,* pauvres et riches, il faut mourir, « aller tous ensemble se confon« dre dans l'abîme où l'on ne reconnaît plus ni prin« ces, ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes « qui distinguent les hommes ***. —Ainsi « le pieux

---

* Mutat enim mundi naturam totius ætas,
Ex alioque alius status excipere omnia debet,
Nec manet ulla sui similis res; omnia migrant,
Omnia commutat Natura, et vertere cogit :
Namque aliud putrescit, et ævo debile languet;
Porro aliud concrescit, et e contemptibus exit.
Sic igitur mundi naturam totius ætas
Mutat, et ex alio terram status excipit alter. »
Lib. v, 827...

« Magni quoque circum mœnia mundi
Expugnata dabunt labem putresque ruinas.
Lib. II, 1130.

Una dies dabit exitio, multosque per annos
Sustentata ruet moles et machina mundi. »
Lib. v, 97.

** Lafontaine, *La Mort et le Mourant.*

*** Bossuet, *Orais. funèbr. de la duch. d'Orléans.*

Ancus, ce bon, cet excellent roi, qui, certes, vous valait bien, tout puissant, tout riche que vous êtes, le pieux Ancus, a pour toujours fermé la paupière. Combien il en est mort de ces rois, de ces potentats qui ont eu dans leurs mains les destinées du monde! Celui, par exemple, qui, dans le temps, sut se frayer un chemin au travers des mers, et qui à la tête d'une flotte immense s'avança sur la plaine liquide, insultant aux eaux et bravant les fureurs de l'Hellespont *; ce superbe monarque, une fois sa dernière heure venue, piteux moribond a rendu l'âme **. Scipion, foudre de guerre, la ter-

* *Xercès* Ier, cinquième roi de Perse, et second fils de *Darius*.

** « Denique, tantopere in dubiis trepidare periclis
Quæ mala nos subigit vitai tanta cupido ?
Certa quidem finis vitæ mortalibus adstat,
Nec devitari lethum pote, quin *obeamus*...
Hoc etiam tibi tute interdum dicere possis :
Lumina sis oculis etiam bonus Ancu' reliquit,
Qui melior multis quam tu fuit, improbe, rebus.
Inde alii multi reges rerumque potentes
Occiderunt, magnis qui gentibus imperitarunt.
Ille quoque ipse, viam qui quondam per mare magnum
Stravit, iterque dedit legionibus ire per altum,
Ac pedibus salsas docuit super ire lacunas,
Et contempsit, aquis insultans, murmura ponti,

reur de Carthage, a donné ses os à la terre; tout comme s'il n'eût été qu'un vil esclave. Et parmi les rois de l'intelligence, philosophes et poètes, Homère, génie unique, à bien dire, le roi des rois, Homère, s'est endormi au trépas du même somme que le vulgaire. Démocrite, averti par l'âge de l'allanguissement de sa raison, s'est lui-même précipité au-devant de la mort. Enfin, Épicure, au terme de sa carrière, le sage, le vertueux, l'illustre Épicure, s'est éteint; lui, qui surpassait tous les autres;

Lumine adempto, animam moribundo corpore fudit.
Scipiades, belli fulmen, Carthaginis horror,
Ossa dedit terræ, proinde ac famul infimus esset.
Adde repertores doctrinarum atque leporum;
Adde Heliconiadum comites; quorum unus Homerus,
Sceptra potitus, eadem aliis sopitu' quiete est.
Denique, Democritum postquam matura vetustas
Admonuit memorem motus languescere mentis,
Sponte sua letho caput obvius obtulit ipse.
Ipse Epicurus obit, decurso lumine vitæ,
Qui genus humanum ingenio superavit, et omnes
Præstinxit, stellas exortus uti ætherius sol.
Tu vero dubitabis, et indignabere obire,
Mortua quoi vita est prope jam vivo atque videnti?
Qui somno partem majorem conteris ævi?
Et vigilans stertis, nec somnia cernere cessas,
Sollicitamque geris cassa formidine mentem? »

Lib. III, 1038-1088.

que dis-je? qui les surpassait? qui les effaçait, comme le soleil efface les étoiles. Et vous, dont l'existence manquée n'est, proprement, qu'une mort vivante; puisque vous perdez en sommeil la majeure part de votre temps; puisque vous dormez en veillant; sans cesse occupé de vains songes; l'inquiétude et la crainte dans l'âme; vous, chétif, vous ne vous résigneriez pas à mourir (48)? »

Quelle verve! De tels passages, et d'autres encore du même genre, fréquens dans la *Nature des Choses*, plaisaient fort aux nouveaux chrétiens. Eux, volontiers s'arrêtaient à regarder ce torrent qui roule toutes choses; à écouter *cette voix qui foudroie toutes les grandeurs* *. Ils trouvaient là une leçon de plus, qu'ici-bas tout est vain, fragile, périssable; et que Dieu seul est grand, immuable, éternel. Cette *force secrète*, « *vis abdita* », que Lucrèce signale au fond des choses; ce je ne sais quoi qui semble se jouer de l'orgueil humain :

« *Et pulchros fasces sævasque secures*
« *Proculcare, ac ludibrio sibi habere videtur;* »

aux yeux des nouveaux chrétiens, c'était la main de Dieu; c'était la Providence. Si bien qu'en

* Bossuet, *ut supra*.

somme la poésie de l'irréligieux Lucrèce se trouvait être goûtée par les disciples du vrai Dieu, beaucoup plus que celle du pieux Virgile. C'est qu'aussi l'une, qui tendait à la *conservation*, tâchait à ranimer les vieux mythes que voulait éteindre l'autre; qui tendait à une réforme radicale; dont, en dernière analyse, le christianisme était la divine expression.

L'*épicurien* Lucrèce, naturellement, vécut en parfait honnête homme; mais n'eut pas une heureuse fin : il mourut jeune * et fou. On parle de philtre, de délire, de suicide, et l'on se tait du reste; c'est-à-dire que sur ce point l'histoire n'a rien éclairci. Selon quelques-uns, Lucrèce reçoit d'une maîtresse jalouse un philtre amoureux, qui lui fait perdre la raison; et, dans un accès de délire, il se tue. Il se tue, selon d'autres, dans un accès de désespoir causé par la disgrâce de son cher *Memmius*, condamné à l'exil **. D'autres encore supposent que l'infortuné poète compose dans les in-

* A quarante-quatre ans, selon l'opinion accréditée.

** *Memmius*, à qui Lucrèce avait dédié la *Nature des Choses*, Memmius, « Philosophe, littérateur, homme d'État, après avoir rendu des services à sa patrie, fut exilé et mourut dans la Grèce. » Note de M. *de Pongerville*, au liv. I, de sa traduction de *Lucrèce*.

tervalles lucides de sa folie; en sorte que la *Nature des Choses*, cette belle composition, si remarquable par la méthode et la force de l'analyse, où Lucrèce avait mis tant de raison; la *Nature des Choses* serait, ou peu s'en faut, l'œuvre d'une imagination malade; « *ægri somnia* (49)! »

N'est-ce pas plutôt le poëme qui aura précédé la folie? si folie vraiment il y eut. Celle-ci ne l'aura-t-elle point suivi, comme la peine suit le crime? Au dangereux novateur, au sacrilége impie, à l'ennemi commun de l'Etat et des Dieux, possible que l'on ait, à dessein, ôté la raison : il en abusait.

Chez nous, lorsque après de longs troubles la Religion et la Monarchie eurent vaincu l'esprit d'indépendance et de réforme, audacieux géant, fils du XVI[e] siècle, un savant prince de l'Église, « réunissant Virgile avec Platon, » pensa venger le ciel, anéantir la *Nature des Choses*, et foudroyer Lucrèce : il réussit, à faire, en latin, une merveille; que d'abord on ne lut guère; que maintenant on ne lit plus **; et la *Nature des Choses*

* Le cardinal de Polignac. *Voyez* Voltaire, *Temple du Goût*.
** L'*Anti-Lucrèce*.

demeura ce qu'elle était; un chef-d'œuvre, un livre immortel; car Ovide eut raison :

« *Carmina sublimis tunc sunt peritura Lucreti,*
« *Exitio terras quum dabit una dies* *. »

Les vers du sublime Lucrèce doivent ne passer que le jour où le ciel et la terre passeront. Dans notre *Étude sur Virgile,* nous aurons à examiner si ce grand homme ne fut pas en son temps le véritable *Anti-Lucrèce;* si les *Géorgiques* et l'*Énéide,* ne furent pas des œuvres éminemment religieuses; monarchiques; conservatrices; mais avant de procéder à cet examen, pour observer de plus près la société romaine, et connaître à fond ses mœurs, ses habitudes, son état; il nous faut arrêter nos regards aux *Poésies de Catulle :* ce *petit livre plaisant,* ces *bagatelles* **, ont de l'importance, elles peuvent offrir matière à une étude sérieuse; et c'est ici le cas de dire avec Horace : *Hæ Nugæ, seria ducent* ***. »

---

* *Amor.*, lib. I, XV, 23.

** Dans sa *Dédicace à Cornelius Nepos,* Catulle appelle le recueil de ses poésies : « *Lepidum libellum;* et, un peu après, *Nugas.* Voyez *Carm.* I.

*** *Art. Poet.* 451.

FIN DE L'ÉTUDE SUR LUCRÈCE.

NOTES

SUR LUCRÈCE.

NOTE 1. — p. 2.

« *Rome avec son dieu Mavors et son peuple de Quirites.* » — Qu'était le dieu Mavors? — C'était le grand dieu des *hommes du Javelot ;* c'était *Mamers*, *Mavors*, *Mars* ou *Mors*, adoré sous la forme d'une lance. Qu'étaient, dans le principe, les Quirites? — Le nom de *Quirinus* et *Quirites* n'est autre que celui de *Mamertin*, puisque *Mamers* était chez les Sabins identique avec *Quir*, lance, et que le Mars Sabin n'était autre chose qu'une lance. — *Voyez* Michelet, *Hist. Rom.* Introd., chap. IV, et liv. I, ch. II.

« *Belli fera mœnera Mavors,*
Armipotens regit. »
Lucret., lib. I, 34.

«. .. *Hasta curis priscis est dicta Sabinis,*
Bellicus a telo venit in astra Deus (Quirinus). »
Oivid. *Fast.* lib. II, 478.

Et Plutarque : « La Javeline, marque de seigneurie et d'empire. » (*Dion* IX, et *Romulus* XLVIII). L'historien Justin dit (lib. XLIII) : « *Per ea adhuc tempora, Reges* Hastas *pro diademate habebant... nam et ab origine rerum pro diis immortalibus* veteres *Hastas* coluere; *ob cujus religionis memoriam adhuc deorum simulacris* Hastæ *adduntur.* » Virgile, dans sès tableaux de la vieille Italie, représente un conseil de Quirites ; ce sont les premiers *chefs*, l'*élite* de la jeunesse, les compagnons d'Enée ; tous, debout, portent à leurs bras de larges boucliers, et s'appuient sur de longues lances :

« *Ductores primi, delecta juventus,*
Consilium summis regni de rebus habebant,
Quid facerent........
Stant longis adnixi Hastis, et scuta tenentes,
Castrorum et campi medio. »

Æneid. IX, 227.

NOTE 2. — p. 2.

« *Rome en était encore à immoler des victimes humaines religieusement...* » — Rome, c'est-à-dire son gouvernement : malgré le progrès des lumières, vers l'an 531, au milieu des préparatifs d'une guerre contre les Gaulois, le gouvernement de Rome crut faire un acte religieux et politique de ce qui n'était plus guère aux yeux de tous qu'une immolation barbare. A cette époque, dit Plutarque : « Les « Romains avaient les opinions fort douces et humaines, « quant aux cérémonies de la religion et *conformes à celles*

« *des Grecs*, touchant le service des dieux ; mais lors ils « furent contraints d'obéir à quelques oracles et prophé- « ties anciennes, qu'ils trouvèrent écrites dans les livres de « la Sibylle, et *enterrèrent tout vifs* dans le Marché-aux- « Bœufs deux Grecs, un homme et une femme, et sembla- « blement aussi deux Gaulois » — *Marcellus*, III.

NOTE 3. — p. 4.

« *Marcellus... imagine... de dédier un temple à l'Honneur et à la Vertu.* » — Cicéron, Tite-Live et Plutarque ne paraissent pas d'accord sur ce point : d'après Cicéron, Marcellus n'aurait fait que *renouveler*, rebâtir le temple de la *Vertu* et de l'*Honneur* précédemment dédié par Fabius Maximus : « *Vides virtutis templum, vides Honoris a M. Marcello renovatum ; quod haud multis ante annis erat bello Ligustino a Q. Maximo dedicatum* » (*De Nat. Deor.*, lib. I, 23). Ce qui n'aurait rien de bien remarquable. Tite-Live, lui (XXVII, 34), ne signale d'autre temple consacré par Fabius, que celui de l'*Honneur;* notez bien, je vous prie, de l'Honneur seulement. Plutarque dit que Marcellus *conçut la pensée* de dédier un temple à l'*Honneur et à la Vertu*, dans les circonstances que voici : après le procès politique que ses ennemis lui avaient suscité, Marcellus, absous, puis élu consul pour la cinquième fois, « entré qu'il fut en sa nouvelle magistrature, s'en alla premièrement en la Toscane (en *Etrurie*, pays de *sapience*, de religion) là où visitant toutes les bonnes villes les unes après les autres, et les apaisant, il assoupit un grand mouvement (religieux?) de tout le pays

qui était en branle de soi rebeller. Puis, à son retour, il voulut dédier le temple d'*Honneur et de Vertu* qu'il avait fait édifier du butin gagné en la guerre de Sicile; *mais les prêtres s'y opposèrent*, disant que deux dieux ne pouvaient être contenus en un seul temple : au moyen de quoi il commença à en édifier un autre tout joignant le premier, étant toutefois fort mal content de l'opposition et empêchement de ces prêtres. » — *Marcellus*, XLVI.

Cet *autre temple*, édifié tout joignant le premier, et à l'encontre des prêtres, dut être celui de la *Vertu*. Ce qui nous le fait croire, c'est que la Vertu, proprement dite, était « *la prouesse honorée et prisée à Rome universellement par-dessus tout; vertu, en latin, était autant à dire comme vaillance* [1]. » *Fortis, industrius*, sont les équivalens de *vertueux*. La vertu donc, mobile du patriciat guerrier, effarouchait le patriciat sacerdotal; qui voulait que dans l'*Honneur* on révérât le principe d'ordre et de soumission, le symbole de la *Hiérarchie*, conservatrice de sa puissance. Témoin ce passage d'Ovide, où Polymnie en conseil des Muses fait ces solennelles révélations : « La terre ne reconnut pas long-temps la suprématie du ciel, ni les autres astres celle de Phébus : l'égalité confondit les rangs. Souvent, ô Saturne, une divinité *vulgaire* osa s'asseoir sur le trône que tu occupais, un dieu nouveau-venu prit place à côté de l'Océan; souvent Téthys elle-même se trouva reléguée au dernier rang. Cette con-

---

[1] Plutarque.

fusion dura jusqu'à ce que l'*Honneur* et la décente *Révérence* au visage paisible se fussent unis par des *nœuds légitimes*. De cette union naquit la *Majesté*, reine du monde, qui les reconnaît pour ses auteurs, et dont la grandeur date du jour même de sa naissance. Aussitôt brillant d'or et de pourpre, la tête haute, elle s'assit au milieu de l'Olympe. A ses côtés prirent place la *Pudeur* et la *Crainte*. Alors vous eussiez vu chaque divinité se composer sur son maintien. Le respect des honneurs entra dans les esprits; on attacha du prix aux dignités; et chacun ne se contenta plus seulement de sa propre estime. Tel fut l'*état du ciel* pendant longues années, jusqu'à ce que, par l'effet de l'âge, le roi des dieux se vit détrôner : la terre, dans un de ses mauvais enfantemens, avait produit les *géans*, monstres horribles, assez osés pour s'attaquer à la demeure de Jupiter :

« Sed neque terra diu cœlo, nec cetera Phœbo
Sidera cedebant : par erat omnis honos.
Sæpe aliquis solio, quod tu, Saturne, tenebas,
Ausus de media plebe sedere Deus.
Et latus Oceano quisquam Deus advena junxit;
Tethys et extremo sæpe recepta loco est :
Donec *Honos*, placidoque decens *Reverentia* vultu
Corpora legitimis imposuere toris.
Hinc sata *Majestas*; hos est Dea censa parentes;
Quaque die partu est edita, magna fuit.
Nec mora; consedit medio sublimis Olympo,
Aurea, purpureo conspicienda sinu.
Consedere simul *Pudor*, et *Metus* : omne videres,

Numen ad hanc cultus composuisse suos.
Protinus intravit mentes suspectus honorum :
Fit pretium dignis ; nec sibi quisque placet.
Hic status in cœlo multos permansit in annos,
Dum senior fatis excidit arce Deus.
Terra feros partus, immania monstra, gigantas
Edidit, ausuros in Jovis ire domum. »

Fast. lib. v, 17.

Pour en revenir au temple élevé par Marcellus à la *Vertu*, c'était quelque chose de monstrueux, de *gigantesque :* il y avait là manifestation d'une *idée nouvelle*, désir d'un renouvellement : « *renovatum!* » indice du conflit entre le bâton augural et l'épée. Le guerrier Annibal, sans faire autrement cas de la naissance, ne reconnaissait de mérite que la vertu, et disait : « quiconque aura frappé l'ennemi, sera Carthaginois pour moi, quel qu'il soit : « *Iste autem Annibal, qui in suis castris virtute putaret oportere, non genere certari... Hostem qui feriet mihi erit Carthaginiensis, quisque erit* » (V. Cicér. *Verrin. De Suppl.* XII, trad. par Truffer, Paris, Barbou, 1808, tome II, page 64). De même aux yeux du guerrier Marcellus il n'y avait de Romains que les vertueux.

NOTE 4. — p. 4.

« *Persécuté sans relâche, Marcellus a une fin misérable... ses cendres sont jetées au vent.* » — De fait, Marcellus périt dans une reconnaissance qu'il poussait vers le camp d'Annibal ; mais pour bien savoir à quoi s'en te-

nir sur la fin de ce guerrier philosophe, il faut lire avec attention ce récit de Plutarque : « Si monta Marcellus à « cheval, et qui plus est, mena avec lui son compagnon « au consulat, Quintus Crispinus et son fils aussi, qui était « capitaine de mille hommes de pied, avec deux cent « vingt hommes de cheval seulement, dont encore n'y en « avait-il pas un naturel Romain ; mais étaient tous *Tos-« cans* (tous *Étrusques*, notez bien), excepté quarante « Frégellaniens, qui s'étaient dès le commencement de « cette guerre toujours montrés fort fidèles et fort affec-« tionnés envers Marcellus..... »

L'ennemi sort de son embuscade, puis enveloppe Marcellus et ses quarante Frégellaniens, « lesquels, encore « que les autres Toscans eussent pris la fuite au premier « cri qu'ils ouïrent, se serrèrent ensemble pour défendre « les personnes des deux consuls, jusqu'à ce que Crispi-« nus ayant reçu sur son corps deux coups de javeline, « tourna son cheval pour fuir. »

Marcellus reçoit là le coup mortel. A la première nouvelle qu'il en eut, Annibal ne pouvait y croire ; il alla lui-même s'en assurer sur le terrain ; « *s'ébahissant, com-« ment il était venu là mourir ainsi étrangement*... et « faisant ensevelir son corps ainsi qu'il lui appartenait, le « fit brûler honorablement, puis en fit mettre les os et les « cendres dans une urne d'argent, sur laquelle il posa lui-« même une couronne d'or, et l'envoya à son fils : *mais* il « y eut quelques chevau-légers Numidiens, qui par le « chemin rencontrèrent ceux qui portaient cette urne, et « la leur voulurent ôter : les autres se mirent en devoir « de la retenir, de manière qu'il fallut que les Numidien

« usassent de force pour l'avoir : et ainsi en tirant et com- « battant à qui l'aurait, les os et les cendres furent semés « et dispersés çà et là. Ce qu'entendant Annibal dit à ceux « qui se trouvèrent lors autour de lui :— « Voyez comment « il n'est pas possible de faire aucune chose, *si elle ne plaît* « *à Dieu.* » Si fit bien châtier les Numidiens ; mais au de- « meurant il ne se soucia plus de faire chercher ni recueil- « lir les ossemens de Marcellus, ayant opinion que *c'était* « *quelque dieu qui avait voulu qu'il mourût ainsi étran-* « *gement, et que davantage son corps demeurât sans* « *sépulture* » — *Marcellus*, XLIX et L.

NOTE 5. — p. 5.

« *Qui veut le luxe et les arts de la Grèce, préférablement à la sauvagerie latine.* » — Dans *Casine*, Plaute fait dire au vieux riche Stalinon : « Je veux une chair somptueuse, délicate. Je n'aime pas le vivre des Romains :

« *Cœnare lepide nitideque volo ; nihil moror barbarico ritu vivere.* »

Acte III, scène VI.

NOTE 6. — p. 7.

« *Où tout jeune patricien devait prendre ses degrés.* » — En effet, tous les jeunes patriciens qui voulaient s'avancer dans le gouvernement, briguaient l'honneur d'être associés au collége des prêtres ; il n'y avait rien de plus considérable que l'autorité des augures, ils avaient le pouvoir de

congédier les assemblées du peuple, et de casser tout ce qui s'y était fait; ces mots seuls *à un autre jour*, prononcés par un augure, faisaient remettre l'assemblée quelque importan qu'en fût l'objet; enfin, suivant Cicéron, liv. II, chap. 12, *des lois*, rien de ce que faisaient les magistrats ne pouvait avoir d'exécution qu'ils ne l'eussent autorisé. » — Note de *Coray*, en son édit. de Plutarque. Paris, Dupont, 1825; *Paul-Émile*, page 7.

NOTE 7. — p. 10.

« *Scipion.... à ce qu'on peut croire, méditait l'œuvre monarchique tentée depuis par César.* » — Il est permis de le croire, quand on voit Polybe, l'ami des Scipions, prendre autant de soin à établir que l'*Africain* n'aspira jamais à la royauté : « Qui n'admirera la magnanimité de ce gé-« néral! Jeune encore, la fortune le favorise tellement que « ceux qui se trouvent sous ses ordres se portent d'eux-« mêmes à le *proclamer roi :* mais il ne perd pas de vue « ce qu'il est, et rejette loin de lui le titre flatteur dont on « veut l'honorer. Plus tard, après les grands exploits qu'il « avait faits en Espagne, après avoir dompté les Cartha-« ginois, après avoir conquis l'Asie, vaincu le roi des Assy-« riens, assujetti aux Romains les plus grandes et les plus « importantes contrées de l'univers, combien de fois n'a-« t-il pas dépendu de lui de *se faire roi?* On peut dire « qu'il n'avait qu'à choisir le pays sur lequel il eût voulu « *régner*. Une fortune si haute, et capable d'inspirer un

« orgueil excessif, non pas seulement à un mortel, mais « j'oserai presque dire à une divinité, ne put tenter Sci- « pion. Il était si fort au-dessus des autres hommes par sa « grandeur d'âme, qu'il n'eût que du mépris pour le dia- « dème, ce bien le plus précieux qu'on puisse demander « aux dieux. Il préféra sa patrie et la fidélité qu'il lui de- « vait, à l'éclat de la puissance souveraine et aux avantages « qu'elle procure. — Polybe, liv. x, chap. 6.—*Voy.* Biog. Univ. *Scipion.*

NOTE 8. — p. 10.

« *Celui-là qui jadis avait anéanti Romulus.* » Romulus, homme de guerre, avait, au détriment de la théocratie, affecté le pouvoir absolu; après lui, vient le pacifique Numa, homme de religion et de droit divin, qui rattache le peuple : « *Romulus ut libitum imperitaverat; dein Numa religionibus et divino jure populum devinxit.* » (Tacit. *Annal.* III, 26).—Or, pour mettre Numa à la place de Romulus, les pères conspirent le meurtre de celui-ci. Telle fut du moins l'opinion commune :

« *Patres in crimine cædis.* »
Ovid. *Fast.*, lib. II, 492.

Plutarque conte naïvement la chose tout au long : « Il y « avait déjà trente-sept ans, autant comme avait duré le « règne de Romulus, que Rome était fondée quand Romu- « lus, le cinquième jour du mois de juillet, que l'on ap- « pelle maintenant les *nones Caprotines*, fit un sacrifice

« solennel hors de la ville, près d'un lieu qui s'appelait « vulgairement le Marais de la Chèvre : et étant tout le « sénat présent à ce sacrifice, avec la plus grande partie « du peuple, il s'éleva soudainement en l'air un fort gros « orage, et une nuée noire et épaisse, laquelle tomba contre « terre avec vents impétueux, foudres, éclairs et tonnerres « ensemble : de manière que le menu peuple, effrayé « de si violente tempête, s'écarta fuyant çà et là; et le roi « Romulus disparut, si bien qu'oncques depuis on ne le vit « ni mort ni vif. Cela rendit les sénateurs, et les nobles « que l'on appelait Patriciens, fort suspects, et courut un « bruit sourd parmi la commune, que de long-temps ils « portaient impatiemment d'être sujets à un roi, voulant « usurper et s'attribuer à eux-mêmes la souveraine puis« sance, et qu'à ces fins ils avaient occis le roi Romulus : « joint aussi qu'il avait depuis un peu commencé à les traiter « plus rigoureusement, et à leur commander plus fièrement « que de coutume : toutefois ils trouvèrent moyen d'assou« pir ces murmures, et d'éteindre toutes les suspicions par « honneurs divins qu'ils lui décernèrent, comme à celui « qui n'était point mort, mais était passé de cette vie en une « autre meilleure : et si y eût un des plus notables person« nages d'entre eux, nommé Proculus, qui affirma par « serment devant tout le peuple qu'il avait vu Romulus « montant au ciel, armé de toutes pièces, et avait ouï une « voix, laquelle commandait que de là en avant on l'ap« pelât *Quirinus*. » — *Numa* III.V. et *Romulus* XLIII.

NOTE 9. — p. 11.

« *La philosophie, introduite depuis peu dans Rome; et déjà forte.* » — Ce fut la guerre qui lui ouvrit les portes : « Les Romains transportèrent à Rome des esclaves grecs, « parmi lesquels il y avait des rhéteurs et des grammai- « riens, et ils leur confièrent l'éducation de leurs enfans. « Cet usage devint général, malgré la désapprobation de « quelques Romains austères, parmi lesquels il est assez « curieux de compter le grand-père de Cicéron..... C'était « ainsi que la philosophie avait commencé à se glisser à « Rome d'une manière partielle, isolée et presque insen- « sible, lors de la fameuse ambassade des trois philoso- « phes (vers la fin du VIe siècle de Rome), parmi lesquels « on distingue Carnéade. Cette ambassade était com- « posée de trois hommes que l'on pouvait considérer « comme les représentans de la philosophie grecque, de « Carnéade l'académicien, du péripatéticien Critolaüs, et « du stoïcien Diogène..... Ces philosophes déployèrent « toute la profondeur ou toute la dextérité de leur dialec- « tique devant les jeunes Romains, qui furent saisis d'en- « thousiasme en découvrant cet usage inconnu de la « parole..... Le gouvernement s'alarma de cette commo- « tion subite. Les vieux sénateurs s'armèrent de toute « l'autorité des usages pour repousser des spéculations « qu'ils déclaraient dangereuses, et qu'ils dédaignaient « comme futiles. Publius Crassus disait que le petit livre « qui contenait les lois des Douze Tables était supérieur à « tous les écrits des Grecs. Caton l'Ancien obtint d'une

« assemblée, convaincue par des raisonnemens rudes et « agrestes, qu'on éloignerait de la jeunesse romaine de « perfides rhéteurs qui travaillaient à la destruction de « toutes les traditions et au bouleversement de tous les « principes de morale. » — Benjamin Constant, *Mélang. de littér. et de politique*, I.

NOTE 10. — p. 12.

« *Ennius... un autre Homère.* » Aussi Virgile lui a-t-il emprunté beaucoup.—« On ne saurait trop se tenir en garde contre ces prétendues biographies, qui nous transmettent depuis tant de siècles, et avec une si rare fidélité les sottises attribuées aux grands hommes, par la malignité ou l'ignorance contemporaine. J'ai bien de la peine à croire, par exemple, que jamais Virgile se soit servi de l'ignoble expression de *fumier* à propos des ouvrages d'Ennius. J'aimerais autant que l'on me dît que Racine traitait avec légèreté Mairet, Rotrou et Corneille. Je suis persuadé au contraire, que, modeste comme le vrai talent, Virgile rendait plus de justice à son devancier, et j'en trouve la preuve dans les emprunts même qu'il lui faisait, et dont il était le premier à s'applaudir. » — Extrait d'une note de M. Amar à sa traduction de l'*Énéide*, liv. x, v. 101.

NOTE 11. — p. 12.

« *Scipion se constitue son patron et son ami.* »—Amitié doublement utile! le poète y gagnait de la protection et de la liberté; le guerrier, un poète et de la renommée. Ho-

race le dit bien : « Les vers d'Ennius ont répandu sur le nom de l'*Africain*, pour le moins, autant d'éclat que l'incendie de Carthage :

> « *Non incendia Carthaginis impiæ,*
> *Ejus, qui domita nomen ab Africa*
> *Lucratus rediit, clarius indicant*
> *Laudes quam Calabræ*[1] *Pierides.* »
>
> *Od.* 8, lib. IV.

Et puis, ce serviteur utile à ses projets, Scipion l'enlevait à Caton ; qui, au retour de sa préture en Sardaigne, l'avait amené à Rome, sans doute avec l'espoir que Ennius écrirait sous des influences conservatrices les *Annales de la république romaine*; mais non pas, à coup sûr, pour que dans un poëme sur les Guerres Puniques, il élevât un monument à la gloire des Scipions ; ni qu'il interprétât aux Romains les irréligieux écrits du philosophe Évhémère. — *Voy.* Cicér. *De la Nat. des Dieux*, liv. I, 42.

Ces vers d'Ennius :

> « *Ego Deum genus esse semper dixi et dicam cælitum;*
> Sed *eos non curare opinor, quid agat humanum genus.*
> *Nam si curent, bene bonis sit, male malis : quod nunc abest.* »

Ces vers, pourraient bien être en réponse à une accusation d'*apostasie* qu'il aurait encourue après être passé du parti de Caton à celui de Scipion : « J'ai toujours dit, et je dirai toujours, qu'il y a des dieux ; *mais* je ne pense pas que ces dieux prennent aucun souci de ce que font ici-bas les

---

[1] Ennius était né à Rudies, en *Calabre*.

mortels. Car s'ils s'en souciaient, on verrait toute chose aller bien pour les bons, mal pour les méchans; ce que de nos jours on ne voit pas. » *De nos jours! nunc!* Ceci n'est-il pas encore une allusion aux tribulations si injustement éprouvées par l'Africain, cet excellent homme, ce généreux patron?

Scipion Emilien, le second Africain, héritier des sentimens et de la politique de son aïeul, comme lui, se pose en protecteur de l'*Hellénisme*: il est ami d'Ennius; ami de Polybe; de ce Grec qui pensait et disait « *Qu'on n'aura plus « besoin de religion, quand les hommes seront philoso- « phes;* » il est ami de Térence; si bien que théâtre, histoire, philosophie, toute la littérature milite en faveur de la dynastie des Scipions... Un beau jour le second Africain est trouvé mort dans son lit; de mort violente: « *Vi oppressus*, dit Cicéron (*de Fato* IX); sans que ses pénates aient pu le protéger: *Domestici parietes non texerunt* » (*de Nat. Deor.*, lib. III, 32). Et Plutarque: « Scipion l'Africain ayant été après souper trouvé mort en sa maison, on ne sut jamais avérer ni savoir comment il était mort..... Les autres cuident que ses ennemis entrèrent secrètement la nuit en sa maison, et qu'ils l'étouffèrent en son lit. » — *Romulus*, XLIII.

NOTE 12. — p. 15.

« *Les constitutions des peuples périssent par ceux-là mêmes qui devaient en être les soutiens.* » — Les nobles, à Rome, ne laissèrent pas de contribuer au renversement de la religion, base de la constitution:

« *Negligentia nobilitatis augurii disciplina omissa,*

veritas auspiciorum spreta est, species tantum retenta (Cicer. *De Nat. Deor.*, lib. II, 3). C'est un noble, un Claudius, qui, durant la première guerre Punique, sur ce qu'on lui rapportait que les poulets sacrés refusaient de prendre leur nourriture, eut la témérité de les faire jeter à la mer, en disant : « Eh bien ! qu'ils boivent puisqu'ils ne veulent pas manger. » (*Voyez* Cicér., *ibid.*) — *Claudius Pulcher apud Siciliam, non pascentibus in auspicando pullis, ac per contemtum religionis mari demersis, quasi ut biberent, quando esse nollent, prœlium navale iniit.* » — Sueton. *Tiber.* II.

NOTE 13. — p. 16.

« *Pour s'être moqué de la prétendue continence du héros*, etc. » — Voici l'épigramme de Nævius contre Scipion l'Africain :

« Cet homme dont le bras fit maint exploit pompeux,
Dont le nom glorieux brille, éclate aujourd'hui,
Qui seul est grand aux yeux des nations ;
Celui-là même, un certain soir,
Son père l'emmena de chez sa bonne amie,
Vêtu légèrement : il n'avait qu'un manteau. »

« *Etiam qui*
Manu res magnas sæpe gessit gloriose,
Cujus facta viva vigent, qui apud gentis solus præstat,
Eum suus pater cum pallio [1] *uno ab amica abduxit.* »

Voyez l'*Histoire romaine* de M. Michelet, t. II, p. 85-95.

---

[1] *Pallium ;* le manteau *grec*, par opposition à la *toge romaine.*

NOTE 14. — p. 17.

« *Une aristocratie nouvelle, militaire, supplantait l'ancienne; sacerdotale.*»—Au bon vieux temps, *sagesse, divination,* autorité, gouvernement, c'était tout un; c'était la théocratie. Témoin ce passage de Cicéron : « *Omnino apud veteres, qui rerum potiebantur, iidem auguria tenebant. Ut enim sapere, sic divinare regale ducebant, ut testis est nostra civitas; in qua et reges augures, et postea privati, eodem sacerdotio præditi, rempublicam religionum auctoritate rexerunt.* » *De Divinat.*, lib. I, 40.

NOTE 15. — p. 22.

« *Qui avaient formé une société secrète; une abominable conjuration!* » — Dans une note de M. Naudet, au vers 364 de *la Marmite* de Plaute, nous lisons : « Il s'était « formé une *association secrète,* à la faveur des mystères « de Bacchus : on y attirait surtout les *femmes* et les *jeunes* « *gens.* Le bruit courut qu'on s'y liait par des cérémo- « nies et des imprécations effroyables, et qu'on s'abandon- « nait, dans des réunions ténébreuses, à d'horribles dé- « bauches. Les consuls assemblèrent le sénat, on disposa « des gardes dans les principaux quartiers, et Rome eut, « durant quelques jours, l'apparence d'une ville occupée « militairement. On sévit contre les chefs, et l'association « fut dissoute et proscrite par un sénatus-consulte, dont « le texte est parvenu jusqu'à nous. On appela cet évé-

« nement la *Conjuration des Bacchanales.* » Dans cette conjuration, ne s'agissait-il que de débauches? N'y avait-il rien de religieux, de social, de politique ?

NOTE 16. — p. 22.

« *Paul-Émile versa à profusion l'or, l'argent, les pierreries.* » — En voyant cet amas de richesses, tout le monde à Rome ouvrit de grands yeux ; et la croyance populaire s'établit que *les montagnes de Perse étaient d'or: Persarum montes! qui esse aurei perhibentur.* » — Plaut. *Stichus*, 25.

On évalue les sommes que Paul-Émile versa au trésor à près de quarante-cinq millions. Le peuple romain se trouva par là dispensé de contribuer aux charges publiques pendant cent vingt-cinq ans, c'est-à-dire, jusqu'au commencement de la première guerre d'Auguste et d'Antoine.

Après la victoire de Paul-Émile, le luxe asiatique envahit Rome : Plaute, contemporain, décrit l'entrée au port d'un vaisseau marchand qui apporte de la laine, de la pourpre en quantité, des lits ornés d'ivoire et d'or, des tentures de Babylone, des tapis de pourpre, enfin, beaucoup d'objets précieux ; puis des joueuses de lyre, des joueuses de flute, des harpistes d'une rare beauté, et des parfums de toutes sortes. — *Stich.*, act. II, sc. 2, 376.

NOTE 17. — p. 17.

« *Réformer la cour du tyran Denys.* » On lit dans Plutarque : « Et fit le tyran un sacrifice pour rendre grâces « aux Dieux de sa venue (de Platon), comme de quelque « grande félicité advenue à sa seigneurie. Davantage une « merveilleuse honnêteté que l'on commença à garder « dans les banquets, *la cour toute réformée,* et une grande « bénignité et douceur du tyran en toutes choses qui se « traitaient et dépêchaient, apportèrent aux Syracusains « très bonne espérance de changement, et n'y avait celui « en la cour qui de grande affection ne se mît à l'étude des « lettres et de la philosophie, tellement que l'on ne voyait « au palais du tyran, comme l'on dit, autre chose que le « sable et le poussier où les étudians traçaient les por- « traits et les figures de géométrie. » — *Dion,* XVI.

NOTE 18. — p. 17.

« *Les esclaves se révoltent, et massacrent leurs maîtres.* » — La révolte éclate dans la ville d'*Enna ;* lieu bien choisi ; les *fugitifs* pouvaient d'autant mieux affluer de toutes parts vers ce point central de la Sicile, qui en était proprement le cœur : « *Qui locus, quod in media insula situs, umbilicus Siciliæ nominatur.* » (Cicer., *In Verr. De signis,* XLVIII). Aussi, en peu de temps l'armée des révoltés fut-elle de deux ent mille hommes. Après de nombreux et sanglans combats, leur chef, tombé dans les fers des Romains, se donna la mort. « Sa défaie et le supplice

« d'un grand nombre d'esclaves en Sicile, à Rome, à Min-
« turnes, et dans l'Attique, étouffèrent cette conjuration,
« qui avait exposé pendant plusieurs années la Républi-
« que aux plus grands périls. » — De Ségur, *Histoire romaine,* tome II, ch. 1.

Trente ans plus tard, 105 ans avant Jésus-Christ, nouveau soulèvement des *esclaves;* en Italie; car, en Sicile, le pouvoir avait trop bien pris ses mesures : tous les réglemens, tous les édits des préteurs avaient interdit aux esclaves, sous peine de mort, le port d'aucune espèce d'arme : « *Omnium instituta, atque edicta prætorum fuerunt ejusmodi, ut ne quis cum telo servus esset* » (Ibid. *De Suppl.* III).—Rien de plus connu que ce trait de Domitius, préteur en Sicile à cette époque : on lui avait fait présent d'un sanglier monstrueux. Frappé de la grosseur de l'animal, il veut savoir qui l'a tué : on lui dit que c'est le berger d'un tel. Il ordonne qu'on fasse venir le berger. Celui-ci vient; pensant recevoir des éloges, une récompense. Domitius lui demande comment il a fait pour tuer cette énorme bête; il répond : avec un épieu. Là-dessus le préteur de vous le faire mettre en croix. Et Cicéron, en racontant la chose, de dire philosophiquement : « Ce jugement peut paraître cruel, je ne prétends ni le condamner ni le défendre : j'observerai seulement que Domitius aima mieux paraître dur en punissant que de montrer du relâchement en ne punissant pas » (*Voyez* ibid.).

Grâce à ce gouvernement *ferme,* l'ordre régnait en Sicile. Et les négocians de ce pays pouvaient entretenir avec Rome des relations avantageuses : le commerce allait bien. La paix, le calme, se maintenait avec la domination ro-

maine ; si bien que pas un honnête Sicilien ne voulait voir porter à cette domination la moindre atteinte ; ne voulait voir rien changer au régime établi. Les émeutes des esclaves se trouvant ainsi comprimées, et par les édits des préteurs, et par le soin des maîtres à observer, à faire observer ces conservateurs édits ; une révolution n'était guère possible en Sicile ; et Rome ne craignait plus de ce côté. Pourtant, sur plus d'un point, il y eut encore des tentatives de soulèvement :

« *Ergo his institutis provinciæ..... perfacile sese Sicilia tuebatur, ne quod in ipsa bellum posset exsistere. Etenim quum nihil tam conjunctum sit, quam negotiatores nostri cum Siculis, usu, re, ratione, concordia ; et quum ipsi Siculi res suas ita constitutas habeant, ut his pacem expediat esse : imperium autem populi Romani sic diligunt, ut id imminui, aut commutari minime velint : quumque hæc ab servorum bello pericula, et prætorum institutis, et dominorum disciplina, provisa sint ; nullum malum est domesticum, quod ex ipsa provincia nasci possit..... Et tamen cæptum esse in Sicilia moveri aliquot locis servitium suspicor.* Cicer. *ut supra.*

Mais Rome aura beau faire ; un peu plus tard (73 ans avant Jésus-Christ), éclatera en Italie une *troisième révolte des esclaves ;* et, cette fois, ce sera la grande et terrible guerre de *Spartacus :* « *Bellum magnum quidem, ac vehemens !* » (*Ibid.*). — Voir, plus loin, *Catulle*, notre 1re note : « *La guerre, la terrible guerre du grand agitateur Spartacus.* »

NOTE 19. — p. 29.

« *Cette société.... superstitieuse et travaillée par le scepticisme.* » — Le traité de Cicéron *Sur la nature des Dieux* donne une idée du chaos où, à cette époque, les esprits s'agitaient ; n'ayant plus rien à quoi se tenir ; ne sachant plus que penser de la religion, de la piété, de la sainteté, des cérémonies, de la foi, du serment, des temples, des sacrifices et des augures. Le doute et l'incrédulité gagnaient les mieux intentionnés : « *Profecto eos ipsos, qui se aliquid certi habere arbitrantur, addubitare coget doctissimorum hominum de maxima re tanta dissensio* (Cicér., *De Nat. Deor.*, I, VI). On en était, alors, à se demander s'il y a des Dieux, ou s'il n'y en a pas. Le livre de Cicéron présente la controverse sur cette question organique : « *Quæritur in hac quæstione quæ est de natura Deorum, sintne dii, necne sint.... dii utrum sint, necne quæritur* » (*Ibid.*, lib. I, 22 ; et lib. III, 7). — Et l'on voit dans Tacite (*Annal.* liv. VI, XXII) combien d'esprits, et des plus sages, étaient imbus de l'opinion que notre commencement, que notre fin, que les hommes, en un mot, ne sont pour les Dieux le sujet d'aucun soin : « *Multis insitam opinionem — non initia nostri, non finem, non denique homines Diis curæ.* »

NOTE 20. — p. 43.

« *Tant il est vrai que la Religion a pu conseiller des crimes!* » — On lit dans Plutarque : « Avant de livrer la « bataille (de Salamine) Thémistocle sacrifiait aux dieux

« dessus la galère capitainesse, on lui annonce trois jeu-
« nes prisonniers fort beaux de visage, et richement parés
« de vêtemens et de joyaux d'or, lesquels on disait être
« enfans de Sandace, sœur du roi, et d'un prince nommé
« Autarctus. Incontinent que le *devin* Euphrantide les eut
« aperçus, ayant aussi observé qu'il était à leur arrivée
« sailli du sacrifice une grande et claire flamme, et qu'en
« même instant quelqu'un des assistans à main droite
« avait éternué, il prit Thémistocle par la main, et lui
« COMMANDA DE SACRIFIER TOUS CES TROIS PRISONNIERS AU
« DIEU BACCHUS, surnommé *Omestès*, qui vaut autant à dire
« comme *cruel*, parce qu'en ce faisant, non-seulement les
« Grecs se sauveraient, mais emporteraient la victoire sur
« leurs ennemis. Thémistocle fut bien ébahi d'ouïr un si
« étrange et si terrible commandement du devin ; mais la
« commune (multitude), suivant sa coutume, qui est de
« se promettre plutôt salut aux grands dangers et affaires
« presque désespérées, par moyens étranges et hors d'ap-
« parence de raison, que par les raisonnables et ordi-
« naires, se prit à invoquer le dieu tout d'une voix, et, en
« approchant les trois prisonniers de l'autel, le contrai-
« gnit de parfaire le sacrifice en la manière que le devin
« l'avait ordonné. Ainsi l'écrit Phanias Lesbien, homme
« savant en philosophie, et ayant grande connaissance des
« histoires et de l'antiquité. » — *Thémistocle*, XXVI.

NOTE 21. — p. 49.

« *La pauvreté de l'idiome romain... condamne l'auteur à une néologie des plus laborieuses...* » — Cicéron, 11.

contemporain de Lucrèce, se félicite d'avoir mis à la portée des Romains tout le savoir de la Grèce, en rendant l'idiome latin assez riche, assez souple pour se prêter à un enseignement qui jusque-là paraissait impossible : « *Complures enim græcis institutionibus eruditi, ea, quæ didicerant, cum civibus suis communicare non poterant, quod illa, quæ a Græcis accepissent, latine dici posse diffiderent. Quo in genere tantum profecisse videmur, ut a Græcis ne verborum quidem copia vinceremur* » (*De Nat. Deor.* lib. I, 5). — Voilà justement l'histoire de Lucrèce : par son travail il enrichit la langue latine, et fut un des premiers à *communiquer à ses concitoyens la philosophie grecque.*

NOTE 22. — p. 54.

« *Rien, absolument rien n'était entrepris sans que l'on eût auparavant pris les auspices.* » — Ceci est chose bien connue ; les témoignages abondent. Cicéron : « *Nihil fere quondam majoris rei, nisi auspicato, ne privatim quidem, gerebatur....... — Nihil in bello sine extis agunt, nihil sine auspiciis domi habent....— Nihil publice sine auspiciis, nec domi, nec militiæ gerebatur* » (*De Divinat,* lib. I, cap. II, 16, 43). « *Jove tonante, fulgurante, comitia populi habere nefas. Hoc fortasse Reipublicæ causa constitutum est* » (Ibid. lib. II, XVIII). « *Reipublicæ causa.* Id est aliquo eorum dolo, qui reipublicæ præessent, ut scilicet, si quando parum opportunum tempus videretur habendis comitiis, populi volunta-

tem possent eludere. » — Hott. note à la page 576 de l'édit. de *Lemaire*.

Tite-Live : « *Auguriis sacerdotioque augurum tantus honos accessit, ut nihil belli domive postea, nisi auspicato, gereretur* » (I, XXXVI). *Postea,* après que Attius Navius eut coupé un caillou avec un rasoir.

Enfin Valère-Maxime : « *Non solum publice, sed etiam privatim, nihil gerebatur, nisi auspicio prius sumpto.* » — Lib. II, cap. I.

NOTE 23. — p. 56.

« *La philosophie exigeait que sur toutes les choses de la nature il fût donné de lumineuses explications.* » — Le tonnerre, les éclairs et les nuages, les trombes marines et terrestres, les ouragans, la pluie et l'arc-en-ciel, les tremblemens de terre, les éruptions de l'Etna, les débordemens du Nil, les exhalaisons minérales qui donnent la mort aux quadrupèdes et aux oiseaux, proprement les *Avernes*, les vapeurs qui, sorties du sein de la terre, répandent sur toute sa surface les maladies contagieuses; tout cela est expliqué, lumineusement expliqué par Lucrèce en son sixième livre de la *Nature des Choses;* à l'encontre des *Livres étrusques;* lesquels étaient : « *Et aruspicini, et fulgurales, et tonitruales* » (*Voyez* Cicér. *De Divinat.* lib. I, XXXIII). — Lucrece a soin de dire qu'il se livre à cette étude de la nature pour guérir l'homme de ses frayeurs d'enfant, pour rendre raison des ombres, des simulacres, des revenans, et de maint autre phénomène

dont l'ignorance attribue les causes et les effets à la Divinité parce qu'elle ne les comprend pas. — « Les peuples « restaient prosternés devant ces gigantesques ombres. « Le philosophe les relève et leur dit : « Ce que vous ado- « rez, c'est vous-mêmes, ce sont vos propres concep- « tions..... » Ces bizarres et inexplicables figures qui flot- « taient dans les airs, objets d'une puérile admiration, « redescendent à notre portée. Elles sortent de la poésie « pour entrer dans la science. » — Michelet, *Histoire romaine*, t. I, p. 6.

NOTE 24. — p. 57.

« *Le public se prend par l'oreille..... Lucrèce sait cela.* » — Nul n'a reconnu plus que Lucrèce l'empire de l'oreille, la puissance de l'art qui par le choix des mots prête de l'éclat au langage. Tel qu'un Amphitryon jaloux de plaire à ses convives, Lucrèce traite les Romains à leur goût : ils aiment la *consonnance*, « *Fucata sonore ;* » des vers dont le milieu sonne de même que la fin ; ou deux vers de suite dont les derniers mots ont un son pareil, ou bien encore un vers qui, par la désinence uniforme de chacun de ses mots, résonne doucement, lentement, à-peu-près comme le tintement d'une cloche : il leur en donne à discrétion. Les vers de ce genre abondent dans la *Nature des Choses*, principalement aux *Exordes*, où l'on sait que le poète s'est plu à développer l'étendue de son génie et le prestige du talent. Des généalogistes ont pensé que de cet amour de la *consonnance* a bien pu naître plus tard

chez nous la rime. Au fait, pourquoi la consonnance, mère du rhythme, ne le serait-elle pas aussi de la rime? — Pour plus ample informé sur ce point, voir l'*Histoire littéraire d'Italie* par Ginguené, t. 1, ch. v.

NOTE 24 *bis.* — p. 58.

« *Pour être lu jusqu'au bout, et faire prendre de la nature des choses une entière connaissance.* » — Afin de ne pas effaroucher ses lecteurs, et au contraire pour mieux les attirer, Lucrèce, habilement, place tout d'abord son poème sous l'invocation de Vénus, mère des Romains, volupté des hommes et des dieux; puis, le séducteur! il déclare écrire sous la dictée, en collaboration de cette bonne déesse :

« *Te sociam studeo scribundis versibus esse,*
Quos ego de Rerum Natura pangere conor. »
Exord. lib. I.

NOTE 24 *ter.* — p. 59.

« *O merveille de l'art!... des leçons sur la nature des choses deviennent des tableaux sublimes ou des épisodes charmans.* » — Dans le nombre des tableaux qui ornent la *Nature des Choses*, nous citerons, outre ceux exposés en cette *Étude*, les suivans qui, certes, peuvent soutenir la comparaison avec les plus belles peintures de Virgile :

LA VÉGÉTATION.

« Postremo pereunt imbres, ubi eos pater Æther
In gremium matris Terrai præcipitavit.

At nitidæ surgunt fruges, ramique virescunt
Arboribus : crescunt ipsæ, fœtuque gravantur.
Hinc alitur porro nostrum genus, atque ferarum :
Hinc lætas urbes pueris florere videmus,
Frondiferasque novis avibus canere undique silvas :
Hinc fessæ pecudes pingues per pabula læta
Corpora deponunt, et candens lacteus humor
Uberibus manat distentis : hinc nova proles
Artubus infirmis teneras lasciva per herbas
Ludit, lacte mero mentes percussa novellas. »

Lib. I, 251...

LE LEVER DU SOLEIL.

« Aurea quum primum gemmantes rore per herbas
Matutina rubent radiati lumina solis,
Exhalantque lacus nebulam fluviique perennes ;
Ipsa quoque interdum tellus fumare videtur :
Omnia quæ sursum quum conciliantur in alto,
Corpore concreto subtexunt nubila cœlum. »

Lib. V, 463...

L'OURAGAN, LA TEMPÊTE, LE TORRENT.

« Venti vis verberat incita pontum,
Ingentesque ruit naves, et nubila differt ;
Interdum rapido percurrens turbine campos
Arboribus magnis sternit, montesque supremos
Silvifragis vexat flabris : ita perfurit acri
Cum fremitu, sævitque minaci murmure pontus.

Sunt igitur venti nimium corpora cæca,
Quæ mare, quæ terras, quæ denique nubila cœli
Verrunt, ac subito vexantia turbine raptant.
Nec ratione fluunt alia stragemque propagant,
Ac quum mollis aquæ fertur natura repente
Flumine abundanti, quod largis imbribus auget
Montibus ex altis magnus decursus aquai,
Fragmina conjiciens silvarum, arbustaque tota;
Nec validi possunt pontes venientis aquai
Vim subitam tolerare : ita magno turbidus imbri,
Molibus incurrens validis cum viribus amnis,
Dat sonitu magno stragem, volvitque sub undis
Grandia saxa, ruit qua quidquid fluctibus obstat. »

Lib. I, 273...

LES DÉBRIS FLOTTANS APRÈS LE NAUFRAGE.

« Naufragiis magnis multisque coortis,
Disjectare solet magnum mare transtra, guberna,
Antennas, proram, malos, tonsasque natantes,
Per terrarum omnes oras fluitantia aplustra;
Ut videantur, et indicium mortalibus edant,
Infidi maris insidias, viresque dolumque
Ut vitare velint, neve ullo tempore credant,
Subdola quum ridet placidi pellacia ponti. »

Lib. II, 553...

LA VACHE DÉSOLÉE.

« Sæpe ante Deum vitulus delubra decora
Thuricremas propter mactatus concidit aras,

Sanguinis exspirans calidum de pectore flumen :
At mater, virides saltus orbata peragrans,
Linquit humi pedibus vestigia pressa bisulcis,
Omnia convisens oculis loca, si queat usquam
Conspicere amissum fœtum ; completque querelis
Frondiferum nemus adsistens, et crebra revisit
Ad stabulum, desiderio perfixa juvenci.
Nec teneræ salices, atque herbæ rore vigentes,
Fluminaque ulla queunt, summis labentia ripis,
Oblectare animum subitamque avertere curam ;
Nec vitulorum aliæ species per pabula læta
Derivare queunt alio curaque levare :
Usque adeo quiddam proprium notumque requirit. »

Lib. II, 353...

LE DÉLIRE, LA LÉTHARGIE.

« Morbis in corporis avius errat
Sæpe animus : dementit enim deliraque fatur ;
Interdumque gravi lethargo fertur in altum
Æternumque soporem oculis nutuque cadenti :
Unde neque exaudit voces, neque noscere vultus
Illorum potis est, ad vitam qui revocantes
Circumstant, lacrimis rorantes ora genasque. »

Lib. III, 645.

L'IVRESSE.

« Hominem quum vini vis penetravit
Acris, et in venas discessit diditus ardor,

Consequitur gravitas membrorum; præpediuntur
Crura vacillanti; tardescit lingua; madet mens;
Nant oculi; clamor, singultus, jurgia gliscunt. »
Lib. III, 645.

L'ÉPILEPSIE.

« Subita vi morbi sæpe coactus,
Ante oculos aliquis nostros, ut fulminis ictu,
Concidit, et spumas agit, ingemit et tremit artus,
Desipit, extentat nervos, torquetur, anhelat
Inconstanter, et in jactando membra fatigat. »
Ibidem.

UNE ILLUSION D'OPTIQUE.

« Sæpe in colli tondentes pabula læta
Lanigeræ reptant pecudes, quo quamque vocantes
Invitant herbæ gemmantes rore recenti;
Et satiati agni ludunt blandeque coruscant!
Omnia quæ nobis longe confusa videntur,
Et veluti in viridi candor consistere colli.
Præterea magnæ legiones quum loca cursu
Camporum complent, belli simulacra cientes;
Et circumvolitant equites, medioseque repente
Tramittunt valide quatientes impete campos;
Fulgur ibi ad cœlum se tollit, totaque circum
Ære renidescit tellus, subterque virum vi
Excitur pedibus sonitus, clamoreque montes
Icti rejectant voces ad sidera mundi:

Et tamen est quidam locus altis montibus, unde
Stare videtur, et in campis consistere fulgur. »

Lib. II, 318....

Voilà de ces beautés qui faisaient dire à Montaigne : « Ceulx des temps voisins à Virgile se plaignoient de quoy « aulcuns luy comparoient Lucrèce : Ie suis d'opinion que « c'est à la vérité une comparaison inéguale ; mais j'ay « bien à faire à me rasseurer en cette créance, quand je « me treuve attaché à quelque beau lieu de ceulx de Lu- « crèce. » — *Essais*, liv. II, ch. X.

NOTE 25. — p. 66.

« *Son but est de délivrer l'homme du joug de la superstition.* » — Pour compléter la pensée de Lucrèce, nous avons ajouté : « *est d'en finir avec les prêtres.* » En effet, Lucrèce dit :

« *Relligionum animos nodis exsolvere pergo ;* »

Littéralement : « Je tâche à délier les esprits des *nœuds* de la religion. » Or, la ceinture dont se servaient les Mages pour attacher leur robe avait *quatre nœuds* (Voir *Dict. de la Fable,* MAGES). Puis, à Rome, le prêtre de Jupiter (*Flamen-Dialis*), par une exception remarquable, devait n'*avoir aucun nœud* ni sur sa tête, ni à sa ceinture, ni dans aucune partie de son habillement : « *Nodum in apice neque in cinctu neque alia in parte ullum habet* » (Aulu-Gel. *Noct. Att.*, lib. X, 15). Donc les autres prêtres en avaient, des *nœuds*. Ceci posé, avons-nous tort de compléter, comme nous l'avons fait, la pensée de Lucrèce?

NOTE 26. — p. 75.

« *Qui volontiers leur prêtait l'oreille.* » — Deux choses nous le font croire : le surnom de *Carus* donné à Lucrèce ; ce qui dénote assez la popularité du poète, l'accueil fait à son livre ; 2° les principes irréligieux que César ne craint pas de professer en plein sénat, dans une occasion solennelle (dans son *Opinion sur la peine à infliger aux complices de Catilina*) : « La mort est le terme des peines, et « non pas un supplice. Elle coupe court à tous les maux; « au-delà de la mort il n'y a ni peine ni plaisir » (*Voyez* Sallust. *Catilin.*). César n'était pas homme à faire gratuitement de l'irréligion, si, au bout, il n'y avait eu pour lui à gagner de la popularité.

NOTE 27. — p. 75.

« *Le vieil édifice romain reposait sur la crainte.* » — Montesquieu dit : « Quand les législateurs romains établirent la religion, ils ne pensèrent point à la réformation des mœurs, ni à donner des principes de morale ; ils ne voulurent point gêner des gens qui ne connaissaient pas encore les engagemens d'une société dans laquelle ils venaient d'entrer : ils n'eurent donc d'abord qu'une vue générale, qui était d'inspirer à un peuple qui ne craignait rien, la crainte des Dieux, et de se servir de cette crainte pour le conduire à sa fantaisie » (*Politiq. des Romains dans la religion*). Mais avec le temps les esprits avaient marché : la philosophie voulait une réformation des mœurs, et des principes de morale.

NOTE 28. — p. 77.

« *Quand la fièvre vous tient sous le brocard et la pourpre.* » — Les riches venaient d'adopter l'usage des étoffes de pourpre, dont ils faisaient des vêtemens, des couvertures de lit, des tapis, luxe introduit à Rome par la conquête de l'Asie : « *Luxuriæ peregrinæ origo, ab exercitu asiatico invecta in urbem est* » (Tit.-Liv., XXXIX, cap. 6). Et c'est un *Épicurien* qui tâche ainsi à détourner du luxe et de la mollesse !

NOTE 29. — p. 78.

« *Lucrèce enseigne aussi les jeunes gens ; tâchant à les préserver des séductions de l'amour.* » — Il n'est pas hors de propos de placer ici en regard des leçons de Lucrèce ce passage de saint Augustin : « En la fleur de ma « jeunesse, je brûlais d'ardeur et de passion pour me ras- « sasier des voluptés basses et terrestres, et je me suis « débordé en beaucoup de sales amours qui cherchent à « se cacher dans les ténèbres. Ainsi la beauté de mon âme « s'est flétrie..... Les vapeurs grossières et impures qui « s'élevaient de la boue et du limon de ma chair et des « bouillons de ma jeunesse, obscurcissaient mon cœur et « l'offusquaient de telle sorte, qu'il ne pouvait discerner « la sérénité pure et resplendissante d'une affection légi- « time d'avec les images ténébreuses d'un amour infâme. « Ces deux causes qui se mêlaient ensemble allumaient en « moi le feu d'une brutale concupiscence, emportaient la

« faiblesse de mon âge dans les déréglemens violens des « passions, comme au travers des roches et des précipi- « ces, et la plongeaient dans le gouffre des crimes hon- « teux..... Mon cœur était tout brûlant, tout bouillant et « tout écumant d'impudicité. Il se répandait, il se débor- « dait, il se fondait en débauches.....

« En cette seizième année de mon âge, où la volupté « commença à dominer tyranniquement sur moi, où je me « rendis esclave de cette impérieuse maîtresse, de cette « folle et violente passion qui, à la honte des hommes, « règne avec tant de licence dans le monde, où étais-je, « mon Dieu ! et combien me trouvais-je éloigné des délices « de votre sainte maison ? » — *Confessions*, liv. II, chap. I et II.

NOTE 30. — p. 79.

« *Cependant que la fortune se dissipe, que les dettes « surviennent.* » — Horace vient à l'appui de Lucrèce, dans ce passage d'une de ses satires où il signale le faste et les prodigalités du jeune chevalier Salluste, petit-neveu et fils adoptif de l'historien de ce nom :

« Salluste n'est pas moins fou avec ses affranchies que d'autres avec des femmes mariées. Encore s'il voulait être raisonnable ; si, consultant ses moyens et ses forces, il ne donnait qu'avec mesure, il ne perdrait ni son bien ni sa réputation : mais non ; il ne sort pas de là : « J'aime les affranchies ; je les adore. » Et fièrement il dit : « Moi je ne touche point aux matrones. » Comme Marséus, l'amant de la fameuse Origo, qui donna à cette comédienne des

terres en quantité, et jusqu'à sa maison paternelle. Marsus, lui aussi, se vantait de n'avoir aucun commerce avec les matrones. Bien. Mais, malheureux, tu te perds avec des comédiennes, avec des courtisanes, et ta réputation en souffre, beaucoup plus encore que ton patrimoine :

« Tutior at quanto merx est in classe secunda !
« Libertinarum dico, Sallustius in quas
« Non minus insanit, quam qui mœchatur. At hic, si
« Qua res, qua ratio suaderet, quaque modeste
« Munifico esse licet, vellet bonus atque benignus
« Esse, daret quantum satis esset, nec sibi damno
« Dedecorique foret. Verum hoc se amplectitur uno,
« Hoc amat et laudat : « Matronam nullam ego tango. »
« Ut quondam Marsæus, amator Originis, ille
« Qui patrium mimæ donat fundumque laremque :
« « Nil fuerit mi, inquit, cum uxoribus umquam alienis. »
« Verum est cum mimis, est cum meretricibus, unde
« Fama malum gravius, quam res, trahit »

Sat. II, lib. I.

NOTE 31. — p. 84.

« *On dirait un médecin qui analyse une maladie.* » — Bayle dit, à ce propos : « J'avoue qu'il explique en termes « fort sales certaines choses qui concernent la génération, « mais nos médecins les plus estimés et les plus honnêtes « n'en disent-ils pas pour le moins autant, dans les livres « où ils traitent de ces matières et de plusieurs autres ? » —*Diction*. *Hist.* Lucrèce.

NOTE 32. — p. 85.

« *La Sicile, pays de voluptueux, le meilleur des pays pour leur trafic.*» — Dans *la Cassette*, Plaute fait dire à sa courtisane *Gymnasie :* « Une courtisane, c'est tout comme une ville florissante : elle ne prospère qu'autant que beaucoup d'hommes la fréquentent :

« *Verum enim meretrix fortunati est oppidi simillima,*
« *Non potest suam rem obtinere sola sine multis viris.* »

Act. I, sc. I.

Après la ruine de Corinthe et d'Athènes, les courtisanes grecques durent émigrer.... en Sicile ; parce que c'était un pays de voluptueux, excellent pour le trafic des courtisanes. Témoin cet autre passage du *Rudens :*

« Infit lenoni [1] suadere, ut secum simul
Eat in Siciliam ; ibi esse homines voluptarios
Dicit ; potesse ibi fieri eum divitem ;
Ibi esse quæstum maxumum meretricibus. »

Prolog. 53.

De la Sicile, les courtisanes passèrent en Italie ; Dieu sait si à Rome elles prospérèrent !

NOTE 33. — p. 86.

« *Tel est du moins le portrait que nous a laissé d'elle Salluste.*» — Ce portrait est bien connu ; le voici : « *Ea tem-*

---

[1] *Leno*, homme qui fait le commerce de la prostitution.

« *pestate* plurimos cujusque generis homines adscivisse « sibi dicitur (Catilina); Mulieres etiam aliquot, quæ « primo ingentes sumptus stupro corporis toleraverant; « post, ubi ætas tantummodo quæstui, neque luxuriæ « modum fecerat, æs alienum grande conflaverant.... Sed « in his erat *Sempronia* quæ multa sæpe virilis audaciæ « facinora commiserat. Hæc mulier genere atque forma, « præterea viro atque liberis satis fortunata fuit; litteris « Græcis atque Latinis docta; psallere et saltare elegan- « tius, quam necesse est probæ; multa alia, quæ instru- « menta luxuriæ sunt. Sed ei cariora semper omnia, « quam decus atque pudicitia fuit. Pecuniæ an famæ mi- « nus parceret, haud facile decerneres; libidine sic ac- « censa, ut sæpius peteret viros, quam peteretur. Sed ea « sæpe antehac fidem prodiderat, creditum abjuraverat, « cædis conscia fuerat, luxuria atque inopia præceps abie- « rat. Verum ingenium ejus haud absurdum; posse versus « facere, jocum movere, sermone uti vel modesto, vel « molli, vel procaci; prorsus multæ facetiæ multusque « lepos inerat. » — *Catilin.*

NOTE 34. — p. 87.

« *Le reste chez quelque courtisane.* » — Dans son plaidoyer contre Nééra Démosthènes dit : « Nous avons des courtisanes pour le plaisir, des concubines pour avoir soin de nos personnes, et des épouses pour qu'elles nous donnent des enfans, pour qu'elles règlent fidèlement l'intérieur de nos maisons. » Ainsi faisaient les Grecs; ainsi

firent les Romains. On ignore la moitié de la vie privée des anciens, si on ne connaît pas leurs relations avec les courtisanes.

NOTE 35. — p. 88.

« *Un esclave bien intentionné souhaite que son jeune maître puisse voir l'intérieur hideux des maisons de courtisanes, afin que le dégoût le guérisse de sa frénésie.* » — Cette observation, tirée par nous de l'excellente notice de M. *Naudet sur la vie et les ouvrages de Plaute*, nous paraît être ici fort à sa place. Et le passage de Térence, servant de commentaire à Lucrèce, explique bien, excuse, ses *nudités*; ses obscénités. Ce passage est, au cinquième acte de l'*Eunuque*, le monologue de l'esclave Parménon.

« Voyons donc où en est Chérée de son intrigue. S'il l'a « conduite habilement, que d'éloges, grands dieux ! va re- « cevoir Parménon ! et qu'ils seront bien mérités ! D'abord « je lui ai fait obtenir, sans beaucoup de peine de sa part, « sans argent, sans dépense, l'objet de ses amours ; ce qui « eût été difficile et fort coûteux, avec une femme aussi « avare que Thais : mais laissons cela ; ce qui me fait le « plus d'honneur en tout ceci, c'est d'avoir trouvé le moyen « de lui mettre sous les yeux le caractère et les mœurs de « ces sortes de femmes, afin que, les connaissant si bien « de bonne heure, il les abhorre et les fuie à jamais. Voyez- « les hors de chez elles ! Rien de plus propre, de plus soi- « gné, de plus recherché même : mangent-elles chez un « amant ; elles touchent à peine les mets du bout des

« doigts. Chez elles, au contraire, quelle gloutonnerie! « quelle saleté! quelle misère! Comme elles sont gour- « mandes ! comme elles dévorent un pain noir, trempé « dans le bouillon de la veille? Quelle salutaire leçon pour « la jeunesse, qu'un pareil tableau! » (Traduction de M. *Amar*).

« Id vero est, quod ego mihi puto palmarium,
Me repperisse, quo modo adolescentulus
Meretricum ingenia et mores posset noscere,
Mature ut quum cognorit, perpetuo oderit.
Quæ dum foris sunt, nil videtur mundius,
Nec magis compositum quidquam nec magis elegans:
Quæ cum amatore quum cœnant, ligurriunt.
Harum videre ingluviem, sordes, inopiam;
Quam inhonestæ solæ sint domi atque avidæ cibi;
Quo pacto ex jure hesterno panem atrum vorent:
Nosse omnia hæc salus est adolescentulis. »

Sc. IV.

NOTE 36. — p. 92.

« *Des leçons du genre de celles que nous venons de rapporter.* » — Nous avons passé sous silence la leçon touchant la stérilité des femmes, et le conseil d'aller en certain lieu prendre de *l'amour tout fait:* quand on songe à l'impôt que les devins, les augures, et toute la *gent étrusque*, prélevaient sur la superstition des époux qui venaient auprès d'eux implorer remède à leur stérilité (*Voir* Ovid.

Fast., liv. II, 426 et suiv.; *V.* Bayle, *Diction. Histor.*, art. LUPERQUES); ce que Lucrèce enseigne sur les mystères de la génération, peut bien être considéré comme un antidote à la crédulité; comme un essai de réforme des abus du fisc des prêtres : « Nulle divinité ne peut rendre fécondes des femmes naturellement stériles. Ces femmes et leurs époux auront beau s'agenouiller aux pieds des autels, y faire couler le sang des victimes, y brûler du matin au soir de l'encens; enfin, fatiguer le ciel de leurs vœux, elles n'en seront pas moins stériles : »

« *Nec divina satum genitalem Numina quoiquam*
« *Absterrent, pater a natis ne dulcibus unquam*
« *Appelletur, et ut sterili Venere exigat ævum :*
« *Quod* PLERIQUE PUTANT, *et multo sanguine mæsti*
« *Conspergunt aras, adolentque altaria donis,*
« *Ut gravidas reddant uxores semine largo;*
« *Nequicquam Divum numen, sortesque fatigant.* »

Lib. IV, 1226-1271.

« Les dieux s'occupent bien de ces choses, vraiment ! Le meilleur moyen pour les époux d'obtenir des enfans, c'est d'être assortis; c'est dans l'œuvre du mariage, de mettre chacun du sien; ni trop, ni trop peu, mais ce qui convient. Par comparaison l'on peut dire : telle terre, tel labour; tel soc, tel sillon; tel engrais, telle récolte. Une semence bien entrée, germe et profite. »

Quant au conseil d'aller en certain lieu acheter de l'*amour tout fait*, Lucrèce ne le donne aux jeunes gens que

pour les empêcher de perdre leur temps à faire l'amour ; et de se ruiner avec les courtisanes :

« *Ærumna gravescit ;*
« *Si non prima novis conturbes volnera plagis,*
« *Volgivagaque vagus Venere ante recentia cures,*
« *Aut alio possis animi traducere motus.* »

En terminant, une remarque : le *licencieux* Lucrèce s'est abstenu de dire rien qui ait trait à l'amour contre nature dont les Romains se trouvaient alors si fort entachés. Dans tout son poème, vous ne trouverez pas un mot qui en fasse venir la pensée. On n'en peut dire autant du *chaste* Virgile :

« *Formosum pastor Corydon ardebat Alexin,*
« *Delicias domini !*. . . . .
Éclog. II.

On sait quel était le service du jeune esclave destiné aux *délices du maître*.

NOTE 37. — p. 86.

« *Les courtisanes !..... dont l'usurpation datait de si loin qu'elle semblait légitime.* » — Cicéron (*pour Célius*) dit : « Interdire à la jeunesse tout amour des courtisanes, ce sont les principes d'une vertu sévère, je ne puis le nier : mais ces principes s'accordent trop peu avec le relâchement du siècle, ou même avec les usages et la tolérance de nos ancêtres. Car enfin, quand de pareilles passions n'ont-elles pas eu cours ? quand les a-t-on défendues ?

quand ne les a-t-on pas tolérées? dans quel temps est-il arrivé que ce qui est permis ne le fût pas? »

NOTE 38. — p. 93.

« *L'autorité de la ville de Rome se trouvait entre les mains de la courtisane Præcia.* » — Voici le portrait que fait d'elle Plutarque : « Il y avait en ce temps-là une femme « à Rome qui s'appelait Præcia, fort renommée, tant pour « sa beauté que pour sa bonne grâce à plaisamment de- « viser, au demeurant aussi peu honnête que celles qui « publiquement font marchandise de leurs corps : mais « pour autant qu'elle employait le crédit et la faveur de « ceux qui la hantaient, et qui allaient deviser avec elle, « pour servir au bien des affaires et des brigues de ceux « qu'elle aimait, elle en acquit le bruit, outre ses autres « grâces et parties louables qui étaient en elle, d'être « femme de bon amour et de menée, pour conduire à « chef une bonne entreprise..... Céthégus qui avait pour « lors la vogue, et maniait à son plaisir toutes les affaires « de la chose publique, devint si amoureux de cette femme « qu'il ne la pouvait éloigner de vue. »

NOTE 39. — p. 110.

« *Les hommes voulurent être nobles, être puissans, pour à leur fortune donner une assiette durable ; et, une fois opulens, passer leur vie dans le loisir* » :

Ut fundamento stabili fortuna maneret,
Et placidam possent opulenti degere vitam.

C'est-à-dire, en nous servant du langage de Rabelais et de Lafontaine, afin de pouvoir « *vivre en gentilshommes, de leurs rentes, sans rien faire* » (Voyez *Pantagruel*, liv. III, chap. XXVII). Ce qui est, fut, et sera toujours le vœu de l'aristocratie; le vœu des *hommes de loisir*. — *Opulenti;* « chez les Romains, les noms de *locuples* ou *opulentus* (*locus, ops*), de *frugi* de *fundus* distinguaient le propriétaire des *inopes* qui, sous le nom de cliens, se groupaient autour de lui, végétaient à la surface de la terre, mais n'y enfonçaient point de racines. »

Le gentilhomme, *gentis homo*, c'est le chef d'une gent, multitude désignée par le nom d'un patricien. « A eux « tous ils n'ont qu'un nom, celui de la *gens*, représentée « par son chef. Ils s'appellent tous *Claudii, Cornelii*, « *Fabii*. Ce nom n'est un nom propre que pour Appius-« Claudius, Cornélius Scipio, Fabius-Maximus. A lui seul « est la terre, et la terre se dit *nomen*, comme au moyen « âge, *terra* en italien signifia au contraire titre seigneu-« rial, seigneurie, forteresse..... Un certain nombre de « *gentes* réunies sous la lance d'un patricien s'appelaient « *curia*, de *curis*, lance. Ainsi, au moyen âge, on disait « une lance pour la réunion de cinq ou six soldats sous « un chevalier. » — M. Michelet, *Histoire romaine*, t. I, chap. V.

Quand Lafontaine a mis en scène la vieille querelle des *travailleurs* et des *hommes de loisir*, il n'a pas manqué de prendre à-la-fois et le trait original de Lucrèce et la traduction de *maître François;* naïvement il a dit de ces plébéiens de *membres* qui, eux aussi, voulaient *chômer :*

« Chacun d'eux résolut de vivre en gentilhomme,
« Sans rien faire . . . . »
(*Les Membres et l'Estomac.*)

NOTE 40. — p. 121.

« *Athènes qui, dans le temps, reçut de* Cécrops *de si bonnes institutions; et que* Pandion *enrichit de si utiles découvertes!* » — Quand Lucrèce appelle l'Attique la *contrée de Cécrops,* le *peuple de Pandion;* ce n'est pas une simple périphrase poétique; non; il y a dans ces mots « *finibus Cecropiis* et *populo Pandionis* » un sens profond; que ce passage de l'histoire fait comprendre : « Les « eaux dont l'Attique avait été couverte au temps d'O- « gygès s'étaient retirées, et une nouvelle population avait « couvert l'Attique lorsque *Cécrops* fut appelé à la gou- « verner. Les heureuses innovations dont il fut l'auteur « changèrent la face du pays. Il construisit une partie « des douze bourgades dont Athènes devint plus tard la « capitale. Il transporta dans l'Attique le plant de l'oli- « vier, dont il montra à extraire l'huile, divers grains qu'il « enseigna à cultiver et à reproduire, des troupeaux de « bœufs qu'il apprit à nourrir : l'agriculture de l'Attique « fut perfectionnée plus tard par Triptolême, auquel on « dut en particulier le blé, négligé par Cécrops. *Cécrops* « *institua encore les mariages, les sépultures, le tribu-* « *nal de l'Aréopage; remplaçant les habitudes de la* « *vie sauvage* et le droit du plus fort par l'ordre et la « justice. Enfin il établit dans l'Attique le culte des nou-

« velles divinités, Minerve (*Athena*), et Zeous ou Zeus « (Jupiter). . . . .

« Sous l'administration de *Pandion*, la civilisation s'en-« richit de nouvelles découvertes. . . . .

« Cette industrie et ces croyances ne restent pas dans les « bornes de l'Attique, elles vont faire de paisibles con-« quêtes chez les voisins des Athéniens. » — *Précis de l'Histoire ancienne* par MM. Poirson et Cayx, Paris, Colas 1831, p. 129-131.

Et voilà le pays qui tout-à-coup un jour se trouve ravagé! Et une affreuse peste vient mettre à néant toutes ces bonnes institutions, toutes ces utiles découvertes de *Cécrops* et de *Pandion!* L'œuvre des siècles est détruite en un jour.

NOTE 40 *bis.* — p. 122.

« *Mourir comme les animaux; comme les moutons et les bœufs.* » — Cette manière de confondre l'homme avec la bête a quelque chose du mépris sublime de Bossuet pour tous les états de cette vie : « *Unus interitus est hominis et jumentorum* » (Eccles. c. III, v. 19). — Voir *Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans.*

NOTE 41. — p. 124.

« *Sur des bûchers construits pour une autre famille, on vient en poussant des cris jeter les corps de ses parens.* » — Quelle monstruosité! quel sacrilége! car, on le

sait, « il y a eu peu de peuples plus religieux et plus exacts à rendre les derniers devoirs à leurs parens et à leurs amis que les Romains » (Voir *Dictionnaire des Antiquités Romaines*. Funus). Or, « l'office des prêtres était de « montrer à ceux qui en ont affaire tous les droits, us et « coutumes des sépultures, leur ayant Numa enseigné à « ne point croire qu'il y ait en cela pollution ni contami- « nation quelconque, mais plutôt de révérer et honorer « de services usités et légitimes les déités souterraines. »

Plutarque, *Numa*, xx.

Maintenant, pour l'intelligence du passage de Lucrèce, rappelons ceci : « Il y avait hors des murs de la ville des « endroits destinés pour brûler les gens du commun, et « on leur dressait des bûchers petits, étroits, et propor- « tionnés à leur condition. Mais les corps des gens riches, « ou constitués en dignité, étaient toujours portés dans le « Champ de Mars, et on leur élevait des bûchers magni- « fiques, et ornés avec goût. Quand on posait le cadavre « dessus, on avait soin de tourner le visage vers le ciel, et « de l'arroser de liqueurs propres à répandre une bonne « odeur. Alors le plus proche parent du mort, tournant le dos « au bûcher, y mettait le feu avec un flambeau qu'il tenait « par derrière; et parce que l'on avait la superstition de « croire que l'âme du défunt se plaisait à l'effusion du sang, « on immolait des bœufs, des taureaux et des moutons que « l'on jetait sur le bûcher. On donnait tout auprès, par la « même raison, des combats de gladiateurs : usage intro- « duit pour suppléer à la barbare coutume d'immoler les « prisonniers de guerre auprès du bûcher de ceux qui

« étaient morts en combattant, comme pour les venger[1]. » *Dictionnaire des Antiquités romaines*, PYRA.

Donc, dans le nombre de ceux que la contagion empêchait de faire aux leurs des funérailles :

« *Incomitata rapi certabant funera vasta!* »

il s'en trouvait qui par nécessité (*vis subita et paupertas!*) s'emparaient de vive force des bûchers dressés pour d'autres (*aliena rogorum exstructa*) ; puis, y jetant les restes de leurs parens, ils y mettaient le feu. Alors, confusion impie, les *familles* se mêlaient ; le *plébéien* brûlait à côté du *patricien ;* le *pauvre* à côté du *riche !* au lieu de la *conclamation,* de ce cri religieux que, dans le silence et le recueillement, on poussait aux *funérailles,* avant de brûler le corps ; il y avait cris de désespoir et de rage, dispute, tumulte ; au lieu de saintes immolations, des rixes sanglantes ; au lieu de cérémonies sacrées, des actes abominables, de furieuses profanations !

Quel effet dut produire à Rome le tableau de la *Peste d'Athènes !* Evidemment, la religion avait perdu son empire ; *les Dieux s'en allaient :*

« *Nec jam relligio Divum, nec numina magni*
« *Pendebantur.* »

---

[1] Voyez *Énéide*, liv. XI. Dans tout ce livre, le religieux Virgile se complait à la description des pompes funèbres.

NOTE 42. — p. 126.

« *Je m'étonne qu'Horace..... ait gardé le silence à l'endroit de Lucrèce.* » — En effet, Horace ne dit mot de Lucrèce; il n'en parle pas plus que Boileau de Lafontaine. Ne serait-ce pas que ces deux législateurs du Parnasse voulurent « *à leur maître complaire?* » Quand Virgile est mort, après avoir en mourant ordonné de jeter au feu son *Énéide*, le plus beau fleuron de la couronne d'Auguste, Horace ne dit plus mot de son cher Virgile, la seconde moitié de lui-même, « *animæ dimidium meæ!* » Est-ce uniquement parce que *les grandes douleurs sont muettes?*

NOTE 43. — p. 126.

« *Lucrèce est obscur et difficile...* » — Voici le passage de Quintilien : « Il est bon cependant de lire *Macer* et *Lucrèce*, quoiqu'on ne puisse se former avec eux à cette belle élocution qui est comme la substance même de l'éloquence. Chacun d'eux a traité assez élégamment sa matière; mais l'un est sans élévation, l'autre est obscur et difficile. *Nam Macer et Lucretius legendi quidem, sed non ut phrasin, id est, corpus eloquentiæ faciant; elegantes in sua quisque materia, sed alter humilis, alter difficilis* » (*Instit. Orat.* lib. x). Sur quoi le traducteur M. Ouizille fournit cette note : « On peut s'étonner, avec « un célèbre philologue du XVI[e] siècle (Denys *Lambin*), « de la manière sèche dont Quintilien s'exprime sur le « compte de Lucrèce. D'abord, est-il bien judicieux de le

« mettre en parallèle avec *Macer?* C'est, dit Lambin, « comparer un éléphant à une mouche, *hoc est cum mu-* « *sca elephantum comparare.* Ensuite, comment Quin- « tilien peut-il dire que la lecture de Lucrèce ne saurait « former l'orateur à une belle élocution? Est-ce que l'on « ne trouve pas dans ce poète, au plus haut degré, la « propriété, la clarté, l'élégance? est-ce qu'il n'y a aucun « fruit à retirer pour celui qui aspire à l'éloquence, d'un « ouvrage où l'auteur a su, malgré l'aridité de son sujet, « déployer toutes les ressources de l'esprit, toutes les ri- « chesses de l'imagination? Mais peut-être la morale de « Quintilien, que devaient scandaliser les doctrines d'É- « picure, lui faisait-elle un devoir de glisser sur le mérite « de son brillant interprète, et jugeait-il dangereux d'at- « tirer sur son poème l'attention de la jeunesse. En ce cas, « respectons le scrupule de l'homme de bien, et pardon- « nons-lui d'avoir ÉGARÉ LE JUGEMENT du critique. » — *Quintilien*, Paris, Panckoucke, 1835, t. VI, p. 336.

NOTE 44. — p. 126.

« *Le style de Lucrèce est.... plein de ces mots pittoresques dont peut user et se parer l'élocution la plus belle.* » —Parmi les perles et diamans qui brillent enchâssés dans la *Nature des Choses*, nous citerons les *Épithètes composées ;* qu'Ennius, cet *autre Homère*, avait importées de Grèce en Italie ; et dont Lucrèce, après lui, a fait l'emploi le plus heureux. Ainsi, par exemple, Lucrèce peint d'un mot :

Les oiseaux, dont la légèreté fait la force : « *pennipo-*

tentes ; » leurs nids, maisons enfeuillées, « *frondiferas domos avium* » ;

Le cerf, qui semble avoir aux pieds des ailes, « *alipedes cervi* » ;

Le chien, sentinelle vigilante, « *levisomna canum corda* » ; les animaux qui portent laine, cornes, barbe, « *lanigeræ, cornigeræ, barbigeræ pecudes* » ;

Les poissons, « *squammigerum genus* » ;

La mer, où les vaisseaux voguent à pleines voiles, « *mare velivolum* » ;

Le rivage, où la fureur des flots expire, « *littus fluctifragum* » ;

Le souffle du vent qui brise les forêts, « *silvifraga flabra* » ;

Les maladies, ces pourvoyeuses de la mort, « *morbus lethi fabricator* » ;

Les éléphans, cet ennemi au bras redoutable ; — que dans leurs guerres contre Pyrrhus et Annibal les Romains avaient combattu, vaincu ; — les éléphans, si nombreux dans l'Inde, que la nature semble les y avoir placés comme une muraille d'ivoire pour en défendre l'entrée :

« *Anguimanos elephantos, India quorum*
« *Millibus e multis vallo munitur eburno,*
« *Ut penitus nequeat penetrari.* »

Lib. II, 538.

Des expressions d'un si bel effet, naturellement, devaient plaire à nos poètes elles leur firent envie ; et, lorsque dans le temps il fut question de faire la langue française aussi belle, aussi riche que la grecque et la latine

l'avaient été, ils en voulurent de pareilles. C'est dans ce sentiment que Ronsard imagine de nommer le soleil « *brûle-champs ;* Bacchus, *cuisse-né, porte-sceptre, nourri-vigne, aime-pampre ;* Castor, *dompte-poulains ;* les poètes, *mâche-lauriers ;* la toux, *ronge-poumons ;* et les lèvres, *avant-portières du baiser.* » Dubartas, lui, enchérissant sur son maître, ose appeler la guerre

« *Casse-lois, casse-mœurs,*
« *Rase-forts, verse-sang, brûle-autels, aime-pleurs*[1]. »

L'intention, sans doute, était bonne ; mais le résultat misérable. Pour réussir, il fallait le génie de Lafontaine : Ce grand ouvrier voit les beautés d'Homère, d'Ennius, et de Lucrèce ; il les voit, les admire ; et, ne trouvant en regard que de laides contrefaçons, il se met à l'œuvre ; retouche ce qui fut manqué ;

« *Sous ses heureuses mains le cuivre devient or ;* »

Et, cette fois, nous avons *ronge-maille* le rat ; le chat, *grippe-fromage,* ou *rodilard ;* et la belette, la *dame-au-long-corsage, au-nez-pointu.* Nous avons la pie, *caquet-bon bec ;* le coq, *réveille-matin* ; la tortue, *porte-maison l'infante ; triste-oiseau,* le hibou ; le lion, *terreur-des-forêts ;* puis les vautours, le *peuple-au-bec-retors, à la tranchante serre ;* pour désigner les coqs, les grenouilles

---

[1] Voir *Tableau de la littérature française au* XVI[e] *siècle*, par M. Ph. Chasles. *Paris*, Didot, 1829, p. 200.

et les souris, nous avons la *gent qui porte-crête,* la *gent marécageuse, trotte-menue ;* Jupiter, est l'*assembleur de nuages ;* les Parques avec leurs fuseaux, deviennent les *sœurs filandières !* Tous mots pittoresques ; toutes *épithètes composées* à l'instar de Lucrèce ; de Lucrèce, imité si bien par les deux plus habiles écrivains du siècle de Louis XIV ! par Lafontaine et par Molière. On sait qu'un des premiers essais de Molière fut une traduction en vers du poëme de Lucrèce. L'idée-mère du *Tartufe,* est dans ce beau passage de Lucrèce que nous avons déjà cité :

« *Nec pietas ulla est velatum sæpe videri*
Vertier ad lapidem, etc.
Lib. v, 1202.

Ces vers du *Misanthrope :*

« L'amour, pour l'ordinaire, est peu fait à ces lois,
Et l'on voit les amans vanter toujours leur choix.
Jamais leur passion n'y voit rien de blâmable,
Et, dans l'objet aimé, tout leur devient aimable ;
Ils comptent les défauts pour des perfections,
Et savent y donner de favorables noms.
La pâle est au jasmin en blancheur comparable,
La noire à faire peur, une brune adorable ;
La maigre a de la taille et de la liberté ;
La grasse est, dans son port, pleine de majesté ;
La malpropre sur soi, de peu d'attraits chargée,
Est mise sous le nom de beauté négligée ;
La géante paraît une déesse aux yeux ;
La naine, un abrégé des merveilles des cieux ;

L'orgueilleuse a le cœur digne d'une couronne ;
La fourbe a de l'esprit la sotte est toute bonne ;
La trop grande parleuse est d'agréable humeur ;
Et la muette garde une honnête pudeur.
C'est ainsi qu'un amant dont l'ardeur est extrême,
Aime jusqu'aux défauts des personnes qu'il aime. »

Act. II, sc. V.

Ces vers, sont une imitation, et presque une traduction de cet autre passage de Lucrèce :

« *Nam hoc faciunt homines plerumque cupidine cæci ;*
« *Et tribuunt ea quæ non sunt his commoda vere....*
« Etc.....

Lib. IV, 1146.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions rapporter tous les emprunts faits à Lucrèce par Molière et par Lafontaine.

NOTE 45. — p. 130.

« *Il condamne la corruption du vin qui est enfermé dans ces coupes d'or.* » — Les Bénédictins nous apprennent (*Histoire littéraire de la France,* tome IV ; *Discours sur l'état des lettres au* VIIIe *siècle*) que, dans l'école de Saint-Martin de Tours, l'une des plus florissantes que Charlemagne fit établir, Alcuin défendit à Sigulfe, son disciple, de lire Virgile aux élèves, de peur que cette lecture ne leur corrompît le cœur (Voyez *Histoire littéraire d'Italie*, par Ginguené, tome I, p. 80).

NOTE 46. — p. 131.

« *Dans Lucrèce, que de choses capables d'exciter les sympathies des premiers chrétiens!* » — Le jésuite Possevin, tout rempli qu'il est de scrupules, et quelque soin qu'il ait pris de recommander que l'on ne fasse pas lire aux étudians certains endroits de Lucrèce, ne laisse pas d'être d'avis qu'on leur montre les beaux préceptes de morale, qui sont dans ce poète, sur le mépris de la mort, sur la fuite de l'amour, et sur les moyens de refréner les passions, et d'acquérir la tranquillité de l'âme. « *Non negaverim perlegi posse in Lucretio quæ de morte contemnenda, de amore fugiendo, de coercendis cupiditatibus, de sedandis animorum motibus, de mentis tranquillitate comparanda..... disputat* » (Possevin, *Bibliot. selecta*; tom II, lib. XVII, cap. 23, p. 452). — Note de Bayle, *Dictionn. hist.* LUCRÈCE.

NOTE 47. — p. 131.

« *On dirait des coureurs qui de main en main se passent un flambeau.* » — Allusion à une fête des Athéniens qui se célébrait en l'honneur de Prométhée. Des hommes nus couraient dans un lieu de cent vingt-cinq pas géométriques d'étendue, tenant à la main un flambeau allumé, qu'ils se remettaient l'un après l'autre. Varron, dans son ouvrage, *de Re Rustica*, lib. III, cap. XVI, Cicéron, dans sa *Rhétorique à Hérennius*, chap. IV, font mention des *Lampadromies*. — Voyez *Dictionn. de la Fable*, FLAMBEAU.

NOTE 48. — p. 136.

« *Et vous, chétif, vous ne vous résigneriez pas à mourir?* » — Malherbe a fait une heureuse imitation de ce beau passage de Lucrèce :

« Henri, ce grand Henri, que les soins de nature
« Avaient fait un miracle aux yeux de l'univers,
« Comme un homme vulgaire est dans la sépulture
« A la merci des vers. »

Stances sur la mort de Henri-le-Grand.

Et ailleurs :

« Mon père victorieux
Aux rois les plus glorieux
Ota la première place.

Ma mère vient d'une race
Si fertile en demi-dieux,
Que son éclat radieux
Toutes lumières efface.

Je suis poudre toutefois,
Tant la Parque a fait ses lois
Egales et nécessaires.

Rien ne m'en a su parer.
Apprenez, âmes vulgaires,
A mourir sans murmurer. »

Épitaphe du duc d'Orléans.

NOTE 49. — p. 138.

« *La Nature des choses serait, ou peu s'en faut, l'œuvre d'une imagination malade.* » — *Voir,* sur ce point, la *Chronique d'Eusèbe,* citée par Bayle en son *Diction. Histor.* Lucrèce. M. Villemain, dans son article sur Lucrèce (*Biograph. univ.*), dit : « Une tradition fort incer-
« taine suppose que son poème sur la *Nature des Choses*
« fut composé dans les intervalles lucides d'une folie cau-
« sée par un philtre amoureux qu'il avait reçu d'une maî-
« tresse jalouse. Il paraît certain qu'il se donna lui-même
« la mort à l'âge de quarante-quatre ans, dans un accès de
« délire : mais on peut douter que son poème soit sorti du
« milieu des rêves d'une raison habituellement égarée.
« La folie du Tasse n'a point précédé son génie ; *la Jéru-*
« *salem* n'a pas été conçue dans l'hospice de Ferrare ; si
« quelquefois dans ces vives intelligences, dans ces ima-
« ginations enthousiastes qui ont le plus honoré l'humanité,
« l'excès de la force a touché à la faiblesse ; si, comme le
« disait Sénèque : « *Il n'y a point de grand esprit sans*
« *une nuance de folie ;* » Si cette fatigue des organes qui
« ont trop souffert de l'ardente activité de l'âme, vient à
« obscurcir le rayon divin de la pensée, ce n'est point du
« milieu de ces nuages que sort la lumière ; et l'éclipse de
« la raison peut devenir le terme, mais non l'intervalle du
« génie. »

FIN DES NOTES SUR LUCRÈCE.

ÉTUDE

SUR CATULLE.

Catulle a les oreilles et les yeux frappés des mêmes événemens que Lucrèce; et quels événemens! Les troubles des Gracques; les proscriptions de Marius et de Sylla; une troisième et immense révolte des esclaves, la guerre, la terrible guerre du grand agitateur Spartacus, puis la tuerie des révoltés (1); la guerre de Jugurtha, de Mithridate; l'assassinat de cent cinquante mille Romains, égorgés en un seul jour par toute l'Asie *; la ligue de Sertorius; celle de tous les peuples de l'Italie ameutés contre Rome; les conjurations de Rullus et de

* Espèce de *Vêpres Siciliennes,* exécutées l'an de Rome 666, à l'instigation de Mithridate.

Catilina ; voilà les principaux faits accomplis un peu avant la naissance, ou pendant la vie de Catulle; voilà l'histoire flagrante de son temps : l'Europe et l'Asie sont en feu. Comme Lucrèce, Catulle, avide de s'instruire, puise la science aux sources vives de la Grèce : mais quelle différence! Lucrèce et Catulle diffèrent tellement entre eux de goûts, d'esprit, de mœurs, et, je dirais presque, de langage; que tout d'abord on pourrait ne pas croire du même siècle ces deux poètes contemporains; qui, par leur dissemblance, donnent de la société romaine à cette époque la plus fidèle expression. En effet, après que les lettres et les arts de la Grèce ont envahi l'Italie, la civilisation agit diversement sur les esprits : au plus grand nombre, elle inspire le goût du luxe, et la passion des richesses, et, pour s'enrichir au plus vite, la convoitise du pouvoir; enfin, ce qui cause à l'homme tant de peines, un désir immodéré de jouir. Quelques-uns, mieux inspirés, conçoivent l'amour de la sagesse, avec des idées d'amélioration sociale, d'enseignemens moraux, de réformation; et il y a deux catégories bien tranchées : les penseurs, ceux qui, affligés d'un présent non moins funeste que le passé, rêvent un meilleur avenir; et l'attendent, cet avenir, de la philosophie (2); puis les *viveurs* (3),

ceux qui, trop sensibles à des délices naguère inconnues, s'y plongent à corps perdu; qui, par un système assez ordinaire en temps de révolutions, alors qu'on peut à chaque instant perdre et sa fortune et sa vie, veulent, avant tout, se divertir : bien buvans, bien mangeans, semblables aux gens de guerre qui se hâtent de prendre le plaisir; pour que leur vie, risquée, peut-être courte, soit bonne. Le sérieux auteur de la *Nature des Choses* révèle les premiers; hommes exempts d'ambition; peu curieux de lambris dorés, de robes de pourpre; n'ayant après eux aucun attirail; ni cliens, ni litières, ni chevaux, ni courtisanes; dont l'existence, modeste, retirée, se passe doucement, tranquillement, avec des livres *, presque inaperçue, mais réelle cependant, réelle, bien occupée, et, à coup sûr, plus pleine, ayant plus de véritables jouissances que la joyeuse vie des autres avec tout son éclat et son bruit. Ces autres, Catulle les représente : « VIVAMUS ATQUE AMEMUS **! » Nul ne

---

* « *Nil dulcius est bene quam munita tenere*
Edita doctrina sapientum templa serena! »
Lucret. lib. II, *Exord.*

** *Catulle*, carm. V.

fait mieux que lui connaître toute cette jeunesse élégante et sensuelle, tous ces fils de Romulus *grécisés*, transformés en Sybarites. Ce qu'ils font, ce qu'ils disent, lui le fait et le dit avec une licence, une délicatesse d'esprit et de langage qui reflètent exactement et la licence des mœurs de son temps, et la délicatesse du vice raffiné, civilisé. Nul ne ressentit davantage la molle influence de l'hellénisme; et il est curieux d'observer comment ce poëte aux formes grecques, qui tout d'abord contribue à dénaturer le vieil esprit latin, fait ensuite un pieux retour; et sagement s'évertue à conserver les mœurs et la religion du Latium. Sous ce point de vue, les écrits de Catulle ont un double intérêt; et le charme du langage et l'enseignement de l'histoire. On a, certes, beaucoup parlé de ce jeune voluptueux :

« *Qui, le plus fripon de la ville,*
« *Allait dupant entre deux vins*
« *Juventia pour Ipsithylle;*
« *Et, dans des réduits clandestins,*
« *Arrangeant d'amoureux quadrilles,*
« *Faisait des soupers libertins*
« *Avec des garçons ou des filles**. »

---

* *Dorat.*

On a commenté, traduit, et fort bien mis en montre les jolis vers

« *De cet agréable vaurien,*
« *Qui, l'héritier des goûts d'Athènes,*
« *Imitait Socrate en tout bien,*
« *A ses désirs lâchait les rênes*
« *Dans ses caprices familiers,*
« *Et de ses amours cavaliers*
« *Immortalisa les fredaines**; »

mais, après tout, a-t-on exposé dans son vrai jour la poésie de Catulle? Ce qu'elle avait de sérieux, d'important, son côté politique, n'est-il pas jusqu'ici demeuré dans l'ombre? Personne, que nous sachions, n'a fait voir le rôle joué par Catulle, à l'opposite de Lucrèce, dans l'ancien drame du *Patriciat* et de la *Démocratie*, ou de la *Conservation* et de la *Réforme*; il est temps d'y regarder : nous venons, curieux, soulever un coin du rideau.

Caïus Valerius, surnommé *Catullus*, naquit à Vérone vers le milieu du septième siècle de Rome; peut-être l'année même qu'Athènes était prise par Sylla. Deux mots sur les noms de Catulle : on sait que les Romains d'ordinaire en avaient trois : *No-*

* *Dorat.*

men, cognomen, agnomen; le premier, était le leur propre; le second, celui de la famille; et le troisième, un sobriquet, « un surnom pris et imposé des faits ou de la nature, ou de la forme et figure du corps, ou de quelque autre semblable accident *. » Ainsi, Caïus était de la famille des *Valériens;* d'une famille patricienne et opulente : le patricien qui, possesseur d'un riche domaine près du manoir de Caton, a occasion de voir et d'apprécier ce plébéien; et qui, par suite, le poussant, le produisant, devient l'auteur de sa fortune; c'était un Valérius **. C'était chez Valérius, père de Catulle, que descendait et logeait César toutes les fois qu'il passait par Vérone. De ce droit d'hospitalité établi entre César et le père de Catulle, Bayle conclut « qu'il fallait que ce poète ne fût pas de basse naissance ***. » Un autre savant critique en tire la même conséquence; et dit : « qu'il n'est guère permis de douter que Catulle n'appartînt à une

* Comme *Sylla,* c'est-à-dire couperosé; *Niger,* noir; *Rufus,* roux; *Cæcus,* aveugle; *Claudius,* boiteux; etc. *Voyez* Plutarque, *Marius* et *Coriolan.*

** *Valérius Flaccus,* collègue de Caton au consulat.

*** *Dictionnaire Historique,* CATULLE.

famille considérable et distinguée *. » Ce qu'il y a de certain, c'est que Catulle possédait deux maisons de plaisance; deux *villas;* l'une à la porte de Rome, tout près de Tibur, riche pays, fécondé par les eaux du Tibre et de l'Anio; l'autre à Sirmion, la perle des îles, *le plus joli bijou de Neptune* **.

Mais à Caïus Valérius d'où vint l'*agnomen* de *Catullus?* De fait notable dans sa vie, l'histoire n'en rapporte aucun. Ne serait-ce pas sa nature qui lui valut ce surnom? Que signifie *Catullus?* Belle occasion de recourir à l'étymologie; de trancher du savant; et de faire, nous aussi, notre scolie. Pourquoi non? Déjà, au sujet de Marcus Porcius, nous avons, grâce à Plutarque, reconnu que son naturel prudent, rusé, matois, en latin, *Catus*, chat, le fit surnommer *Cato*. Or, si de *Catus* on

---

* L'abbé *Conti*, littérateur, philosophe et poète du XVIIIe siècle; traduit par l'abbé Arnaud.

** « O Funde noster, seu Sabine, seu Tiburs.....
Fui libenter in tua suburbana
Villa. . . . .
Carm. XLIV.

« Peninsularum Sirmio, insularumque
Ocelle, quascunque in liquentibus stagnis,
Marique vasto fert uterque Neptunus. »
Carm. XXXI.

veut bien, sans plus de dérivation, aller à son diminutif *Catulus* (et, par redoublement euphonique de la consonne *l*, *Catullus* *), petit rusé, petit chat; on trouve le mot qui, chez les Romains, exprimait généralement un petit, un être mignon, délicat, gentil; *Catulus*, ce doux nom offre à la pensée quelque chose de gracieux; quoi de plus rusé, de plus gentil qu'un petit chat? Naturellement, « le « chat est joli, léger, adroit, propre et voluptueux; il aime ses aises, il cherche les meubles « les plus mollets pour s'y reposer et s'ébattre. Il « est aussi très porté à l'amour.... Il cherche à se « gîter dans les lieux le plus chauds; il aime les par- « fums; leur odeur le remue si fortement et si déli- « cieusement qu'il en paraît transporté de plaisir**. » Voilà Catulle. Tel il apparaît dans ses écrits ***.

---

* Ainsi, dans Lucrèce, *homulus*, petit homme, devient, par euphonisme, *homullus* :

« *Brevis hic est fructus homullis.* »
Lib. III, 928.

** Buffon, le *chat*.

*** En invitant son ami Fabulle à souper, Catulle lui dit :

« ...... Accipies meros amores
Seu quid suavius elegantiusve est.
Nam unguentum dabo, quod meæ puellæ

Les mauvais vers et la mauvaise prose lui font mal, autant que la bise; il les redoute tout autant; et il a soin de s'en garantir *. Conclusion de la scolie : Caïus Valérius Catullus était un gentil petit aristocrate, fort soigneux de sa personne, léché, parfumé, lustré, bien vu des beaux et des belles; qui n'eut, et ne songea pas que l'homme ici bas pût avoir aucune autre affaire que le plaisir. Cette glose une fois admise, — et pourquoi ne pas l'admettre? tant d'autres l'ont été qui ne valaient pas mieux ; — Catulle naturellement s'explique; on trouve une harmonie parfaite entre sa personne et ses écrits : des deux côtés, esprit, grâce, bonne tournure; mise élégante, distinguée; avec un certain négligé (4); ce négligé comme il faut qui annonce la richesse et le bon goût.

Du temps de Catulle, la mode était de s'imbiber des lettres grecques : cette fièvre d'érudition qui avait pris les Romains au sortir des combats, continuait; et même, alors, les tenait plus fort que

---

Donarunt veneres cupidinesque;
Quod tu quum olfacies, Deos rogabis,
Totum ut te faciant, Fabulle, *nasum*. »
Carm. XIII.

* *Voyez* Carm. XIV, XXXVI et XLIV.

jamais*; se livrant donc avec ardeur à l'étude, le jeune Caïus ne tarda pas à devenir savant; toutefois sans se pénétrer des graves écrits de Démocrite ou d'Épicure, d'Anaxagore ou de Platon; un esprit comme le sien, préférait la gaie science : il savoura les poésies d'Anacréon et de Sapho.

Quand ce docte écolier fit à Rome ses débuts, ce fut merveille : de fines épigrammes, d'amoureux soupirs, de jolis petits vers bien tournés, *versiculi*, avec de jolis petits mots bien doux : « *Suaviolum dulci dulcius ambrosia* ** (5); » on n'avait encore rien vu, rien entendu de pareil; jusque-là, le mètre usité était long et traînant; les vers ressemblaient à la prose; et, Térence excepté, chez tous les poètes se faisait sentir la rusticité native de l'idieme latin : « *Manent vestigia ruris* ***. » Enfin Catulle venait donner à cet idiome grossier la souplesse et la grâce des formes grecques. Ce délicat, qui en toute chose aime à raffiner, veut que désormais l'on écrive et l'on parle doucement, légèrement; « *leniter et leviter.* » La rusticité lui répugne : le style de ses

---

* Carm. XIV.

** Carm. XCVIII.

*** Horat., *Epist.* I, lib. II.

contemporains, écorche les oreilles et donne des nausées! Une prononciation rude, quelques syllabes trop fortement aspirées, cela suffit pour agacer les nerfs de Catulle; et l'indisposer (6); dans ces cas-là, malheur aux *Cotins d'Italie*, aux *Cæsius*, aux *Aquinius*, aux *Sufféuus* et autres mauvais poètes*. Ces « *fléaux du siècle*, » se voient bafoués, conspués par un jeune homme qui *grécise; atticise* (7); et soutient que le mérite d'une œuvre littéraire consiste moins dans l'étendue, dans le volume, que dans la perfection; par un jeune homme qui, à des milliers de vers sortis d'une des plumes les plus fertiles de l'époque, préfère hautement la *Smyrne de Cinna;* petit poème tenu neuf ans sur le métier; digne de passer à la postérité; tandis que les *Annales de Volusius*, ouvrage long, plein de rusticité, lui semblent un livre fait pour envelopper les anchois et les sardines; bon à mettre au feu, ou au cabinet**. Bref, Catulle se trouvait être le premier

---

* *Voyez* carm. XIV et XXII.

** « Annales Volusi, cacata charta.....
Infelicibus ustulanda lignis.....
Pleni ruris et inficetiarum,
Annales Volusi, cacata charta. »

Carm. XXXVI.

qui offrit aux Romains des *poésies légères, fugitives*, des *œuvres badines, érotiques*, d'une composition exquise et variée *. Ces primeurs plurent beaucoup; elles étaient délicieuses : deux amans qui se tiennent embrassés, et jurent de s'aimer toujours; c'est là quelque chose de simple, de naturel; de cette chose simple et naturelle, Catulle fait un petit chef-d'œuvre :

« Pressant contre son cœur Acmé, ses amours, Septime dit ** : Mon Acmé! si je ne t'aime, et ne suis résolu à t'aimer toujours, passionnément, éperdument, autant que l'on peut aimer... qu'en un désert

---

« Smyrna mei Cinnæ nonam post denique messem
« Quam cœpta est, nonamque edita post hiemen;
« Millia quum interea quingenta Hortensius uno
. . . .
« Smyrna cavas Atacis penitus mittetur ad undas,
« Smyrnam incana diu sæcula pervoluent.
« *At Volusi annales!* . . . .
« Et laxas scombris sæpe dabunt tunicas. »
Carm. XCIV.

* Dans sa *Dissertation sur les vers de Catulle*, Vulpius a consigné quatorze mètres différens.

** « Acmen Septimius, suos amores,
Tenens in gremio, « Mea, inquit, Acme,
Ni te perdite amo, amare porro
Omnes suum assidue paratus annos,
Quantum qui pote plurimum perire;

de l'aride Libye je tombe sous la dent d'un lion affamé. — Amour, qui l'écoutait, sourit, et bat des ailes, en signe d'approbation. — Acmé, renverse un peu la tête en arrière; après mille baisers cueillis sur les yeux du charmant enfant ivre de plaisir; puis, laissant ainsi mieux voir sa bouche vermeille, elle répond : Ame de ma vie, ô mon cher petit Septime, tu le vois, tu l'entends ce doux maître; n'en ayons point d'autre; oui, tous deux servons-le jusqu'à notre dernier soupir. Ah! combien l'ardeur que je ressens est plus vive encore, est plus brûlante que la tienne! — Et l'Amour de battre des ailes, en signe d'approbation. — Depuis cette union propice, le couple s'aime d'un amour

---

Solus in Libya, Indiave tosta
Cæsio veniam obvius leoni. »
Hoc ut dixit, Amor, sinistram ut ante,
Dextram sternuit approbationem.
At Acme leviter caput reflectens,
Et dulcis pueri ebrios ocellos
Illo purpureo ore suaviata,
« Sic, inquit, mea vita, Septimille,
Huic uni domino usque serviamus,
Ut multo mihi major acriorque
Ignis mollibus ardet in medullis. »
Hoc ut dixit, Amor, sinistram ut ante,
Dextram sternuit approbationem.

mutuel : Septime, sans fortune, a pour trésor son Acmé; il la préfère à toutes les richesses de la Syrie et de la Bretagne; Acmé, fidèle à Septime, fait de lui seul sa joie et ses délices! Vit-on jamais des mortels plus heureux? Vit-on chaîne formée sous de meilleurs auspices ? »

Ces *richesses de la Bretagne*, incidemment jetées dans un coin du tableau par contraste avec l'heureuse pauvreté de Septime, ne sont point là sans malice; elles font épigramme contre la folle ambition de César qui naguère a conquis, *écorché* la Bretagne pour amasser des richesses (8); et enfler d'autant sa puissance. Catulle, à tout propos, cherche occasion de décocher un trait à César; incessamment il l'attaque ; soit au sujet de ses spoliations et pilleries ; soit au sujet de ses mœurs dissolues ; comme si lui, Catulle, n'avait, sur ce dernier point,

---

Nunc ab auspicio bono profecti,
Mutuis animis amant, amantur.
Unam Septimius misellus Acmen
Mavult, quam Syrias Britanniasque ;
Uno in Septimio fidelis Acme
Facit delicias libidinesque.
Quis ullos homines beatiores
Vidit ? Quis Venerem auspicatiorem ?

Carm. XLV.

rien à se reprocher; comme si, bonnement, il vivait lui-même en Caton; et toujours d'odieuses personnalités; les plus grosses injures : « *Impudicus, vorax, aleo, cynœdus*!* » Pourquoi ce débordement, tant d'animosité contre un ancien ami de sa famille?—Pourquoi?—La raison en est simple et facile à déduire : parce que Caïus Valérius aime, chérit l'aristocratie; et que César, de noble race, de la race des *Jules,* issue de Vénus, — « *a Venere Julii **!* » — César, nouveau Marius (9), attente à l'aristocratie; comme un fils criminel qui ose *violer sa mère* (10); Vénus le réprouve : sa conduite est mauvaise; son point de départ, vicieux : il s'appuie sur le peuple, et n'a jamais eu que des rapports ingrats, fâcheux, avec l'aristocratie : « *Quis Venerem vidit* IN*auspicatiorem?* » — Catulle donc l'exècre. On voit sa haine sous les baisers d'*Acmé et de Septime*. Souvenons-nous que pour connaître à fond la pensée de Catulle, il faut toujours en écarter le dessus : les désirs, les soupirs, les baisers, les tendresses; alors apparaissent des choses d'abord inaperçues : une allusion, un double sens, une allégorie, une

---

* *Voyez* carm. XXIX, et LIV.

** *Voir* plus loin, *Virgile.*

épigramme enfin dont la pointe est cachée, comme l'épine sous la rose. Mais revenons aux débuts du poète :

Lesbie * avait un oiseau, un bijou d'oiseau, qui faisait ses délices ; qu'elle aimait ; qu'elle chérissait, comme la mère son enfant ; car, privé, doux, caressant, et connaissant sa maîtresse, aussi bien que l'enfant sa mère, d'elle jamais il ne s'éloignait : l'agacer, la becqueter, gentiment lui mordre le doigt, gazouiller, siffler, rossignoler, voler ici, sauter là, puis revenir, revenir au sein de la belle, et, dans ce doux nid, folâtrer ou se tapir ; ainsi fai-

---

* « AD PASSEREM LESBIÆ.

« Passer, deliciæ meæ puellæ,
Quicum ludere, quem in sinu tenere,
Quoi primum digitum dare appetenti,
Et acres solet incitare morsus,
Quum desiderio meo nitenti
Carum nescio quid libet jocari,
Ut solatiolum sui doloris,
Credo, ut tum gravis acquiescat ardor;
Tecum ludere, sicut ipsa, possem,
Et tristes animi levare curas,
Tam gratum mihi, quam ferunt puellæ
Pernici aureolum fuisse malum,
Quod zonam soluit diu ligatam.

Carm. II.

sait le petit lutin; ainsi se consolait, passait son temps la jeune fille, en l'absence de son amant. Mais les plus belles choses ont le pire destin : ce cher oiseau vient à mourir! la muse de Catulle prend le deuil; et fait part du malheur à tout le monde élégant : pas un cœur sensible qui ne soit ému, qui ne donne au défunt une larme; et tous d'admirer, d'apprendre, de répéter la charmante *Élégie sur la mort du moineau de Lesbie.*

« LUCTUS IN MORTE PASSERIS.

« Lugete, o Veneres Cupidinesque,
Et quantum est hominum venustiorum.
Passer mortuus est meæ puellæ,
Passer, deliciæ meæ puellæ,
Quem plus illa oculis suis amabat.
Nam mellitus erat, suamque norat
Ipsam tam bene, quam puella matrem;
Nec sese a gremio illius movebat,
Sed circumsiliens modo huc, modo illuc,
Ad solam dominam usque pipilabat.
Qui nunc it per iter tenebricosum,
Illuc, unde negant redire quemquam.
At vobis male sit, malæ tenebræ
Orci, quæ omnia bella devoratis!
Tam bellum mihi passerem abstulistis.
O factum male! O miselle passer,
Tua nunc opera meæ puellæ
Flendo turgiduli rubent ocelli. »

Carm. III.

Quel beau, quelle belle aurait pu ne pas écouter un poète aussi savant à bien dire, aussi profond dans l'art d'aimer? qui enseignait que le bonheur suprême, un bonheur égal et peut-être même supérieur à celui des Dieux, est de s'asseoir aux genoux de la beauté qu'on aime; et là, de contempler et d'écouter, sans rien perdre de ses grâces, de son sourire; puis de respirer le souffle émané de sa bouche; jusqu'à tomber en extase *..... Il va sans dire que ce poète, jeune, bien fait et beau, d'agréable manière, ayant du bien, de l'esprit et de la naissance, dut, sitôt qu'il parut, plaire, charmer,

---

* AD LESBIAM.

« Ille mi par esse Deo videtur,
Ille, si fas est, superare Divos,
Qui sedens adversus identidem te
Spectat et audit.

Dulce ridentem, misero quod omnes
Eripit sensus mihi : nam simul te,
Lesbia, adspexi, nihil est super mi
. . . .

Lingua sed torpet, tenuis sub artus
Flamma dimanat, sonitu suopte
Tintinant aures, gemina teguntur
Lumina nocte. »

Carm. LI.

être à la mode; dut devenir homme à bonnes fortunes; les femmes en raffolèrent; et aussi les jolis garçons : ce fut une moisson de baisers; « *seges osculationis* * ! »

Les leçons de Catulle eurent bientôt porté fruit : Rome vit sa jeune aristocratie *gréciser* si bien, qu'elle afficha les mœurs d'Alcibiade. La séduction, l'adultère, l'inceste, semblaient des jeux permis. Auparavant, les violations de la foi conjugale étaient rares : sous le premier consulat de Pompée, on en citait deux; sans plus; sous le second, pas davantage; mais, ensuite, oh! ensuite on les compta par milliers; et le nombre alla toujours croissant : « La bonne graine que l'adultère * ! » Quelque chef de famille faisait-il des remontrances? on s'en riait. Gellius, par exemple, savait qu'un oncle est, d'ordinaire, un être ennuyeux, toujours

---

* Carm. XLVIII; Vid. et carm. VII.

** « AD CINNAM.

« Consule Pompeio primum duo, Cinna, solebant
Mæchari? at facto consule nunc iterum
Manserunt duo : sed creverunt millia in unum
Singula; fecundum semen adulterio. »

Carm. CXII.

prêt à gronder (11) dès qu'il s'agit de plaisir; et comme il en avait un des plus grondeurs, il songe à lui fermer la bouche. Que fait le drôle? il séduit sa propre tante! Bien joué; désormais, motus; car, après tout, l'oncle n'ira pas dire que son neveu le fait cocu *.

Puisque nous sommes sur ce chapitre, en voici bien d'une autre, ma foi; c'est un père qui séduit la femme de son fils; qui, vu l'impuissance de son fils, paternellement, dans l'intérêt de sa race, se charge de *dénouer la ceinture* à la vierge épousée, pour lui prendre..... ce qu'elle n'a plus. — Comment? un père qui vient en personne au lit de sa bru jouer le rôle de l'époux après les noces? — Oui. Vous doutez encore? Lisez donc; lisez ce *dialogue entre*, d'une part, *Catulle et*, de l'autre, *la Porte* de la maison de ces honnêtes gens; étant observé qu'avec leur superstitieuse manie de chercher par-

---

* IN GELLIUM.

« Gellius audierat, patruum objugare solere,
Si quis delicias diceret, aut faceret.
Hoc ne ipsi accideret, patrui perdepsuit ipsam
Uxorem, et patruum reddidit Harpocratem.
Quod voluit, fecit; nam, quamvis irrumet ipsum
Nunc patruum, verbum non faciet patruus. »
Carm. LXXIV.

tout et toujours des signes divinatoires, les Romains trouvaient aux portes des habitations matière à conjectures. Quoique, virtuellement, une porte soit incapable de bien ou mal faire; divinatoirement, elle disait beaucoup :

« *Porta vacat culpa; sed tamen omen habet**. »

Les amans, nous l'avons vu dans Lucrèce, venaient à la porte de leurs belles soupirer, attacher des fleurs, imprimer des baisers; et souvent il leur arrivait de s'entretenir avec elle **.

CATULLE ***.

Amie d'un tendre époux, amie d'un père respectable, salut, Porte, salut! et puisse le ciel te continuer son assistance. On dit que tu as au mieux servi Balbus, tant que céans régna l'auteur de ses jours; mais qu'entends-je dire aussi? que tu

---

* Ovid., *Fast.*, lib. II, 124.

** *Voyez* Plaut. *Mercator*, act. V, 908.

*** CATULLUS.

« O dulci jucunda viro, jucunda parenti,
Salve, teque bona Jupiter auctet ope,

as tourné contre Balbus aussitôt après la mort du vieillard, dès que le pouvoir marital fut tombé aux mains de l'épouse? D'où tu aurais changé de maître, pour ton manque de fidélité? Voyons, Porte, franchement, as-tu des reproches à te faire?

LA PORTE.

Non; j'en atteste Cécilius, mon nouveau maître, qui, certes, est content de moi; et l'on a beau dire, il n'y a pas de ma faute. Mais voilà les gens : si dans une maison il arrive quelque malheur, c'est à la porte qu'ils s'en prennent; et vous les entendez s'écrier : « Maudite Porte, c'est ta faute. »

Janua : quam Balbo dicunt servisse benigne
  Olim, quum sedes ipse senex tenuit;
Quamque ferunt rursus voto servisse maligno,
  Postquam est porrecto facta marita sene.
Dic agedum nobis, quare mutata feraris
  In dominum veterem deseruisse fidem.

JANUA.

Non, ita Cæcilio placeam, quoi tradita nunc sum,
  Culpa mea est, quamquam dicitur esse mea.
Nec peccatum a me quisquam pote dicere quidquam.
  Verum isti populo janua quidque facit;
Qui, quacumque aliquid reperitur non bene factum,
  Ad me omnes clamant : « Janua, culpa tua est. »

CATULLE.

Il ne suffit pas de nier; pour bien faire, il faudrait dire aux gens : Oyez, voyez; et jugez.

LA PORTE.

Le moyen? quand personne ne s'enquiert; ne cherche à découvrir la vérité.

CATULLE.

Me voici, moi; parle, je t'écoute.

LA PORTE.

Eh bien! donc, pour commencer par le commencement, l'épouse, ou, comme ils disent, la

---

CATULLUS.

Non istuc satis est uno te dicere verbo,
Sed facere, ut quivis sentiat et videat.

JANUA.

Qui possum ? nemo quærit, nec scire laborat.

CATULLUS.

Nos volumus ; nobis dicere ne dubita.

JANUA.

Primum igitur, virgo quod fertur tradita nobis,
Falsum est. Non illam vir prior attigerat,

vierge qui nous fut apportée (12), en venant ici n'était pas vierge; du tout; et ce n'est pas le mari qui avait eu sa fleur; lui la cueillir? pauvre cher homme! il en était bien incapable: pas la moindre vigueur. Ce fut le père; qui, à ce qu'on assure, ne se fit aucun scrupule de souiller la couche nuptiale; au contraire, enchanté qu'avec lui l'inceste s'impatronisât dans la maison. Etait-ce amour, frénésie, ou simplememt désir d'être utile à son fils, de donner à cet impuissant un aide nécessaire, indispensable? Je ne sais trop.

CATULLE.

Le digne père! Voilà ce qui s'appelle du dévoûment, de l'esprit de famille.

Languidior tenera quoi pendens sicula beta,
Nunquam se mediam sustulit ad tunicam:
Sed pater illius nati violasse cubile
Dicitur; et miseram conscelerasse domum;
Sive quod impia mens cœco flagrabat amore,
Seu quod iners sterili semine natus erat,
Et quærendum unde unde foret nervosius illud,
Quod poset zonam solvere virgineam.

CATULLUS.

Egregium narras mira pietate parentem,
Qui ipse sui gnati minxerit in gremium.

LA PORTE.

Ce que je dis là, est à la connaissance de tout Brescia; vous savez, Brescia; la protégée de Cycnus; que le Mélas entoure amoureusement de ses ondes; la mère bien-aimée de Vérone qui m'est si chère; oh! elle en conte encore de belles, vraiment, sur les amours de madame Balbus; avec Posthumius; avec Cornélius..... Vous me direz : mais, Porte, comment se fait-il que tu sois si bien informée, toi qui jamais n'as de ton maître permission de quitter le seuil, ni d'aller en ville recueillir le moindre bruit; attachée comme tu l'es pour ouvrir ou clore la maison? Comment? eh! n'ai-je pas maintes fois entendu la friponne, quand elle se croyait seule avec ses femmes, leur faire tout bas ses confidences, désignant par leur nom les susdits

---

JANUA.

Atqui non solum hoc se dicit cognitum habere
  Brixia, Cycneæ supposita speculæ,
Flavus quam molli percurrit flumine Mela,
  Brixia, Veronæ mater amata meæ;
Sed de Posthumio, et Corneli narrat amore,
  Cum quibus illa malum fecit adulterium.
Dixerit hic aliquis : « Qui tu istæc, Janua, nosti,
  Quoi nunquam domini limine abesse licet,

galans; sans le moins du monde se défier de moi, qu'elle croyait sourde et muette. Il y a bien encore un certain individu; mais, celui-là, je ne veux pas le nommer; de peur de l'irriter; et de lui voir froncer ses vilains sourcils roux : c'est ce grand efflanqué qui a fait tant de bruit avec son procès en bâtardise. »

Vint la mode des *petits-soupers*, des délicates orgies; où se dépensait beaucoup de temps, beaucoup d'argent, et beaucoup d'esprit; où madrigaux, épigrammes, huitains, sixains, quatrains et distiques, tous les petits vers enfin, jouaient un grand rôle *. De ces futiles poésies, le vin et l'amour font

---

Nec populum auscultare? sed huic suffixa tigillo
Tantum operire soles, aut aperire domum? »
Sæpe illam audivi furtiva voce loquentem
Solam cum ancillis hæc sua flagitia,
Nomine dicentem, quos diximus? utpote quæ mi
Speraret nec linguam esse nec auriculam.
Præterea addebat quemdam, quem dicere nolo
Nomine, ne tollat rubra supercilia.
Longus homo est, magnas quoi lites intulit olim
Falsum mendaci ventre puerperium. »

Carm. LXVII.

* « Hesterno, Licini, die otiosi
Multum lusimus in meis tabellis,
Ut convenerat esse delicatos;

d'ordinaire le sujet : je laisse à penser les succès de Catulle; car en ce genre il excellait; ayant une manière de dire les choses tout-à-fait neuve, originale, piquante; une manière à lui; qu'il est impossible de reproduire; mais que pourtant il nous faut essayer ici d'indiquer. Par exemple, il disait :

A JUVENTILE **.

Sur tes beaux yeux, aimable Juventile,
Si quelque jour il m'est permis
De cueillir des baisers, j'en prendrai trois cent mille :
Et mes désirs ne seront assouvis.

Scribens versiculos, uterque nostrum
Ludebat numero modo hoc, modo illoc,
Reddens mutua per jocum atque vinum. »

Carm. L.

** AD JUVENTIUM.

« Mellitos oculos tuos, Juventi,
Si quis [1] me sinat usque basiare,
Usque ad millia basiem trecenta,

[1] Il était ordinaire que les lois et les édits généraux commençassent par cette formule solennelle, *Ne quis*, ou *Si quis* (*Voyez* Bouchaud, *Commentaire sur la loi des douze tables*); Racine en ses *Plaideurs*, n'y a pas manqué : « *Si quis canis*, Digeste, etc. On sent la malice de Catulle à se servir en pareille circonstance de pareille formule : entre jeunes fous l'ironie ne passait pas inaperçue.

Oh! non; de baisers recueillis
Dussé-je avoir autant de mille
Que, dans le champ le plus fertile,
On moissonne de blonds épis.

SUR L'INCONSTANCE DES FEMMES*.

A nul autre que toi je ne serai jamais;
Oui, même au roi des Dieux je te préférerais.....
Voilà ce que dit ma maîtresse.
Mais quand femme promet constance à son amant,
Il faut écrire la promesse
Sur l'onde ou sur le vent.

DE LESBIE**.

A toute heure, en tout lieu, de moi parle Lesbie;
Toujours elle en médit, je le sais, et pourtant
La belle m'aime à la folie;

Nec unquam saturum inde cor futurum est,
Non si densior aridis aristis
Sit nostræ seges osculationis. »
Carm. XLVIII.

* DE INCONSTANTIA FEMINEI AMORIS :

« Nulli se dicit mulier mea nubere malle,
Quam mihi; non si se Jupiter ipse petat.
Dicit; sed mulier cupido quod dicit amanti,
In vento et rapida scribere oportet aqua. »
Carm. LXX.

** DE LESBIA :

« Lesbia mi dicit semper male, nec tacet unquam

Que je meure cent fois s'il en est autrement.
La preuve, c'est que moi sans cesse de Lesbie
Je dis du mal, au moins autant je crois;
Eh bien! que je meure cent fois,
Si je ne l'aime à la folie.

SUR SON AMOUR *.

J'aime et je hais. Peut-être allez-vous dire
Se peut-il? Je l'ignore, mais
Je sens que j'aime et que je hais;
Je le sens et souffre martyre.

A UN JEUNE ESCLAVE QUI LUI VERSAIT A BOIRE **.

Joli garçon, qui verses le Falerne,
Emplis ma coupe, et du plus vieux;
Posthumia, dont la loi nous gouverne (13),
Dit de bien boire, elle qui boit au mieux.

De me; Lesbia me, dispeream, nisi amat.
Quo signo? Quasi non totidem mox deprecor illi
Assidue; verum dispeream, nisi amo. »
Carm. XCI.

* DE AMORE SUO :

« Odi et amo. Quare id faciam, fortasse requiris.
Nescio; sed fieri sentio, et excrucior. »

** AD POCILLATOREM PUERUM :

« Minister vetuli, puer, Falerni,
Inger mi calices amariores,
Ut lex Posthumiæ jubet magistræ,
Ebriosa acina ebriosioris.

Mais toi, boisson des gens sévères,
Eau fade, qui gâtes le vin,
Disparais ! ici, dans nos verres,
Rien que de pur et de divin.

Et là-dessus, applaudissemens, chorus, continuation de l'orgie; où, de plus belle, on fêtait Vénus, Bacchus et la folie.

Les voilà bien ces charmans *petits soupers* qui faisaient le bonheur et la ruine de Catulle! de Catulle et de ses amis. Il me semble les voir et les entendre :

« *Bonam atque magnam*
« *Cœnam, non sine candida puella,*
« *Et vino, et sale, et omnibus cachinnis* * *!* »

Puis, après boire, au sortir de table, autre partie de plaisir; nouvelle joie : *l'éruption!* toute la bande, sous les armes, flambeaux, leviers, arcs et haches en main, comme un torrent, avec grand bruit et grand fracas se répand soudain par la ville; court assiéger la demeure des courtisanes; et malheur à

At vos, quo libet, hinc abite, lymphæ,
Vini pernicies, et ad severos
Migrate; hic merus est Thyonianus [1]. »
Carm. XXVII.

* Carm. XIII.

[1] *Thyonæus*, surnom de Bacchus; pris de son aïeule *Thyoné*.

qui refuse d'ouvrir! les fenêtres volent en éclats; les portes sont brisées, enfoncées, livrées aux flammes (14): Evohé! triomphe! victoire! — Plus tard, o paiera le dégât.

Cependant le libertinage des fils de famille ne laissait pas d'alarmer les *pères;* qui, dans le naufrage des institutions et des mœurs, désiraient au moins sauver les patrimoines. Il était, j'imagine, parti du sénat quelque remontrance la veille du jour où Catulle écrit ce billet à *Lesbie :* « Vivons, ma reine*; vivons, aimons, et ne tenons aucun compte de toutes les rumeurs des *vieux*, beaucoup trop sévères. Le soleil peut s'amortir et renaître; mais nous, dès qu'une fois notre étoile s'éclipse, hélas! il nous faut subir une éternelle nuit. Donne-moi cent baisers, puis cent encore, puis mille, puis mille autres encore; donne toujours; après, quand

---

* AD LESBIAM.

« Vivamus, mea Lesbia, atque amemus,
Rumoresque senum severiorum
Omnes unius æstimemus assis.
Soles occidere et redire possunt;
Nobis, quum semel occidit brevis lux,
Nox est perpetuenda una dormienda.
Da mihi basia mille, deinde centum,
Dein mille altera, dein secunda centum,

nous aurons bien accumulé mille sur mille, nous brouillerons le tout; pour n'en savoir pas le nombre, ou de peur que quelque envieux ne nous joue un mauvais tour, s'il venait à connaître que nous avons tant de baisers. »

C'est, sans contredit, quelque chose de charmant que cette insatiable avidité de baisers, et cette prudence de thésauriseur, qui, tout en accumulant, veut cacher ses richesses aux regards de l'envie. Il n'y a que Catulle pour habiller aussi joliment ses idées, et d'un objet fort simple en apparence faire un ajustement du meilleur goût. Ses moindres discours ont des grâces secrètes. Voyez, il en donne à l'arithmétique : ces mots de *cent*, de *mille*, dits, répétés, puis répétés encore sous forme d'*addition*; ceux-ci, qui dans la langue latine impliquaient un sens usuel, intraduisible pour la nôtre : « *æstimare assis*, *millia multa facere*, *conturbare*, tous ces termes de banque (15) n'étaient rien moins que poétiques;

Dein usque altera mille, deinde centum;
Dein, quum millia multa fecerimus,
Conturbabimus illa, ne sciamus,
Aut ne quis malus invidere possit,
Quum tantum sciat esse basiorum. »

Carm. V.

Catulle sait en faire l'emploi le plus heureux, le plus voluptueux. Pour ainsi les enchâsser dans un billet doux, le malin amant a bien son arrière-pensée : de son temps, ce n'est plus la noblesse, mais la richesse qui domine dans Rome; des hommes cupides, qui ne songent à faire ni la guerre ni l'amour, mais uniquement à s'enrichir, sont là faisant l'usure; prêtant aux fils de famille, comme Catulle en train de se ruiner (16); calculant, supputant, mettant écu sur écu, somme sur somme, afin d'avoir beaucoup; beaucoup; afin d'amasser, d'entasser : l'esprit délicat, le poète aux belles manières, tranchons le mot, l'aristocrate de naissance prend plaisir à se moquer de cette vilaine aristocratie de l'argent (17); en contrefaisant son langage; en calculant, supputant, accumulant comme elle..... des baisers; trésors d'amour; dont un jeune seigneur peut, cela sied, se montrer avide. Déjà, dans *Acmé* et *Septime*, œuvre suave ainsi qu'une peinture de l'Albane, nous avons vu le trait lancé contre César : ici l'ironie s'adresse au parti de Crassus, de ce richissime triumvir qui compte acheter la république. Catulle en veut aussi au vilain, à l'avare Crassus; car, en fin de compte, il est, lui, *Pompéien;* non que son cœur lui dise rien pour Pompée; mon Dieu, non; tout au contraire;

Pompée, au fond, lui déplaît; car il a prêté les mains à César; et, de concert avec César, fort mal mené les affaires : « Beau-père et gendre, vous avez tout perdu :

« *Socer generque perdidistis omnia* *! »

Mais comme de deux maux il faut choisir le moindre; comme le moment est venu que l'Aristocratie, de plus en plus menacée, a dû dans son effroi, en haine de César, se jeter aux bras du rival de César et faire cause commune avec lui, le *beau* Catulle est, avec tous les *beaux*, du parti Pompéien (18); parti des honnêtes gens, des hommes de bien **; éminemment conservateur; qui veut sauver la république. — La république? les lois et la liberté? — Non; les priviléges du patriciat inhérens à la république; les droits acquis, la fortune des chevaliers, fermiers-généraux de la république (19), classe moyenne, enrichie, qui forme un juste-milieu entre le sénat et le peuple; puissante; oui, devenue toute puissante par sa richesse; qui possède en propre bonne part du sol, et tire, tant

* *Carm.* XXIX. On se rappelle que César avait fait épouser à Pompée sa fille Julie.

** *Voir* notre note 28 : « *Gloire à l'Hymen*, etc. »

à Rome que dans les provinces, un bénéfice énorme des fournitures et de l'impôt; qui nourrit, exploite, à son service des légions de travailleurs, un monde d'esclaves * : au vrai, du côté de Pompée, voilà surtout ce qu'il s'agit de conserver.

Mais comment? où trouver rien de conservateur chez ceux qui ont les sympathies de Catulle? Vous l'avez entendu; et, croyez-le bien, avec lui vous avez entendu tous les autres : mener une vie joyeuse, une vie courte et bonne; c'est le parti qu'il faut prendre. Or, ce parti, jeunes patriciens et jeunes chevaliers l'ont, pour la plupart, si bien pris, qu'ils ne songent plus qu'à jouir; et la VIEILLESSE, jadis si révérée! qu'on en avait fait une institution, le premier pouvoir, le *sénat;* la VIEILLESSE est tombée dans le discrédit; elle radote; on ne l'écoute plus. Quelques sages, alarmés, en gémissent; Cicéron, notamment, tâche à la réhabiliter; en sa faveur il écrit un plaidoyer admirable **..... Cicéron a beau

---

* « Equestris ordo, inter senatum et plebem medius, potens tam propriis divitiis, quam quæstu ex vectigalibus publicis tributisque provinciarum, quæ redemerat a populo, stipatusque validissimorum servorum multitudine, quos in usus suos alebat. » *Appian. Bell. civ.*, lib. II, 13.

** C'est en effet vers cette époque que Cicéron publie son apologétique traité *De la Vieillesse*.

faire. C'est qu'aussi trop de *vieillards*, sans respect pour eux-mêmes, ont le libertinage des jeunes gens.

La vie de volupté, de *loisir*, devait finir bientôt par dégoûter Catulle : au fond, sa conscience lui reproche de perdre ainsi la fleur de son âge, les plus beaux dons de la nature, et sa fortune. A la fin d'un chant d'amour, il lui échappe de s'écrier : « O Catulle ! l'oisiveté te devient funeste ; tu te plonges dans l'oisiveté, et t'y complais beaucoup trop ; prends garde : l'oisiveté a perdu avant toi plus d'un roi ; plus d'un florissant empire *. Je suis sûr que Lucrèce, lorsqu'il rappelle à la raison tant de jeunes égarés ; lorsqu'il peint ces petits hommes, ces femmelettes, mollement étendus à table, la coupe en main, et sur la tête une couronne de fleurs, s'excitant à jouir vite, à saisir au passage le plaisir qui échappe et s'envole sans retour ** ; lorsqu'il re-

---

* « Otium, Catulle, tibi molestum est ;
Otio exsultas, nimiumque gestis ;
Otium et reges prius, et beatas
Perdidit urbes. »
Carm. LI.

** « Hoc etiam faciunt, ubi discubuere, tenentque
Pocula sæpe homines, et inumbrant ora coronis,
Ex animo ut dicant : Brevis hic est fructus homullis ;
Jam fuerit, neque post unquam revocare licebit. »
Lib. III, 925.

présente la nature survenant tout-à-coup parmi ces insatiables viveurs (*vitai semper hiantes*), pour les raisonner, et leur faire cette belle allocution :

« *Quid tibi tantopere est, mortalis, quod nimis ægris*
« *Luctibus indulges? quid mortem congemis ac fles?....*
« *Cur non, ut plenus vitæ conviva, recedis* *? »

Oui, je suis sûr qu'alors le sage Lucrèce avait surtout en vue Catulle ; le plus remarquable de tous ; celui dont l'exemple influait ; « *vir gregis*, » le chef du troupeau. Car le tableau fait par Lucrèce de tous les *malheurs d'un amant heureux*** : le dépérissement, le servage, les dépenses folles, la gêne, puis les démêlés avec la justice ; le désœuvrement, l'ennui, le repentir, les tourmens de la jalousie ; tout cela, trait pour trait, c'est la propre histoire de Catulle. Oh ! il avait bien des mauvais jours et bien des mauvaises nuits. La misérable existence, après tout, que celle d'un homme de plaisir ! Que ses joies sont courtes, menteuses ! Combien ce qu'il croyait plein de douceur a d'amertume ! Catulle confesse que l'amour fait le malheur de sa vie ; il

* Lucret. lib. III, 944. Allocution que *Boëce* a fort bien imitée dans sa chrétienne *Consolation de la philosophie*. *Voyez* liv. II.

** *Voyez* liv. IV, 1114-1133.

écrit à un sien ami : « Ton pauvre Catulle est le plus malheureux des hommes. Son mal empire de jour en jour, d'heure en heure; et de ta part cependant pas un mot de consolation; quand la chose t'était facile; quand cela coûte si peu! Je t'en veux de ton indifférence. Est-ce donc ainsi qu'on se conduit en amitié? Allons, cruel, donne-moi signe de vie, en m'envoyant des vers; des vers plus mélancoliques encore que ceux de Simonide *. Une autre fois, dans un moment lucide, il s'écrie : « Malheureux Catulle, ne pousse pas plus loin la folie!

« *Miser Catulle, desinas ineptire* ** ! »

Puis encore : « Pourquoi plus long-temps te tenir au supplice? »

« *Quare jam te cur amplius excrucies* *** ? »

---

* AD CORNIFICIUM.

« Male est, Cornifici, tuo Catullo;
Male est, mehercule, et laboriose,
Et magis magis in dies et horas;
Quem tu, quod minimum facillimumque est,
Qua solatus es allocutione?
Irascor tibi. Sic meo amores?
Paulum quid libet allocutionis,
Mœstius lacrimis Simonideis. »

Carm. XXXVIII.

** Carm. VIII.

*** Carm. LXXVI.

Enfin il implore la pitié des Dieux; il les supplie de lui venir en aide, et de lui extirper un mal qui le tue : ce mal, parti du cœur, et gagnant peu-à-peu toute sa personne, a fini par lui causer un abattement général; plus la moindre énergie; plus de goût à rien; le malheureux! il se repent; se désespère; il gémit; il soupire après sa guérison * : la voilà cette vie joyeuse telle que l'amour la lui a faite en sa première et plus belle saison :

« *Jucundum quum ætas florida ver ageret* ** : »

de l'inquiétude, des ennuis, des tourmens, du désordre, et finalement des dettes; des dettes! et des procès : il lui faut recourir à l'éloquence de Cicéron; qu'il paie en monnaie de poète; en louanges; passablement outrées; se disant, lui, *le plus humble des cliens, le plus chétif des poètes*, devant le plus

---

* O Di, si vestrum est misereri, aut si quibus unquam
Extrema jam ipsa in morte tulistis opem,
Me miserum adspicite, et, si vitam puriter egi,
Eripite hanc pestem perniciemque mihi,
Quæ mihi subrepens imos, ut torpor, in artus,
Expulit ex omni pectore lætitias.....
Ipse valere opto, et tetrum hunc deponere morbum. »
Ibid.

** *Voyez* carm. LXVIII.

puissant de tous les patrons; devant le plus grand de tous les orateurs de Rome, passés, présens et futurs *. En somme, une grande gêne : le champ de ses pères, « *fundus*, » est, j'imagine, vendu, gaspillé, mangé; *Sirmion, la perle des îles, le bijou de Neptune,* Sirmion, sa charmante villa, si bien située, si délicieuse! est mise en gage, grevée de je ne sais combien d'hypothèques **; tant son maître est besogneux! Catulle dit quelque part n'avoir pas de quoi donner à souper à un ami; que sa bourse

---

* AD. M. T. CICERONEM.

« Disertissime Romuli nepotum,
Quot sunt, quotque fuere, Marce Tulli,
Quotque post aliis erunt in annis,
Gratias tibi maximas Catullus
Agit, pessimus omnium poeta,
Tanto pessimus omnium poeta,
Quanto tu optimus omnium patronus. »

Carm. XLIX.

** AD FURIUM.

« Furi, villula nostra non ad Austri
Flatus opposita est, nec ad Favoni,
Nec sævi Boreæ, aut Apeliotæ,
Verum ad millia quindecim et ducentos.
O ventum horribilem atque pestilentem!

Carm. XXVI.

est entièrement dégarnie; que son garde-manger est un désert où les araignées font leurs toiles :

« *Catulli*
« *Plenus sacculus est aranearum* *. »

Ainsi, vers le milieu de sa carrière, à cet âge de la vie où les illusions premières cèdent la place aux réalités, le voluptueux Catulle se trouvait, bien par sa faute, être ce qui s'appelle un homme ruiné.

En cet état, que faire? et à qui recourir? à ses amis? — Les libertins ne sont pas, eux non plus, en meilleure posture; et puis, comme un rien défait ces amitiés frivoles; pour une maîtresse, pour un jeune esclave que l'un à l'autre a soufflé, on s'est disputé, fâché; on se déteste; et l'on va jusqu'aux invectives :

« *Aureli* pathice, *et* cinæde *Furi!*...
« *Aureli,* pater esuritionum,
« *Pædicare cupis meos amores!*.. ..
« *Omnes* pusilli *et semitarii* mæchi **! »

Si bien qu'en dernier lieu, pour ne pas mourir de faim, tous ces *viveurs* en sont réduits à mendier

* Carm. XIII.

** *Voyez* carm. XV, XVI, XXI, XXXVII.

leur pain; à quêter bassement par la ville des invitations :

« *Mei sodales*
« *Quærunt in triviis vocationes* *! »

Ils en sont réduits aux plus ignobles expédiens; à se faire bouffons-parasites (20)! au plus infâme des métiers; à trafiquer de leur personne, pour réparer la perte de leur patrimoine **! Pauvre Catulle! à qui recourir? quel bon génie viendra l'assister?

Ce sera le génie de l'Aristocratie : Manlius Torquatus, noble et puissant seigneur, alors chef de la *famille Manlia*, une des premières et des plus anciennes de Rome, connue, dit l'histoire, depuis l'établissement de la république jusqu'au temps de César et de Pompée (21); Manlius Torquatus, reçoit la visite de Catulle; à lui présenté par un ami (22) : il sait les succès du poète; ses succès et ses malheurs; il les sait; y prend part; et lui veut du bien; mais, naturellement, office pour office : si Manlius Torquatus fait beaucoup pour Catulle, il est juste aussi que Catulle fasse quelque

---

* Carm. XLVII.

** « *Damna, ætatis fructu dissoluta, et compensata sunt.* » Cicéron, *In Verr. De suppl.* XIII.

chose pour lui; que dans ses vers il parle des Manlius; qu'il publie leurs vertus, qu'il sauve leur nom de l'oubli :

« *Charta loquatur anus.....*
« *Ne tenuem texens sublimis aranea telam,*
« *Deserto in Manli nomine opus faciat* *. »

Il est nécessaire que Catulle, dévoué au patriciat, songe à l'honorer; à le servir; et que dorénavant plus sage, plus circonspect, il lui consacre son génie. Dans cet espoir, l'opulent grand seigneur sauve le poète. Car c'est bien Manlius qui paie les dettes de Catulle; ou, si mieux vous aimez, qui « rouvre à l'infortuné le champ de son patrimoine :

« *Is clausum lato patefecit limite campum* ** ! »

C'est lui, oui, c'est bien lui qui donne à Catulle une maison; une maison et une femme :

« *Isque domum nobis, isque dedit dominam* *** ! »

Qu'est-ce à dire? qui le marie? non pas précisément; mais qui lui procure une maîtresse, une

* Carm. LXVIII.

** *Ibidem.*

*** *Ibidem.*

femme mariée que vainement il convoitait; faute d'un lieu propice où la recevoir : le bon, l'excellent patron ! A qui languissait d'amour et de misère, donner de l'argent pour se remettre; donner une *petite maison* commodément, élégamment meublée, telle que la peuvent souhaiter deux amans pour y tromper les regards jaloux, pour « en commun y exercer leurs amours :

« *Ad quam communes exercerentur amores* *! »

Peut-on pousser plus loin la bienveillance, la sympathie ?—Une cascade**, qui, au sommet de la colline jaillit d'un rocher moussu; et qui tombée dans la plaine y porte une onde fraîche et limpide : pour le voyageur altéré, n'en pouvant plus de lassitude, c'est un bien doux soulagement, quand la terre brûlante se fend de sécheresse : pour des matelots

---

* Carm. LXVIII.

** « Qualis in aerii pellucens vertice montis
Rivus muscoso prosilit e lapide,
Qui, quum de prona præceps est valle volutus,
Per medium densi transit iter populi,
Dulce viatori lasso in sudore levamen,
Quum gravis exustos æstus hiulcat agros;
Ac veluti nigro jactatis turbine nautis

battus par la tempête, c'est aussi un grand bonheur que la brise qui succède enfin à leurs vœux : telle fut pour Catulle l'assistance de Manlius.

Il en conçut la reconnaissance la plus vive. C'est pour lui un devoir de l'exprimer. « Il ne peut taire combien au fond du cœur il est sensible à tous les bons offices du grand, du généreux, du noble Manlius :

« *Non possum reticere, Deæ, qua Manlius in re*
« *Juverit, aut quantis juverit officiis* * ! »

Un des premiers gages de sa gratitude, et, je puis dire aussi, de son retour à résipiscence, — car désormais, renonçant aux folles amours pour s'en tenir à l'amour chaste et légitime, à l'*Hyménée*, sa muse, imbue de l'esprit de famille, patricienne, conservatrice, aura des principes, des mœurs, de la décence, et de la piété ; — un des premiers gages de gratitude et de sagesse donnés par Catulle, dut être son *Hymne à Diane***; à Diane

---

Lenius adspirans aura secunda venit,
Jam prece Pollucis, jam Castoris implorata :
Tale fuit nobis Manlius auxilium. »

Carm. LXVIII.

* *Ibidem.*

** AD DIANAM.

« Dianæ sumus in fide,
Puellæ et pueri integri.

sainte patronne de la jeune aristocratie; auguste fille de Latone et de Jupiter; divin rejeton du roi des Dieux! reine des *monts*, des *forêts* verdoyantes, des *bois* mystérieux, et des *fleuves*; Junon-Lucine pour les épouses prêtes à devenir mères; pour tous, *Trivia*, *Luna*, par le pouvoir qu'elle a de communiquer à la nuit des clartés qu'elle emprunte du soleil; régulatrice du cours de l'année; ordonnatrice des travaux de la campagne; et qui comble de

---

Dianam, pueri integri
Puellæque, canamus.

O Latonia, maximi
Magna progenies Jovis,
Quam mater prope Deliam
Deposivit olivam,

Montium domina ut fores,
Silvarumque virentium,
Saltuumque reconditorum,
Amniumque sonantum:

Tu Lucina dolentibus
Juno dicta puerperis;
Tu potens Trivia, et notho es
Dicta lumine Luna;

Tu cursu, Dea, menstruo
Metiens iter annuum,
Rustica agricolæ bonis
Tecta frugibus exples.

biens les laboureurs; bonne, excellente déesse! Sous quelque nom qu'on l'invoque; enfin, l'amie, *la conservatrice de l'antique race de Romulus* (23)!

Un autre gage, certain, c'est l'*Épithalame de Manlius et de Julie;* mignonne épopée; petit diamant, de la plus belle eau; petite merveille, qu'il suffit de regarder pour l'admirer; tant elle est jolie, bien faite, gracieuse, mais dont, peut-être, on ne connaîtrait pas tout le prix, si l'on n'avait par devers soi certains souvenirs historiques : anciennement, les nobles avaient posé en principe que le mélange des deux races *patricienne* et *plébéienne* était chose impossible; impie; que ce mélange causerait dans l'ordre social une perturbation : nulle distinction n'existant plus entre les personnes; on ne connaîtrait ni soi, ni les siens; les unions, n'auraient plus d'autre effet que celui qui résulte de l'accouplement des animaux; tout enfant né d'un tel commerce, ne saurait à quelle famille, à quel culte religieux il appartient (24) : moitié patricien,

---

Sis quocumque placet tibi
Sancta nomine, Romulique
Antiquam, ut solita es, bona
Sospites ope gentem! »

Carm. XXXIV.

moitié plébéien, ce serait, par sa nature mixte, un être incohérent; informe; étrange; quelque chose de monstrueux; à ne pouvoir le classer*. Partant, il avait été fait une loi, d'ordre public, pour prohiber le mariage entre patriciens et plébéiens : « *Ne patriciis cum plebeio connubium esset* (25)**. » Bien entendu que le peuple en avait demandé l'abolition; et il avait fini par l'obtenir. Toutefois, en cédant, de guerre lasse, les patriciens s'étaient flattés que, du moins en fait, la loi subsisterait; aucun d'eux ne voulant s'unir à famille plébéienne. Mais avec ce maudit amour, sur quoi compter? Rome n'a que trop vu de déplorables mésalliances! Cependant que les vrais patriciens, ceux qui se sentent dans les veines du sang *quirite*, ont grand soin de ne pas déroger; et tiennent bon contre la désorganisation sociale; en lui opposant, autant

---

* « Colluvionem gentium, perturbationem auspiciorum publicorum privatorumque afferre, ne quid sinceri, ne quid incontaminati sit : ut, discrimine omni sublato, nec se quisquam, nec suos noverit. Quam enim aliam vim connubia promiscua habere, nisi ut ferarum prope ritu vulgentur concubitus plebis patrumque? Ut qui natus sit, ignoret cujus sanguinis, quorum sacrorum sit : dimidius patrum sit, dimidius plebis, ne secum quidem ipse concors. » Tit. Liv. IV.

** *Voyez* Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. V, ch. VIII.

que possible, des alliances bien assorties. Celle de *Manlius* et de *Julie*, était parfaite de tout point : deux nobles familles associaient leur puissance et leur gloire; Manlius avait pour ancêtres les *Torquatus*, les *Capitolin*; Julie sortait de la maison *Aurunculeia*; elle en sortait à la fleur de l'âge; belle comme Vénus allant disputer devant Pâris le prix de la beauté; vierge; dans tout l'éclat de sa fraîcheur, tel qu'un lis, qu'un myrte d'Amathonte ou de Paphos (26), qui, cher aux Hamadryades, et par elles nourri d'une abondante rosée, développe ses rameaux fleuris *. Le beau mariage!

---

* « Namque Julia Manlio,
Qualis Idalium colens
Venit ad Phrygium Venus
Judicem, bona cum bona
Nubit alite virgo,

Floridis velut enitens
Myrtus Asia ramulis,
Quos Hamadryades Deæ
Ludicrum sibi roscido
Nutriunt humore.......

.... Non tibi,
Aurunculeja, periculum est,
Ne qua femina pulchrior
Clarum ab Oceano diem
Viderit venientem. »

Carm. LXI.

l'heureuse alliance! Quelle victoire pour l'Hyménée!

« *Io Hymen Hymenœe io,*
« *Io Hymen Hymenœe* * ! »

Pour le poète, c'était aussi un grand événement, une bonne fortune; ce fut pour Catulle un triomphe! Jamais les louanges du dieu Hymen n'avaient été si dignement chantées. D'abord il est invoqué comme fils de *Vénus Uranie;* de Vénus la *céleste* (27); celle qui n'inspire que des amours chastes et dégagés des sens; qui préside aux générations; bien différente de Vénus *terrestre;* la *vulgaire;* l'impudique; celle du peuple enfin; une espèce de prostituée; puis le poète lui demande, à lui qui ravit la vierge timide pour la remettre entre les bras d'un époux, de quitter les hauteurs de l'Hélicon **, son chaste séjour, et de venir joyeux où l'allégresse le convie, avec tous les attributs de sa divinité : sa couronne

---

* Carm. LXI. Tel était le refrain du chant nuptial. *Voyez* Plaute, *Casina,* III, 4.

** « Collis o Heliconii
Cultor, Uraniæ genus,
Qui rapis teneram ad virum
Virginem, o Hymenæe Hymen,
Hymen o Hymenæe,

d'odorantes marjolaines, son voile, ses brodequins jaunes, dont l'éclat relève encore la blancheur de ses pieds; de venir entonner hautement, clairement, le chant nuptial; donner le signal de la danse; agiter la torche qui brille dans sa main. Après quoi, il exalte ainsi le pouvoir et les bienfaits de l'Hyménée : « Gloire à l'Hymen! Il guide en amour les honnêtes gens (28); il serre les nœuds des unions honnêtes. Quel dieu plus propice, oui, quel dieu plus propice peuvent invoquer les amans? De toutes les puissances célestes, laquelle mérite davantage

---

Cinge tempora floribus
Suaveolentis amaraci.
Flammeum cape. Lætus huc
Huc veni, niveo gerens
Luteum pede soccum;

Excitusque hilari die,
Nuptialia concinens
Voce carmina tinnula,
Pelle humum pedibus, manu
Pineam quate tædam.......

. . . .

Dux bonæ Veneris, boni
Conjugator amoris.

Quis Deus magis ah! magis
Est petendus amantibus?
Quem colent homines magis

le culte des mortels? Ah! c'est toi; oui, c'est bien toi, bon, secourable Hyménée.

« Le père, au déclin de l'âge, t'invoque pour ses enfans; les vierges, à ta voix, dénouent leurs ceintures; le nouvel époux, que le désir aiguillonne, attend dans le respect ton commandement; toi, pour le satisfaire, tu prends la jeune fille, tendre fleur détachée du sein de sa mère, et tu la lui donnes; elle est à lui (29)! O source de bonheur! Doux Hymen, propice Hyménée!

« Sans toi, Vénus ne peut procurer aucun plaisir avoué des honnêtes gens: mais elle le peut, dès que

---

Cœlitum? O Hymenæe Hymen,
Hymen o Hymenæe!

Te suis tremulus parens
Invocat; tibi virgines
Zonula soluunt sinus;
Te, Hymen, cupida novus
Captat aure maritus.

Tu fero juveni in manus
Floridam ipse puellulam
Matris e gremio suæ
Dedis, o Hymenæe Hymen,
Hymen o Hymenæe!

Nil potest sine te Venus,
Fama quod bona comprobet,

tu le veux. — A ce dieu puissant quel autre est comparable?

« Sans toi, nulle famille ne peut avoir de rejetons; ni aucun père voir sa race perpétuée: mais cela se peut quand tu le veux. — A ce dieu puissant quel autre est comparable?

« La propriété, si tu ne lui communiques ton caractère sacré, ne peut donner au propriétaire aucun droit, aucun privilége: mais elle le peut quand tu l'as voulu (30).—A ce dieu puissant quel autre est comparable? »

Dans l'Épithalame de Manlius et de Julie, l'éloge du dieu Hymen fait, à-peu-près *les deux tiers de*

Commodi capere; at potest,
Te volente. Quis huic Deo
Compararier ausit?

Nulla quit sine te domus
Liberos dare, nec parens
Stirpe jungier; at potest,
Te volente. Quis huic Deo
Compararier ausit?

Quæ tuis careat sacris,
Non queat dare præsides
Terra finibus? at queat
Te volente. Quis huic Deo
Compararier ausit? »

Carmen, LXI.

l'ouvrage : de la vertu, des exploits du héros, pas un mot. Apparemment qu'en cet endroit Catulle *trouvait son sujet plein de récits tous nus*. Mais il ne manque pas de dire que Manlius est beau *, et favo-

---

* « Non tuus levis in mala
Deditus vir adultera,
Probra turpia persequens,
A tuis teneris volet
Secubare papillis;

Lenta qui velut assitas
Vitis implicat arbores,
Implicabitur in tuum
Complexum. Sed abit dies;
Prodeas, nova nupta.

. . . .

. . . .

. . . .

O cubile, quot (o nimis
Candido pede lecti)

Quæ tuo veniunt hero,
Quanta gaudia, quæ vaga
Nocte, quæ media die
Gaudeat! sed abit dies;
Prodeas, nova nupta.

Neu diu taceat procax
Fescennina locutio;
Neu nuces pueris neget
Desertum domini audiens
CONCUBINUS amorem.

risé de Vénus; que la veille encore de ses noces étaient à ses côtés plus d'un jeune esclave, à la peau blanche et douce, aux cheveux longs et parfumés, *concubins*, prêts à faire les *délices* de leur maître;

Da nuces pueris, iners
Concubine. Satis diu
Lusisti nucibus. Libet
Jam servire Thalassio.
Concubine, nuces da.

Sordebant tibi villuli,
Concubine, hodie atque heri;
Nunc tuum cinerarius
Tondet os. Miser, ah! miser
Concubine, nuces da.

Diceris male te a tuis
Unguentate glabris marite
Abstinere; sed abstine.
Io Hymen Hymenæe io,
Io Hymen Hymenæe!

. . . .

Illi, non minus ac tibi.
Pectore uritur intimo
Flamma, sed penite magis.
Io Hymen Hymenæe io.
Io Hymen Hymenæe!

Mitte brachiolum teres,
Prætextate, puellulæ;
Jam cubile adeant viri.

concubinage fini; et dont à tout jamais l'heureux époux jure de s'abstenir; il dit que Manlius a un lit à pieds d'ivoire, recouvert de pourpre; magnifique théâtre, où le couple charmant peut avec l'assistance de la bonne Vénus, et aux applaudissemens des témoins de leur amour honnête, jouer

---

Io Hymen Hymenæe io,
Io Hymen Hymenæe!

Vos bonæ senibus viris
Cognitæ bene feminæ,
Collocate puellulam.
Io Hymen Hymenæe io,
Io Hymen Hymenæe!

Jam licet venias, marite;
Uxor in thalamo est tibi
Ore floridulo nitens,
Alba parthenice velut,
Luteumve papaver.

At, marite, ita me juvent
Cœlites; nihilominus
Pulcher es, neque te Venus
Negligit. Sed abit dies;
Perge, ne remorare.

Non diu remoratus es.
Jam venis. Bona te Venus
Juverit, quoniam palam
Quod cupis, capis, et bonum
Non abscondis amorem.

le drame de l'Hyménée : on est impatient de leur voir des enfans. Point d'enfans! Que ce serait dommage, avec un nom si ancien; un nom fait pour être transmis de génération en génération à la dernière postérité (31)! Il faut, sous peu, qu'un petit Torquatus se joue sur le sein de sa mère; tendant à son père ses petits bras; lui souriant; et il lui ressemblera si bien, à son père, qu'en le voyant chacun reconnaîtra soudain Manlius : heureuse ressemblance! témoignage flatteur de la vertu

---

. . . .

Ludite, ut libet, et brevi
Liberos date. Non decet
Tam vetus sine liberis
Nomen esse, sed indidem
Semper ingenerari.

Torquatus, volo, parvulus
Matris e gremio suæ
Porrigens teneras manus,
Dulce rideat ad patrem
Semihiante labello.

Sit suo similis patri
Manlio, et facile insciis
Noscitetur ab omnibus,
Et pudicitiam suæ
Matris indicet ore.

Talis illius a bona

d'une mère, qui honore son fils; comme jadis fut honoré Télémaque par la vertu de Pénélope, ce parfait modèle des épouses!

Un charme secret de cet épithalame, une attention particulière de l'auteur, faite pour plaire aux patriciens, était le rappel de tous les us propres au mariage; ou plutôt, ce qu'il ne faut pas confondre propres à la célébration des NOCES. Car les NOCES, par une insigne distinction d'avec le *mariage*, devaient seules former l'union patricienne; pouvaient seules constituer le *père de famille;* donner les auspices, la toute-puissance paternelle, et le tribunal domestique (32); selon le droit dévolu à tout père quirite, à tout chef de gente, de faire comparaître les siens par devant lui, pour les juger sommairement et souverainement. Dans le principe, la religion avait entouré les NOCES de nombreuses cérémonies (32); longtemps observées; mais qui, peu-à-peu négligées, avaient fini par tomber en désuétude. Tout ce qui précédait l'union légitime des époux, aux premiers

---

Matre laus genus approbet,
Qualis unica ab optima
Matre Telemacho manet
Fama Penelopeo. »
Carm. LXI.

âges, lorsque dans les choses publiques et privées tout était mystère, symbole : l'enlèvement de la mariée, sa résistance pudique et ses pleurs, le voile dont elle se couvrait le visage, sa précaution de prendre les auspices, son pompeux cortége, les flambeaux qui devant elle étincelaient agités; l'invocation au dieu Thalassius, et le chant Fescennin avec sa licence, les noix jetées aux enfans, l'entrée de la nouvelle épouse dans la maison conjugale, en passant sur le seuil de la porte rapidement, sans le toucher du pied; au coucher, l'assistance des plus respectables matrones; enfin, la clôture des portes par les vierges; tous ces anciens us, et d'autres encore, jadis d'une souveraine vertu, Catulle, pieusement, les avait exhumés, recueillis; en honneur du passé; par esprit de conservation; pour l'amour du vieux symbolisme mourant; ainsi que Médée recueillait des herbes magiques pour rajeunir Eson.

Si, du moins, il n'y avait de perdu que les anciens rites; si les NOCES n'avaient à souffrir que dans la forme..... Mais, hélas! au fond elles périssent. L'oubli des saintes coutumes a relâché les mœurs: l'adultère, l'inceste, et le divorce ont pris pied; les noces ont été souillées, contaminées; et de là tout le mal; de là un désordre complet; une altération des choses, suivie de changement dans les personnes;

un abâtardissement des races; un appauvrissement du sang patricien et plébéien *; c'est un dégoût général de la famille. Au champ des NOCES, au champ du mariage, il n'y a plus que des ronces et des épines; qu'une affreuse stérilité; presque partout règne le célibat; le pernicieux célibat! qui désole, ravage, anéantit la *cité* (34). L'habitude du libertinage, l'égoïsme, un parti pris de vivre avec plus de liberté, plus d'aisance, puis, en des temps si difficiles, le découragement de mettre au jour des malheureux, ont fait que les hommes, pour la plupart, ne veulent pas devenir pères; ne veulent pas entendre parler d'union conjugale, de légitimes nœuds. De leur côté les femmes se refusent à subir le joug. Elles ont pris leur sort en haine, et l'hyménée en horreur : ne jamais s'appartenir; vivre dans un état continu de dépendance et d'incapacité; sans droits; sans biens; ou, ce qui est plus injuste encore et plus humiliant, sans jouissance aucune de ses biens; tomber au pouvoir d'un homme, et devenir sa propriété; n'être pas une personne,

---

* *Fecunda culpæ sæcula nuptias*
Primum inquinavere, et genus et domos;
. *Hoc fonte derivata clades*
In patriam populumque fluxit! »
Horat., od. VI, lib. III.

mais simplement une chose; une chose qui se vend; qui se donne ou se prête, comme une chienne, une jument, pour en avoir de la race (35); à la moindre faute, se voir faire son procès, c'est-à-dire condamner, au tribunal d'un maître à-la-fois juge et partie; subir des peines cruelles; pour un peu de vin bu, expirer sous le bâton (36); encourir l'affront d'être répudiée, parce qu'on aura perdu de sa jeunesse et de sa beauté; parce que celui qui vous a ne veut plus de vous; mais en veut une autre; une plus jeune; une plus belle; une plus riche; qui le mette en état de payer ses dettes (37); et alors, sans plus de façon, un beau jour, s'entendre dire: « Femme, va-t'en; femme, sors d'ici; *mulier i foras!* * »—Voilà, communément, à Rome la condition des femmes, telle que le vieux droit l'a faite (38). —Par Castor, elle est dure, cette condition, et pleine d'iniquité : pauvres femmes! comme on les sacrifie aux hommes** !—Quand elles font retour sur l'état des choses, les femmes se trouvent indignement traitées; tyrannisées, asservies; et, comme

* *Voyez* Plaute, *Casine*, act. II, sc. II.

** « *Ecastor, lege dura vivont mulieres,*
« *Multoque iniquiore miseræ, quam viri!* »
Id. *Mercator*, act. IV, sc. 5.

les esclaves, elles aussi détestent leurs maîtres; elles aussi soupirent après leur affranchissement. Appien, véridique historien *des Guerres civiles de Rome,* fait une bien grave révélation; il dit que quand Catilina eut formé son complot,— dont, par parenthèse, le noyau se composait de *plébéiens,* d'*esclaves,* d'hommes en état de *pérégrinité,* et de *fils* de famille impatiens de voir mourir leurs pères*; un de ses premiers soins, pour avoir le nerf de la guerre, fut de s'adresser aux femmes, et de ramasser auprès d'elles beaucoup d'argent; en faisant une quête au profit de l'œuvre qui leur donnait l'espoir d'être bientôt veuves, à la faveur d'une sanglante exécution (39).

Donc les femmes, ainsi que les esclaves, sont du parti des mécontens; de ce parti nombreux qui veut du changement, une réforme; qui tend à renverser l'ordre des choses. Chez les femmes, chez les esclaves, même esprit d'hostilité. Seulement, en raison du sexe, les actes diffèrent : les forts attaquent ouvertement, glaive en main; les faibles, ourdissent des ligues funestes (40); prennent conseil de leur

---

* « *Conjurationem fecit..... conciliatis etiam plebeiis, servisque, et peregrinis hominibus.* » *Appian. Bel. civ.,* lib. II, 2. —Puis, de son côté, Salluste dit : « *Sed filii-familiarum, quorum ex nobilitate maxuma pars erat, parentes interficerent.* » In Catilin., 44.

passion; et, par représailles, s'abandonnent à des excès, où, peut-être, y a-t-il encore plus de malcontentement que de libertinage : dans ce que les Romains, à l'instar des Grecs, appelaient *le vrai amour* *; les femmes, songez-y, les femmes n'avaient aucune part! ce mépris de leur sexe était bien de nature à les rendre furieuses. Or,

« *Qu'est-ce qu'en sa fureur une femme n'essaie?* ** »

Au commencement du ve siècle [422], un grand nombre de dames romaines attentent aux jours de leurs maris par le poison ***. Procès instruit, — et, probablement, instruit devant les *tribunaux domestiques* (41), — je ne sais combien d'elles, cent soixante-dix, je crois, tout autant, sont condamnées à mort

* « Quant au *vrai amour*, dit Plutarque, les femmes n'y ont aucune part. — Il parlait comme son siècle. » — Note de Montesquieu, au chap. IX du liv. VII de son *Esprit des Lois*. — De là ce passage de saint Paul en son *Épître aux Romains* (cap. I, 27) : « Masculi, RELICTO NATURALI USU FEMINÆ, exarserunt in desideriis suis in invicem, masculi in masculos turpitudinem operantes, et mercedem quam oportuit, erroris sui in semetipsis recipientes. »

** Corneille, *Nicomède*, act. V, sc. I. Imitation du « *Notumque furens quid femina possit* » de Virgile.

*** De Ségur, *Hist. Rom.* RÉPUBLIQUE, chap. VII.

et exécutées! Dans le siècle suivant [540], après la promulgation de la fameuse loi *Oppia*, qui défend à toute femme d'avoir à son usage plus d'une demi-once d'or; de porter des habits de diverses couleurs; de se faire traîner en char à Rome, ou dans toute autre ville; nouveau complot; et, cette fois, ce n'est plus seulement aux jours des maris qu'il est attenté, c'est leur race même que les femmes ont résolu d'anéantir, en rompant tout commerce avec eux; en ne voulant plus devenir mère; en se faisant avorter; oui, après ce refus aux matrones de ce qui faisait le charme de leur vie; de ce que proprement elles considéraient comme leur honneur; toute épouse qui, malgré elle, sent naître dans son sein le fruit de la paternité; sur ce fruit odieux porte une main hardie, pour l'étouffer (42):

« *Mox honor eripitur : Matronaque destinat omnis*
« *Ingratos nulla prole novare viros.*
« *Neve daret partus, ictu temeraria cæco*
« *Visceribus crescens excutiebat onus!* * »

Ce n'est, certes, pas la loi *Voconia*, sœur puînée de la précédente ** [584], qui pouvait calmer cette

* Ovid., *Fast.*, lib. I, 620.....

** Le tribun Voconius Saxa fit passer cette loi, secondé surtout par Caton.

animosité; elle, « la plus inique des lois * (43); » faite pour exclure des successions les personnes du sexe, et attribuer toutes les hérédités aux mâles **; plus tard on en aura la preuve; aux massacres du triumvirat; alors encore nombre d'époux périront du fait de leurs épouses ***. Quant à présent, ces deux lois conservatrices sont demeurées sans vertu : l'une est abrogée (44); l'autre, éludée : bien que par des voies détournées, legs et donations ne laissent pas d'arriver aux femmes, ainsi que l'ont voulu le caprice et la nature; qui finalement est la plus forte; bref, celles des femmes qui se trouvent être riches, à leur tour en abusent : elles font la loi dans les familles, dans les tribunaux, même à l'armée ****; et si, pour avoir dans le monde une position, acquérir le titre de *matrone,* sans la condition de *mère de*

---

* Dit saint Augustin.

** « *Quia commodius videbatur jura ita constitui ut hæreditates plerumque ad masculos confluerent.* » Justin., *Institut.* § 3. — *De legitim. Agnat. Succes.*

*** « *Timebant enim sibi quidam non magis a percussoribus, quam ab infensis* UXORIBUS..... *Nefarias maritis struxerunt insidias.* » Appian. *Ibid.*, lib. IV, 13 et 23.

**** « *Quæ Oppiis quondam aliisque legibus constrictæ, nunc, vinclis exsolutis, domos, fora, jam et exercitus regerent.* » Tacit., *Annal.*. lib. III, 33.

famille (45), elles se donnent un mari; le malheureux! elles lui font subir mille et une avanies : elles épousent son nom, mais point sa personne (46); elles l'obligent par contrat à ne rien donner, rien vendre, rien acheter, sans l'autorisation de sa femme *; qui, d'ailleurs, se réservant toute sa fortune « *dos receptitia!* » (faisant tous ses biens *paraphernaux* **), en aura l'administration et la jouissance; sauf à lui prêter le nécessaire pour subsister, et supporter les charges du mariage! Adieu l'autorité, la majesté maritale, « *jus et majestas viri* ***! » adieu le droit *quiritaire!* Caton en gémit; tous les vrais Romains en gémissent; c'est à dégoûter des femmes pour jamais; à n'avoir plus avec

---

* Témoin ce passage de Juvénal :

« Si tibi *simplicitas uxoria,* deditus uni
« Est animus ; summitte caput cervice parata
« Ferre jugum. . . . .
« Nil unquam invita *donabis* conjuge : *vendes*
« Hac obstante nihil; nihil, hæc si nolit, *emetur.* »

Sat. VI.

** « Tous les biens de la femme qui n'ont pas été constitués en dot, sont paraphernaux. — La femme a l'administration et la jouissance de ses biens paraphernaux. » *Code civil,* art. 1574 et 1576.

*** *Voyez* Tit.-Liv., lib. XXXIV, cp . 2.

elles aucun commerce. Cependant, après tout, le moyen de s'en passer? Et les descendans! et le patriciat! que deviendraient les familles? Un zélé conservateur, rejeton de cette heureuse famille on *l'on naît consul* *, un Métellus, le *Numidique*, grave et disert personnage, « *vir gravis ac disertus* **! » au milieu d'une de ses harangues *sur l'utilité, la nécessité du mariage*, se prend à dire sans plus de détour : « *Quirites*, s'il était possible de n'avoir point « de femme, nous nous délivrerions de ce mal; « mais comme la nature a établi que l'on ne peut « guère vivre heureux avec elles, ni subsister sans « elles, il faut avoir plus d'égard à notre conser- « vation qu'à des satisfactions passagères ***. » Puis Métellus conclut que la *cité* ne peut être sauvée sans de fréquens mariages : « *Civitatem salvam esse sine matrimoniorum frequentatione non posse* ****. »

---

* *Voyez* plus haut *Lucrèce*, Introd.

** *Aulu-Gel.*, lib. I, VI.

*** Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XXIII, ch. 21; traduction de ce passage consigné par Aulu-Gelle en ses *Nuits Attiques*, liv. I, ch. VI : « *Si sine uxore, Quirites, possemus esse, omnes ea molestia careremus. Sed quoniam ita natura tradidit, ut nec cum illis satis commode, nec sine illis ullo modo vivi possit,* SALUTI PERPETUÆ *potius quam brevi voluptati consulendum.* »

**** Ibid.

Métellus avait bien mis le doigt sur la plaie, mais restait à la guérir (*rei uxoriæ et liberis studere* *); pour cela, d'abord il fallait tenter entre les deux sexes un rapprochement; rétablir l'union; remettre au cœur des jeunes filles la confiance, la sympathie; au cœur des hommes, l'esprit de famille, le respect des ancêtres, le désir d'une postérité; il fallait, — et là, justement, gisait toute la difficulté, — convertir la jeunesse; l'arracher au célibat, et la ramener à l'Hyménée. Telle était la tâche des médecins, je veux dire des poètes, de la conservation; telle fut celle de Catulle. — Il y apporta le plus grand zèle, assurément; impossible de mieux traiter les *noces;* de les choyer davantage; de mettre au service de l'*Hymen* plus de savoir et plus d'esprit : la poésie de Catulle est toute nuptiale, toute matrimoniale; bien entendu, celle de ses œuvres capitales; des pièces qu'il a le plus soignées, et qui lui ont mérité l'honneur d'être placé près de Virgile. Or, après *l'Épithalame de Manlius et de Julie,* ces pièces ne sont-elles pas *le Chant nuptial, les Noces de Thétis et de Pélée, Atys et Cybèle,* puis *la Chevelure de Bérénice?* Analysez-les; vous

---

* *Dion,* liv. LVI.

reconnaîtrez que toutes furent conçues dans un même esprit ; en vue de la famille ; en honneur et gloire du patriciat ; au fond de toutes vous sentirez un parfum d'aristocratie. Et, s'il était permis d'user d'un pareil langage, franchement je dirais que *le docte Catulle* me fait, en somme, l'effet d'avoir voulu, pour le bien général, administrer à ses contemporains une ample dose de matrimonium en pilules ; dorées, argentées, toutes brillantes à la surface.

Le *Chant nuptial* est proprement une leçon sur l'*utilité du mariage ;* sur les avantages que procure une alliance bien assortie ; contractée entre personnes d'une même et noble condition : « *par connubium* *. » Seulement, à cette leçon, qu'ainsi je résume d'une manière sèche et prosaïque, Catulle donnait des formes charmantes ; et, pour l'animer,

* Le *connubium,* ou droit de famille, était la faculté, propre aux citoyens romains, de contracter mariage suivant toutes les solennités prescrites par les lois, en sorte qu'il n'y eut à ce mariage nul empêchement civil, mariage qu'on désignait par le mot *nuptiæ.* Ce droit était d'essence *quiritaire.* Voyez *Bouchaud,* tome I, p. 603. — Dans Virgile, Junon, pour séduire Éole, lui promet *en noces, en toute propriété,* la plus belle de ses nymphes :

« *Connubio jungam stabili, propriamque dicabo.* »

Æneid., I, 77.

il en faisait un petit drame dans le goût antique; d'une exquise simplicité : un jour de noces, vers la fin du repas, à l'approche de la nuit, un jeune garçon, se levant de table, prend la parole et dit: « Voici Vesper, jeunes hommes, debout : le voici; nous l'avons assez attendu; enfin au sommet de l'Olympe il montre son front lumineux. Alerte! debout; il est temps de quitter ces tables somptueuses; la mariée va venir; alerte! c'est le moment d'entonner le chœur nuptial : « Hymen, dieu de l'Hyménée, Hymen, Hymen, tu viens à nous :

« *Hymen o Hymenœe, Hymen ades o Hymenœe* *! »

De son côté une jeune fille tient ce langage à ses compagnes : « Vous toutes, qui n'êtes point mariées, ne voyez-vous pas ces jeunes hommes? Al-

---

* CARMEN NUPTIALE.

JUVENES.

« Vesper adest, juvenes, consurgite; Vesper Olympo
Exspectata diu vix tandem lumina tollit.
Surgere jam tempus, jam pingues linquere mensas;
Jam veniet virgo, jam dicetur Hymenæus.
Hymen o Hymenæe, Hymen ades o Hymenæe!

PUELLÆ.

« Cernitis, innuptæ, juvenes? consurgite contra,

lons, debout; Nocturnus est sorti de l'Œta (17); son étoile brille; je l'aperçois. Avez-vous remarqué leur empressement à se lever? Ce n'est pas sans dessein qu'ils se sont levés si vite : ils songent au cortége qui se prépare. — Hymen, dieu de l'Hyménée, Hymen, Hymen, tu viens à nous! » A ces mots, le groupe féminin s'est formé; deux chœurs se trouvent en présence; de part et d'autre on s'observe; on se tient prêt à chanter et à se répondre; émulation. Mais les jeunes filles ont un air pensif qui frappe les jeunes garçons : « Amis, dit l'un, il ne nous sera pas facile de l'emporter; voyez

---

Nimirum Œtæos ostendit Noctifer ignes.
Sic certe; viden' ut perniciter exsiluere?
Non temere exsiluere: *Cavent quo visere parent* [1]
Hymen o Hymenæe, Hymen ades o Hymenæe!

JUVENES.

« Non facilis nobis, æquales, palma parata est;
Adspicite, innuptæ secum ut meditata requirunt.
Non frustra meditantur; habent memorabile quod sit.
Nec mirum, tota penitus quæ mente laborant.
Nos alio mentes, alio divisimus aures.
Jure igitur vincemur. Amat victoria curam.
Quare nunc animos saltem committite vestros;

[1] D'autres ont lu : « *Canent, quod visere par est.* »

nos rivales : quel air sérieux, réfléchi : au fait, elles ont le temps de la réflexion ; et pourront nous dire quelque chant mémorable ; sans doute ; elles, une même pensée constamment les occupe ; tandis que nous, volages, tantôt une chose, tantôt une autre nous distrait. Nous devons être vaincus. La victoire veut des soins. Attention donc ; et, du moins, quand elle s'offre, saisissez l'occasion d'engager le combat. A elles l'honneur de commencer ; nous répondrons, selon la règle ; nous répondrons : Hymen, dieu de l'Hyménée, Hymen, Hymen, tu viens à nous ! Et jeunes filles, jeunes garçons de se faire, en chantant, une petite guerre où se mani-

---

Dicere jam incipient, jam respondere decebit :
Hymen o Hymenæe, Hymen ades o Hymenæe !

PUELLÆ.

« Hespere, qui cœlo fertur crudelior ignis ?
Qui natam possis complexu avellere matris,
Complexu matris retinentem avellere natam,
Et juveni ardenti castam donare puellam ?
Quid faciant hostes capta crudelius urbe ?
Hymen o Hymenæe, Hymen ades o Hymenæe !

JUVENES.

« Hespere, qui cœlo lucet jucundior ignis ?
Qui desponsa tua firmes connubia flamma,
Quod pepigere viri, pepigerunt ante parentes,

festent, d'une part, le désir de prendre femme, de l'autre la crainte de se donner à un mari.

LES JEUNES FILLES.

« Hesper! n'es-tu pas de tous les astres le plus cruel? Peux-tu bien arracher une jeune fille des bras de sa mère, oui, des bras de sa mère arracher une jeune fille, malgré ses pleurs et sa résistance, pour la donner, cette timide vierge, en proie à un jeune homme ardent : au sac d'une ville, l'ennemi commet-il acte plus cruel? — Hymen, dieu de l'Hyménée, Hymen, Hymen, tu viens à nous!

LES JEUNES GARÇONS.

« Hesper! n'es-tu pas de tous les astres le plus favorable? N'est-ce point toi qui donnes aux *fiancés*

Nec junxere prius, quam se tuus extulit ardor.
Quid datur a Divis felici optatius hora?
Hymen o Hymenææ, Hymen ades o Hymenææ!

PUELLÆ.

« Hesperus e nobis, æquales, abstulit unam!
. . . .
Namque tuo adventu vigilat custodia semper.

le titre sacré d'*époux* (48)? qui confirmes les conventions arrêtées par eux, arrêtées dans le principe par leurs familles? Leur union ne se consommerait pas avant qu'au ciel n'ait brillé ton étoile. Quelle plus grande faveur attendre des Dieux, que ton heure fortunée? Hymen, dieu de l'Hyménée, Hymen, Hymen, tu viens à nous!

LES JEUNES FILLES.

« Hespérus, chères compagnes, vient encore de ravir une des nôtres! O ravisseur! à ton approche on ne saurait trop faire bonne garde. La nuit, se cachent les voleurs; les voleurs, et aussi cette autre espèce de malfaiteurs que souvent ensemble au matin surprend l'étoile de Vénus (49).

LES JEUNES GARÇONS.

« Permis à celles qui ne sont point mariées de faire semblant de te haïr; après tout, qu'importe

---

Nocte latent fures, quos idem sæpe revertens,
Hespere, mutato comprendis nomine eosdem.

JUVENES.

« At libet innuptis ficto te carpere questu.

une pareille haine, quand au fond du cœur elles soupirent après toi? Hymen, dieu de l'Hyménée, Hymen, Hymen, tu viens à nous!

LES JEUNES FILLES.

« Tel, en un secret vallon, à l'abri des troupeaux, hors des atteintes de la charrue, croît un jeune lis, l'amour de la nature * : dès sa naissance, orné de tous les dons des cieux, il attire les regards; à ceux, à celles qui le contemplent il fait envie; mais que l'ongle vienne à le cueillir, à le déflorer, personne n'y fait plus attention. Telle une vierge au sein de sa famille, tant qu'elle demeure intacte,

---

Quid tum si carpunt, tacita quem mente requirunt?
Hymen o Hymenæe, Hymen ades o Hymenæe!

PUELLÆ.

« Ut flos in septis secretus nascitur hortis,
Ignotus pecori, nullo contusus aratro,
Quem mulcent auræ, firmat sol, educat imber;
Multi illum pueri, multæ optavere puellæ,
Idem, quum tenui carptus defloruit ungui,
Nulli illum pueri, nullæ optavere puellæ.
Sic virgo, dum intacta manet, dum cara suis est.

* *Voyez* Imitation, par Racine, *Athalie*, act. II, sc. IX.

est un objet de soins et d'affection. Mais du moment qu'elle a subi le toucher, c'est une fleur fanée, dont désormais nul ne se soucie. Hymen, dieu de l'Hyménée, Hymen, Hymen, tu viens à nous!

LES JEUNES GARÇONS.

« De même qu'une vigne qui vient sans appui dans un champ nu, ne s'élève jamais, ni jamais ne porte fruit; trop faible pour se soutenir, elle laisse ramper ses rameaux *, destitués de toute bonne culture; tandis que si cette même vigne à l'orme est mariée, elle profite; recevant les meilleurs soins : de même une vierge qui demeure sans époux, sèche sur pied et vieillit stérile. Mais qu'en son printemps il lui arrive d'être bien mariée;

Quum Castum amisit polluto corpore florem,
Nec pueris jucunda manet, nec cara puellis.
Hymen o Hymenæe, Hymen ades o Hymenæe!

JUVENES.

« Ut vidua in nudo vitis quæ nascitur arvo,
Nunquam se extollit, nunquam mitem educat uvam,
Sed tenerum prono deflectens pondere corpus,
Jam jam contingit summum radice flagellum;
Hunc nulli agricolæ, nulli accoluere juvenci.

* *Voyez* Imitation, par Boileau, *Discours au Roi*, 46.

chère à son époux, elle ne cause à son père aucun souci.

Garde-toi donc, jeune fille, garde-toi de résister à un tel époux. La résistance serait injuste; car c'est ton père lui-même qui t'a remise entre ses mains; oui, ton père et ta mère; à qui tu dois obéissance. Ta virginité est un trésor qui ne t'appartient pas en entier; tes parens y ont part : un tiers à ton père, un tiers à ta mère, à toi, seulement un tiers. Tu ne voudras pas résister à tous deux (50); songe que les droits qu'ils avaient sur ta personne, ils les ont donnés à leur gendre ensemble avec ta dot (51). Hymen, dieu de l'Hyménée, Hymen, Hymen, tu viens à nous! »

At si forte eadem est ulmo conjuncta marito,
Multi illam agricolæ, multi accoluere juvenci.
Sic virgo, dum intacta manet, dum inculta senescit.
Quum par connubium maturo tempore adepta est,
Cara viro magis et minus est invisa parenti.
At tu ne pugna cum tali conjuge, virgo.
Non æquum est pugnare, pater quoi tradidit ipse,
Ipse pater cum matre, quibus parere necesse est.
Virginitas non tota tua est; ex parte parentum est.
Tertia pars patri data, pars data tertia matri,
Tertia sola tua est; noli pugnare duobus,
Qui genero sua jura simul cum dote dederunt.
Hymen o Hymenæe, Hymen ades o Hymenæe! »

Carm. LXII.

N'est-il pas curieux de voir le *badin* Catulle se poser devant la jeunesse romaine avec une telle gravité? De l'entendre, lui, l'amant connu de Lesbie, d'Aufiléna, d'Ipsithylle, et encore de mainte autre femme mariée (52); de l'entendre professer ainsi le respect du mariage? N'est-il pas surprenant que tant de choses en faveur des *noces*, en honneur de l'*hymen*, de la légitime union destinée à perpétuer les familles, touchant la pudeur des vierges et la fécondité des épouses, fussent dites, si bien dites! par un libertin célibataire; par l'impudique ami des Juventius et des Licinius *?

Catulle a aussi de la religion; de pieux regrets pour le bon vieux temps, si favorisé des Dieux! et il déplore la perversité de son siècle, où il n'y a plus rien de saint ni de sacré; où l'on trahit la foi jurée; — trahison qui, soit dit en passant, constituait une des circonstances aggravantes du célibat. — Car, au bon vieux temps, les fiançailles, *sponsalia*, étaient les préliminaires obligés des NOCES ** : le Romain qui voulait se marier promettait à celui de qui dépendait la personne qu'il recherchait en ma-

---

* *Voyez* carm. XXIV-XLVIII-L-LXXXI,LXXXIII.

** *Voyez* Digest., XXIII, tit. I, leg. I.

riage, de la prendre pour épouse; et celui-là, de son côté, promettait de la lui donner : cette double promesse avait force de contrat *. Entre les fiançailles et les noces, la loi permettait le délai d'une année** (53). Mais le dégoût des NOCES a trop souvent causé malheur; des paroles solennelles n'ont pas été tenues; et trop de fiancées furent abusées : « Dans l'amour, il n'y a pas encore autant de miel que de fiel. S'il fait goûter des douceurs, il est prodigue aussi d'amertumes; il en abreuve. C'est un perfide; un intéressé; à qui, pour en venir à ses fins, les moyens les plus coupables sont bons***. » Finalement, les fiançailles, ne semblent plus qu'une

---

* Qui uxorem ducturus erat, ab eo, unde ducenda erat, stipulabatur eam in matrimonium ductum iri. Qui daturus erat, itidem spondebat daturum. Is contractus stipulationum sponsionumque dicebatur *sponsalia.* » — Aulu-Gel., lib. IV, cap. IV.

** *Voyez* Tacit., *Agricola,* IX.

* « Namque, ecastor, amor et melle et felle est fæcundissumus :
Gustu dat dulce, amarum ad satietatem usque obgerit.....
Perfidiosu' st Amor...... peculatum facit.
. . . . Nihil amori injurium' st. »
Plaut., *Cistell.*, act. I, sc. I.

A notre sens, toute cette première scène du premier acte de *la Cassette* éclaire dans Catulle l'épisode d'*Ariane abandonnée*.

vaine cérémonie (54); dont les femmes ont à se méfier : presque toujours elles en sont dupes. Encore un empêchement aux NOCES; encore un mal à guérir. Catulle s'y prend par la douceur : il plaint les femmes; et compatit à leur disgrâce, en la personne d'*Ariane abandonnée*. Au récit de cette triste aventure, il a, vraiment, des larmes dans la voix. Comme il rend odieux le perfide amant? comme il signale la peine encourue par sa perfidie! Grande leçon pour les parjures, si Thésée lui-même, Thésée! n'échappa point à la vengeance des Dieux.

L'épisode d'Ariane, « *vaut seul un long poème.* » Au milieu des Noces de Thétis et de Pélée il éclate; il frappe les yeux. C'est la plus remarquable peinture d'une galerie où brillent exposés de magnifiques tableaux; *images* de l'Aristocratie des premiers âges, conservées et transmises à l'Aristocratie des âges plus récens *.

Voyez : ce sont d'abord de beaux jeunes hommes; l'élite d'Argos. Désireux de conquérir la *Toison d'Or* (55), ces braves, sur un léger esquif,

---

* On sait que, chez les Romains, la noblesse consistait surtout dans le droit de garder et de transmettre les portraits de ses ancêtres; ce qu'on appelait le droit d'images, *jus imaginum*. Voyez Cicer., *Verrin. De Suppl.* XIV.

ont osé prendre leur course à travers les plaines liquides; ils vont effleurant l'azur des flots; leur char ailé, qui vole, fut fait par une déesse : par la belliqueuse et sage Pallas, *protectrice des citadelles*, autrement dit, la patronne de l'Aristocratie *. De pins robustes et bien unis l'ingénieuse contexture a produit cette carène ; la première confiée au sein d'Amphitrite.

A peine la mer a-t-elle été sillonnée, à peine l'onde, battue par les rames, s'est-elle couverte d'une blanche écume, l'humide séjour est en émoi; les Néréides, étonnées, du fond de leurs retraites s'élancent pour voir le prodige; cette fois, cette fois seulement, d'heureux mortels contemplent nu le beau corps de Nymphes qui se tiennent hors de l'eau jusqu'à la ceinture. Péléc s'enflamme d'amour pour

---

* DE NUPTIIS PELEI ET THETIDOS.

Peliaco quondam prognatæ vertice pinus
Dicuntur liquidas Neptuni nasse per undas
Phasidos ad fluctus et fines Æetæos,
Quum lecti juvenes, Argivæ robora pubis,
Auratam optantes Colchis avertere pellem,
Ausi sunt vada salsa cita decurrere puppi,
Cærula verrentes abiegnis æquora palmis :
Diva quibus, retinens in summis urbibus arces,
Ipsa levi fecit volitantem flamine currum,

Thétis; Thétis ne dédaigne pas la main d'un mortel (56); et son père, son père lui-même sent qu'il faut à Thétis unir Pélée.

Fiançailles ravissantes! Un mortel épouser une déesse! Quoi de plus beau, de plus digne d'envie? Quoi de plus propre à flatter l'orgueil patricien? Catulle, dans son enthousiasme, s'écrie : « O vous, qui naquîtes dans le meilleur des temps; dans un temps qu'on ne saurait trop regretter; héros, salut! salut, race des Dieux! Heureuses les entrailles qui vous ont portés! Ah! souffrez, hommes de cœur, souffrez que dans mes chants votre nom soit souvent invoqué. Et toi, qui par un si bel hymen eus l'heur

---

Pinea conjungens inflexæ texta carinæ.
Illa rudem cursu prima imbuit Amphitriten.
Quæ simul ac rostro ventosum proscidit æquor,
Tortaque remigio spumis incanduit unda,
Emersere feri candenti e gurgite vultus
Æquoreæ monstrum Nereides admirantes;
Illaque haudque alia viderunt luce marinas
Mortales oculi nudato corpore Nymphas,
Nutricum tenus exstantes e gurgite cano.
Tum Thetidis Peleus incensus fertur amore,
Tum Thetis humanos non despexit hymenæos,
Tum Thetidi pater ipse jugandum Pelea sensit.
O nimis optato sæclorum tempore nati
Heroes, salvete, Deum genus! o bona mater!
Vos ego sæpe meo vos carmine compellabo.

de croître ta gloire, Pélée, soutien de ton pays, le protégé de Jupiter, à qui ce père des Dieux daigna céder l'objet de ses amours, noble Pélée! Dis-moi, Thétis, des Néréides la plus belle, dans sa couche virginale ne t'a-t-elle point reçue? Son aïeule, la grande Téthys, ne consentit-elle pas à te la donner pour épouse, d'accord avec l'Océan, ce seigneur et maître de l'onde, dont l'empire embrasse l'univers? »

— Le *délai fixé pour les noces* vient d'expirer; le jour désiré luit; c'est fête, fête chômée dans toute la Thessalie; plus personne à Scyros, à Tempé, à Larisse; nulle part plus le moindre travail; l'unique soin est de se divertir! de tous côtés on se dirige vers le même point; « à Pharsale! à Pharsale! »

Teque adeo eximie tædis felicibus aucte
Thessaliæ columen Peleu, quoi Jupiter ipse,
Ipse suos Divum genitor concessit amores.
Tene Thetis tenuit pulcherrima Neptunine?
Tene suam Tethys concessit ducere neptem,
Oceanusque, mari totum qui amplectitur orbem?
Quæ simul optatæ finito tempore luces
Advenere, domum conventu tota frequentat
Thessalia; oppletur lætanti regia cœtu;
Dona ferunt; præ se declarant gaudia vultu.
Deseritur Scyros; linquunt Phthiotica Tempe,
Cranonisque domos, ac mœnia Larissæa:
Pharsaliam coeunt, Pharsalia tecta frequentant.

Et l'on s'aborde gaîment, et l'on se félicite; des flots de visiteurs inondent le palais du roi; chacun apporte son offrande: tous les visages rayonnent de joie. On dirait, vraiment, que le taureau n'aura plus à subir le joug; que la vigne ne sera plus ni sarclée ni relevée; que devant le soc oisif la glèbe pourra durcir; qu'aucun arbre ne sentira plus émonder le luxe de ses rameaux; enfin, que désormais la rouille va se mettre aux charrues délaissées.

Dans les appartemens, quelle richesse! pas un endroit où ne brille l'argent et l'or: des siéges incrustés d'ivoire, des tables couvertes d'une vaisselle précieuse, des coupes étincelantes.... partout un luxe, une magnificence royale!

Au milieu du palais s'élève le lit nuptial de la déesse: ses pieds sont de l'ivoire le plus pur; ses dra-

---

Rura colit nemo; mollescunt colla juvencis:
Non humilis curvis purgatur vinea rastris;
Non glebam prono convellit vomere taurus;
Non falx attenuat frondatorum arboris umbram;
Squalida desertis rubigo infertur aratris.
Ipsius at sedes, quacumque opulenta recessit
Regia, fulgenti splendent auro atque argento.
Candet ebur soliis; collucent pocula mensis:
Tota domus gaudet regali splendida gaza.
Pulvinar vero Divæ geniale locatur
Sedibus in mediis, Indo quod dente politum

peries, de la plus belle pourpre; puis il est recouvert d'un tissu merveilleux, semé de nobles figures; tous anciens personnages; vrai miroir des temps héroïques.

On y voit Ariane dans l'île de Naxos. Elle est sur le rivage à regarder Thésée qui fuit à pleines voiles; et de l'amour elle a toutes les fureurs. Dans le premier moment, elle n'en croit pas ses yeux; à peine éveillée, il lui semble être encore abusée par un songe, quand elle se retrouve toute seule sur la plage. Cependant, il n'est que trop vrai, son fugitif amant s'éloigne à toutes rames; et laisse aux vents emporter ses vaines promesses. La pauvre Ariane le suit des yeux; immobile; muette; comme

---

Tincta tegit roseo conchyli purpura fuco.
Hæc vestis, priscis hominum variata figuris,
Heroum mira virtutes indicat arte.
Namque fluentisono prospectans litore Diæ
Thesea cedentem celeri cum classe tuetur
Indomitos in corde gerens Ariadna furores;
Necdum etiam sese, quæ visit, visere credit,
Utpote fallaci quæ tum primum excita somno
Desertam in sola miseram se cernit arena.
Immemor at juvenis fugiens pellit vada remis,
Irrita ventosæ linquens promissa procellæ.
Quem procul ex alga mœstis Minois ocellis,
Saxea ut effigies Bacchantis prospicit Evoe,

une statue; comme une Bacchante de pierre qui vainement veut crier; du rivage elle le suit, une tempête dans le cœur : plus rien qui retienne ses blonds cheveux; plus rien qui couvre ses blanches épaules, autour d'elle plus de ceinture : écharpe, mante, diadème, sont à ses pieds le jouet des flots; vains ornemens! dont elle ne se soucie plus; car elle est toute à Thésée; car Thésée seul absorbe sa pensée.

Prospicit, et magnis curarum fluctuat undis,
Non flavo retinens subtilem vertice mitram,
Non contecta levi velatum pectus amictu,
Non tereti strophio luctantes vincta papillas;
Omnia quæ toto delapsa e corpore passim
Ipsius ante pedes fluctus salis alludebant.
Sed neque tum mitræ, neque tum fluitantis amictus
Illa vicem curans, toto ex te pectore, Theseu,
Toto animo, tota pendebat perdita mente.
Ah misera, assiduis quam luctibus exsternavit
Spinosas Erycina serens in pectore curas
Illa tempestate, ferox quo tempore Theseus
Egressus curvis e litoribus Piræi
Attigit injusti regis Gortynia tecta.
Nam perhibent olim crudeli peste coactam
Androgeoneæ pœnas exsolvere cædis,
Electos juvenes simul et decus innuptarum
Cecropiam solitam esse dapem dare Minotauro.
Quis angusta malis quum mœnia vexarentur,
Ipse suum Theseus pro caris corpus Athenis

Avant qu'il ne parût, Ariane, élevée sous l'aile de sa mère, vivait chaste; respirait un parfum de vertu; elle avait, cette noble vierge, et la fraîcheur du myrte qui croît aux bords de l'Eurotas, et l'éclat de la rose qui vient d'éclore. Mais, hélas! moment fatal! source de deuil et de misère! dès qu'elle aperçoit Thésée, jeune, superbe, ayant de son courage toute la fierté, elle fixe les yeux sur lui, conçoit la passion la plus vive, et brûle d'un feu qui la dévore. Faut-il, Amour, divin enfant, que tu entremêles d'amertume le bonheur des mortels! Faut-il, bonne Vénus, qu'au cœur des

---

Projicere optavit potius, quam talia Cretam
Funera Cecropiæ, nec funera, portarentur.
Atque ita nave levi nitens ac lenibus auris
Magnanimum ad Minoa venit sedesque superbas.
Hunc simul ac cupido conspexit lumine virgo
Regia, quam suaves exspirans castus odores
Lectulus in molli complexu matris alebat;
Quales Eurotæ progignunt flumina myrtos,
Aurave distinctos educit verna colores :
Non prius ex illo flagrantia declinavit
Lumina, quam cuncto concepit pectore flammam
Funditus, atque imis exarsit tota medullis.
Heu! misere exagitans immiti corde furores,
Sancte puer, curis hominum qui gaudia misces,
Quæque regis Golgos, quæque Idalium frondosum,
Qualibus incensam jactatis mente puellam

jeunes filles tu fasses entrer l'inquiétude et la tristesse! L'innocente Ariane devient triste et rêveuse; elle est agitée, tourmentée; ne cesse de penser à ce jeune et beau guerrier nouvellement venu; et toujours y pense en soupirant. Comme elle pâlit, comme elle frémit en apprenant le dévoûment de Thésée! Magnanime héros! il vient dans l'espoir d'affranchir sa patrie d'un cruel tribut; afin de lui conserver l'élite de sa jeunesse, tant de beaux garçons, que, tous les neuf ans, elle perd! tant de vierges, dont elle fait tous les neuf ans le sacrifice, en expiation du meurtre d'Androgée! Il vient, résolu à vaincre ou à périr, combattre le Mino-

---

Fluctibus, in flavo sæpe hospite suspirantem!
Quantos illa tulit languenti corde timores!
Quantum sæpe magis fulgore expalluit auri,
Quum, sævum cupiens contra contendere monstrum,
Aut mortem oppeteret Theseus, aut præmia laudis!
Non ingrata, tamen frustra, munuscula Divis
Promittens, tacito suspendit vota labello.
Nam velut in summo quatientem brachia Tauro
Quercum, aut conigeram sudanti cortice pinum,
Indomitus turbo contorquens flamine robur
Eruit; illa procul radicibus exturbata
Prona cadit, lateque et cominus obvia frangens:
Sic domito sævum prostravit corpore Theseus,
Nequidquam vanis jactantem cornua ventis.
Inde pedem sospes multa cum laude reflexit,

taure! — Pour sa victoire, elle adresse au ciel des vœux; d'abord exaucés; plus tard déçus; et dans les temples elle suspend offrande sur offrande pour le vainqueur, qu'elle n'ose nommer.

Thésée combat, terrasse le monstre, et revient sain et sauf, couvert de gloire. Mais, son heureux retour, à qui le doit-il? à l'amour d'Ariane. Car enfin, c'est Ariane qui, pour diriger ses pas au labyrinthe, lui a mis en main un fil; sans lequel, engagé dans des détours inextricables, il marchait indécis; errait; et se perdait.

Pauvre Ariane! Est-elle assez malheureuse! Enfant chérie, elle a quitté son père, quitté sa sœur, quitté sa mère, — bonne mère, à qui sa fille a coûté bien des larmes! — aux douces joies de la famille elle a préféré l'amour de Thésée; crédule, confiante, elle s'est attachée à lui; et voilà qu'un

---

Errabunda regens tenui vestigia filo,
Ne labyrintheis e flexibus egredientem
Tecti frustraretur inobservabilis error.
Sed quid ego, a primo digressus carmine, plura
Commemorem? ut linquens genitoris filia vultum,
Ut consanguineæ complexum, ut denique matris,
Quæ misera in gnata flevit deperdita, læta
Omnibus his Thesei dulcem præoptarit amorem?
Aut ut vecta ratis spumosa ad litora Diæ?

jour, à son réveil, elle se trouve seule; délaissée; abandonnée de celui qu'elle considérait comme son époux! O perfidie, mépris des dieux, violation de la foi jurée! O fuite cruelle, impitoyable trahison! Certes, ce n'est point là ce qui lui avait été promis; ce n'est point là ce que mainte fois, de sa propre bouche, Thésée lui avait dit d'espérer; mais bien un véritable mariage; mais bien les *noces*, l'*hyménée*, que de jour en jour elle attendait. Et l'ingrat

---

Aut ut eam tristi devinctam lumina somno
Liquerit immemori discedens pectore conjux?
Sæpe illam perhibent ardenti corde furentem
Clarisonas imo fudisse e pectore voces,
Ac tum præruptos tristem conscendere montes,
Unde aciem in pelagi vastos protenderet æstus;
Tum tremuli salis adversas procurrere in undas
Mollia nudatæ tollentem tegmina suræ,
Atque hæc extremis mœstam dixisse querelis,
Frigidulos udo singultus ore cientem:
« Siccine me patriis avectam, perfide, ab oris,
Perfide, deserto liquisti in litore, Theseu?
Siccine discedens, neglecto numine Divum,
Immemor ah! devota domum perjuria portas?
Nullane res potuit crudelis flectere mentis
Consilium? tibi nulla fuit clementia præsto,
Immite ut nostri vellet mitescere pectus?
At non hæc quondam nobis promissa dedisti
Voce; mihi non hoc miseræ sperare jubebas,
Sed connubia læta, sed optatos hymenæos.

la délaisse! Et tant de belles paroles sont emportées par les vents! Une femme aussi cruellement trompée, une amante qui se retrouve ainsi seule avec son amour, n'a-t-elle pas bien sujet de se plaindre? et ne doit-elle pas penser que désormais nulle autre femme ne peut se fier aux vains discours des hommes; que nulle autre ne peut attendre d'eux ni sincérité, ni fidélité? Les hommes! Tant qu'ils en sont à désirer, pour en venir à leurs fins, ils vous prodiguent, sans scrupule, et les sermens et les promesses; mais une fois leur désir satisfait; promesses et sermens, impudemment ils les violent (57).

L'idée d'avoir sauvé Thésée d'une perte certaine, et de lui avoir sacrifié sa propre famille, pour en-

---

Quæ cuncta aerii discerpunt irrita venti.
Jamjam nulla viro juranti femina credat,
Nulla viri speret sermones esse fideles :
Qui, dum aliquid cupiens animus prægestit apisci,
Nil metuunt jurare, nihil promittere parcunt;
Sed simul ac cupidæ mentis satiata libido est,
Dicta nihil metuere, nihil perjuria curant.
Certe ego te in medio versantem turbine lethi
Eripui, et potius germanum amittere crevi,
Quam tibi fallaci supremo in tempore deessem.
Pro quo dilaceranda feris dabor, alitibusque
Præda, neque injecta tumulabor mortua terra.

suite être payée de la plus noire ingratitude; pour être abandonnée sur une plage déserte; et là, mourir; exposée aux bêtes fauves, aux oiseaux de proie, mourir sans sépulture; privée des honneurs du tombeau (58)! Cette affreuse idée navre le cœur d'Ariane; et son perfide amant n'est plus à ses yeux qu'un scélérat; qu'un monstre abominable. Si, dans la dépendance d'un père rigide, tout d'abord il n'avait pas loisir de la prendre pour épouse; du moins pouvait-il se l'attacher et l'introduire au sein de sa famille comme une compagne dévouée (59); comme une esclave : lui laver les pieds (60), recouvrir son lit d'un drap de pourpre, pour elle de tels soins eussent été des plus doux.

Pleur inutile; plaintes vaines; autant en emporte le vent. Déjà le vaisseau de l'infidèle est au large; il

---

Quænam te genuit sola sub rupe leæna?
Quod mare conceptum spumantibus exspuit undis?
Quæ Syrtis, quæ Scylla vorax, quæ vasta Charybdis,
Talia qui reddis pro dulci præmia vita?
Si tibi non cordi fuerant connubia nostra,
Sæva quod horrebas prisci præcepta parentis;
Attamen in vestras potuisti ducere sedes,
Quæ tibi jucundo famularer serva labore,
Candida permulcens liquidis vestigia lymphis,
Purpureave tuum consternens veste cubile.

vogue en pleine mer; et sur la plage personne! dans toute l'île personne; pas un être sensible, qui compatisse au malheur de la pauvre abandonnée!

C'est alors qu'elle maudit le jour où, cachant sous les dehors les plus aimables les desseins les plus perfides, Thésée aborda en Crète. Car désormais que devenir? qu'espérer? — Un heureux retour dans sa patrie? — quand elle en est séparée par un abîme. — L'assistance paternelle? — quand elle a désolé son père en suivant le meurtrier d'un des siens *. — Des consolations d'un époux? — quand celui qu'elle aimait semble n'avoir, pour la fuir, ni assez de vent ni assez de voiles. C'en est fait, plus d'espoir; il faut demeurer confinée dans une île

---

Sed quid ego ignaris nequidquam conqueror auris,
Exsternata malo? quæ nullis sensibus auctæ
Nec missas audire queunt, nec reddere voces.
Ille autem prope jam mediis versatur in undis,
Nec quisquam apparet vacua mortalis in alga.
Sic nimis insultans extremo tempore sæva
Fors etiam nostris invidit questibus aures.
Jupiter omnipotens, utinam nec tempore primo
Gnosia Cecropiæ tetigissent litora puppes;
Indomito nec dira ferens stipendia tauro

* Selon la Fable, le *Minotaure* était issu de Pasiphaé, femme de Minos, père d'Ariane.

déserte; d'où la mer défend de sortir : aucune issue; de tous côtés des écueils; de tous côtés la solitude, et le silence, et le froid de la mort.

Mais avant de mourir, vengeance! Ariane invoque les Euménides : « Puisse Thésée, lui aussi, connaître l'infortune! puisse-t-il être funeste et à

Perfidus in Cretam religasset navita funem;
Nec malus hic, celans dulci crudelia forma
Consilia, in nostris requiesset sedibus hospes!
Nam quo me referam? quali spe perdita nitar?
Idomeniosne petam montes? at gurgite lato
Discernens ponti truculentum dividit æquor.
An patris auxilium sperem, quemne ipsa reliqui,
Respersum juvenem fraterna cæde secuta?
Conjugis an fido consoler memet amore,
Quine fugit lentos incurvans gurgite remos?
Præterea litus, nullo sola insula tecto.
Nec patet egressus, pelagi cingentibus undis.
Nulla fugæ ratio, nulla spes. Omnia muta,
Omnia sunt deserta; ostentant omnia lethum.
Non tamen ante mihi languescent lumina morte,
Nec prius a fesso secedent corpore sensus,
Quam justam a Divis exposcam perdita multam,
Cœlestumque fidem postrema comprecer hora.
Quare facta virum multantes vindice pœna,
Eumenides, quibus anguineo redimita capillo
Frons exspirantes præportat pectoris iras,
Huc huc adventate, meas audite querelas,
Quas ego, væ miseræ! extremis proferre medullis

lui et aux siens, tout comme il l'est à son amante délaissée! »

Ces vœux, partis du fond du cœur, sont entendus de l'Olympe : alors, fronçant le sourcil, — ce qui fait trembler le ciel, trembler la terre, et mugir l'onde; — le roi des Dieux souscrit au châtiment du coupable; et pour le perdre, il commence par l'aveugler : un nuage devant les yeux, Thésée méconnaît sa patrie; et, par malheur, oublie tout ce qu'à son père il avait promis. — Voici l'histoire :

Lorsqu'à la tête de sa flotte Thésée quitta les murs de Pallas, Égée, avant de le livrer, si jeune, à l'inconstance des vents, lui fit, en l'embrassant, cette recommandation dernière : « O mon fils! toi qui seul m'es plus cher que tout ce que je possède

---

Cogor inops, ardens, amenti cæca furore.
Quæ quoniam vere nascuntur pectore ab imo,
Vos nolite pati nostrum vanescere luctum;
Sed quali solam Theseus me mente reliquit,
Tali mente, Deæ, funestet seque suosque. »
  Has postquam mœsto profudit pectore voces,
Supplicium sævis exposcens anxia factis,
Annuit invicto cœlestum numine rector,
Quo tunc et tellus atque horrida contremuerunt
Æquora, concussitque micantia sidera mundus.
Ipse autem cæca mentem caligine Theseus

au monde, toi que le sort me force à abandonner aux plus grands hasards, toi, sur la fin de mes vieux jours, et mon espoir et mon soutien; puisqu'il le faut, puisque ton bouillant courage t'arrache des bras d'un père qui jamais n'a rassasié ses regards de ton image chérie; mon fils! à ton départ, je ne puis ni montrer de la joie, ni voir au vaisseau qui t'emporte de riantes couleurs, signes d'une heureuse fortune: à la tristesse, à la douleur, c'est le deuil qui convient. Je veux donc à tes mâts une voilure noire. Mais si la déesse protectrice de ma race et de ces foyers te réserve la gloire de vaincre le Minotaure; grave en ton cœur, pour ne jamais l'oublier, ce qu'ici je te recommande: dès qu'au retour tu seras en vue de ta patrie, change de voiles; arbore pavillon blanc; afin que de loin et par avance je connaisse tout mon bonheur. »

Thésée, dans le principe, avait de cette recommandation gardé bon souvenir; mais voilà que sou-

---

Consitus, oblito dimisit pectore cuncta,
Quæ mandata prius constanti mente tenebat;
Dulcia nec mœsto sustollens signa parenti,
Sospitem et ereptum se ostendit visere portum.
Namque ferunt, olim classi quum mœnia Divæ

dain elle fuit de sa pensée, comme ces nuages qui, suspendus quelque temps devant un mont couvert de neige, sont tout-à-coup chassés par le souffle des vents, et laissent voir sa blanche cime.

Cependant, toujours dans l'attente, toujours en observation les yeux mouillés de larmes, Égée de loin aperçoit le vaisseau tant désiré : les voiles sont noires! Ah! malheureux, se dit-il, plus de fils! plus de fils! — De désespoir il se précipite, et se tue. Voilà comme par oubli des recommandations paternelles, Thésée le volage, rentrant au sein de sa famille, y met le deuil; ainsi que, par sa perfidie, il l'a mis au cœur d'Ariane : talion. Elle, de son côté, le regard fixe,

---

Linquentem gnatum ventis concrederet Ægeus,
Talia complexum juveni mandata dedisse :
« Gnate, mihi longa jucundior unice vita,
Gnate, ego quem in dubios cogor dimittere casus,
Reddite in extremæ nuper mihi fine senectæ,
Quandoquidem fortuna mea, ac tua fervida virtus
Eripit invito mihi te, quoi languida nondum
Lumina sunt gnati cara saturata figura;
Non ego te gaudens lætanti pectore mittam,
Nec te ferre sinam fortunæ signa secundæ :
Sed primum multas expromam mente querelas,
Canitiem terra atque infuso pulvere fœdans;
Inde infecta vago suspendam lintea malo,
Nostros ut luctus nostræque incendia mentis

attaché à la poupe qui fuit, elle souffre, gémit, et roule dans sa tête les plus sinistres pensées.

— Ainsi, dit à ce propos l'auteur d'un savant commentaire sur les poésies de Catulle : « Ainsi « le ciel, vengeur d'Ariane, fait expier à Thésée le « crime de sa perfidie en le condamnant aux lar- « mes du deuil et de la douleur, au moment même « où il s'attendait à ne verser que celles du bon- « heur et de la joie *. »

Ainsi, dirons-nous, à notre tour, pour expli-

Carbasus obscura dicat ferrugine Hibera.
Quod tibi si sancti concesserit incola Itoni,
Quæ nostrum genus ac sedes defendere fretis
Annuit, ut tauri respergas sanguine dextram :
Tum vero facito, ut memori tibi condita corde
Hæc vigeant mandata, nec ulla obliteret ætas ;
Ut, simul ac nostros invisent lumina colles,
Funestam antemnæ deponant undique vestem,
Candidaque intorti sustollant vela rudentes,
Lucida quá splendent summi carchesia mali ;
Quam primum cernens ut læta gaudia mente
Agnoscam, quum te reducem ætas prospera sistet. »
Hæc mandata prius constanti mente tenentem
Thesea, ceu pulsæ ventorum flamine nubes
Aerium nivei montis, liquere, cacumen.
At pater, ut summa prospectum ex arce petebat,

* L'abbé *Arnaud*.

quer toute la pensée du poète, ainsi reçoit du ciel un châtiment mérité, tout fils de famille qui par les bouillons de l'âge emporté loin du *foyer,* a une vie dissipée; porte le trouble et le désespoir au cœur de jeunes filles qu'il abuse, et dont il afflige les parens; tout fils de famille qui, se laissant aller aux séductions du célibat, déserte les *noces;* et qui, plus tard, quand vient le jour de rentrer avec honneur parmi les siens, faute d'*avoir tendu la voile blanche* (d'avoir dressé le lit nuptial), désole son père, et le fait mourir de chagrin à l'idée que sa race est anéantie (61). En somme, les volages amours ont une fin déplorable: quel désappointement! au lieu du bonheur qu'on rêvait, d'une vie qu'on se figurait toute de joie et de plaisir, des regrets, de cuisans regrets; un repentir amer, l'isolement et la tristesse!

Anxia in assiduos absumens lumina fletus,
Quum primum inflati conspexit lintea veli,
Præcipitem sese scopulorum e vertice jecit,
Amissum credens immiti Thesea fato.
Sic funesta domus ingressus tecta paterna
Morte ferox Theseus, qualem Minoidi luctum
Obtulerat mente immemori, talem ipse recepit.
Quæ tamen adspectans cedentem mœsta carinam
Multiplices animo volvebat saucia curas.

Le drame d'*Ariane abandonnée* a, dans la fable, et dans les vers de Catulle, un heureux dénoûment : un dieu intervient. Un dieu, plein de vigueur, beau de jeunesse, et qui a l'air conquérant; c'est Bacchus. Il intervient, suivi d'un chœur de Satyres et de Silènes. Alors, autre tableau. De ce côté, la scène a complétement changé; tout respire l'allégresse : Ariane est recherchée, courtisée de Bacchus, qui pour elle brûle d'amour; ce sont des jeux, des ris, des danses; les Bacchantes, transportées, entonnent l'hymne d'Évoé « *courage, mon fils, bon courage!* » Elles agitent leur thyrse orné de lierre; se font une ceinture de serpens (62); et, bref, alors il se célèbre des *mystères*, de *saintes orgies*, que vainèment les profanes désirent comprendre :

« *Orgia, quæ frustra cupiunt audire profani!* »

At parte ex alia florens volitabat Iacchus,
Cum thiaso Satyrorum et Nysigenis Silenis,
Te quærens, Ariadna, tuoque incensus amore;
Qui tum alacres passim lymphata mente furebant,
Evoe bacchantes, Evoe, capita inflectentes.
Horum pars tecta quatiebant cuspide thyrsos;
Pars e divulso raptabant membra juvenco;
Pars sese tortis serpentibus incingebant;
Pars obscura cavis celebrabant orgia cistis,
Orgia, quæ frustra cupiunt audire profani.

Aux *Noces de Thétis et de Pélée*, voilà ce que la magnifique tenture du lit nuptial représentait. La jeunesse thessalienne demeure long-temps à repaître ses regards d'un aussi beau spectacle. Puis quand elle a bien admiré, joyeuse elle se retire; laissant à leur amour les divins époux. Avez-vous quelquefois, au lever de l'aurore, observé la mer quand sa face est paisible, dorée des premiers feux du soleil; et que Zéphire commence à l'agiter? Ce n'est d'abord qu'une légère ondulation; qui peu-à-peu va s'amortir au rivage; mais bientôt le souffle croissant, l'onde s'émeut, bruit, les flots se poussent, se poussent; et loin, bien loin réfléchis-

---

Plangebant alii proceris tympana palmis,
Aut tereti tenues tinnitus ære ciebant.
Multis raucisonos efflabant cornua bombos,
Barbaraque horribili stridebat tibia cantu.
Talibus amplifice vestis decorata figuris,
Pulvinar complexa suo velabat amictu.
Quæ postquam cupide spectando Thessala pubes
Expleta est, sanctis cœpit decedere Divis.
Hic qualis flatu placidum mare matutino
Horrificans Zephyrus proclivas incitat undas,
Aurora exoriente, vagi sub lumina solis,
Quæ tarde primum clementi flamine pulsæ
Procedunt, leni resonant plangore cachinni;
Post vento crescente, magis magis increbrescunt,

sent l'éclat de leur teinte empourprée : ainsi s'éloigne la foule sortie du palais de l'heureux Pélée : chacun d'un pied léger regagne sa demeure, sous l'impression de ce beau lit nuptial dont il a contemplé la pourpre; chacun se retire émerveillé; radieux; prêt à répandre l'impression qu'il a reçue : chacun, à bien dire, est *empourpré*.

Parmi les nombreux témoins de ces noces fortunées, on remarque Chiron, Pénée, Prométhée :

Chiron, le Centaure; *sage* qui possède à fond l'art de guérir; qui s'entend si bien à l'éducation de la jeunesse (63)! Il a quitté les hauteurs du Pélion pour apporter aux époux des dons champêtres :

Purpureaque procul nantes a luce refulgent :
Sic tum vestibuli linquentes regia tecta,
Ad se quisque vago passim pede discedebant.
  Quorum post abitum, princeps e vertice Pelii
Advenit Chiron portans silvestria dona.
Nam quotcumque ferunt campi, quos Thessala magnis
Montibus ora creat, quos propter fluminis undas
Aura parit flores tepidi fecunda Favoni,
Hos indistinctis plexos tulit ipse corollis,
Quis permulsa domus jucundo risit odore.
Confestim Peneos adest, viridantia Tempe,
Tempe, quæ silvæ cingunt superimpendentes,
Mnemonidum, linquens, doctis celebranda choreis,
Non vacuus; namque ille tulit radicitus altas

tout ce que la montagne, la plaine, et le rivage avaient de fleurs fraîches écloses, il l'a pris; l'a fait indistinctement tresser en couronnes et en guirlandes, dont tout le palais se trouve orné; ce qui lui donne un aspect riant, et l'embaume.

Pénée, le doyen des Fleuves *; proprement, le génie de la fécondité; car c'est à lui que Tempé doit sa richesse; Tempé! cette merveille; ce vallon toujours vert; ombragé de forêts aussi anciennes que le monde; cette retraite chère aux neuf sœurs! pour présent de noces, Pénée a déplanté tout un massif de hêtres, de lauriers, de platanes, de peu-

---

Fagos, ac recto proceras stipite laurus,
Non sine nutanti platano, lentaque sorore
Flammati Phaethontis, et aeria cupressu.
Hæc circum sedes late contexta locavit,
Vestibulum ut molli velatum fronde vireret.
Post hunc consequitur sollerti corde Prometheus,
Extenuata gerens veteris vestigia pœnæ.
Quam quondam silici restrictus membra catena
Persolvit, pendens e verticibus præruptis.
Inde pater Divum, sancta cum conjuge natisque
Advenit cœlo, te solum, Phœbe, relinquens,
Unigenamque simul cultricem montibus Idri;
Pelea nam tecum pariter soror adspernata est,
Nec Thetidis tædas voluit celebrare jugales.

* « *Peneosque Senex.* » Ovid. *Metam.*, lib. II, 243.

pliers, de cyprès; grands et beaux arbres! qui tous ont leurs racines; qui tous portent leur tête aux nues (64)! et il les a si bien placés, si bien mariés autour de la royale demeure, qu'elle en est protégée, et comme enfermée d'un rideau de verdure.

Prométhée, l'inventeur des arts; l'auteur de l'industrie; puni jadis par Jupiter, mais, depuis, grâcié; n'ayant plus de sa peine qu'une marque légère (65).

Ce n'est pas tout : l'Olympe en corps est venu à cette fête : sont là, dans leur majesté, le père des Dieux, son épouse, — patronne des chastes unions, amie des *noces* légitimes (66), — elle, et toute la céleste famille; moins Apollon et Diane; absens tous deux, pour cause (67).

Qui postquam niveos flexerunt sedibus artus,
Large multiplici constructæ sunt dape mensæ;
Quum interea infirmo quatientes corpora motu,
Veridicos Parcæ cœperunt edere cantus.
His corpus tremulum complectens undique quercus,
Candida purpurea quam Tyro intexerat ora;
At roseo niveæ residebant vertice vittæ,
Æternumque manus carpebant rite laborem.
Læva colum molli lana retinebat amictum;
Dextera tum leviter deducens fila supinis
Formabat digitis; tum prono in pollice, torquens

Après que l'auguste assemblée s'est assise à un banquet magnifique, les Parques, en grand costume, quenouille en main, sans interrompre leur tâche, toutes trois se prennent à chanter. On sait combien leurs chants sont véridiques! Autant d'oracles; qui toujours se réalisent. D'une voix claire et sonore, en marquant du pied la mesure, les Parques commencent ainsi :

« Noble héros! qui par tes propres vertus es l'honneur et le soutien de ta patrie; qui par ton fils dois être un jour le plus illustre des pères; écoute ce que les infaillibles sœurs veulent bien en ce beau jour te révéler; et vous, avant-coureurs de

---

Libratum tereti versabat turbine fusum :
Atque ita decerpens æquabat semper opus dens,
Laneaque aridulis hærebant morsa labellis,
Quæ prius in levi fuerant exstantia filo.
Ante pedes autem candentis mollia lanæ
Vellera virgati custodibant calathisci.
Hæ tum clarisona pellentes vellera voce,
Talia divino fuderunt carmine fata,
Carmine, perfidiæ quod post nulla arguet ætas :
« O decus eximium magnis virtutibus augens,
Emathiæ tutamen opis, clarissime nato,
Accipe, quod læta tibi pandunt luce sorores,
Veridicum oraclum; sed vos, quæ fata sequuntur,

toute destinée, fuseaux, tournez; vite tournez; vous avez à filer de belles trames.

« Enfin pour toi va venir Hespérus! l'astre désiré des *noces;* le messager du bonheur des amans. Il va venir! et avec lui, sous les meilleurs auspices, une tendre épouse! qui te remplira d'amour; prête à reposer avec toi sur la même couche; ses bras mollement enlacés autour de ton cou. — Tournez, fuseaux, vite tournez; vous avez à filer de belles trams.

« Jamais le toit de la famille n'avait couvert de pareilles amours; Hymen n'avait point jusqu'ici formé de chaîne aussi douce : chez Thétis, chez Pélée, c'est un même penchant; c'est la plus grande sympathie.—Tournez, fuseaux, vite tournez; vous avez à filer de belles trames.

Currite, ducentes subtemina, currite, fusi.
« Adveniet tibi jam portans optata maritis
Hesperus; adveniet fausto cum sidere conjux,
Quæ tibi flexanimo mentem perfundat amore,
Languidulosque paret tecum conjungere somnos,
Levia substernens robusto brachia collo.
Currite, ducentes subtemina, currite, fusi.
« Nulla domus tales umquam contexit amores;
Nullus amor tali conjunxit fœdere amantes,
Qualis adest Thetidi, qualis concordia Peleo.
Currite, ducentes subtemina, currite, fusi.

« Il naîtra de vous un guerrier intrépide; Achille! héros sans pareil; qui pas une fois à l'ennemi ne tournera le dos; bien que pour remporter tous les prix à la course il soit léger comme une biche, et plus rapide que la flamme. — Tournez, fuseaux, vite tournez; vous avez à filer de belles trames.

Hâtez-vous donc, heureux amans, de consommer votre union propice. Que par le droit des noces l'époux devienne possesseur de sa divine fiancée; que, depuis long-temps promise, elle soit enfin donnée à son impatient époux. — Tournez, fuseaux, vite tournez; vous avez à filer de belles trames.

« Demain, à l'aube du jour, sa nourrice en la revoyant jouira de n'avoir plus, comme la veille,

---

« Nascetur vobis expers terroris Achilles,
Hostibus haud tergo, sed forti pectore notus,
Qui, persæpe vago victor certamine cursus,
Flammea prævertet celeris vestigia cervæ.
Currite, ducentes subtemina, currite, fusi.

. . . .

« Quare agite, optatos animi conjungite amores;
Accipiat conjux felici fœdere Divam;
Dedatur cupido jamdudum nupta marito.
Currite, ducentes subtemina, currite, fusi.
« Non illam nutrix orienti luce revisens
Hesterno collum poterit circumdare filo.

à lui mettre son collier de vierge. — Tournez, fuseaux, vite tournez; vous avez à filer de belles trames.

« Sa mère peut être tranquille : point de discorde; point de ces séparations qui affligent, et déshéritent les parens du doux espoir de revivre en leurs petits-fils. — Tournez, fuseaux, vite tournez; vous avez à filer de belles trames. »

— C'est ainsi que jadis aux NOCES de Pélée les Parques vinrent prédire à ce héros la plus heureuse destinée. Car, en ce temps-là, reprend Catulle avec un profond soupir, — en ce temps de piété, de religion, les Dieux volontiers visitaient les saintes familles; ils aimaient à se montrer parmi les mortels. Plus d'une fois, attiré par la solennité des fêtes, Jupiter apparut dans toute sa gloire; et s'arrêta

---

Currite, ducentes subtemina, currite, fusi.
« Anxia nec mater discordis mœsta puellæ
Secubitu, caros mittet sperare nepotes.
Currite, ducentes subtemina, currite, fusi. »
— Talia præfantes quondam, felicia Pelei
Carmina divino cecinerunt omine Parcæ.
Præsentes namque ante domos invisere castas
Sæpius, et sese mortali ostendere cœtu
Cœlicolæ nondum spreta pietate solebant.
Sæpe pater Divum templo in fulgente revisens,
Annua quum festis venissent sacra diebus,

sur terre à contempler les courses; quelles magnifiques courses! cent chars lancés ensemble dans la carrière! Plus d'une fois Bacchus, précédé de ses Ménades, quitta les hauteurs du Parnasse pour venir à Delphes; où le peuple se portait en foule à sa rencontre, et joyeux inondait d'encens tous ses autels. Plus d'une fois, au fort de la mêlée, Mars, ou Pallas, ou Némésis, vinrent en personne exciter l'ardeur des combattans. Mais du moment que le crime eut souillé la terre; que la cupidité eut de tous les cœurs banni la justice; qu'on vit le frère tremper ses mains dans le sang de son frère; le fils ne point pleurer la mort de son père; et le père lui-même souhaiter la mort de ses enfans de premier lit, pour être plus libre de convoler, et cueillir la fleur

---

Conspexit terra centum procurrere currus.
Sæpe vagus Liber Parnassi vertice summo
Thyadas effusus evantes crinibus egit,
Quum Delphi tota certatim ex urbe ruentes
Acciperent læti Divum fumantibus aris.
Sæpe in lethifero belli certamine Mavors,
Aut rapidi Tritonis hera, aut Rhamnusia virgo
Armatas hominum est præsens hortata catervas.
Sed postquam tellus scelere est imbuta nefando,
Justitiamque omnes cupida de mente fugarunt,
Perfudere manus fraterno sanguine fratres;
Destitit exstinctos natus lugere parentes;

d'une nouvelle épouse; quand la mère, abusant de l'innocence de son fils, l'eût fait entrer dans sa couche; et, à la face des dieux pénates, eût osé commettre un inceste; enfin, quand parmi les hommes il n'y eut plus rien de saint, ni de sacré; cette démoralisation générale indisposa les Dieux, qui aiment la justice; et voilà pourquoi, monstres que nous sommes, les Dieux, maintenant, ne daignent plus nous visiter; pourquoi, maintenant, ils se dérobent à notre vue.

— Ce qui, logiquement, signifiait : redevenons pieux ; ayons, comme au temps jadis, des mœurs, de la religion; et, comme au temps jadis, nous aurons un sort prospère; nous verrons se recomposer la *famille* (68), par de bonnes et saintes unions; par des *noces*, semblables à celles de Thétis et de Pélée; de ces noces qui engendrent des

---

Optavit genitor primævi funera nati,
Liber ut innuptæ potiretur flore novercæ ;
Ignaro mater substernens se impia nato,
Impia non verita est Divos scelerare penates :
Omnia fanda, nefanda, malo permixta furore
Justificam nobis mentem avertere Deorum.
Quare nec tales dignantur visere cœtus,
Nec se contingi patiuntur lumine claro.

Carm. LXIV.

Achilles; qui font et le bonheur des époux, et la gloire des pères, et la consolation des mères; en leur donnant la douce assurance de revivre dans leurs petits-fils.

Ce qui, aussi, répondait à cette assertion erronée de Lucrèce : « que jamais les Dieux n'ont eu cure ni souci des choses de ce monde, qu'occupés à jouir de leur immortalité, tranquilles, impassibles, ils ne conçoivent pour nos méfaits, ou nos mérites, ni bienveillance ni haine. »

Dans Atys et Cybèle, même esprit religieux; la guerre au célibat continue; mais, cette fois, les traits sont dirigés contre les fils de famille trop désireux d'indépendance et de plaisir; qui, dès qu'ils ont pris la robe virile, désertent le *foyer,* — comme des esclaves qui fuient leur maître, « *dominos ut herifugæ*, » — pour ensuite aller sous le toit des courtisanes se dégrader, s'énerver, s'amoindrir, *perdre leur virilité;* privant ainsi la *patrie* de ses naturels soutiens; et, par le fait, contribuant à la ruiner, à la démolir. Quiconque observe de haut les choses, voit avancer contre la *cité romaine* trois corps distincts, animés de l'esprit de renversement : les esclaves, les femmes, les fils. Et chez tous trois, à-peu-près, même cause d'animosité. Les fils se disent :

— Le pouvoir des pères est une tyrannie; un despotisme intolérable *.

Tout fils de famille n'est qu'un esclave; il est pis : jamais de liberté; point d'affranchissement; son père peut le vendre jusqu'à trois fois (69); il peut le tenir en prison; l'user au travail des champs; le battre de verges; et même le punir du dernier supplice; ayant sur lui, comme le maître sur l'esclave, droit de vie et de mort.

Pas un fils ne possède rien en propre; ne peut, à aucun titre, rien acquérir; que, tout au plus, et sous le bon plaisir de son père, un misérable pécule (70).

Est-ce là vivre? Pour des hommes, est-ce là faire un digne usage des facultés données par la nature? Non : criante injustice! les *jeunes* sont sacrifiés aux *vieux*. —

Ce retour des fils sur leur condition, communément les irrite; entretient chez eux un fond de mauvaise humeur, de mécontentement, qui souvent a ses crises; qui, à de certaines époques, fait

---

* Jamais despote oriental ne fut aussi jaloux de son pouvoir que l'était un Romain de la puissance sans bornes que la loi donnait aux pères sur leurs enfans. » Bouchaud, *Commentaires sur la loi des XII Tables*, t. I, p. 636.

éruption, et aboutit, finalement, au parricide : dans la conjuration de Catilina, que de fils enrôlés pour tuer leur père ! Dans les massacres du triumvirat, que de pères égorgés par leurs fils! Alors se paie l'arriéré de la haine *.

Les fils donc, un grand nombre du moins, se sentent de l'éloignement pour la *famille;* et n'y voient plus qu'une geôle, d'où il faut sortir à tout prix.

De là des évasions, de volontaires exils, tout-à-fait pernicieux : les rebelles s'échappent; emportant de la maison le plus qu'ils peuvent; échappés, ils se ruent en de folles orgies; errent à l'aventure; sans feu ni lieu; comme des vagabonds; n'ayant le plus souvent d'autre asile que les repaires des *louves* (*lupanaria*), les obscures et froides retraites de la prostitution (71); où bientôt ils ne sont plus que des êtres avilis, stériles. C'est là, pour le patriciat, une de ses préoccupations les plus graves;

* « Timebant enim sibi quidam non magis a percussoribus, quam ab infensis uxoribus, alii *a filiis* male in ipsos affectis, alii a libertis servisque : tum creditores a debitoribus, vicini a vicinis, contigua prædia adpetentibus. Quidquid enim lividum ac suppuratum odiis antea fuerat, id subito tunc erumpebat. » *Appian.*, lib. IV, 13.

un de ses plus constans soucis. En effet, un demi-siècle avant Catulle [623], on voit le sage Métellus s'effrayer, se désoler du dépérissement de la *patrie;* on l'entend pérorer les *Quirites* sur la nécessité de recourir aux *noces;* sur le besoin urgent d'une reproduction de leur race (*de prole augenda*); amèrement il s'écrie* : « Sans doute les Dieux immortels peuvent beaucoup; mais encore ne doivent-ils pas avoir pour nous plus de bienveillance que des pères. Or, quand les enfans persistent dans leurs égaremens, les pères les déshéritent. Quelle faveur des Dieux espérer, tant que nous n'aurons pas mis fin à notre libertinage? » Puis, un demi-siècle après Catulle, on voit encore l'empereur Auguste au milieu de ses idées de restauration, de conservation, avoir les mêmes craintes, la même sollicitude que Métellus; il rappelle au sénat toutes les bonnes choses dites dans le temps par ce saint et digne homme; dont, pour le bonheur de tous, on devrait suivre les avis; et il se fait, en quelque sorte,

---

* Verba Metelli hæc sunt : « Di immortales plurimum possunt; sed non plus velle nobis debent, quam parentes. At parentes, si pergimus errare, suis bonis nos exhæredant. Quid ergo nos a Diis immortalibus divinitus exspectemus, nisi errationibus finem faciamus ? » *Aulu-Gel.*, lib. I, cap. VI.

éditeur officiel de ses œuvres ; par le soin qu'il a de rendre des édits afin de les mettre en lumière, afin de les porter à la connaissance de tous *. Auguste gourmande ainsi les libertins célibataires, pour les exciter, les décider à rompre avec le célibat ; à prendre de légitimes épouses ; à procréer des enfans ; en un mot, à sauver la patrie ** : « C'est vraiment un homicide, de ne pas engendrer ceux qui, pour l'intérêt public, devaient naître de vous ; oui, c'est un meurtre, d'éteindre, comme vous faites, les noms et la gloire de vos ancêtres ; un sacrilége, d'anéantir des races comme les vôtres, fondées jadis par les dieux immortels. Malheureux ! Mais vous dissolvez la *cité*, en refusant ainsi d'obéir à

---

*. « Etiam libros totos et senatui recitavit, et populo notos per edictum sæpe fecit : ut *Orationes Q. Metelli De prole augenda.* » Sueton., *Octav.-Aug.*, LXXXIX.

** « Ut ad conjugia et liberorum procreationem eos excitaret : « Homicidium est, quod omnino non gignitis, quos nasci ex vobis conveniebat ; et piaculum, quod nomina ac honores majorum extinguitis ? et impietas, quod genera vestra a Diis immortalibus instituta, aboletis..... Quin etiam *civitatem* dissolvitis, legibus non obtemperantes : proditis *patriam* vestram, sterilem eam atque infæcundam reddentes : imo vero funditus eam demolimini, dum futuris habitatoribus eam orbatis..... qui ne legitimis quidem ex *Nuptiis* prolem generare vultis. » *Dion*, lib. LVI.

ses lois; mais vous trahissez votre patrie, en la rendant pauvre et stérile : que dis-je? de fond en comble vous la démolissez; puisque vous la privez de ses futurs citoyens.... Ah! vous êtes bien coupables de ne vouloir pas recourir aux *noces* pour reproduire votre race. »

Exhortations, réprimandes, séduction, menace, récompenses offertes, peines infligées; de Métellus à Auguste la politique patricienne met tout en œuvre contre le célibat (72); tout; et rien ne réussit. Ont-ils donc, ces quirites, ont-ils la conscience d'une fin inévitable, prochaine? — Il faut que leur destin s'accomplisse; que leur droit de fer, né du *javelot*, de la *lance*, soit refondu, mitigé; que leur *race, fondée jadis par les dieux immortels*, disparaisse entièrement; enfin que la *vieille cité*, faite d'orgueil, d'oppression, et d'esclavage, soit de fond en comble démolie pour laisser place à une *cité nouvelle*, toute d'égalité, de charité, de fraternité. — Catulle n'en prête pas moins à la politique patricienne le concours de son talent.

Sa composition, tant soit peu obscure, d'Atys et Cybèle peut être considérée comme une mystique paraphrase des paroles de Métellus. C'est, à coup sûr, un *rappel au* foyer des fils de famille exilés, égarés, en voie de perdition. Il s'agit là de

mystères que vainement les profanes cherchent à comprendre. Toutefois, en cherchant bien, on finit par trouver le sens caché de cette haute poésie. Ainsi, touchant CYBÈLE, on est renseigné par Lucrèce : ce grand investigateur sait et dit pourquoi des lions sont attelés au char de la GRANDE DÉESSE, MÈRE SUPRÊME DES DIEUX ; pourquoi sur sa tête repose une couronne murale ; enfin, pourquoi autour d'elle s'agitent des eunuques.

Les *lions*, signifient que les enfans, si forts qu'ils soient, malgré leur impatience du joug, doivent toujours soumission, respect, obéissance à leurs pères.

La *couronne murale*, que le patriciat, l'aristocratie, poétiquement, *la terre couronnée de tours* (73), est le soutien des villes, des empires.

Les *eunuques*, que ceux qui violent les commandemens de la *mère commune*, et qui se montrent ingrats envers leurs auteurs, doivent être regardés comme des misérables, indignes et incapables d'avoir une postérité *.

---

* « Quare Magna Deum mater, materque ferarum,
Et nostri genitrix hæc dicta est corporis una.
Hanc veteres Graium docti cecinere poetæ
Sublimem in curru bijugos agitare leones.....

Avec de tels renseignemens, et quelque peu de réflexion, les *profanes* arrivent à comprendre *Atys*. Sa cruelle aventure, offre l'allégorique histoire de tous ces jeunes patriciens dégénérés, efféminés, qui n'entendent rien au *culte de Cybèle;* et qui, pour s'être de bonne heure imprudemment livrés à la vie de débauche, se trouvent, par leur faute, n'avoir plus rien de viril (74).

En effet, Atys est un beau jeune homme aux blanches mains, aux lèvres de rose (*niveis manibus, roseis labellis*); qui, dans son impatience de jouir, quittant les lares paternels, a sur un léger esquif vitement pris le large, pour voler au plaisir; pour gagner les ombrages où se célèbrent les mystères de la bonne déesse. Une fois là, son désir devient fureur; armé d'une pierre tranchante, l'insensé, sur lui-même, porte une main homicide,

---

Adjunxere feras; quia, quamvis effera, proles
Officiis debet molliri victa parentum :
Muralique caput summum cinxere corona;
Eximiis munita locis quod sustinet urbes.....
Gallos attribuunt; quia, numen qui violarint
Matris, et ingrati genitoribus inventi sint,
Significare volunt indignos esse putandos,
Vivam progeniem qui in oras luminis edant. »
Lib. II, 598....

et perd sa virilité *. Dès qu'il n'a plus rien d'un homme, vainement il s'agite; vainement, pour fêter Cybèle, il excite à de joyeuses orgies une troupe de jeunes insensés, comme lui, qui, dans l'espoir d'une vie plus douce, ont, eux aussi, déserté la famille; se sont, eux aussi, exilés du foyer; pour avec lui courir mêmes périls, mêmes aventures; tous malheureux, exténués, réduits à l'état d'efféminațion; autant de victimes d'une aveugle haine de Vénus; — bien entendû de *Vénus Uranie;* — tous libertins célibataires.

Ces *eunuques*, à la voix d'Atys leur chef, emporté comme une génisse qui fuit le joug, vont et vien-

---

* DE BERECYNTHIA ET ATY.

Super alta vectus Atys celeri rate maria
Phrygium nemus citato cupide pede tetigit,
Adiitque opaca silvis redimita loca Deæ;
Stimulatus ubi furenti rabie, vagus animi,
Devolvit illa acuta sibi pondera silice.
Itaque ut relicta sensit sibi membra sine viro,
Et jam recente terræ sola sanguine maculans,
Niveis citata cepit manibus leve tympanum,
Tympanum, tubam, Cybele, tua, mater, initia;
Quatiensque terga tauri teneris cava digitis,
Canere hæc suis adorta est tremebunda comitibus :
« Agite, ite ad alta, Gallæ, Cybeles nemora simul,
Simul ite, Dindymenæ dominæ vaga pecora,

nent égarés, chantent, dansent, font résonner cymbales et tambours, et enfin prennent leur course vers les hauteurs verdoyantes du mont Ida; mais à peine arrivée à la porte du temple de Cybèle, la troupe, qui n'en peut plus, tombe de lassitude et de besoin; elle tombe; et s'endort d'un sommeil léthargique; durant lequel le feu follet de ses désirs s'éteint. Cependant le soleil radieux a dissipé les ombres de la nuit: Atys en sursaut se

---

Aliena quæ petentes, velut exsules, loca,
Sectam meam exsecutæ, duce me, mihi comites
Rapidum salum tulistis truculentaque pelagi,
Et corpus evirastis Veneris nimio odio.
Hilarate heræ citatis erroribus animum.
Mora tarda mente cedat. Simul ite, sequimini
Phrygiam ad domum Cybeles, Phrygia ad nemora Deæ,
Ubi cymbalum sonat vox, ubi tympana reboant,
Tibicen ubi canit Phryx curvo grave calamo,
Ubi capita Mænades vi jaciunt hederigeræ,
Ubi sacra sancta acutis ululatibus agitant,
Ubi suevit illa Divæ volitare vaga cohors,
Quo nos decet citatis celerare tripudiis. »
Simul hæc comitibus Atys cecinit notha mulier,
Thiasus repente linguis trepidantibus ululat,
Leve tympanum remugit, cava cymbala recrepant.
Viridem citus adit Idam properante pede chorus.
Furibunda simul, anhelans, vaga vadit, animi egens,
Comitata tympano Atys, per opaca nemora dux,
Veluti juvenca vitans onus indomita jugi.

réveille; et alors, faisant un retour sur lui-même, il ne sent que trop sa position; il en voudrait sortir; mais, ô désespoir! A l'aspect des abîmes ouverts devant lui, l'infortuné ne peut que verser des larmes; et sa douleur s'exhale en ces mots: « O patrie, ô ma mère, patrie, à qui je dois tout avec la vie (75), quelle malheureuse pensée j'ai eue de te quitter; de te quitter, comme un esclave qui fuit son maître! Et cela, pour venir où me voici; dans

---

Rapidæ ducem sequuntur Gallæ pede propero.
Itaque, ut domum Cybeles tetigere, lassulæ
Nimio e labore somnum capiunt sine Cerere.
Piger his labantes languore oculos sopor operit.
Abit in quiete molli rabidus furor animi.
Sed ubi oris aurei Sol radiantibus oculis
Lustravit æthera album, sola dura, mare ferum,
Pepulitque noctis umbras vegetis sonipedibus,
Ibi somnus excitum Atyn fugiens citus abiit;
Trepidantem eum recepit Dea Pasithea sinu.
Ita de quiete molli rabida sine rabie
Simul ipsa pectore Atys sua facta recoluit,
Liquidaque mente vidit sine quis, ubique foret,
Animo æstuante rursum reditum ad vada tetulit.
Ibi maria vasta visens lacrimantibus oculis,
Patriam allocuta voce est ita mœsta miseriter:
« Patria o mea creatrix, patria o mea genitrix,
Ego quam miser relinquens, dominos ut herifugæ
Famuli solent, ad Idæ tetuli nemora pedem,
Ut apud nivem et ferarum gelida stabula forem,

un désert; n'ayant pour reposer ma tête que les antres glacés des sangliers et des ours! Patrie! où te chercher? comment te retrouver? Je le veux maintenant que la raison vient de m'être rendue; oui, je le sens, mon bonheur serait de revenir à toi. Mais, hélas! ne suis-je pas ici pour toujours, confiné loin de mes pénates? Patrie, fortune, amis, parens, vous ai-je perdus sans retour? sans retour suis-je banni de votre enceinte, stade, gymnase, cirque, forum? Malheureux, ah! malheureux! je ne saurais assez me plaindre: depuis ma naissance, m'avait-il manqué rien de ce qui fait le charme de la vie? Enfant, adulte, adolescent, jeune homme, j'ai tour-à-tour été la fleur du gymnase, l'honneur du cirque; de tous les jeunes garçons j'étais le plus choyé, le plus courtisé, le plus

---

Et earum omnia adirem furibunda latibula;
Ubinam, aut quibus locis te positam, patria, rear?
Cupit ipsa pupula ad te sibi dirigere aciem,
Rabie fera carens dum breve tempus animus est.
Egone a mea remota hæc ferar in nemora domo?
Patria, bonis, amicis, genitoribus abero?
Abero foro, palæstra, stadio et gymnasiis?
Miser, ah miser! querendum est etiam atque etiam, anime.
Quod enim genus figuræ est, ego non quod habuerim?
Ego puber, ego adolescens, ego ephebus, ego puer,
Ego gymnasii fui flos, ego eram decus olei.

fêté; toujours des fleurs; à mon réveil, ma maison en était tapissée. Où suis-je et que suis-je à présent? — Un serviteur dégénéré de Cybèle, un eunuque, sans autre famille que les bêtes fauves, condamné à vivre, à végéter, dans une affreuse solitude.... Moi, le jeune et bel Atys! Moi, fils de roi! Moi, l'honneur de la Phrygie! Ah! qu'ai-je fait? qu'ai-je fait? Ah! combien je me repens! »

— Combien je me repens! — Voilà le grand mot, le *mea culpa*, prononcé. C'est à semblable repentir que Catulle voudrait amener les *Atys* de Rome; tant de Quirites énervés, tant d'hommes sans virilité, tant de libertins célibataires!

Des cinq chefs-d'œuvre signalés en la pléïade poétique de Catulle, il nous reste encore à voir *la Chevelure de Bérénice*. Cette brillante chevelure parle aux yeux de tout le monde; mais, particulièrement,

---

Mihi januæ frequentes, mihi limina tepida,
Mihi floridis corollis redimita domus erat,
Linquendum ubi esset orto mihi sole cubiculum.
Egone Deum ministra, et Cybeles famula ferar?
Ego Mænas, ego mei pars, ego vir sterilis ero?
Ego viridis algida Idæ nive amicta loca colam?
Ego vitam agam sub altis Phrygiæ columinibus,
Ubi cerva silvicultrix, ubi aper nemorivagus?
Jam jam DOLET, quod egi, jam jamque POENITET. »

Carm. LXIII.

aux femmes elle donne une leçon d'amour; d'amour conjugal, et fraternel! Ici, rien d'obscur. Toutefois, pour plus ample intelligence du poète, relisons l'histoire, en ce temps-là contée, de la tendre Bérénice; contée, je crois, primitivement par Callimaque, religieux auteur, dont Catulle s'inspire volontiers, depuis sa conversion :

« Ptolémée Philadelphe, le second des Ptolémées « qui, depuis Alexandre, occupa le trône d'Égypte, « adorait sa femme Arsinoë. Il lui fit bâtir un tem- « ple où il voulut que son peuple aussi l'adorât « sous le nom de Vénus Zéphyritis. Il eut deux en- « fans, Ptolémée Évergète et Bérénice; unis par « les liens du sang, le frère et la sœur s'unirent « encore par ceux du mariage : ces sortes d'unions « n'avaient rien de contraire aux coutumes de l'an- « cienne Égypte. Peu de jours après Ptolémée se « vit obligé de s'arracher aux embrassemens de « Bérénice, pour combattre les Assyriens. Béré- « nice inconsolable promit à Vénus Zéphyritis le « sacrifice de sa chevelure, si le roi revenait vain- « queur. Cependant Ptolémée attaque les ennemis, « les bat, les disperse, unit l'Asie et l'Égypte, et « revient triomphant dans les bras de Bérénice, « qui, fidèle à son serment, s'empresse de l'accom- « plir. Le lendemain même la chevelure disparut

« du temple; les recherches furent vaines, on ne « l'y retrouva point. Pour apaiser le ressentiment « de la reine, Conon, le plus célèbre des astro« nomes de son temps, vraisemblablement gagné « par les prêtres, feignit d'avoir vu la chevelure « transportée et placée dans le firmament. Il y avait « alors entre les quatre astérismes de la *Vierge*, du « *Lion*, de la *Grande-Ourse* et du *Bouvier*, sept étoiles « qui n'avaient point de nom, comme il paraît « qu'au temps d'Auguste on n'en avait point en« core donné aux étoiles de la *lyre*, où Virgile « transporta l'image de ce prince, entre la *Vierge* « et le *Scorpion* *. »

Or il arriva qu'un beau jour on entendit cette divine chevelure parler (76). Entre autres choses elle dit** : « Je suis la chevelure de Bérénice. Celui qui a observé tous les phénomènes des cieux, qui a constaté le lever des étoiles et leur coucher; qui sait comment le disque radieux du soleil peut tout-à-coup s'obscurcir; comment dans un temps fixe

---

* Extrait du *Commentaire sur Catulle*, de l'abbé *Arnaud*.

** DE COMA BERENICES.

Omnia qui magni dispexit lumina mundi,
  Qui stellarum ortus comperit atque obitus,
Flammeus ut rapidi solis nitor obscuretur,
  Ut cedant certis sidera temporibus,

les astres accomplissent leur cours; comment Diane, cédant au doux attrait de l'amour, descend du ciel furtivement au sein de la grotte de Latmos (77); Conon, enfin, le sage Conon, m'a vue, de ses yeux vue, au moment que, détachée de la tête royale, et prenant un vif éclat, j'étais soudain transportée en ce séjour de lumière. Ainsi s'accomplit le vœu fait par la princesse quand le roi, heureux et fier de son nouvel hyménée, mais appelé par la gloire aux confins de l'Assyrie, dut s'arracher des bras de sa jeune épouse; emportant avec lui les douces marques de son triomphe à la nuit des noces. Vous qui vous demandez si vraiment au cœur des nouvelles épouses il y a haine de Vénus; ou si les larmes dont elles arrosent la couche nup-

---

Ut Triviam furtim sub Latmia saxa relegans
  Dulcis amor gyro devocet aerio:
Idem me ille Conon cœlesti lumine vidit
  E Bereniceo vertice cæsariem
Fulgentem clare; quam multis illa Deorum,
  Levia protendens brachia, pollicita est,
Qua Rex tempestate, novo auctus hymenæo,
  Vastatum fines iverat Assyrios,
Dulcia nocturnæ portans vestigia rixæ,
  Quam de virgineis gesserat exuviis.
Estne novis nuptis odio Venus? anne parentum
  Frustrantur falsis gaudia lacrimulis,

tiale ne sont pas plutôt une fraude pieuse pour, au moment de la séparation, charmer la douleur de leurs parens; tenez pour certain qu'à ce moment suprême aucune jeune fille n'éprouve un véritable chagrin. J'en ai, moi, la certitude, depuis le désespoir de Bérénice au départ de Ptolémée le lendemain des noces. Et ton désespoir, chaste épouse! n'était pas celui d'une veuve qui, demeurée seule en sa couche, y ressent le vide du veuvage; mais bien celui d'une tendre sœur qui pleure un frère chéri. Quelle profonde mélancolie! que de tourmens! que d'alarmes! seule, tu ne vivais plus. Et pourtant, il n'y avait pas à douter de la force de ton âme; oh! non; j'en réponds, moi, qui te connais dès ta plus tendre enfance. Tu étais bien alors cette même Bérénice digne d'avoir un roi pour époux (78). Mais en le voyant, ce cher époux, prêt à te quitter, ta

---

Ubertim thalami quas intra limina fundunt ?
  Non, ita me Divi, vera gemunt, juverint.
Id mea me multis docuit regina querelis,
  Invisente novo prælia torva viro.
At tu non orbum luxti deserta cubile
  Sed fratris cari flebile discidium :
Quam penitus mœstas exedit cura medullas !
  Ut tibi tunc toto pectore sollicitæ
Sensibus ereptis mens excidit ! Atqui ego certe
  Cognoram a parva virgine magnanimam.

douleur fut la plus forte; et tu te pris à sangloter; à fondre en larmes! Femme héroïque, qui put opérer en toi pareil changement? L'amour. Car pour de vrais amans l'absence, « *l'absence est le plus grand des maux* * ! » Ce fut alors que tu me compris dans le nombre des sacrifices par toi promis à tous les dieux, s'ils accordaient à ton bien-aimé un prompt retour; et si l'Asie, conquise, était réunie à l'Égypte.

« Mortels, voilà pourquoi j'occupe au firmament la place où vous me voyez : j'acquitte un vœu. Bien à regret! Oui, grande reine, c'est bien à regret que j'ai cessé de briller sur ton noble front; j'en jure par toi; j'en jure sur ta tête; et punisse le ciel

---

Anne bonum oblita es facinus, quo regium adepta es
   Conjugium, quod non fortior ausit alis?
Sed tum mœsta virum mittens, quæ verba locuta es!
   Jupiter, ut tristi lumina sæpe manu!
Quis te mutavit tantus Deus? An quod amantes
   Non longe a caro corpore abesse volunt?
Atque ibi me cunctis pro dulci conjuge Divis
   Non sine taurino sanguine pollicita es,
Si reditum tetulisset is haud in tempore longo, et
   Captam Asiam Ægypti finibus adjiceret?
Quis ego pro factis cœlesti reddita cœtu,
   Pristina vota novo munere dissoluo.

* Lafontaine, *les Deux Pigeons*.

quiconque ose commettre un parjure. Au fer j'ai cédé : le moyen de résister à un tel adversaire? S'il dompte les plus forts, contre lui que pouvait une faible chevelure? Ah! maudit soit le fer, et celui qui le premier eut l'idée de le chercher au sein de la terre pour se l'approprier et s'en servir.

« Vous, qui plus heureuses que moi tenez encore à notre belle maîtresse, boucles, mes sœurs, vous compatissiez à mon cruel destin, quand Zéphire,

---

Invita, o regina, tuo de vertice cessi,
Invita : adjuro teque tuumque caput;
Digna ferat, quod si quis inaniter adjurarit.
Sed qui se ferro postulet esse parem?
Ille quoque eversus mons est, quem maximum in oris
Progenies Thiæ clara supervehitur,
Quum Medi properare novum mare, quumque juventus
Per medium classi barbara navit Athon.
Quid facient crines, quum ferro talia cedant?
Jupiter, ut Chalybon omne genus pereat,
Et qui principio sub terra quærere venas
Institit, ac ferri fingere duritiem!
Abjunctæ paulo ante comæ mea fata sorores
Lugebant, quum se Memnonis Æthiopis
Unigena, impellens nutantibus aera pennis,
Obtulit Arsinoes Chloridos ales equus.
Isque per ætherias me tollens advolat auras,
Et Veneris casto collocat in gremio.
Ipsa suum Zephyritis eo famulum legarat,
Grata Canopæis in loca litoribus;

en messager fidèle des dieux, fendant l'air de ses ailes brillantes, vint m'enlever à travers les plaines éthérées, puis me déposer au giron de Vénus-Uranie, pour que les honneurs du ciel ne fussent pas donnés seulement au bandeau d'Ariane, mais qu'après un tel vœu, accompli par une telle épouse, on y vit aussi briller, en signe d'amour conjugal, la chevelure de Bérénice.

« Humide encore des pleurs de ma princesse, à peine arrivais-je à la voûte des cieux, que déjà, grâce à la bonne déesse, nouvel astre j'avais ma place parmi les anciens: entre la Vierge et le Lion, près de la fille de Lycaon, je guide à l'occident le tardif Bouvier qui lentement va dans l'Océan se plonger. Mais bien que, la nuit, je sois aux pieds des immortels; que, le jour, pour reposer j'aie le sein de Téthys, dût s'en offenser Némésis, dussent

---

Scilicet in vario ne solum limite cœli
Ex Ariadneis aurea temporibus
Fixa corona foret, sed nos quoque fulgeremus
Devotæ flavi verticis exuviæ.
Uvidulam a fletu, cedentem ad templa Deum, me
Sidus in antiquis Diva novum posuit.
Virginis et sævi contingens namque Leonis
Lumina, Callisto juncta Lycaoniæ,
Vertor in occasum, tardum dux ante Booten,
Qui vix sero alto mergitur Oceano.

me vouloir expulser les astres jaloux, je ne puis taire la vérité : non, toute cette gloire ne me cause pas autant de plaisir que m'a causé de peine ma séparation d'avec Bérénice; d'avec une maîtresse aussi noble, aussi bonne, qui, durant sa virginité, toujours pourvue des essences les plus exquises, pas un seul jour ne manqua de m'imbiber, de me parfumer.

« A ce propos, jeunes vierges, j'ai un conseil à vous donner : quand vient le moment désiré, quand pour vous ont lui les flambeaux d'hyménée, avant de vous livrer à vos époux et de dévoiler à leurs yeux tous vos charmes, ayez soin de faire en mon honneur plus d'une libation : elles me seront agréables; j'agrée tout de votre part, bonnes et saintes

---

Sed quamquam me nocte premunt vestigia Divum,
Luce autem canæ Tethyi restituor :
(Pace tua fari hæc liceat, Rhamnusia virgo;
Namque ego non ullo vera timore tegam,
Non, si me infestis discerpant sidera dictis,
Condita quin veri pectoris evoluam).
Non his tam lætor rebus, quam me abfore semper,
Abfore me a dominæ vertice discrucior;
Quicum ego, dum virgo quondam fuit, omnibus expersa
Unguentis, una millia multa bibi.
Nunc vos, optato quas junxit lumine tæda,
Non prius unanimis corpora conjugibus
Tradite, nudantes rejecta veste papillas,
Quam jucunda mihi munera libet onyx,

jeunes filles, qui chastement venez au lit des noces; mais les impures, mais les adultères; fi! fi! je ne veux rien de ces indignes :

« *Leur encens à mes yeux est un encens souillé**. »

« Par ce moyen, chères épouses, vous serez encore plus chéries : dans vos demeures fortunées à tout jamais régneront la concorde et l'amour. »

— Ainsi donc : louange et regret du bon vieux temps, rappel aux anciens us, amour et respect de la famille, posée comme base de l'autorité absolue; principes d'honneur et de vertu, leçons de piété, de morale; pour les épouses, leçons de chasteté, de fidélité; au résumé, voilà, l'eussiez-vous cru? la poésie de Catulle; de Catulle converti; client de Manlius; ayant à cœur de payer sa dette au patriciat. Oh! maintenant je comprends Cornélius-Népos qui trouve de l'importance aux *baga-*

Vester onyx, casto petitis quæ jura cubili.
Sed quæ se impuro dedit adulterio,
Illius, ah! mala dona levis bibat irrita pulvis;
Namque ego ab indignis præmia nulla peto.
Sic magis, o nuptæ, semper concordia vestras,
Semper amor sedes incolat assiduus.
Carm. LXVI.

* Racine, *Athalie*, act. III, sc. VII.

telles de Catulle *. Versé dans les antiquités latines, Cornélius, mieux que tout autre apprécie les beautés de ces compositions légères en apparence; il en saisit toutes les allégories; tout leur symbolisme, il le sent. Je conçois que « la grande Vérone soit aussi fière de son Catulle, que la petite Mantouè de son Virgile **. » Et, n'en déplaise à maint critique, dont je révère la science, je trouve assez bien mérité le titre de *docte* que les anciens donnèrent à Catulle (79).

Le patriciat ne pouvait trouver un plus *docte* interprète : outre sa haute poésie, Catulle avait encore, à l'usage du peuple, de religieux enseignemens. Dans ce soliloque du populaire dieu des

---

* AD CORNELIUM NEPOTEM.

Quoi dono lepidum novum libellum,
Arida modo pumice expolitum?
Corneli, tibi; namque tu solebas
Meas esse aliquid putare nugas
Jam tum, quum ausus es unus Italorum
Omne ævum tribus explicare chartis,
Doctis, Jupiter! et laboriosis.

Carm. I.

** Tantum magna suo debet Verona Catullo,
Quantum parva suo Mantua Virgilio.

Martial, *Epig.*, lib. XIV, 195.

jardins et de la campagne, il dit comment le travail et la prière font le bonheur du pauvre; et, alors, son discours n'a plus rien de mystérieux; il est à la portée de tous. « Enfans, vous voyez sur ce sol marécageux cette petite habitation couverte de joncs et de glaïeuls; eh bien! quoique ici je n'aie qu'une image de bois grossièrement façonnée, je ne l'en protége pas moins; et tout y fructifie; au point que chaque année le bien-être y va croissant *. C'est qu'aussi les maîtres me révèrent; et le père et le fils me rendent des soins assidus: souvent ils s'agenouillent devant moi; l'un arrache les ronces et les épines tout autour du réduit qui fait mon temple; l'autre a toujours à m'offrir quelque chose; modestes présens d'un cœur généreux. Dès les premiers jours du printemps, j'ai

---

* HORTORUM DEUS.

Hunc ego, juvenes, locum, villulamque palustrem,
Tectam vimine junceo caricisque maniplis,
Quercus arida, rustica conformata securi,
Nutrivi, magis et magis ut beata quotannis.
Hujus nam domini colunt me, Deumque salutant
Pauperis tuguri pater filiusque (coloni);
Alter assidua colens diligentia, ut herba
Dumosa asperaque a meo sit remota sacello;
Alter parva ferens manu semper munera larga.

ma couronne; où brillent tour-à-tour l'émail des fleurs, l'or des épis, la pourpre des violettes et des pavots; où pendent courges blanches, pommes odorantes, festons de pamprés et de raisins. Quelquefois même (mais il ne faut pas le redire, de peur d'attirer sur ces bonnes gens les regards de l'envie), quelquefois le sang d'un jeune bouc, ou d'un chevreau, coule pour moi sur cet autel : tant d'honneurs rendus à Priape méritent récompense; et c'est justice que le champ et la vigne de tels maîtres soient protégés. Gardez-vous donc, enfans, de rien dérober ici. Le voisin est riche; et chez lui Priape veut bien fermer les yeux : allez là; ce sentier tout droit y conduit. »

Florido mihi ponitur picta vere corolla
Primitu', et tenera virens spica mollis arista;
Luteæ violæ mihi, luteumque papaver,
Pallentesque cucurbitæ, et suave olentia mala,
Uva pampinea rubens educata sub umbra.
Sanguine hanc etiam mihi, sed tacebitis, aram
Barbatus linit hirculus, cornipesque capella.
Pro quis omnia honoribus hæc necesse Priapo
Præstare, et domini hortulum vineamque tueri.
Quare hinc, o pueri, malas abstinete rapinas.
Vicinus prope dives est, negligensque Priapus.
Inde sumite, semita hæc deinde vos feret ipsa.

CARM. XIX.

Ailleurs, même leçon ; c'est toujours le dieu qui parle ; le dieu de la campagne et des jardins : « On m'a fait sans art, du simple tronc d'un peuplier *; mais tout grossier que je suis, ô vous tous qui passez, sachez que je garde à son maître le morceau de terre, la cabane, et le petit jardin que voici ; j'en éloigne les voleurs **. Car, ce maître, il est pauvre, mais il est religieux ; en toutes saisons j'ai ma couronne : au printemps, fleurs nouvelles ; l'été, jaunes épis, à l'automne, pampres verts et raisins vermeils ; l'hiver enfin, glauques olives. Aussi, grâce à moi, sa chèvre, nourrie dans un bon pâtu-

---

* « HORTORUM DEUS.

Ego hæc, ego arte fabricata rustica,
Ego arida, o viator, ecce populus
Agellulum hunc, sinistra, tute quem vides,
Herique villulam hortulumque pauperis
Tuor, malasque furis arceo manus.
Mihi corolla picta vere ponitur
Mihi rubens arista sole fervido,
Mihi virente dulcis uva pampino,
Mihique glauca duro oliva frigore.

** On sait que les anciens mettaient dans les jardins principalement, et aussi dans les champs, à l'entrée et sur la lisière des bois, de ces petites statues du dieu Priape, à qui ils attribuaient la vertu singulière d'écarter les êtres malfaisans.

rage, porte-t-elle à la ville ses mamelles gonflées de lait. Aussi les agneaux de sa bergerie deviennent-ils gros et gras. Et chaque fois qu'il en va vendre, au retour je le vois content; la main pleine d'écus. Alors, nouveau sacrifice : une génisse est immolée. Passant, que cela t'apprenne, à révérer le dieu Priape; à ne pas attenter à la propriété d'autrui. Au demeurant, bien t'en prendra; car il y a là tout prêt de quoi te châtier : vois-tu ce phallus, fait aussi sans art?... Tu ris? Gare à toi; l'on vient; et ce gros pieu rouge, emmanché d'un vigoureux bras, pourrait bien devenir une massue (80).

A ce qui paraît, Catulle tenait à montrer un grand respect du dieu Priape, conservateur de la

---

Meis capella delicata pascuis
In urbem adulta lacte portat ubera;
Meisque pinguis agnus ex ovilibus
Gravem domum remittit ære dexteram.
Tenella, matre mugiente, vaccula
Deum profundit ante templa sanguinem.
Proin', viator, hunc Deum vereberis,
Manumque sorsum habebis. Hoc tibi expedit;
Parata namque crux, sine arte mentula.
« Velim pol ! » inquis : at pol ecce villicus
Venit, valente cui revulsa brachio
Fit ista mentula apta clava dexteræ.

Carm. XX.

propriété; à défendre la propriété, trop souvent menacée! à la préserver des coupables atteintes : « *Malas furis arcere manus!* » A Priape il dédie, en forme de temple, il consacre un bois que, probablement, il tient de la munificence de Manlius : — « Tant d'honneurs rendus à Priape, méritaient bien récompense! » — Et j'admire sa dédicace; la chute en est curieuse : « A toi, divin Priape, à toi ce bois; et puisses-tu l'aimer autant que Lampsaque ta résidence favorite, qui te révère, plus que nulle autre bonne ville de l'Hellespont; et à qui tu donnes, en retour, plus qu'à nulle autre bonne ville, des huîtres en abondance (81). » — Voyez-vous le viveur! le saint nom de Lampsaque lui fait venir l'eau à la bouche. Les huîtres, et avec les huîtres le falerne, occupent toujours sa pensée. Car chez lui, je crois bien, il n'y a de changé que le langage; au fond, les goûts sont toujours les mêmes. Aussi, ses anciens camarades,

---

« AD HORTORUM DEUM.

« Hunc lucum tibi dedico consecroque, Priape,
Qua domus tua Lampsaci est, quaque silva, Priape.
Nam te præcipue in suis urbibus colit ora
Hellespontia, cæteris ostreosior oris. »

Carm. XVIII.

ceux qui connaissent à fond leur Catulle, les Furius et les Aurélius, ne reviennent-ils pas d'une telle conversion; sont-ils étonnés de le voir, en paroles, si vertueux, si religieux, si chaud partisan des *noces;* et alors se rappelant, lui rappelant, certains passages fort peu chastes de sa vie et de ses écrits, — par exemple sa passion pour Juventius —, ils le saluent de vilains complimens; murmurent les mots de *cynisme*, d'*hypocrisie;* et je ne sais pas même si, dans leur dépit de le voir en bonne posture, ils ne vont pas, les envieux, jusqu'à lui reprocher ses *complaisances* pour Manlius et autres; à quoi Catulle indigné répond : « *Cyniques* vous-mêmes*. Avec tous vos reproches allez vous.... promener. Quoi! pour quelques vers un peu libres, vous doutez de ma chasteté. Je vous dis, moi, que

---

* « AD AURELIUM ET FURIUM.

Pædicabo ego vos et irrumabo,
Aureli pathice, et cinæde Furi,
Qui me ex versiculis meis putatis,
Quod sint molliculi, parum pudicum.
Nam castum esse decet pium poetam
Ipsum, versiculos nihil necesse est;
Qui tum denique habent salem ac leporem,
Si sunt molliculi ac parum pudici,
Et, quod pruriat, incitare possunt,

le poète doit être chaste dans ses mœurs ; mais que dans ses vers ce n'est pas de rigueur absolue. Après tout, voyons, si quelques-uns des miens sont érotiques, et, comme vous dites, entachés de libertinage; au moins ont-ils un certain sel; de ce sel qu'il faut pour émoustiller, non pas la jeunesse, mais tant de paillards énervés; qui sont là n'en pouvant plus. Ah! messieurs les pédérastes : parce que vous avez lu les mille et mille baisers que, en jouant, je voulais cueillir sur les beaux yeux de Juventius, vous me croyez de votre espèce? Eh bien! je vous en avertis, s'il vous arrive encore de jeter les yeux sur quelqu'une de mes jeunes folies, puis, après, de me chercher noise, vous aurez affaire à moi. »

Ainsi que tous les riches Romains, Catulle avait

Non dico pueris, sed his pilosis,
Qui duros nequeunt movere lumbos.
Vos, quod *millia multa basiorum* [1].
Legistis, male me marem putatis :
Si qui forte mearum ineptiarum
Lectores eritis, manusque vestras
Non horrebitis admovere nobis :
Pædicabo ego vos et irrumabo.

Carm. XVI.

[1] *Voyez* carm. XLVIII.

le noble et dispendieux goût des voyages * (82). Mais comme, après tant de belles invocations à l'*Hymen*, ce dieu, si *propice aux amans*, ne daignait point le favoriser; comme, en définitif, le chantre des *noces* n'avait pas eu l'heur de faire un bon mariage; à défaut d'*épouse*, il prit un emploi, une sinécure, se fit nommer quelque chose à la suite du gouverneur de Bithynie; *Contubernal*, sans doute (83); pour voyager à son aise, aux frais du gouvernement; et se lancer, lui aussi, sur le chemin de la fortune :

« *Il n'était point d'asiles*
Où l'avarice des Romains
Ne pénétrât alors et ne portât les mains **. »

Tout récemment Verrès et les siens avaient fait des affaires d'or en Sicile : la Bithynie, pays fertile et riche, encore plein de la magnificence de ses rois, promettait bonne curée : on devait, là, s'enrichir promptement ***. Mais, par un singulier tour de la fortune,

« *Plus le tour est bizarre, et plus elle est contente!* **** »

---

* *Voyez* carm. XI, « *ad Furium et Aurelium.*

** Lafontaine, *le Paysan du Danube.*

*** *Voyez* Horace, épit. VI, liv. I, vers 33-34.

**** Lafontaine, *le Trésor et les deux Hommes.*

qui, je vous le demande, se trouvait, cette fois, être le gouverneur désigné de la Bithynie?... Memmius! l'ami de Lucrèce, le patron de *la Nature des Choses,* homme imbu d'idées philosophiques, chaud démocrate, ennemi déclaré de l'Aristocratie : « *Vir acer et infestus potentiæ nobilitatis* *. » Quel fâcheux contre-temps! Dire que dans toute l'administration des provinces il ne se trouvait, peut-être, alors qu'un honnête homme (84); et tomber juste à celui-là ; c'était jouer de malheur; c'était à dégoûter du voyage. Catulle ne laissa pas de le faire pourtant. A la vérité, lors du départ, tout n'était pas encore désespéré : on ne savait précisément à quoi s'en tenir sur le compte d'un préteur, qu'après son édit d'installation; cet édit par lequel, en arrivant dans la province, il faisait connaître ses principes et son système de gouvernement. Le système et les principes de Memmius, furent trouvés détestables.... par la *cohorte,* par tous ceux qui, dans l'espoir de s'enrichir, à lui s'étaient attachés. — Il défendait de rien prendre! — On l'accusa de garder tout pour lui; d'être un vilain, un ladre, un avare, qui ne voulait pas qu'on glanât où il

---

* Sallust. *Bell. Jugurth.* XXVII.

moissonnait à pleines mains *. Désappointement général! Chacun de dire : « Nous sommes volés. » Catulle, pour sa part, l'écrit nettement à deux siens amis, attachés, eux, au gouverneur d'Espagne :

« A la suite de Pison **, cohorte sans profit, réduite au plus mince équipage, cher Véranius (85), et toi, mon pauvre Fabulle, que faites-vous? Comment vont les affaires? Avec ce ladre, n'avez-vous pas eu trop à souffrir du froid et de la faim? La recette, au moins, excède-t-elle un

---

* « Quibus esset irrumator
Prætor, nec faceret pili COHORTEM. »
Carm. X. *De Varri Scorto.*

Dans cette pièce, on voit qu'au tirage au sort des provinces Catulle n'avait pas eu de chance :

« *Provincia quod mala incidisset.* »

Provincia mala, une mauvaise province, la Bithynie! Évidemment Catulle veut dire *malus prætor*, un mauvais préteur.

** « AD VERANNIUM ET FABULLUM.

Pisonis comites, cohors inanis,
Aptis sarcinulis et expeditis,
Veranni optime, tuque, mi Fabulle,
Quid rerum geritis? Satisne cum isto
Vappa frigoraque et famem tulistis?

peu la dépense? Pour moi, avec mon vilain, il m'a fallu y mettre du mien. O Memmius! m'as-tu assez berné, assez tenu le bec dans l'eau! Donc, mes bons, à ce que je puis voir, pareille est notre infortune : *enfoncés* tous les trois. Faites-vous donc client de gens de cette espèce : les nobles patrons! Ah! que le ciel vous confonde, indignes fils de Romulus et de Rémus, opprobre du patriciat. »

De fait, le *sage* Memmius était, pour sa cohorte, un détestable préteur; un mal-appris, qui méconnaissait les usages, et mettait sous ses pieds toutes les idées reçues; en un mot, un félon, un traître à *Romulus et Rémus*, qui perdait d'honneur le patriciat, et attentait au *droit des Quirites :* de tout

---

Ecquidnam in tabulis patet lucelli
Expensum ? Ut mihi, qui meum secutus
Prætorem, refero datum lucello.
O Memmi, bene me ac diu supinum
Tota ista trabe lentus irrumasti.
Sed, quantum video, pari fuistis
Casu ; nam nihilo minore verpa
Farti estis. Pete nobiles amicos.
At vobis mala multa Di Deæque
Dent, opprobria Romuli Remique ! »

Carm. XXVIII.

temps la devise des Quirites, leur droit le plus cher, avait été : « Piller l'ennemi, vivre de rapt :

« *Canitiem galea premimus; semperque recentes*
« *Comportare juvat prædas, et vivere rapto* (86). »

Un bon préteur, c'était *Verrès!* Il arrivait, lui, dans une province avec sa *cohorte*, comme un chef de voleurs à la tête de sa bande *: or, argent, pierreries, cuivre, airain, bronze, marbre, ivoire, statues, figurines, tableaux, vases sacrés, ornemens des temples, meubles, vaisselle, étoffes précieuses, il prenait, rapinait tout : « *comportare juvat!* » et il prenait, rapinait, non-seulement par ses mains, mais encore par les mains des autres, par l'entremise de ses amis, secrétaires, affidés, interprètes : « *per amicos atque interpretes* **; » zélés serviteurs, honnêtes gens, à qui, de droit, il en restait toujours quelque chose; si bien que la cohorte ne manquait de rien, n'avait pas à crier famine : « *cohors inanis!* » Qu'au contraire elle profitait, s'engraissait; et que tout allait au mieux :

---

* « Prædonis improbissimi societas, atque comitatus. » Cicer. *In Verr. De Suppl.* XXI.

** Id. ibid. *De Signis*, XXII.

on était venu pauvre dans un pays riche, et l'on s'en retournait riche de ce pays, laissé pauvre. Le gouvernement de Verrès était une délicieuse bombance. Établi dans la maison d'une courtisane (nous l'avons vu, chez la Chélidon), il se ressentait du lieu. La volupté menait; le caprice faisait loi; à beaux deniers se vendait la justice : « *pretio non æquitate jura* *! » Nul souci du lendemain; à chaque jour son orgie. La palme à qui buvait le plus. On ne sortait de table qu'emporté. Souvent la salle à manger avait l'air d'un champ de bataille, tant il restait de braves sur le carreau **! Et les tournées dans la province (87)! quelles charmantes promenades! de vraies courses au plaisir. Point de travail; pour la forme, quelque peu de temps donné aux affaires; tout le reste à Vénus et à Bacchus : « *Veneri et Libero!* » Alors se déployait le génie de Verrès. Son *camp du drap d'or*, est une invention remarquable; est quelque chose de mer-

---

* Cicer. *In Verr. De Suppl.*, XI.

** « Itaque erant exitus ejus modi, ut alius inter manus e convivio, tanquam e prælio, auferretur; alius, tanquam occisus, relinqueretur; plerique fusi sine mente, ac sine ullo sensu jacerent; quivis ut, quum adspexisset, non se prætoris convivium, sed ut Cannensem pugnam nequitiæ videre arbitraretur. » *Ibid.*

veilleux. Figurez-vous dans un bois sacré, voisin de Syracuse, des tentes magnifiques dressées à l'entrée du port, près de l'endroit où les eaux de la mer se replient pour former un golfe dans la ville; et là, un monde à part; composé tout de personnes choisies, de gens d'amour et de plaisir. Car nul n'y peut entrer, nul ne peut avoir accès auprès du *roi*, j'allais dire du dieu retiré dans son sanctuaire, que ses ministres, les compagnons de ses débauches; tandis que s'y rendent en foule, comme abeilles au sein de leur ruche, des essaims de femmes jeunes et belles, avec qui le préteur entretient un commerce des plus doux *.

C'était une vie sans pareille. On goûtait là les joies de l'Olympe. Digne Verrès! Excellent pré-

* « Iste novo quodam genere imperator, pulcherrimo Syracusarum luco stativa sibi castra faciebat. Nam in ipso aditu, atque ore portus, ubi primum ex alto sinus ad urbem ab litore inflectitur, tabernacula carbaseis intenta velis collocabat. Huc ex illa domo prætoria, quæ regis Hieronis fuit, sic emigrabat, ut per eos dies nemo istum extra illum lucum videre posset : in eum autem ipsum lucum aditus erat nemini, nisi qui aut socius aut minister libidinis esse posset. Huc omnes mulieres, quibuscum iste consueverat, conveniebant; quarum incredibile est, quanta multitudo fuerit Syracusis : huc homines digni istius amicitia, digni vita illa, conviviisque veniebant. » Cicer. *In Verr. De Suppl.*, XII.

teur! Pas de danger que Catulle fasse contre lui la moindre épigramme. Catulle attaquer Verrès! Mais c'est un de ses meilleurs amis; car Verrès est ami des Manlius, des Curion, des Métellus, de tout le haut patriciat; car Verrès est ami, très ami, de l'opulent Hortensius (88), autre zélé conservateur, autre patron de Catulle; car Verrès est le protégé, et, au besoin, serait le protecteur, le bouclier, l'épée de l'Aristocratie, en des temps si difficiles, si DOUTEUX! où, pour combattre la révolte, les hommes d'action sont si rares : « IN TANTA PENURIA VIRORUM FORTIUM *! » Verrès, ne dément point sa race; ne déshonore *ni Romulus ni Rémus;* il y a plaisir et profit à le suivre; mais des Pisons? des Memmius? foin de gens de cette espèce (89)! Ce sont vilains à fuir au bout du monde.

Dès que le temps le lui permet, sitôt que Zéphire a fait taire des vents les bruyantes haleines, Catulle n'y tient plus : tel qu'un coursier impatient qui du pied frappe la terre, il veut partir, s'échapper de la *colonie;* vite il dit adieu à tous ses bons amis de la cohorte (90), dégoûtés comme lui, comme lui prêts à prendre leur volée; et il laisse

* Cicer. *In Verr. De Suppl.*, X.

là les champs Phrygiens, les fertiles guérêts de Nicée; dont, en somme, il n'a eu qu'une chaleur orageuse; mieux vaut explorer les villes célèbres de l'Asie * : Pergame, Smyrne, Éphèse, Phocée, Sardes, Milet, Rhodes, l'*épouse du soleil* **, et Tarse, non moins admirable, car elle est à-la-fois belle, riche, et savante; puis d'autres lieux encore, féconds en souvenirs : Téos, le berceau d'Anacréon; Lesbos, où soupira Sapho; Abydos, qui redit les amours d'Héro et de Léandre; où les armes du Macédonien Philippe rencontrèrent une héroïque résistance; où fut jeté le pont de bateaux

---

* AD SE IPSUM DE ADVENTU VERIS.

« Jam ver egelidos refert tepores,
Jam cœli furor æquinoctialis
Jucundis Zephyri silescit auris.
Linquantur Phrygii, Catulle, campi,
Nicææque ager uber æstuosæ,
Ad claras Asiæ volemus urbes.
Jam mens prætrepidans avet vagari,
Jam læti studio pedes vigescunt.
O dulces COMITUM valete cœtus,
Longe quos simul a domo profectos
Diverse variæ viæ reportant. »

Carm. XLVI.

** Expression de *Pindare.*

de Xerxès; Chypre, la bien-aimée de Vénus; Paphos, Amathonte, Idalie, ces trois temples de volupté; enfin tous les bords fameux que baignent le Granique ou le Cydnus, le Xanthe ou le Simoïs.

Catulle en était au milieu de ces riants projets, quand, chemin faisant, lui arrive une affligeante nouvelle : son frère est mort ! — Un frère unique; dernier espoir de la famille; qui, seul, pouvait en perpétuer le nom; un homme de mérite; plein de savoir et d'esprit; d'une conversation charmante; un homme fait pour être aimé; et que lui chérissait plus que la vie : « *Vita frater amabilior* * ! » — Il est mort en voyage; à Troie; ville de malheur; funeste à l'Asie; funeste à l'Europe; effroyable gouffre où tant de héros périrent; où tant d'honneur fut englouti (91) ! De ce moment la pensée de Catulle est comme enveloppée d'un voile funèbre : plus de poétiques excursions, ni de commerce avec les Muses; plus de joie, de bonheur possible; adieu les douces illusions, les songes dorés dont il se berçait dans l'avenir; toute son existence est brisée : en perdant son frère il a tout perdu; tout; et, — quoi de plus

---

* *Voyez* carm. LXV, « *ad Hortalum.* »

poignant pour un cœur patricien? — Il voit, il sent sa race anéantie! La mort dans l'âme, il se dit : « Pauvre frère! tu n'auras pas même ta place parmi les glorieux tombeaux de tes ancêtres : retenu loin de la patrie, sur un sol maudit des Dieux, dans cette impure, cette abominable Troie, tu seras en terre *étrangère!* »

---

*« Tempore quo primum vestis mihi tradita pura est,
Jucundum quum ætas florida ver ageret,
Multa satis lusi; non est Dea nescia nostri,
Quæ dulcem curis miscet amaritiem.
Sed totum hoc studium luctu fraterna mihi mors
Abstulit. O misero frater adempte mihi!
Tu mea, tu moriens fregisti commoda, frater;
Tecum una tota est nostra sepulta domus;
Omnia tecum una perierunt gaudia nostra,
Quæ tuus in vita dulcis alebat amor.
Quojus ego interitu tota de mente fugavi
Hæc studia atque omnes delicias animi. »
Carm. LXVIII, « *ad Manlium.* »

Et plus loin, dans cette même épître *à Manlius*, Catulle ajoute :

Troja nefas, commune sepulcrum Europæ Asiæque,
Troja virum et virtutum omnium acerba cinis;
Quæ nempe et nostro lethum miserabile fratri
Attulit. Hei misero frater adempte mihi!

Le seul désir de Catulle est de visiter la tombe de son frère; d'aller rendre à ses mânes les honneurs suprêmes; suivant le culte, avec tous les anciens rites de la famille Valéria : « *prisco more parentum!* » Ce pieux devoir, il l'accomplit *. Après quoi, renonçant aux courses ingrates, il revient en son pays; qu'il voudrait n'avoir pas quitté; puis

---

Hei misero fratri jucundum lumen ademptum !
Tecum una tota est nostra sepulta domus;
Omnia tecum una perierunt gaudia nostra,
Quæ tuus in vita dulcis alebat amor.
Quem nunc tam longe non inter nota sepulcra,
Nec prope cognatos compositum cineres,
Sed Troja obscena, Troja infelice sepultum
Detinet extremo terra aliena solo. »

* INFERIÆ AD FRATRIS TUMULUM.

Multas per gentes et multa per æquora vectus
Advenio has miseras, frater, ad inferias,
Ut te postremo donarem munere mortis,
Et mutum nequidquam alloquerer cinerem;
Quando quidem fortuna mihi tete abstulit ipsum :
Heu! miser indigne frater adempte mihi.
Nunc tamen interea prisco quæ more parentum
Tradita sunt tristes munera ad inferias,
Accipe, fraterno multum manantia fletu,
Atque in perpetuum, frater, ave atque vale. »

Carm. C.

enfin de SON VAISSEAU, désormais inutile, bonnement il fait DÉDICACE aux dieux sauveurs des matelots. Nous avons l'œuvre : il y respire un air de mélancolie et de patricienne fierté; c'est à coup sûr, un des derniers chants qu'ait fait entendre le poëte; un chant du soir, quand fut venue l'heure de la *retraite au port* * :

« Amis, ce vaisseau que vous voyez, naguère était de tous le plus agile : aux rames, à la voile, nul ne le pouvait passer. Demandez à qui vous voudrez sur l'Adriatique, dont il bravait les menaces; demandez aux îles Cyclades, à la belle Rhodes, à la sauvage Thrace, aux rivages de la Propontide, à ceux de la mer Noire. C'est qu'aussi, *noble fils d'une antique forêt*, il se sentait de son origine : avant de

---

* DEDICATIO PHASELI.

Phaselus ille, quem videtis, hospites,
Ait fuisse navium celerrimus,
Neque ullius natantis impetum trabis
Nequisse præterire, sive palmulis
Opus foret volare, sive linteo.
Et hoc negat minacis Adriatici
Negare litus, insulasve Cycladas,
Rhodumve nobilem, horridamve Thraciam,
Propontida, trucemve Ponticum sinum :

se risquer sur l'onde, il avait, grâce au ciel, pris croissance en haut lieu; maintes fois il avait tenu tête à l'orage. Descendu sur la plaine liquide, à travers mille écueils, en dépit de tous les vents, avec l'aide de Jupiter il a pu voguer, porter loin son maître, et, toujours libre, entièrement libre, revenir enfin mouiller dans le beau lac où le voici *. Mais il a fait son service; et maintenant qu'il est vieux, divin Castor, divin Pollux, à vous il se

---

Ubi iste, post phaselus, antea fuit
Comata silva; nam Cytorio in jugo
Loquente sæpe sibilum edidit coma.
Amastri Pontica, et Cytore buxifer,
Tibi hæc fuisse et esse cognitissima
Ait phaselus : ultima ex origine
Tuo stetisse dicit in cacumine,
Tuo imbuisse palmulas in æquore,
Et inde tot per impotentia freta
Herum tulisse, læva, sive dextera
Vocaret aura, sive utrumque Jupiter
Simul secundus incidisset in pedem;
Neque ulla vota litoralibus Diis
Sibi esse facta, quum veniret a mare
Novissimo hunc ad usque limpidum lacum.
Sed hæc prius fuere; nunc recondita

* Le lac de *Garde*, près de Vérone.

donne; pour, sous votre sainte et digne garde, reposer. »

En effet, après son malheureux voyage de Bithynie, Catulle, fatigué, désespéré, désabusé, n'aspirant plus qu'au repos, fait retraite *à Sirmion, la perle des îles, le plus joli bijou de Neptune*. En revoyant ses pénates, il pleure de joie, et dit* : « Chère villa! je te retrouve! N'est-ce point un songe? Est-il possible que je t'aie quittée pour la Thynie, la Bithynie? et même à présent que je te vois, est-il bien vrai que je sois hors de tout danger? Y a-t-il donc au monde un plus grand bonheur que d'éviter les soucis des affaires? que de se décharger du fardeau d'un emploi? que de venir,

---

Senet quiete, seque dedicat tibi,
Gemelle Castor, et gemelle Castoris.
Carm. IV.

* AD SIRMIONEM PENINSULAM.

Peninsularum, Sirmio, insularumque
Ocelle, quascumque in liquentibus stagnis
Marique vasto fert uterque Neptunus,
Quam te libenter, quamque lætus inviso!
Vix mi ipse credens Thyniam atque Bithynos
Liquisse campos, et videre te in tuto.
O quid solutis est beatius curis?

après les fatigues d'un long voyage, s'asseoir au foyer de ses pères, et reposer dans son lit, trop souvent regretté (92)? Ce bonheur est le mien; voilà le fruit, le seul fruit, que j'ai recueilli de tant de peines. Salut! charmante Sirmion; ah! souris à ton maître; et toi aussi, beau lac, limpide miroir; et tout ce qu'il y a ici d'aimable, de riant, de fait pour lui rendre la gaîté. »

Mais la gaîté ne revint pas; et c'est à peine s'il peut, ce pauvre maître, trouver le repos dans la solitude : ses amis, je veux dire ses patrons, étonnés, mécontens, que leur poète ne donnât plus signe de vie, incessamment le réclamaient; le sommaient de payer tribut; lui reprochaient son divorce d'avec les Muses; et là-dessus, malgré sa tristesse, il fallait composer, se mettre à l'œuvre; il fallait acquitter, lentement, il est vrai, lentement et péniblement, mais enfin acquitter le tribut

---

Quum mens onus reponit, ac peregrino
Labore fessi venimus larem ad nostrum,
Desideratoque acquiescimus lecto.
Hoc est, quod unum est pro laboribus tantis.
Salve, o venusta Sirmio, atque hero gaude;
Gaudete vosque Lydiæ lacus undæ;
Ridete quidquid est domi cachinnorum.

Carm. XXXI.

exigé (93). C'est alors que Catulle se prit à chanter d'une voix plaintive; « comme la tendre sœur de Philomèle, qui, dans l'ombre des bois, gémit sur la perte d'Itys :

« *Qualia sub densis ramorum concinit umbris*
« *Daulias, absumpti fata gemens Ityli* *. »

ses derniers vers sont des élégies **.

Aussi bien, pour tout *quirite*, n'y avait-il plus qu'à gémir : depuis long-temps les choses allaient de mal en pis. Le pouvoir était méconnu; le peuple, impatient de toute domination, manifestait contre ses maîtres une haine farouche et demandait tout haut des libérateurs ***; un orage grondait; menaçait; tant qu'enfin il éclate; et la guerre civile commence. César, qui l'attendait, qui même allait jusqu'à la dire nécessaire ****, le démocrate César, s'est déclaré contre les grands, pour le peuple : suivi

---

* Carm. LXV.

** Des élégies *à Hortalus, à Manlius.*

*** « Ne populo quidem jam præsenti læto, sed clam palamque detrectante dominationem, atque *assertores flagitante.* » Sueton. *J. Cæs.* LXXX.

**** « Plane palam *bello civili opus esse* dicebat. » *Ibidem* XXVI.

de cohortes dévouées (94), il a franchi le Rubicon, levé l'étendard de la révolte, marché sur Rome, vaincu Pompée, pris en main le gouvernement; puis, dictateur absolu, il commande, il ordonne, il régit selon son caprice et les personnes et les choses; tout est dénaturé, bouleversé, confondu :

Le sénat regorge d'intrus. Un tas d'*hommes nouveaux*, sortis on ne sait d'où, et jusqu'à des Gaulois à demi barbares, ont été, de par César, faits ensemble citoyens et pères-conscrits (95) *.

Le *droit de cité*, ce précieux droit d'élection et de suffrage, de participation aux affaires publiques, se donne aux *étrangers* en masse (96). A Rome, il est prodigué; l'obtient quiconque le demande; quiconque argue de sa capacité : médecins, avocats, *docteurs* ès-sciences, ès-arts; tous ceux qui se disent exercer une profession libérale **.

Des gens de rien, de la plus basse naissance, parviennent aux plus hautes dignités ***.

---

* « Civitate donatos, et quosdam e semibarbaris Gallorum, recepit in Curiam. » Sueton. *J. Cæs.* LXXVI.

** « *Omnesque medicinam Romæ* professos, et liberalium artium doctores, quo libentius et ipsi urbem incolerent, et ceteri appeterent, civitate donavit. » *Ibid.* XLII.

*** « Jam autem rerum potens, quosdam etiam infimi generis ad amplissimos honores provexit. » *Ibid.* LXXII.

A la tête de l'administration sont des *esclaves!* Oui, à la Monnaie, aux Contributions, dans toute la finance, les premières places ont été octroyées à des esclaves de la maison de César *.

Plus de priviléges! Les riches, comme les autres, se voient soumis aux lois; et ne pourront plus éluder la pénalité : sévère justice est faite à tous indistinctement (97).

Les riches, ont en outre à souffrir des rigueurs déployées contre les concussionnaires : est exclus de l'ordre, est déclaré indigne, incapable de rendre publiquement témoignage, ni de juger ou de présenter requête dans aucun tribunal, tout sénateur atteint et convaincu de péculat **.

Puis combien d'autres vexations encore! des impôts, de lourds impôts, sur toute marchandise étrangère; l'usage des litières, des vêtemens de pourpre et des perles formellement interdit; excepté

* « Præterea *Monetæ, Publicisque Vectigalibus,* peculiares *servos* præposuit. » Sueton. *J. Cæs.* LXXVI.

** *Lex Julia Repetundarum!* Loi rendue l'an de Rome 694; César étant, pour la première fois, consul; avec Bibulus. *Voyez* Bouchaud, *Comment.* t. II, p. 181. — Et Suétone de dire : « *Repetundarum convictos etiam ordine senatorio movit.* » *Ibid.* XLIII.



à certaines personnes, à certain âge et pour certains jours, pas davantage; une loi somptuaire tout-à-fait tyrannique : des gardes circulent dans les marchés, ou stationnent devant les boutiques, afin de saisir et de porter chez le dictateur toute denrée prohibée; souvent même des licteurs et des soldats vont à domicile, sous main, prendre sur les tables ce qui a pu échapper à la surveillance de ces gardes *.

Le moyen de vivre sous un tel régime? d'honneur cela n'est pas possible; et, pour tout homme de cœur, la vie, en pareil cas,

« *La vie est un opprobre, et la mort un devoir* **. »

Caïus Valérius ne ressent-il pas ce désespoir ? quand à lui-même il se dit :

---

* « Peregrinarum mercium portoria instituit. Lecticarum usum, item conchyliatæ vestis, et margaritarum, nisi certis personis et ætatibus, perque certos dies, ademit. Legem præcipue sumptuariam exercuit : dispositis circa macellum custodibus, qui opsonia contra vetitum retinerent, deportarentque ad se (Cæsarem); summissis nonnunquam lictoribus atque militibus, qui, si qua custodes fefellissent, jam apposita e triclinio auferrent. » Sueton. *J.-Cæs.* XLIII.

** Voltaire, *Mérope*, act. II, sc. VII.

« *Désormais pour mourir qu'attends-tu donc, Catulle?*
« *Un Struma-Nonius a la chaise curule!*
« *Vatinius, consul, se rit de la vertu!.....*
« *Catulle, pour mourir, désormais qu'attends-tu** (98)?

On ne sait pas précisément quand, ni comment, mourut Catulle. Mais une chose reconnue, c'est que César, vainqueur, et pouvant après la victoire se venger à loisir, faire payer cher au poète ses épigrammes; César,

« *En cette occasion,*
« *Montra ce qu'il était, et lui donna la vie* **. »

Que dis-je? après les premières excuses, il le fit asseoir à sa table; voulant tout oublier; tout, hormis les rapports d'amitié, d'hospitalité, qui jadis existaient entre leurs deux familles; entre les *Jules* et les *Valériens* ***. Catulle dut être désarmé. Une

---

* AD SE IPSUM DE STRUMA ET VATINIO.

Quid est, Catulle, quid moraris emori?
Sella in curuli Struma Nonius sedet;
Per consulatum pejerat Vatinius.
Quid est, Catulle, quid moraris emori? »

Carm. LII.

** Lafontaine, *le Lion et le Rat.*

*** « Valerium Catullum, a quo sibi versiculis de Mamurra perpetua stigmata imposita non dissimulaverat, satisfacientem,

justice à lui rendre, c'est qu'il s'abstint de chanter la palinodie; d'encenser le héros qu'il avait dénigré : au milieu du concert de louanges données à César, prodiguées AU LIBÉRATEUR, AU PÈRE DE LA PATRIE, AU RÉFORMATEUR DES MŒURS, AU DEMI-DIEU, Catulle, du moins, a le bon goût, la pudeur de se taire. Sans doute, ses affections et ses opinions sont déçues; ce qu'il aurait voulu conserver, périt; autour de lui règne comme une atmosphère de sentimens et d'idées dans laquelle il ne respire que mal à son aise; mais quoi? force est de céder au temps; qui d'ailleurs peut changer; jusque-là, tout homme prudent sait ce qui lui reste à faire : il se résigne; il attend.

Les ennemis de César n'attendent pas beaucoup : son *règne*, est de courte durée; moins de quatre ans après Pharsale justice est faite du *tyran*. Au vrai, tandis que ce grand homme, ami de l'humanité, pense, agit, tout entier s'occupe à faire aux peuples désormais une condition meilleure; qu'après mainte réforme opérée, il nourrit encore d'autres et plus vastes projets de changement, d'amélioration (99); tandis que, le gouvernail en

---

eadem die adhibuit cœnæ, hospitioque patris ejus, sicut consuerat, uti perseveravit. » Sueton. *Jul. Cæs.* LXXIII.

mains, les yeux tournés vers l'avenir, il marche au courant de son siècle; à travers mille écueils; conjurant l'orage; tâchant de mener au port un vaisseau prêt à sombrer; la mort soudain l'arrête. Une mort cruelle! Vingt-trois coups de poignards portés par des ingrats qu'il aime; par celui-là qu'il appelait son fils! Mais les malheureux paient cher leur ingratitude : à pas un d'eux elle ne profite; presque pas un ne survit à César plus de trois ans; et n'a une fin naturelle : condamnés, réprouvés, bannis, après s'être vu interdire l'eau et le feu *, tous périssent; et chacun d'une manière différente; ceux-ci par des naufrages, ceux-là dans les combats; quelques-uns se percent du même fer dont ils frappèrent leur victime **. Quant à la *patrie*, que, follement, ils s'imaginaient sauver, la *patrie*, plus que jamais en péril, et plongée dans le deuil, sent, mais trop tard, ce qu'en perdant César elle a perdu. On ne connaît bien tout le mérite, toute

* Par la loi *Pedia*, rendue sur la proposition du consul Pédius, collègue d'Octave.

** « Percussorum autem fere neque triennio quisquam amplius supervixit, neque sua morte defunctus est. Damnati omnes, alius alio casu periit : pars naufragio, pars prælio; nonnulli semet eodem illo pugione, quo Cæsarem violaverant, interemerunt. » Sueton. *J.-Cæs. in fine*.

l'importance d'un homme, que quand il n'est plus : César enlevé laisse sur terre un vide affreux; il monte au ciel; se purifie; brille du plus grand éclat; puis on l'admire, on le regrette, on le pleure, on l'adore comme un dieu. Au demeurant, sa mort est vengée par les malheurs de l'Italie! Faute d'avoir loyalement accepté pour maître le héros qui seul était capable de la régir, Rome subit l'ignoble et cruel despotisme de trois tyrans. Aux mains d'Antoine, d'Octave et de Lépide, elle est en proie; voit parmi les siens se déchaîner toutes les passions mauvaises; revient aux plus affreux jours, aux PROSCRIPTIONS de Marius et de Sylla; elle baigne dans le sang; et, enfin, après avoir au long traversé les haines, les vengeances, les massacres du *triumvirat,* elle ne peut qu'à grand'peine arriver, exténuée, mourante, à l'ère nouvelle de l'EMPIRE. — Virgile, Horace, nous feront connaître cette ÉPOQUE DE TRANSITION.

FIN DE L'ÉTUDE SUR CATULLE.

NOTES

SUR CATULLE.

NOTE 1. — p. 199.

« *La guerre, la terrible guerre du grand agitateur Spartacus*..... » — Ce n'était point un homme ordinaire que Spartacus. *Cet esclave, ce vil gladiateur,* méritait un meilleur sort. Songez au rôle qu'il faillit jouer dans l'histoire de l'humanité ! Mais « les places que la postérité donne sont sujettes, comme les autres, aux caprices de la fortune [1]. » Bien secondé par sa femme, qui jouait l'inspirée, et qui passait parmi le peuple pour prédire l'avenir, Spartacus un beau jour est proclamé chef de la révolte ; il établit son camp sur les hauteurs du Vésuve ; et de là appelle *tous les esclaves à la liberté*. Sa voix eut un tel écho, que Rome en trembla sur ses fondemens. Pour étouffer cette clameur révolutionnaire, pour éteindre ce nouveau volcan, elle envoya ses légions. Mais les soldats n'étaient guère

---

[1] Montesquieu, *Grand. et Décad.* chap. I.

disposés à combattre un tel ennemi. Avant qu'ils voulussent bien faire leur devoir, *il les fallait décimer*. Oui, quatre mille soldats ainsi périrent! car, pour eux, l'ennemi, c'était leur chef, qu'ils redoutaient bien plus; cette crainte les fit agir. D'abord furent victorieux ceux qui se battaient pour la liberté; mais les autres finirent par l'emporter; Spartacus mourut en brave : blessé, ne pouvant plus se soutenir, il mit un genou en terre, puis de son bouclier se faisant un rempart, il repoussait le choc, jusqu'à ce qu'enfin, enveloppé avec un gros des siens, il succomba. Lui mort, ce qui restait des révoltés lutta bien encore quelque peu; mais sans ordre; alors on en tua; on en tua; ce fut une boucherie; à ne pouvoir nombrer les victimes[1]. Quant à ceux que le vainqueur eut vifs en son pouvoir, ils furent mis en croix tout le long de la route de Capoue à Rome; c'est-à-dire sur un espace d'environ quarante lieues : « *Sunt autem qui tradant, productis primum in aciem omnibus legionibus, quum* MALE PUGNASSENT, *tum demum* DECIMASSE (Licinius-Crassus) *universas, nihil deterritum multitudine, quod sic deperirent ad quatuor hominum millia..... Effecit ut magis ipse imperator, quam hostis timeretur... Spartacus saucius in genu subsedit, objectoque clypeo rejiciebat impetum hostium; donec cum multis suorum circumventus cecidit. Tum vero ceterorum, nullo amplius ordine pugnantium, fit tanta strages, ut iniri non posset cæsorum numerus..... qui in potestatem vivi redacti*

---

[1] Quelques-uns en ont porté le nombre à quarante mille.

per totam viam, qua in urbem itur a Capua, e crucibus suspensi sunt. » — Appian. *Bell. civ.* lib. I, cap. 118-120.

Mithridate sut bien tirer parti de l'animosité des esclaves : à Chéronée, les troupes de Sylla eurent fort à faire; elles voyaient « au front de la bataille des Barbares *quinze mille esclaves* que les lieutenans de Mithridate, par édit public, avaient affranchis et départis par bandes entre les autres gens de pied. » — Plutarq. *Sylla*, XLI.

NOTE 2. — p. 200.

« *Ceux qui... rêvent un meilleur avenir, et l'attendent de la philosophie.* » — Ceux-là ne laissaient pas d'être nombreux. Après la révolution qui investit César du pouvoir absolu, Cicéron, contraint à quitter les affaires, et cherchant le moyen de se rendre néanmoins toujours utile prend la résolution de se livrer à la philosophie, pour l'enseignement de la jeunesse, « laquelle avait alors plus que jamais besoin d'être morigénée, refrénée. » Le philosophe se met à l'œuvre, sans compter tout d'abord sur un grand nombre de lecteurs; il en a cependant, et *beaucoup plus qu'il ne s'y attendait;* si bien qu'il poursuit son projet, et qu'il écrit avec d'autant plus de zèle : « *Quærenti mihi, multumque et diu cogitanti, quanam re possem prodesse quam plurimis, ne quando intermitterem consulere reipublicæ, nulla major occurrebat, quam si optimarum artium vias traderem meis civibus..... quod enim munus reipublicæ afferre majus meliusve possumus, quam si docemus atque erudimus*

juventutem? his præsertim moribus atque temporibus; quibus ita prolapsa est, ut omnium opibus refrenanda ac coercenda sit. Nec vero id effici posse confido, quod ne postulandum quidem est, ut omnes adolescentes se ad hæc studia convertant. Pauci utinam! quorum tamen in republica late patere poterit industria. Equidem ex his etiam fructum capio laboris mei, qui jam ætate provecti in nostris libris acquiescunt : quorum studio legendi meum scribendi studium vehementius in dies incitatur; quos quidem PLURES, QUAM REBAR, *esse cognovi* (Cicer. *De Divinat.* cap. I et II). La *Nature des Choses*, antérieure aux écrits philosophiques de Cicéron, avait préparé les esprits, inculqué le goût de la philosophie.

NOTE 3. — p. 200.

« *Les viveurs...* » — Notre sénat littéraire n'a point encore, je crois, accordé le droit de cité à ce mot de *viveur,* tant soit peu *barbare,* qui pourtant désigne assez bien une secte aujourd'hui nombreuse; mais *viveur* est admis par l'usage; et je l'emploie, sans plus hésiter, puisqu'en fait de langue l'usage fait loi; est le souverain arbitre :

« *Quem penes arbitrium et jus et norma loquendi.* »

NOTE 4. — p. 207.

« *Avec un certain négligé.* » — Dans son *Commentaire sur Catulle,* l'abbé Arnaud dit : « Catulle fait des

« élisions un très fréquent usage, ce qui donne à son « style un air de négligence, d'abandon et quelquefois de « désordre, qui éloigne toute idée d'affectation, de travail « et de peine, et caractérise en même temps très bien ces « mouvemens du cœur, ces affections de l'âme que l'art « n'imite jamais plus parfaitement que lorsqu'il se cache « davantage. »

NOTE 5. — p. 208.

« *De jolis petits mots bien doux.* » — En voici d'autres, tous diminutifs, qui font connaître le vocabulaire mignon de Catulle :

« *Puellula florida ; puellæ lacteolæ ;*
« *Roseæ papillæ ; os floridulum ;*
« *Juventiorum flosculus ;*
« *Brachiolum ; latusculum ; oricilla ; medullula ;*
« *Lacrimulæ ; solatiolum ;*
« *Amiculus, tenellulus, molliculus, languidulus,*
« *turpiculus, lassulus, pallidulus ;*
« *Villula ; hortulus ; Floridi ramuli ; ponticulus ;*
« *Sacellum ;*
« *Ventitare, quæritare, volitare.*

NOTE 6. — p. 209.

« *Le style de ses contemporains écorche les oreilles, et donne des nausées,* etc. » — Exemples :

Chommoda dicebat, si quando commoda vellet
Dicere, et *hinsidias* Arrius insidias,

Et tum mirifice sperabat se esse locutum,
Quum, quantum poterat, dixerat hinsidias.
Credo sic mater, sic Liber avunculus ejus,
Sic maternus avus dixerit, atque avia.
Hoc misso in Syriam, requierant omnibus aures,
Audibant eadem hæc *leniter et leviter*.
Nec sibi postilla metuebant talia verba,
Quum subito affertur nuntius horribilis,
Ionios fluctus, postquam illuc Arrius isset,
Jam non Ionios esse, sed *Hionios*. »

Carm. LXXXIV.

La faute d'Arrius semblait à Catulle d'autant plus grave qu'il lésait, le bourreau, qu'il estropiait l'Ionie; la molle Ionie, si chère aux voluptueux!

Catulle un beau jour, avec toutes les dispositions du meilleur convive, va dîner chez Sextus : là, quel affreux guet-apens! il entend lire des choses horribles, atroces; à tel point qu'il en a la colique, le frisson, des spasmes, des quintes, des nausées; et pour se remettre, comme il dit, pour se *récurer*, il lui faut des lotions, des potions; il lui faut le repos et le bon air de la campagne :

« Nam, Sextianus dum volo esse conviva,
Orationem in Attium petitorem
Plenam veneni et pestilentiæ legit.
Hic me gravedo frigida et frequens tussis
Quassavit, usque dum in tuum sinum fugi (Villa),
Et me *recuravi* otioque et urtica. »

Carm. XLIV.

NOTE 7. — p. 209.

« *Un jeune homme qui grécise; atticise.* » — L'hellénisme était si fort à la mode! « Rien n'était bon que ce « qui venait de la Grèce, et la Grèce par excellence, c'é« tait l'Attique. Plaute se moque un peu de cette manie « d'atticisme, parce qu'elle était dans les nouvelles habi« tudes des grands, et non dans l'esprit du peuple. Té« rence prenait la chose plus au sérieux, et affectait une « telle idolâtrie pour les formes grecques, qu'il transcri« vait en lettres latines les titres des comédies sans y rien « changer, *Heautontimorumenos*, *Hecyra*, *Adelphæ.* « Térence avait pour patron Lélius avec Scipion, héros « à moitié grec, dont l'aïeul s'était déjà fait tancer par « Caton et les vieux Romains, pour les sandales et le « pallium qu'il portait en Sicile. » — Note de M. *Naudet* à ce passage du prologue des *Ménechmes :*

« *Atque adeo hoc argumentum græcissat, tamen*
« *Non atticissat; verum sicilicissitat.*

« Ainsi donc, le sujet est grécisant, mais non pas attici« sant; toutefois il sicilianise. » On voit que pour bien faire, alors, il fallait *gréciser*, *atticiser*, *sicilianiser.*

NOTE 8. — p. 212.

« *Épigramme contre l'ambition de César qui naguère a conquis, écorché la Bretagne pour amasser des richesses.* » — Les ennemis de César disaient qu'il n'avait fait son expédition *de Bretagne* que dans l'espoir d'y trouver des perles, et qu'il avait coutume de les com-

parer entre elles et de les peser de la main ; en outre, qu'il poussait jusqu'à la fureur son désir d'acquérir des pierres précieuses, des sculptures, des statues et des tableaux antiques : « *Britanniam petisse spe margaritarum, quarum amplitudinem conferentem, interdum sua manu exegisse pondus : gemmas, toreumata, signa, tabulas operis antiqui semper animosissime comparasse.* » Sueton. *Jul.-Cæs.* XLVII. Aussi Catulle ne manque-t-il pas de dire en parlant de César : « *Hunc Galliæ timent, timent Britanniæ !* » (Carm. XXIX.) Les Gaules et la Bretagne, *écorchées* par ce conquérant, le redoutent [1].

NOTE 9. — p. 213.

« *César, nouveau Marius,* etc. » — On se souvient que Sylla, après s'être quelque temps refusé aux prières des hommes les plus éminens et de ses meilleurs amis (qui le sollicitaient de ne pas faire mourir le jeune César), s'écria, vaincu par leur persévérance : « Eh bien ! vous l'emportez, il est à vous ; mais sachez que celui dont vous désirez si vivement le salut, *causera quelque jour la perte de l'aristocratie* que vous avez défendue avec moi, et que dans César il y a beaucoup de Marius. « *Satis constat, Sullam, quum deprecantibus amicissimis et ornatissimis viris aliquamdiu denegasset, atque illi pertinaciter contenderent, expugnatum tandem proclamasse, sive divinitus, sive aliqua conjectura :* » « *Vincerent, ac sibi haberent ; dummodo scirent, eum, quem incolumem*

[1] Bayle, *Diction. Histor.* CATULLE, note *I*.

tanto opere cuperent, quandoque optimatium partibus, quas secum simul defendissent, exitio futurum; nam Cæsari multos Marios inesse. » Sueton. — *Jul.-Cæs.* I.

NOTE 10. — p. 213.

« *César, comme un fils criminel qui ose violer sa mère, attente à l'aristocratie.* » — L'aristocratie, voyant avec douleur les allures démocratiques de Jules-César, issu de noble race, lui reprochait de violer sa mère. De là ce bruit, rapporté par Suétone, que César eut certaine nuit un songe affreux : il lui avait paru qu'il violait sa mère! Mais César avait ses devins : il les consulte; et ceux-ci de rassurer leur maître; d'élever ses espérances au plus haut degré : ce songe lui annonce la souveraineté du monde; car cette mère qu'il a vue sous lui, n'est autre que la *terre*, qui est la mère commune de tous. « *Etiam confusum eum somnio proximæ noctis* (*nam visus erat per quietem matri stuprum intulisse*) *conjectores ad amplissimam spem incitaverunt, arbitrium orbis terrarum portendi interpretantes : quando mater, quam subjectam sibi vidisset, non alia esset, quam terra, quæ omnium parens haberetur.* » *J.-Cæsar*, VII.

NOTE 11. — p. 218.

« *Un oncle est d'ordinaire un être ennuyeux, toujours prêt à gronder.* » — Il faut ici se rappeler que, « chez « les Romains, les *oncles* avaient un grand empire sur les « neveux; et, comme ils n'étaient pas si indulgens que les « pères, leur sévérité avait passé en proverbe. Horace « dit (satire III, liv. II) : « *Ne sis patruus mihi* »; et ail-

« leurs (ode XII, liv. III) : « *Patruæ verbera linguæ.* » — Note d'ACHAINTRE à ce dernier passage d'Horace.

NOTE 12. — p. 222.

« *La vierge qui nous fut apportée.* » — Comme nous le verrons tout-à-l'heure, selon le rit patricien des *noces*, l'épouse n'entrait dans le domicile conjugal qu'*apportée ;* en passant sur le seuil de la porte rapidement, sans le toucher du pied.

NOTE 13. — p. 227.

« *Posthumia, dont la loi nous gouverne.* » — Les Romains, dans leurs festins, avaient coutume d'élire un président du repas, qu'ils appelaient *madimperator*. Ses principales fonctions étaient de désigner les santés qu'il fallait boire, de prévenir ou d'apaiser les querelles, et de veiller à ce qu'on n'enivrât aucun des convives. L'élection de ce président se faisait avant le repas, par la voie du sort, avec des dés : « *Regna vini sortiri talis* » (*Voyez* Horat., od. IV, lib. I). Chez les Grecs, on appelait ce personnage *symposiarque*. Le président ou maître du repas réglait la manière de boire, savoir, combien de coups et en l'honneur de qui l'on boirait. Quelquefois ils se souhaitaient les uns aux autres autant d'années qu'ils buvaient de coups. D'autres fois ils comptaient les coups par les douze parties égales dont l'an était composé. Enfin ils buvaient quelquefois autant de coups de vin qu'il y avait de lettres au nom de la personne en l'honneur de laquelle ils buvaient. Mais il paraît que, dans ce cas, ils mettaient dans

une seule grande coupe tous les coups de vin qu'ils voulaient boire. Entre *viveurs*, c'était un usage de faire ainsi dire à chacun le nom de sa maîtresse. Celui qui le demandait s'obligeait à boire autant de fois qu'il y avait de lettres dans ce nom ; souvent même celui qui voulait qu'on bût à la santé de sa maîtresse se contentait de dire qu'on bût tant de fois, afin que par le nombre des coups on devinât le nombre des lettres, et par le nombre des lettres le nom de celle à qui l'on buvait. Témoin cette épigramme de Martial (liv. I, LXXII) : « Buvons six coups à Noévie, sept à Justine, cinq à Lycas, trois à Ida. Que le Falerne coule autant de fois qu'il y a de lettres dans le nom de chacune de nos amies :

« Noevia sex cyathis, septem Justina bibatur ;
Quinque Lycas, Lyde quatuor, Ida tribus.
Omnis ab infuso numeretur amica Falerno. »

Celui à qui il arrivait d'enfreindre quelques-unes des lois imposées par le président était condamné à boire un coup de plus. Les repas, malgré la présence du maître du festin, dégénéraient le plus souvent en orgies qui n'étaient nullement du goût des *sages*. — Avec la présidente *Posthumia,* il n'y a pas d'équivoque ; et l'on sait tout d'abord à quoi s'en tenir : elle veut qu'on apporte du Falerne, le plus vieux ; qu'on le boive sans eau, à pleine coupe ; et que l'on fasse comme elle, qui d'ordinaire, au sortir de table, est « plus ivre que la grappe de raisin noyée dans la cuve : *ebriosa acina ebriosior*. » — Note appuyée sur une de M. Victor Verger, en sa traduction d'*Aulu-Gelle,* à ce passage du liv. VII, chap. XX, où

les vers de Catulle sont cités en remarque ; et sur une de Dacier à l'ode d'Horace « *Ad sodales* » (liv. I, XXVII).

NOTE 14. — p. 229.

« *Puis, après boire, au sortir de table, autre partie de plaisir :* l'ÉRUPTION ! » — Deux commentaires de Dacier sur Horace (odes 25, liv. I, et I liv. IV) établissent la chose parfaitement. Il est dit dans l'un :

« Le mot *comessari,* dont se sert ici Horace, est pro-
« prement ce que les Grecs disaient Κωμάζειν, εἰς Κῶμον
« βαδίζειν, *aller visiter Comus,* le dieu des festins. Voici
« comment cela se pratiquait en Grèce et en Italie : on
« courait la nuit en masque, à la clarté des flambeaux,
« avec des couronnes sur la tête ; on menait de jeunes
« garçons et de jeunes filles, qui chantaient, qui dansaient,
« et qui jouaient des instrumens ; et, dans cet équipage,
« on allait dans les maisons, comme on voit aujourd'hui
« nos masques qui courent le bal. Le mot *Comus* est tiré
« du mot hébreu *Kom,* qui signifie se lever, et *Comus* est
« proprement le ἀνάστασις ἀπό δείπνου, *la sortie de table ;*
« car on commençait cette débauche immédiatement après
« le souper : c'est pourquoi Tertullien l'a fort bien appelée
« *lasciviarum* ERUPTIONEM, une sortie lascive. »

Et dans l'autre il est dit :

« En Italie comme en Grèce, les jeunes gens qui allaient
« voir de nuit leurs maîtresses, portaient des flambeaux,
« avec des leviers, des arcs, et des haches pour mettre le
« feu aux fenêtres et aux portes, ou pour les abattre si on
« ne voulait pas leur ouvrir. Et c'est tout cet équipage

« qu'Horace appelle les *armes des amans* : car, après « avoir dit, dans l'ode XXVI du liv. III, qu'il renonce à l'a- « mour, et que le mur du temple de Vénus aura ses armes « et sa lyre, il s'adresse à ses gens, et leur dit :

« *Hic ponite lucida*
Funalia, et vectes, et arcus
Oppositis foribus minaces.

« Mettez ici ces flambeaux, ces leviers, et ces arcs qui « menacent les portes fermées. » — Voir la *Traduction des Œuv. d'Horace*, par Batteux, revue par Achaintre ; Paris, Dalibon, 1823 ; tome I, p. 113, et tome II, p. 54.

NOTE 15. — p. 230.

« *Tous ces termes de banque*. » — Le traducteur Noël fait cette note : « *Conturbabimus* ; c'est encore un terme « d'arithmétique. On disait *rationes conturbantur*, pour « exprimer la situation d'un *homme obéré*, et prêt à faire « banqueroute. » — Lemaire, en son édition de *Catulle* (*Classiq. Lat.*), a aussi une note qui abonde dans ce sens.

NOTE 16. — p. 231.

« *Prêtant aux fils de famille, comme Catulle, en train de se ruiner*. » — Exemple tiré d'Horace, qui connaissait les hommes et les choses :

« Demandez à ce gentilhomme pourquoi il mange ainsi le bien de ses pères, et qu'il a la folie d'entretenir une table avec de l'argent pris à gros intérêt ; c'est, vous dira-t-il, que je ne veux point passer pour un vilain, ni ressem-

bler aux petites gens. Les uns disent qu'il fait bien ; les autres qu'il fait mal :

« Hunc si perconteris, avi cur atque parentis
« Præclaram ingrata stringat malus ingluvie rem,
« Omnia conductis coemens obsonia nummis ;
« Sordidus atque animi quod parvi nolit haberi,
« Respondet. Laudatur ab his, culpatur ab illis. »

Sat. II, lib. I.

« Le chevalier Fufidius craint de passer pour un prodigue, pour un homme sans conduite ; il est riche en terres, en contrats : il prête à 5 p. 100 par mois, et se paie d'avance par ses mains. Moins l'emprunteur est sûr, plus il exige de lui. Surtout il aime à prêter sur de bons billets à ces jeunes gens qui entrent dans le monde, et qui ont des pères durs :

« Fufidius vappæ famam timet ac nebulonis,
« Dives agris, dives positis in fenore nummis.
« Quinas hic capiti mercedes exsecat, atque
« Quanto perditior quisque est, tanto acrius urget ;
« Nomina sectatur, modo sumpta veste virili,
« Sub patribus duris, tironum. »

Ibid.

Et là-dessus Achaintre de dire : « Cicéron, dans ses *Lettres à Atticus*, liv. XIII, 2 et 12, recommande à son ami un Q. Fufidius, chevalier romain, et l'un des députés d'Arpinum. Ce chevalier aurait été tribun sous Cicéron en Cilicie. M. Dacier, qui ne veut pas qu'un chevalier romain,

ami de Cicéron, ait été usurier, propose de lire *Fufitius*, d'après Catulle, dans une de ses épigrammes contre César :

« *Si non omnia displicere vellem*
« *Tibi et Fufitio seni recocto.* »

Seni recocto convient en effet à un usurier. Le P. Sanadon observe avec raison qu'il paraît que ces deux noms ne désignent qu'un même individu, et qu'il faudrait corriger Catulle par Horace, et lire *Fufidius* dans l'un et dans l'autre passage. »

NOTE 17. — p. 231.

« *L'aristocrate de naissance prend plaisir à se mo-* « *quer de cette vilaine aristocratie de l'argent.* » — Plutarque, après avoir examiné dans quel milieu s'ourdissait le complot de Catilina, fait cette remarque profonde : « Davantage, toute la Toscane était en branle de se rebel- « ler, et la plus grande partie de la Gaule aussi, qui est « entre les Alpes et l'Italie : et si était la ville de Rome « d'elle-même en grand danger de mutation pour l'inéga- « lité des biens des habitans, à cause que ceux des plus « nobles maisons, et qui avaient le cœur plus grand, « avaient dépensé tous leurs patrimoines en jeux et en « festins, ou en édifices qu'ils faisaient bâtir à leurs dépens « pour gagner la grâce du peuple, afin d'obtenir les ma- « gistrats (offices), de sorte qu'ils en étaient devenus pau- « vres, *et les richesses étaient dévolues entre mains de* « *petits personnages qui avaient les cœurs bas,* de ma- « nière qu'il fallait bien peu de chose pour faire tourner « l'état des affaires sens dessus dessous, et était en la

« puissance de quiconque l'eût osé entreprendre, de re-
« muer le gouvernement, tant la chose publique était cor-
« rompue et gâtée au-dedans de soi-même.» — *Cicér.* XIII.

NOTE 18. — p. 232.

« *Le beau Catulle est, avec tous les beaux, du parti Pompéien.* » — A Pharsale, pour avoir raison de tout ce beau monde, César dit aux siens, avant d'engager le combat : « *Soldats, frappez au visage,* » et les beaux, *frappés au visage*, lâchent pied ; ils fuient dispersés sous le choc des Barbares, comme la paille sous le vent.

NOTE 19. — p. 232.

« *Les chevaliers, fermiers-généraux de la République.* ». — Nous lisons dans le *Dictionnaire des Antiquités Romaines* (EQUITES et EQUESTER ORDO) : « Les
« Chevaliers ne s'en tinrent pas à des emplois de distinc-
« tion, ils en voulurent de lucratifs, et qui pussent les en-
« richir. C'est pourquoi ils devinrent les Fermiers de la Ré-
« publique, et se firent donner le privilége exclusif des
« impôts. Ils étaient divisés en plusieurs sociétés ou com-
« pagnies, et celui qui était à la tête de chaque société
« s'appelait le Chef ou le Directeur. En cette qualité, ils
« s'appelaient *Scripturarii,* et Cicéron, qui a souvent oc-
« casion de parler d'eux, leur donne le titre d'*Amplissimi*
« *homines*. Il dit que la fleur des Chevaliers Romains,
« l'ornement de la Ville, et la force de la République, est
« renfermée dans l'Ordre de ces Financiers: « *Florem Equi-*
« *tum Romanorum ornamentum civitatis, firmamen-*

« *tum Reipublicæ, Publicanorum Ordine contineri.* »
« Quand il vaquait quelque place dans le Sénat, on prenait « ordinairement des personnes de l'ordre des Chevaliers « pour la remplir, et cet Ordre devint extrêmement nom- « breux, principalement sous les Empereurs, dont la plu- « part admirent leurs affranchis, ou qui bon leur sem- « blait, à la dignité de Chevalier. »

NOTE 20. — p. 240.

« *Se faire parasites, bouffons.* » — Horace a peint ces misérables dans la personne de *Ménius :* « Ménius ayant mangé en brave tout le bien qu'il avait eu de son père et de sa mère, se fit parasite, mais de ces parasites errans qui n'ont point de râtelier fixe. Quand il n'avait point dîné, il ne connaissait ni ami ni ennemi ; il était capable de déshonorer, par ses mauvais propos, le plus homme de bien. C'était la ruine, la grêle, le gouffre du marché : tout ce qu'il pouvait avoir, tout entrait dans son ventre.

« Mænius, ut rebus maternis atque paternis
Fortiter absumptis urbanus cœpit haberi,
Scurra vagus, non qui certum præsepe teneret,
Impransus non qui civem dignosceret hoste,
Quælibet in quemvis opprobria fingere sævus,
Pernicies et tempestas barathrumque macelli,
Quidquid quæsierat, ventri donabat avaro. »
Epist. xv, lib. i.

Avant Horace, Plaute avait déjà fait un tableau parlant de ces ignobles parasites. Voir *Les Captifs*, act. iii, sc. i, et *Stichus*, act. i, sc. iii.

NOTE 21. — p. 240.

« *La famille Manlia... une des plus anciennes de Rome...* » — Nous lisons dans le *Dictionnaire des Antiquités Romaines* :

« *Gens Manlia,* patricienne et connue dès le recou-
« vrement de la liberté jusqu'au temps de Pompée et de
« César. Ceux de cette famille s'appelèrent d'abord *Vulsus*
« et *Capitolin,* après cela, IMPERIOSUS et TORQUATUS. »
Aux funérailles de la noble *Junie,* sœur de Brutus, veuve de Cassius, et nièce de Caton, on porta les images de vingt familles illustres : les Manlius y parurent en tête, avec une foule de Romains d'une égale noblesse : «*Viginti clarissimarum imagines antelatæ sunt*, MANLII, QUINCTII, *aliaque ejusdem nobilitatis nomina.* » — Tacit., *Annal.*, lib. III, *in fine.*

NOTE 22. — p. 240.

« *Catulle.... présenté par un ami.* » — Ce tiers obligeant, Catulle ne le nomme point ; il se contente de dire (à la fin de sa remarquable *Épître à Manlius*) :

« Sitis felices et tu simul, et tua vita ,
Et domus ipsa, in qua lusimus, et domina ;
Et qui principio domino tibi nos dedit, a quo
Sunt primo nobis omnia nata bona. . . . . . .

« Puisse un bonheur constant couronner et toi-même , et l'objet charmant qui te fait aimer la vie, et cet asile , riant théâtre des jeux de l'amour, et *l'ami qui me fit connaître le bienfaisant auteur* de toutes mes félicités....... — Traduct. de *Noël.*

NOTE 23. — p. 245.

« L'*Hymne à Diane; à Diane..... conservatrice de l'antique race de Romulus.* » — L'esprit de cette hymne, mise par Catulle dans la bouche des jeunes filles et des jeunes garçons, dont l'innocence plaît à Diane, pour leur faire chanter en chœur les louanges de la déesse qui, bonne pour tous, doit, à l'avenir, comme elle l'a fait par le passé, *sauver l'antique race de Romulus;* l'esprit de cette hymne est éminemment conservateur. Et notez bien ceci : « *Diane* est le symbole de la vie plus pure que menèrent « les premiers hommes depuis l'institution des mariages « solennels. Elle cherche les ténèbres pour s'unir à Endy- « mion. Elle punit Actéon d'avoir violé la religion des eaux « sacrées (qui avec le feu constituent la solennité des ma- « riages). Couvert de l'eau qu'elle lui a jetée, *Lymphatus,* « devenu *cerf,* c'est-à-dire le plus timide des animaux, il « est déchiré par ses propres chiens, autrement dit par ses « remords. Les nymphes de la déesse, *nymphæ* ou *lym-* « *phæ*, ne sont autre chose que les eaux pures et cachées « dont elle écarte le profane Actéon, *puri latices*, de *la-* « *tere.* »—Michelet, *OEuv. de Vico, Philosoph. de l'Hist.* Paris, Hachette, 1835, tome II, p. 386.

NOTE 24. — p. 245.

« *Tout enfant né d'un tel commerce ne saurait à quelle famille, à quel culte religieux il appartient.* » — Chaque famille avait ses dieux pénates qui lui étaient propres, et aussi un culte religieux, des sacrifices particuliers, qu'elle devait conserver à perpétuité : *Sacra familiaria, genti-*

litia. Le chef de la race en était chargé; les pontifes veillaient à ce qu'on ne les laissât point périr. A la mort du père de famille cette charge tombait sur son héritier le plus proche, et le sacrifice ne s'éteignait qu'à l'extinction de la race qui l'avait fondé [1]. Cicéron, contemporain de Catulle, se plaint (*pro Murena*, c. 12) des subtilités par lesquelles les juristes, qui étaient en même temps pontifes, éludaient la loi, et facilitaient l'extinction des *sacra*. — *Sine sacris hereditas*, expression proverbiale pour dire bénéfice sans charge, bonheur sans mélange [2].—En résumé : les dieux, le culte, et les sacrifices des *plébéiens* étaient autres que les dieux, le culte, et les sacrifices des *patriciens*.

NOTE 25. — p. 246.

« *Une loi d'ordre public pour prohiber le mariage entre patriciens et plébéiens.* » — Dans son *Commentaire sur la loi des Douze Tables*, Bouchaud dit : « Denys d'Halicarnasse et Tite-Live parlent tous deux de « cette loi. Suivant l'ancienne coutume, il était déjà reçu « que des patriciens ne pouvaient s'allier par des mariages « avec des plébéiens; mais les décemvirs firent de cette « coutume une loi positive, pour perpétuer la division en- « tre les deux ordres de l'État. » Puis ailleurs : « Dans le « précis historique des événemens qui furent la cause « d'un nouveau Code, nous avons vu que les décemvirs « publièrent les dix premières Tables à la fin de la pre-

[1] Voyez *Rome au siècle d'Auguste*, par M. Dezobry, lett. XLVII.

[2] Voyez Michelet, *Hist. Rom.*, liv. I, chap. II.

« mière année de leur magistrature ; qu'à ces dix Tables
« ils en ajoutèrent deux nouvelles l'année suivante ; et
« qu'après leur abdication forcée, les nouveaux consuls
« firent graver sur l'airain et exposer dans la place pu-
« blique ces Douze Tables. Diodore de Sicile, qui suppose
« les deux dernières Tables plus récentes d'une année, se
« trompe et sur l'auteur de ces Tables, et sur le temps de
« leur rédaction. Cet historien prétend qu'elles furent l'ou-
« vrage, non des décemvirs, mais des consuls ; tandis
« qu'il est constant, par le témoignage des autres écrivains
« de l'antiquité, que ces deux Tables furent dressées par
« le décemvir Appius Claudius, qui y fit entrer différentes
« lois propres à fomenter les divisions entre les patriciens
« et le peuple. Telle était, suivant la remarque de Denys
« d'Halicarnasse, la loi qui défendait les mariages entre la
« noblesse et le peuple. Suivant les idées de ce temps, que
« la disposition de la loi ne fit que confirmer, des enfans
« nés d'un patricien et d'une plébéienne, mélange mon-
« strueux du sacré et du profane, auraient été d'une na-
« ture mixte, dont il eût été impossible d'assigner les
« droits. Telle était encore la loi qui ordonnait que les
« auspices et les droits des féciaux appartinssent exclusi-
« vement à la noblesse, comme participant seule aux choses
« saintes, et agissant seule sous la protection du ciel. » —
Voyez tome I, page 235, et tome II, page 322 (2ᵉ édition).

NOTE 26. — p. 247.

« *Vierge dans tout l'éclat de sa fraîcheur, telle qu'un myrte d'Amathonte ou de Paphos.* » — Cette comparaison de la jeune patricienne à un *myrte fleuri*, portait avec

elle son sens mystique : Romulus avait planté deux myrtes au Capitole : le myrte patricien et le myrte plébéien [1]; qui rarement fleurirent ensemble; mais tantôt l'un, tantôt l'autre, suivant le temps. Puis le myrte est consacré à Vénus ; et *Vénus* est mère des *Romains,* « *Æneadum genetrix !* » Catulle donne à son myrte l'épithète d'*Asia,* parce que c'est en Asie, dans l'île de Chypre, fertile en myrtes, à Paphos, Amathonte, Idalie, que Vénus est surtout adorée. Ce beau myrte fleuri, est cultivé par les *Hamadryades,* nymphes dont le destin dépendait de certains arbres, avec lesquels elles naissaient et mouraient. « Distinguées pour cela des Dryades, autres nymphes beaucoup plus libres, les Hamadryades s'unissaient principalement *avec les chênes.* Reconnaissantes envers ceux qui les garantissaient de la mort, elles punissaient sévèrement ceux dont la main sacrilége osait attaquer les arbres dont elles dépendaient. Témoin l'impie Erésichton. » — Voyez *Dictionnaire de la Fable.*

NOTE 27. — p. 248.

« *Vénus Uranie, Vénus la céleste.* »..... Platon, en son banquet, distingue deux Vénus : une, ancienne, dont on ne connaît pas la mère; Vénus *la Céleste,* ou Uranie; l'autre, *la Vulgaire.* Pausanias dit qu'il y avait, chez les Thébains, trois statues faites du bois des navires de Cadmus : la première était de Vénus-Céleste, qui marquait un amour pur et dégagé des cupidités corporelles; la seconde

---

[1] *Voyez* Michelet, *Hist. Rom.*, liv. I, chap. III.

était de Vénus *la Populaire,* qui marquait un amour déréglé ; et la troisième, de Vénus *Apostrophia*, ou *Préservatrice,* qui détournait les cœurs de toute impureté. — Voyez *Dictionnaire de la Fable.*

Anacharsis « a vu, dans l'île de Cythère, le vieux temple « bâti autrefois par les Phéniciens en l'honneur de Vénus-« Uranie : sa statue ne saurait inspirer des désirs : elle « est couverte d'armes depuis la tête jusqu'aux pieds » (Barthel., *Voy.* d'*Anach.*, chap. 41). Voilà bien la Vénus Quirite.

NOTE 28. — p. 249.

« *Gloire à l'Hymen! il guide en amour les honnêtes gens.* » — *Boni homines* ; c'est bien là ce qu'entend Catulle, quand il appelle l'Hymen

« Dux *bonæ* Veneris, *boni*
« Conjugator amoris, »

Quand il dit plus loin :

« *Bona* te Venus
« Juverit : quoniam palam
« Quod cupis, capis, et *bonum*
« Non abscondis amorem. »

Puis un peu plus loin encore : « *Boni conjuges, bene vivite.* — Bonté, honnêteté, qui consistait dans la fortune et non dans le caractère. Car c'est toujours la même chose : ce que au siècle de Louis XIV on appelait les honnêtes

gens, à Rome, du temps de Plaute et du temps de Catulle, s'appelait *boni homines*. « Ces *boni homines* n'étaient pas « toujours des hommes de bien ; c'étaient des gens qui « avaient du bien. Cicéron (*Lettres à Atticus*, liv. VIII, « lett. 1 ; et liv. IX, lett. 12) se plaint souvent de ce que « les *boni homines* ne sont bons à rien, qu'ils ne songent « qu'à leurs intérêts. Pareil abus de mot a eu lieu chez les « barbares modernes (*Voyez* Ducange, v. *Boni homines*). « C'est ainsi que les *optimates*, les *optimi* furent souvent « les plus méchans et les plus vicieux des hommes. Un « prostitueur, dans *le Persan*, dit à une de ses courtisa- « nes : « Tu auras affaire avec les *optimi*. » Certes, il « n'est pas question là de vertu » (Note de M. Naudet, en sa traduction de Plaute, au vers 482 de *Charançon*. — *Voir* aussi sa note au vers 674 de *la Marmite*).

NOTE 29. — p. 250.

« *Tu la lui donnes ; elle est à lui !* » — *Dedis in manus ;* dit Catulle ; d'après la forte expression du droit qui faisait tomber la femme « *in manum viri* » ; c'est-à-dire qui la donnait au mari en pleine et toute propriété ; comme une chose dont il pouvait *user et abuser ;* puisqu'il avait pouvoir de la juger et de la condamner ; de la battre, de la tuer, ou de la vendre.

NOTE 30. — p. 251.

« *La propriété, si tu ne lui communiques ton caractère sacré, ne peut donner au propriétaire aucun droit,*

aucun privilége : mais elle le peut quand tu l'as voulu. » Voilà bien le système patricien : pour base, la légitimité, la propriété, la *terre ;* partagée, dans le principe, aux *pères de famille ;* aux *chefs de gentes ;* et protégée par des limites sacrées, par le Dieu *Terme,* « *præses finibus.* » Ce passage de Catulle, nous a paru obscur dans les traductions ; pour l'éclairer, empruntons des lumières à l'*Histoire Romaine* de M. Michelet :

« Tous les droits étaient compris sous un seul mot : *ager romanus*. Celui qui avait part à ce champ sacré, limité par les augures et les tombeaux, se trouvait patricien de fait.

« Les noms de *locuples* ou *opulentus* (*locus ops*), de *frugi* de *fundus*, distinguaient le propriétaire des *inopes* qui, sous le nom de cliens, se groupaient autour de lui, végétaient à la surface de la terre, mais n'y enfonçaient point de racines.

« Le propriétaire est un intermédiaire entre la terre et les dieux, dieu lui-même à l'égard de sa famille, de ses cliens, de ses esclaves. Il interprète la pensée du ciel, exprimée par les phénomènes de la foudre, par l'observation de la nature animale. Lui seul est versé dans l'art de la divination.

« Les terres, dans le principe, avaient été partagées d'après les règles et l'art des Haruspices. On lit dans un fragment d'une cosmogonie étrusque : *Sachez que la mer fut séparée du ciel, et que Jupiter, se réservant la terre de l'Étrurie, établit et ordonna que les champs seraient mesurés et désignés par des limites.*

« L'augure et l'*agrimensor* ou *finitor* (*præses finibus*),

orientaient les champs, selon la règle sacrée, décrivaient les contours et les espaces légitimes, puis établissaient les limites ; ils présidaient à la terre, organisaient la propriété.

« Les tombeaux des anciens possesseurs, qui, le plus souvent, servaient de limites, indiquaient des propriétés inaliénables.

La propriété communique à tout ce qui s'y rapporte, aux contrats, aux héritages, un caractère sacré. De la divination naît à-la-fois la *cité* et la propriété, le droit privé et le droit public.

Donc, lorsque Catulle, exaltant la puissance et les bienfaits de l'Hymen, dit :

« *Quæ tuis careat sacris,*
« *Non queat dare præsides*
« *Terra finibus : at queat*
« *Te volente.* »

On doit entendre qu'il a, patriciennement, en vue *ces terres fortunées qui, par leur limitation sacrée, assuraient à leurs propriétaires le droit augural*, fondement de tous les droits.

Tacite (*Annal.*, liv. III, 28) nous apprend que les héritages laissés à quiconque n'avait pas les priviléges des *pères*, étaient déclarés vacans, et dévolus au peuple romain, à titre de père commun.

L'Hymen est le type de la légitimité.

Dans l'histoire des premiers temps de Rome, histoire écrite sous des influences patriciennes, ceux qui proposent de faire entrer les plébéiens en partage du territoire sacré, sont tous des *bâtards*, ou du moins tous sont appe-

lés ***bâtards***. Voyez, à des époques différentes, jusques aux Gracques, le nom des auteurs de lois agraires : c'est toujours un bâtard; un ***Spurius;*** c'est : Spurius Cassius, Spurius Mélius, Spurius Mécilius, Spurius Métilius. — Spurius, ***a spuendo***; ***spuere,*** cracher; ***spurcities,*** ordure, saleté, excrément. — Le premier qui donne l'exemple du divorce (vers le commencement du VIe siècle), c'est encore un ***Spurius :*** « Spurius Carvilius Ruga. » — ***Ruga,*** ride; accident qui nuit à la beauté.

NOTE 31. — p. 255.

« ***Point d'enfans! Que ce serait dommage, avec un nom si ancien....*** » — Le mot français NOM, n'exprime qu'imparfaitement le sens renfermé dans le mot latin ***nomen***, qui, à lui seul, résume le patriciat, le ***jus quiritium,*** le droit de la lance et du sacrifice. — « Ce père de famille, « ce ***nomen,*** cette personne quiritaire, identifiée avec la « terre et la lance, siége seul au foyer domestique. Autour, « femme, fils, enfans, cliens, esclaves, ont les yeux fixés « sur lui. Lui seul a les ***sacra privata*** (attachés à l'héri- « tage), auxquels est communiquée la force de ***sacra pu- « blica.*** » — Michelet, ***Histoire Romaine***, tome I, p. 145 (2e édit.).

NOTE 32. — p. 256.

« Les ***Noces, par une insigne distinction d'avec le mariage, devaient seules former l'union patricienne***, etc. » — Bouchaud dit, en son ***Commentaire sur la Loi des***

XII Tables (tome I, page 618) : « Selon les jurisconsul-
« tes, le simple *mariage* est un contrat du droit des gens,
« par lequel un homme et une femme se donnent mutuel-
« lement leur foi, et s'engagent à vivre perpétuellement
« ensemble ; les *Noces*, sont ce même contrat revêtu des
« formes prescrites par les lois, soit civiles, soit religieuses.
« Le mariage ne demande que le consentement récipro-
« que des parties ; pour les Noces, il faut des cérémonies
« et des rites. Le mariage est l'institution de la nature ; les
« Noces sont l'ouvrage de la société civile. Enfin, par les
« Noces, la femme acquérait le titre d'épouse, *uxor ;* par
« le mariage elle n'avait que celui de moitié, *mulier*. Il ne
« pouvait y avoir de Noces qu'entre citoyens Romains.
« Ainsi un indigène, un simple habitant, ne pouvait con-
« tracter de Noces ; il fallait qu'il se contentât du ma-
« riage, qui ne conférait aucun caractère civil. » — Le
Tribunal domestique était une institution de Romulus.—
Voyez Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. VII, chap. X.

NOTE 33. — p. 256.

« *La religion avait entouré les Noces de nombreuses cérémonies* »..... notamment dans la *confarréation ;* le plus ancien des rites, qui, pour l'union de l'homme et de la femme, demandait beaucoup plus de solennités que la *coemption*, vente simulée de la femme au mari, et réciproquement ; que l'*usucapion*, concubinage légitimé après un an de durée, si, dans le cours de l'année, la concubine avait cohabité, sans découcher trois fois.

Le rite de la *confarréation* était propre aux patriciens,

et interdit aux plébéiens. « C'était, dit encore Bouchaud « (page 629), le mariage le plus saint et le plus au- « guste : il exigeait la présence du souverain pontife et « du prêtre de Jupiter, celle de dix témoins, devant qui « l'épouse, en prononçant certaines paroles, passait en- « tre les mains du mari, après un sacrifice offert, pendant « lequel les deux époux mangeaient du pain fait d'une « sorte de froment, que les Romains appelaient *far.* »

Nul ne pouvait épouser une femme par la confarréation, à moins qu'il n'eût une maison et un *Laraire*, où l'épouse participait avec son mari au même culte religieux.

On voit dans Tacite que, sous Tibère, la confarréation était abolie ou ne se conservait que dans un petit nombre de familles : « *Omissa confarreandi assuetudine aut inter paucos retenta.* » Des causes assignées, les deux principales sont : l'insouciance des deux sexes, puis les difficultés mêmes de la cérémonie que l'on aimait à s'épargner : « *Incuriam virorum feminarumque...... ipsius cærimoniæ difficultates, quæ consulto vitarentur.* » — Annal., lib. IV, 16.

L'enlèvement de la mariée, etc. Dans la confarréation l'usage voulait que la mariée parût sortir malgré elle de la maison de ses parens, soit qu'on retraçât un simulacre de l'enlèvement des Sabines, soit qu'on voulût signifier par là les craintes et les combats de la pudeur virginale.

La mariée portait une couronne de fleurs, un voile rose, *flammeum,* et une ceinture de laine, *zonula.*

On la conduisait dans la maison conjugale, le soir, à la lueur des flambeaux. Son cortége se composait essentiellement de matrones, *pronubæ,* qui n'étaient ni veuves, ni

mariées pour la seconde fois, et de jeunes garçons, ou paranymphes, *patrimes et matrimes ;* ce qui signifie, non pas, comme certains commentateurs l'ont expliqué, qu'ils avaient encore leur père et leur mère, mais bien qu'ils étaient de vrais patriciens, nés d'un mariage contracté par la confarréation.—*Voir* Bouchaud, tome I, page 630 ; et la note de Burnouf, en sa traduct. des *Œuvres complètes de Tacite,* tome V, page 529.

La mariée ne se mettait pas en route sans avoir pris les auspices : « *Omine cum bono.* »

Il fallait qu'en entrant dans la maison conjugale elle passât sur le seuil de la porte, sans le toucher du pied ; peut-être parce que le seuil était consacré à Vesta, déesse de la chasteté, et qu'on prenait garde plus que jamais de l'offenser dans cette inauguration. Sont alléguées encore beaucoup d'autres raisons qu'il serait trop long de rapporter.

Jusqu'à la chambre nuptiale, la mariée était accompagnée par trois paranymphes, *prætextati,* revêtus de la prétexte, robe que portaient les jeunes Romains de qualité, avant de prendre la robe virile : un marchait devant elle, tenant un flambeau, les deux autres la soutenaient par le bras, et finalement la laissaient entre les mains des matrones, *cognitæ bene feminæ,* qui devaient présider à son coucher :

« *Mitte brachiolum teres,*
« *Prætextate, puellulæ.* »

Le marié jetait ou faisait jeter des noix aux enfans, pour déclarer qu'il renonçait aux jeux puérils. Il congé-

diait solennellement le jeune garçon qui, jusqu'alors, avait partagé la couche du maître, *delicias domini,* mais qui dès ce moment devenait, ou était censé devenir, *concubinus iners*.

Thalassius était le dieu d'Hymen des Romains. Ils l'invoquaient dans les chansons et dans les festins des Noces. — Pourquoi ? — Voir *Plutarque*, ROMULUS, XXI.

Au milieu de la pompe nuptiale, une troupe d'enfans et d'adolescens harcelaient de propos malins et plus lascifs encore les deux époux, sans égard pour la timidité virginale de la jeune mariée. On appelait ces railleries les *Chants Fescennins*, parce qu'elles étaient exprimées en vers improvisés, dont la ville *Fescennia* avait, dit-on, donné le premier modèle, et dans lesquels on n'avait pas plus de respect pour le rhythme et pour la mesure, que pour la pudeur. Pendant long-temps les Romains n'eurent point d'autre poésie. Son origine se perdait dans la nuit de l'antiquité.

Au résumé dans l'*Epithalame de Manlius*, la plupart des cérémonies du mariage romain sont dépeintes, ou indiquées par des allusions; et ce tableau, l'un des plus charmans et des plus achevés que présente la poésie latine, est encore aujourd'hui pour nous un monument précieux d'antiquité par l'instruction qu'il fournit sur une partie importante des mœurs privées des Romains. — Ces derniers détails sont, pour la plupart, tirés de la *Dissertation sur l'Epithalame,* par Lemaire, à la suite de son édition de *Catulle* (Bibliot. class.).

NOTE 34. — p. 258.

« *Au champ des Noces..... il n'y a plus qu'une affreuse stérilité ; presque partout règne le célibat..... qui anéantit la cité.* » — En effet, « vers l'an 533, « les magistrats s'aperçurent, par le dénombrement « du peuple, que le nombre des citoyens était consi- « dérablement diminué. Il fut naturel d'attribuer cette « diminution à une secrète incontinence, qui rendait « les mariages moins féconds. » — *Bouchaud*, tome I, p. 657.

César, après la guerre civile, ayant fait faire le cens il ne s'y trouva que cent cinquante mille chefs de famille. Effrayé de ce dépérissement, pour y porter remède, « Il donna « des récompenses à ceux qui avaient beaucoup d'enfans ; « Il défendit aux femmes qui avaient moins de quarante- « cinq ans, et qui n'avaient ni maris ni enfans, de porter « des pierreries et de se servir de litières ; méthode ex- « cellente d'attaquer le célibat par la vanité. » — Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XXIII, ch. XXI.

NOTE 35. — p. 259.

« *Une chose qui se vend, se donne, ou se prête ; comme une chienne, une jument, pour en avoir de la race.* » — Plaute termine ses *Ménechmes* par cette annonce d'une vente publique : « La vente de Ménechme se fera dans sept jours, dès le grand matin. On vendra les esclaves, le mobilier, les terres, les maisons. Pour tout objet vendu, le

prix, quel qu'il soit, sera payé comptant. La femme aussi se vendra, si elle trouve acquéreur :

« Auctio fiet Menæchmi mane sane septimi.
« Venibunt servi, subpellex, fundi, ædeis; omnia
« Venibunt, quîquî licebunt, præsenti pecunia.
« Venibit uxor [1] quoque etiam, si quis emtor venerit. »

Strabon rapporte que Caton (d'Utique) céda pour un certain temps sa femme Martia à son ami Hortensius, pour qu'il en eût des enfans. L'historien ajoute que Caton en agit ainsi conformément à une ancienne coutume observée chez les Romains. — *Voyez* Plutarque, Caton, xxxvi et lxviii. *Voir* aussi Bayle, *Dictionnaire Historique,* Hortensius, note *N*.

NOTE 36. — p. 259.

« *Pour un peu de vin bu expirer sous le bâton.* » — D'après une loi de Romulus, les maris avaient droit de vie et de mort sur leurs épouses adonnées au vin, ou qui s'étaient rendues coupables, soit d'adultère, soit de quelque autre crime grave (*Voyez* Aulu-Gel, liv. x, 23). Valère-Maxime raconte (liv. vi, chap. iii) qu'Egnatius Métellus fit expirer sa femme sous le bâton, pour avoir bu du vin. Nous lisons dans Pline (*Natur. Hist.* lib. xiv, cap. xiii)

---

[1] *Uxor*, et non pas *conjux*, ni *mulier :* « On appelait *uxor*, une légitime épouse, celle avec qui l'on contractait des *noces*, c'est-à-dire, un mariage revêtu de toutes les formes du droit civil. » — *Bouchaud*, t. i, 622.

qu'une dame romaine ayant ouvert la bourse où l'on mettait les clefs du cellier, fut contrainte par ses proches de mourir d'inanition. De là s'introduisit l'usage d'embrasser les femmes pour découvrir, à l'odeur de l'haleine, celles qui avaient goûté du vin : « *Ut odor indicium faceret si bibissent* (Aulu-Gel. lib. x, cap. xxiii). Ainsi, entre époux, un baiser n'était pas un gage de tendresse, mais un acte d'inquisition !

NOTE 37. — p. 259.

« *Encourir l'affront d'être répudiée,* etc. — Montesquieu, en son chapitre *de la Répudiation et du Divorce* chez les Romains, dit : « Romulus permit au mari de ré-« pudier sa femme, si elle avait commis un adultère, pré-« paré du poison, ou falsifié les clefs. Il ne donna point aux femmes le droit de répudier leur mari. Plutarque appelle cette loi très dure. » — *Esprit des Lois,* liv. xvi, chap xvi.

Aussi Caton disait-il : « Si tu trouves ta femme en adultère, tu peux hardiment la tuer, sans avoir besoin de la sentence du juge ; si c'est elle qui te surprend en pareille faute, elle n'osera pas te toucher du bout du doigt : elle n'en a pas le droit. » — *Voyez* Aulu-Gel. liv. x, 23.

Il n'était non plus permis aux femmes de se séparer de leur mari. Le droit de propriété que celui-ci avait sur son épouse s'y opposait, du moins dans le principe ; au contraire les maris jouirent en tout temps du droit de répudiation. On ne sait pas bien quelles furent les causes pour lesquelles les anciens Romains autorisèrent le divorce ;

mais, en général, ces causes paraissent avoir été un peu arbitraires, c'est-à-dire avoir un peu dépendu de la volonté des maris. Non-seulement ils faisaient divorce avec leurs femmes pour des raisons graves, telles que la stérilité, l'inimitié du gendre avec la belle-mère, les mauvaises mœurs d'une épouse, son impudicité, mais encore pour les causes les plus légères; le mari ne rougissait pas même de les alléguer. C'est ainsi que C. Sulpitius Gallus répudia son épouse pour être sortie nu-tête hors de sa maison; que Q. Antistius Vérus répudia la sienne, pour l'avoir surprise dans la rue, causant tout bas avec une affranchie qui faisait le métier de courtisane; que P. Sempronius Sophus en usa de même parce que sa femme, à son insu, avait assisté aux jeux. Cicéron lui-même, tout partisan qu'il était de la bienséance, répudia sa femme Térentia, pour se mettre en état de payer ses dettes en recevant une nouvelle dot; et sa seconde femme Publilia, parce qu'elle parut se réjouir de la mort de Tullia. Quelques-uns faisaient divorce, parce que leurs femmes étaient vieilles; d'autres parce qu'ils étaient déjà convenus avec une autre femme de l'épouser. C'est à quoi Juvénal fait allusion, lorsqu'il dit (Sat., VI): « D'où vient que Sertorius est si vivement épris de Bibula? Ce n'est pas son épouse, c'est la beauté qu'il aime. Que la peau se fane, qu'il survienne trois rides, que l'émail de ses dents se ternisse, et que les yeux se rétrécissent: « Faites votre paquet, lui dit un affranchi, partez. Votre aspect nous dégoûte; vous vous mouchez trop souvent. Partez, vous dis-je, et sans délai, nous attendons un nez plus friand que le vôtre. » Et comme le mari gagnait la dot, lorsqu'il répudiait sa femme

pour cause de mauvaise conduite, il arrivait quelquefois qu'on prenait pour épouses des femmes déréglées, pourvu qu'elles eussent une dot considérable : c'est ainsi que C. Titinnius épousa, de dessein prémédité, Fannia, femme impudique, afin de la dépouiller de sa dot, lorsqu'il la répudierait sous prétexte de ses déréglemens. » — Bouchaud, t. I, p. 667.

NOTE 38. — p. 259.

« *Voilà communément à Rome la condition des femmes telle que le vieux droit l'a faite.* » — La loi des douze Tables porte : « qu'une femme qui sur le pied de mariage, mais sans avoir observé aucun rite, aucune cérémonie, aura vécu sous le même toit avec un homme, tombe au pouvoir de cet homme, en qualité de légitime épouse, et devienne sa propriété, à moins que, dans le cours de l'année, la femme ne se soit absentée de la maison de cet homme durant trois nuits. « *Molier. quoi. anom. apud. virom. matrimoniei. ercod. fueta. nei. Trinoctiom. æsorpatom. Ierit. æsos. estod.* »

Or, aux termes de cette même loi, la propriété des *effets mobiliers* s'acquérait par un an de possession continue : donc « l'époux acquérait sur sa femme, par l'*usucapion* (ou usage d'une année) un droit de propriété, de même que sur les choses mobilières. »

« Jamais une femme n'était *sui juris*, c'est-à-dire qu'il n'arrivait jamais qu'elle ne dépendît que d'elle-même ; mais elle était toujours ou sous la tutelle ou sous la puis-

sance d'autrui. C'est pourquoi M. Porcius Caton, dans sa harangue en faveur de la loi *Oppia*, dit : « *Majores nostri nullam ne privatam quidem rem agere feminas sine auctore voluerunt; in manu esse parentum, fratrum, virorum.* » Les femmes ne purent jamais, comme le dit Cicéron (*pro Cæcinna*, cap. v), contracter un engagement sans l'autorisation d'un tuteur. On en exceptait néanmoins les vierges vestales. En général, les autres femmes, lorsqu'elles se mariaient, passaient de la puissance de leurs pères sous celle de leurs maris. Cependant les dames romaines jouissaient aussi de plusieurs priviléges et de très grands honneurs lorsqu'elles paraissaient en public. Plutarque dit que Romulus fit en l'honneur des femmes beaucoup de réglemens..... On leur céderait le haut du pavé dans les rues; on s'abstiendrait en leur présence de toute obscénité; on ne se montrerait point nu à leurs yeux; elles ne seraient point tenues de venir se défendre devant les juges criminels. » — Bouchaud, *Ibid.* 626 et suiv. Le seigneur *Romulus* sut dorer la pilule.

En somme, « les institutions des Romains mettaient les « femmes dans une perpétuelle tutelle, à moins qu'elles « ne fussent sous l'autorité d'un mari. Cette tutelle était « donnée au plus proche des parens, par mâles; et il pa- « raît, par une expression vulgaire, qu'elles étaient très « gênées. » — Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. VII, chap. XII.

De là, dans Plaute, cette philosophique exclamation de la vieille esclave *Syra* : « Par Castor, les femmes vivent « sous de bien dures lois. Pauvres malheureuses, comme « on les sacrifie aux hommes! car qu'un mari entretienne

« secrètement une courtisane; si sa femme vient à l'ap-
« prendre, l'impunité lui est assurée. Qu'une femme sorte
« de la maison, aille en ville secrètement, le mari lui fait
« son procès, elle est répudiée. Pourquoi la loi n'existe-
« t-elle pas pour le mari comme pour la femme égale-
« ment? Car une honnête femme se contente d'un seul
« mari; pourquoi un mari ne se contenterait-il pas d'une
« seule femme? Par Castor, si l'on punissait les maris pour
« entretenir secrètement des courtisanes, de même qu'on
« répudie les femmes qui se rendent coupables, il y aurait
« plus de maris sans femme qu'il n'y a maintenant de
« femmes sans mari :

« Ecastor, lege dura vivont mulieres,
Multoque iniquiore miseræ, quam viri.
Nam si vir scortum duxit clam uxorem suam,
Id si réscivit uxor, impune 'st viro.
Uxor viro si clam domo egressa 'st foras,
Viro fit causa, exigitur matrimonio.
Utinam lex esset eadem, quæ uxori est, viro!
Nam uxor contenta est, quæ bona est, uno viro.
Quî minus vir una uxore contentus siet?
Ecastor, faxim, si itidem plectantur viri,
Si quis clam uxorem duxerit scortum suam,
Ut illæ exiguntur, quæ in se culpam conmerent;
Plures viri sint vidui, quam nunc mulieres.

Mercator, act. IV, sc. V.

« C'est une rencontre assez curieuse que de trouver une
« paraphrase du *Mercator* dans le *Mariage de Figaro*.

« Certes Beaumarchais ne songeait pas à être imitateur ici :

« Qu'un mari sa foi trahisse,
Il s'en vante, et chacun rit.
Que sa femme ait un caprice,
S'il l'accuse, on la punit.
De cette absurde injustice
Faut-il dire le pourquoi ?
Les plus forts ont fait la loi. »

Trad. et note de M. Naudet.

NOTE 39. — p. 260.

« *Une quête au profit de l'œuvre qui leur donnait l'espoir d'être bientôt veuves*, etc. » — Voici ce curieux passage d'Appien ; cette fois, nous reproduisons l'original grec, la version latine l'ayant altéré : « χρήματα δὲ ἀγείρων πολλὰ παρα πολλῶν γυναικῶν αἳ τους ἄνδρας ἤλπιζον εν τη επαναστασει διαφθερεῖν. » Littéralement :

« Quêtant beaucoup de richesses auprès de beaucoup de femmes ; lesquelles espéraient détruire leurs maris dans le soulèvement. » — Liv. II, 2.

NOTE 40. — p. 260.

« *Les faibles ourdissent des ligues funestes.* » — Plaute a signalé la ligue des femmes. Dans *la Cassette*, il fait dire par sa vieille courtisane à la jeune Silénie : « Il faut bien, « ma chère Silénie, que, dans notre classe, nous soyons « unies ensemble par l'affection et par les bons procédés ;

« quand on voit comme les femmes de haute naissance, « les plus grandes matrones, se lient d'amitié entre elles, « et se tiennent en bonne intelligence. — *Trad. de M. Naudet.*

« Decet, pol, mea Silenium, hunc esse ordinem
« Benevolenteis inter se, beneque amicitia utier :
« Ubi istas videas summo genere gnatas,
« Summateis matronas, ut amicitiam colunt,
« Atque ut eam junctam bene habent inter se. »

Act. 1er, sc. 1re.

Le *sage* Virgile, au milieu de ses allégories divinatoires, a, lui aussi, à sa manière, signalé la ligue des femmes : au cinquième livre de l'*Enéide,* les femmes, révoltées, font courir le plus grand péril à la flotte d'Énée, en mettant le feu aux vaisseaux; quatre sont consumés par les flammes; mais une grosse pluie que Jupiter fait tomber sauve heureusement le reste de la flotte. — Nous verrons plus tard, dans nos études sur l'*Enéide*, si les *vaisseaux d'Énée* ne sont pas proprement *la chose latine.* Quant à la *grosse pluie,* ce pourrait bien être la bienfaisante rosée que *Jupiter-Auguste* fit découler de la loi *Julia* (*de maritandis ordinibus*); loi salutaire, éminemment conservatrice, et favorable aux femmes; puisque, outre les primes d'encouragement payées aux époux, elle permettait à tous les hommes libres et à tous les patriciens, excepté aux sénateurs, ou fils de sénateurs, d'épouser les affranchies et les filles des affranchies.

NOTE 41. — p. 261.

« *Procès instruit, et, probablement, instruit devant les tribunaux domestiques.* » — Tite-Live rapporte (liv. XXXIX, chap. XVIII) « que le sénat ayant découvert la conjuration des *Bacchanales*, les femmes trouvées coupables furent livrées à leurs parens, ou à leurs époux, sous la puissance de qui ces femmes étaient, afin qu'ils en fissent eux-mêmes justice *dans l'intérieur de leurs maisons;* mais que lorsqu'il ne se trouva ni parens ni maris à qui l'on pût confier le soin de faire subir à ces femmes le supplice qu'elles méritaient, on les exécuta publiquement. »

On voit dans Suétone que Tibère fit de son mieux pour rendre à l'antique institution du *tribunal domestique* l'autorité qu'elle avait dans les premiers temps : « *Matronas prostratæ pudicitiæ, quibus accusator publicus deesset, ut propinqui, more majorum, de communi sententia coercerent, auctor fuit.* » — Tiber., XXXV.

NOTE 42. — p. 262.

« *Toute épouse qui, malgré elle, sent naître dans son sein le fruit de la paternité; sur ce fruit odieux porte une main hardie, pour l'étouffer.* » — En matière aussi grave, on ne saurait trop citer; voici le passage d'Ovide, qui, dans ses *Fastes,* éclaire profondément la vieille histoire latine : « Autrefois les dames romaines se faisaient « porter sur des chars appelés *carpentes*, du nom, je « crois, de la mère d'Evandre. On enleva bientôt cette « distinction à leur vanité; mais un complot se forme :

« les dames veulent priver leurs ingrats maris du bonheur « d'être pères. On vit plus d'une mère cruelle, pour rester « fidèle à la vengeance, faire sortir d'une main téméraire, « avant l'âge marqué, le tendre fruit de son sein. Le sénat « flétrit cette barbarie de ses censures; cependant il crut « devoir rendre aux femmes leur privilége » — *Trad. de M. Théodose Burette.* Paris, Panckoucke, 1834 :

« Nam prius Ausonias Matres carpenta vehebant :
« Hæc quoque ab Evandri dicta parente reor.
« Mox honor eripitur : Matronaque destinat omnis
« Ingratos nulla prole novare viros.
« Neve daret partus, ictu temeraria cæco
« Visceribus crescens excutiebat onus.
« Corripuisse Patres ausas immitia nuptas,
« Jus tamen exemtum restituisse, ferunt. »

Ovide dit encore, un peu plus loin (liv. II, 425) :

« Jeune épouse, qu'attends-tu? Herbes puissantes, « prières et chants magiques ne te rendront pas mère. « Prête-toi patiemment aux coups d'une main féconde, « (celle des prêtres Luperques) et le nom d'aïeul char- « mera ton père. Il fut un temps de douloureuse mémoire, « où les épouses donnaient rarement des fruits de leurs « amours :

« Nupta, quid exspectas? Non tu pollentibus herbis,
« Nec prece, nec magico carmine mater eris.
« Excipe fecundæ patienter verbera dextræ :
« Jam socer optati nomen habebit avi.
« Nam fuit illa dies, *dura quum sorte maritæ*
« *Reddebant uteri pignora rara sui.* »

NOTE 43. — p. 263.

« *La loi Voconia... la plus inique des lois.* » — Saint Augustin, à son point de vue de la *Cité de Dieu*, dit : « *Qua lege, quid iniquius dici aut cogitari possit ignoro* (*De Civit. Dei*, cap. 21) : Je ne sache pas qu'on puisse trouver, imaginer rien de plus inique que cette loi. » — Mais Puffendorf, au point de vue de la *Cité Romaine*, approuve la loi *Voconia*; et prend sa défense contre la censure amère de saint Augustin.—V. Bouchaud, tome I, p. 573.

NOTE 44. — p. 263.

« *L'une est abrogée ; l'autre éludée.* » — En effet, « il y « avait à peine dix-neuf ans que subsistait la loi Oppia, « lorsque les femmes, ennuyées des entraves mises à « leur luxe, formèrent entre elles une espèce de ligue, et, « de concert, mirent en œuvre les caresses et les autres « artifices, pour engager leurs amans et leurs époux à « faire révoquer la loi. L'événement ne trompa pas leurs « espérances : l'an de Rome 558, sous le consulat de « M. Porcius Caton et de L. Valerius Flaccus, les tribuns « du peuple M. Fundanius et L. Valerius osèrent proposer « d'abroger la loi Oppia ; et quoique leurs collègues les « plus sensés M. et P. Junius Brutus fissent tous leurs ef- « forts pour défendre la loi, déclarassent publiquement « qu'ils ne souffriraient jamais qu'elle fût abolie; quoique « même le consul Caton, cet ennemi déclaré du luxe des « femmes, prononçât un discours très énergique pou « prouver que cette loi devait être maintenue; cependant,

« les dames romaines, dont la dignité paraissait être en « péril, s'étant montrées en public et assiégeant ouverte- « ment toutes les rues, le Forum et les portes des tribuns, « la loi Oppia fut abrogée. » — Bouchaud, *ibid.*, 571.

Il faut voir dans Tite-Live (Décade IV, liv. IV) « com- « ment le sénat fut agité lorsque les femmes demandèrent « la révocation de la loi Oppienne. » — Montesquieu, *Esp. des Lois*, liv. VII, ch. XIV.

NOTE 45. — p. 264.

« *Pour acquérir le titre de Matrone, sans la condition de Mère de famille.* » — Ceci s'explique très bien par cet autre passage de Bouchaud : « L'épouse, en se « mariant, ou se mettait au pouvoir de son mari, *in* « *manum viri conveniebat;* et alors elle s'appelait « *materfamilias,* mère de famille : ou bien cette épouse « dressait simplement un *instrument dotal,* sans se « mettre au pouvoir de son mari, *sine in manum conven-* « *tione ;* et dans ce cas elle se nommait *matrona.* C'est « Aulu-Gelle qui nous apprend cette distinction qu'on « faisait entre *materfamilias* et *matrona.* « On appela « *matrona,* dit cet auteur, la femme attachée à un homme « par les liens *nuptiaux*, et fixée dans l'état du mariage, « quoiqu'elle n'eût point encore d'enfans et qu'on lui don- « nât le nom de *mère,* quoiqu'elle ne le fût pas, mais dans « l'espérance qu'elle le mériterait bientôt. Quant à l'ex- « pression *materfamilias,* on ne s'en servit que pour « celle qui était au pouvoir du mari, ou de celui sous la « puissance duquel était son époux, parce qu'une femme,

« dans ce cas, était non-seulement attachée à un homme « par les nœuds du mariage civil, mais elle était de sa « famille, et les lois la nommaient l'héritière de toutes ses « possessions. » — T. I, p. 623 : « *De la manière d'acquérir par l'usucapion une femme en toute propriété.* »

NOTE 46. — p. 264.

« *Elles lui font subir mille et une avanies ;* etc. » — Citons encore le commentaire de Bouchaud : « S'il arri- « vait qu'une femme eût des biens assez considérables, « elle les apportait tous à son époux à titre de dot ; mais, « pour l'ordinaire, la femme s'en réservait une bonne « partie sous la dénomination de *dos receptitia :* elle sti- « pulait que cette dot lui resterait entière et totalement « distincte de ses autres effets dotaux. Cependant le mari, « qui ne tirait de la dot qu'un revenu modique, se trou- « vait hors d'état de soutenir le luxe immodéré de sa « femme : bientôt ses affaires allaient en décadence ; les « assignations étaient fréquentes ; en sorte qu'il était sou- « vent forcé d'emprunter à sa femme sur les fonds de la « *dos receptitia ;* et si au jour de l'échéance il n'acquittait « pas la dette, la femme donnait ordre à un esclave *re-* « *ceptitius* (un de ceux précisément dont elle s'était ré- « servé la propriété) de poursuivre sans cesse son mari, « un sac à la main, et de lui redemander avec importu- « nité l'argent qu'elle avait prêté ; ce qui parut si intolé- « rable à Caton, que, dans un fragment de la harangue « qu'il prononça pour faire passer la loi Voconia, c'est « une des principales raisons qu'il allègue en faveur de

« cette loi (*Voyez* Aulu-Gel., liv. XVII, chap. VI). L'ordre « naturel étant ainsi renversé, les femmes étaient dites « alors *viros ducere*, et les hommes, *feminis nubere*. « Properce et Martial en fournissent des exemples; le « premier dit (lib. II, eleg. V) :

« *Uxor me nunquam, nunquam me ducet amica.* »

« Et le second (lib. VIII, épig. XII) :

« *Uxorem locupletem ducere nolim*
« *Quæritis! Uxori nubere nolo meæ.* »

« *Nubere*, c'est-à-dire, *subjici* être soumis. Lorsque le « poète dit « *nubere nolo*, » c'est comme s'il disait : Je ne « veux point être dans la dépendance; je ne veux point, « pour une dot, vendre ma liberté. » — T. I, p. 568; et *note* au bas de la page 627.

« Les femmes prenaient le nom de leurs maris, comme « si elles en étaient filles; cet usage subsista même sous « les empereurs, quoique le rit de la confarréation fût « alors tombé en désuétude. Reinesius a recueilli des « exemples de femmes, dont les unes s'étant mises au pou- « voir de leurs maris, en prirent les noms, et les autres « ne s'étant point mises en ce pouvoir, gardèrent les noms « de leurs pères. » — *Ibid.* p. 633.

Très bien, quand leurs pères *avaient un nom;* mais quand ils n'en avaient pas; quand, par exemple, les femmes étaient des courtisanes enrichies; évidemment, alors, la principale affaire était de *se donner un nom*, une po-

sition. De là cette malice d'Horace à nommer « *épouse du pauvre Ibycus* » la courtisane Chloris :

« *Uxor pauperis Ibyci,*
Tandem nequitiæ fige modum tuæ,
Famosisque laboribus. »
Od. xv, lib. III.

Les hommes de ces femmes étaient moins des maris que des esclaves : « *Dotata conjux virum regit!* (*Ibid.* od. xxiv). » Saint Jérôme dit positivement : « elles les prennent *pauvres*, pour qu'ls n'aient d'un époux que le nom ; pour qu'ils soient patiens à l'endroit des galans ; sinon, qu'ils s'avisent un peu de murmurer ;.... vite à la porte ! *Pauperes eligunt, ut nomen tantum virorum habere videantur, qui patienter rivales sustineant, si mussitaverint, illico projiciendi.* » — Ceci me remet en mémoire certain passage d'une certaine chronique, passablement scandaleuse, publiée, le siècle dernier, dans les années préliminaires de notre révolution (*le Colporteur,* par Chevrier).

« La Defresne, instruite que M. *de Fleuri*, gentilhomme « français, et qui plus est *marquis*, ayant perdu l'espoir « de récupérer de gros biens qu'il avait en Savoie, d'où sa « famille était originaire, et qu'il était réduit à une misère « si grande qu'il recevait un écu, n'importe par quelle « main il lui était présenté, résolut de mettre cette cir- « constance à profit ; et lui fit proposer de l'épouser. Le « marquis accepte. La Defresne lui envoie par sa femme « de chambre un projet de marché conjugal ainsi conçu :

« *Conditions auxquelles je veux bien me marier avec M. le Marquis de Fleuri.*

ARTICLE PREMIER.

« M. le Marquis de Fleuri m'épousera Mardi 28 de ce mois à l'Eglise de Saint-Roch, ma Paroisse, et comme je n'ai pas le temps de songer aux dépenses et aux publications des bans, M. de Fleuri se chargera de ce soin moyennant 50 écus que je lui ferai remettre après la signature de ces conditions. »

RÉPONSE.

« *Accepté pour le mardi* 28; *si les* 50 *écus suffisent, je me mêlerai de tout; mais je prie Mademoiselle Defresne de faire attention que je ne puis sortir faute d'habit et de perruque.* »

ARTICLE II.

« M. le Marquis se trouvera Mardi 28, à quatre heures du matin, dans l'Eglise de Saint-Roch, à l'entrée de la Chapelle de la Vierge, avec un de ses amis connus, et aussitôt qu'il me verra avec un des miens, il me donnera la main jusqu'à l'autel où l'on nous mariera. »

RÉPONSE.

« *Accepté pour l'heure et le rendez-vous, quoiqu'il soit humiliant pour moi de ne point vous prendre dans votre maison, mais refusé pour l'ami, ma triste situation ne m'ayant conservé que mon Cordonnier, que j'amènerai à tout événement.*

ARTICLE III.

« Immédiatement après la signature de l'acte de célébration de mariage, je remettrai 300 livres à M. le Marquis pour le premier quartier de la pension viagère de 1200 livres que je m'engage de lui faire jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de l'ôter de ce monde ; hypothéquant pour sûreté de cette pension un contrat que j'ai du Marquis de Fimarcon, de la somme de 24,000 liv.

« M. le Marquis aura soin d'avoir en poche sa quittance de 300 livres toute signée. »

RÉPONSE.

« *Bon pour les* 300 *livres dont j'ai grand besoin, mais refusé le contrat, à moins qu'il ne soit garanti par une personnne solvable, ou que Mademoiselle Defresne ne me donne en place des Actions sur la Compagnie des Indes, ou un contrat sur la Ville, car enfin, il n'est pas juste que je donne mon nom pour rien.* »

ARTICLE IV.

« M. le Marquis s'engagera, le plus solennellement qu'il sera possible, de reconnaître ma fille et mes trois garçons, de s'en avouer le père, et de leur permettre de prendre, ainsi que moi, les Titres, le Nom, les Armes et la Livrée de la Maison de Fleuri. »

RÉPONSE.

« *Accordé, puisqu'il le faut ; mais c'est se faire père de quatre enfans pour un morceau de pain.* »

ARTICLE V.

« M. le Marquis me quittera au sortir de l'Eglise, prendra un fiacre pour se retirer où bon lui semblera avec son ami, et s'engagera ici, par écrit, de ne jamais mettre le pied chez moi, ni dans tous les endroits où je pourrai me trouver. »

RÉPONSE.

« *Accordé de grand cœur, aussi bien vous serais-je inutile.* »

ARTICLE VI.

« M. le Marquis enverra tous les trois mois chez le sieur Le Noir, Notaire, au coin de la rue de l'Echelle, qui lui remettra 300 livres sur sa quittance en bonne forme.

RÉPONSE.

« *Je n'ai garde d'y manquer.* »

ARTICLE VII, ET DERNIER.

« Et comme il convient que je fasse respecter le nom que je vais porter, je m'engage de passer six mois, à commencer dès demain, dans une maison religieuse où je prendrai un air de décence convenable à mon nouvel état. »

Fait à Paris, le 22 octobre 1755.

Signé Defresne.

RÉPONSE.

« *Soit, mais cette retraite momentanée me paraît bien inutile; au reste, un mari de* 1200 *livres n'a pas trop la voie de représentation; ainsi tout comme il vous plaira.* »

Fait à Paris, le 22 octobre 1755.

Signé le Mis de Fleuri.

NOTE 47. — p. 269.

« *Nocturnus est sorti de l'Œta.* — Nocturnus et Vesper, c'est tout un. Comme le mont OEta s'étend jusqu'à la mer Egée, qui fait l'extrémité de l'Europe à l'Orient, les poètes ont feint que le soleil et les étoiles se levaient à côté de cette montagne, et que de là naissaient le jour et la nuit. Hespérus y était particulièrement honoré.

Vesper est l'étoile du soir, à l'apparition de laquelle la jeune mariée était conduite dans la maison de son mari. Car une loi défendait de faire les NOCES de jour.

Les Romains donnaient le nom de *Nocturnus* à l'*étoile de Vénus*, pour exprimer le mot *Hespérus*, qui signifie l'étoile du soir.

NOTE 48. — p. 272.

« *N'est-ce point toi qui donnes aux fiancés le titre sacré d'époux ?* » — Ce que Catulle appelle « *desponsa connubia* » était, proprement, les *Fiançailles ; Sponsalia,* dont nous aurons, tout-à-l'heure, occasion de parler plus amplement.

NOTE 49. — p. 272.

« *Les voleurs, et aussi cette autre espèce de malfaiteurs que souvent ensemble au matin surprend l'étoile de Vénus.* »— Les Romains comptaient sept parties de la nuit. La première, qui s'appelait Vesper, désignait la chute du jour : elle était ainsi nommée de l'étoile de Vénus, qui suit immédiatement le coucher du soleil, et qui nous annonce

l'approche des ténèbres. C'est l'heure où les voleurs s'emparent de la ville; c'était aussi l'heure où les maris (cette autre espèce de malfaiteurs, ces écornifleurs de dots) s'emparaient de leurs femmes, et les conduisaient au domicile conjugal.

« *Perfidus alta petens abducta virgine, prædo*[1] ! »

L'astre appelé *Vesper* ou *Noctifer*, changeant de nom, bien que toujours le même, « *Idem mutato nomine* » devenait *Lucifer ;*

« Cet astre du matin le plus cher à Cypris;

« *Quem Venus ante alios astrorum diligit ignes*[2]. »

Il voyait donc, ou pour parler comme le poète, il avait sous sa protection, en venant, les voleurs..... et les maris : « *adventu fures* » ; en s'en retournant, les mêmes : « *revertens eosdem* » ; que, de fait, il servait

« A l'heure de l'affût, soit lorsque la lumière
« Précipite ses traits dans l'humide séjour,
« Soit orsque le soleil rentre dans sa carrière,
« Et que, n'étant plus nuit, il n'est pas encor jour[3]. »

Car les *Fiançailles* communément, se faisaient de grand matin; parce que celles faites *à la première* ou à la

---

[1] *Æneid.* VII, 369.
[2] *Æneid.*, VIII, 590; trad. de *Delille.*
[3] La Fontaine, *Les Lapins.*

deuxième heure du jour étaient réputées *meilleures* et plus *favorables*[1]. Ainsi les *fiancés*, qui venaient *à l'heure de l'affût* conclure un acte par lequel ils s'appropriaient la personne et les biens des jeunes filles, étaient, dans la pensée de celles-ci, mis sur la même ligne que les voleurs. Le vol, *furtum*, n'est-il pas « l'action de détourner frauduleusement la chose d'autrui, *contre le gré du propriétaire, et dans l'intention d'en faire son profit?* »

NOTE 50. — p. 275.

« *Tu ne voudras pas résister à tous deux.* » — Les Fiançailles et les Noces ne se contractaient que par le libre consentement des parties, et la fille pouvait résister à la volonté paternelle, dans le cas où le futur fiancé que son père lui présentait n'était pas réglé dans sa conduite, ou se trouvait noté d'infamie. — Voyez *Digest.* XXIII, leg. 12.

NOTE 51. — p. 275.

« *Les droits qu'ils avaient sur ta personne, ils les ont donnés à leur gendre.* » — Par le mariage les femmes étaient affranchies de la puissance paternelle, et passaient solennellement au pouvoir de leurs maris. — Bouchaud, t. I, p. 544.

NOTE 52. — p. 276.

« *L'amant connu de Lesbie, d'Aufiléna, d'Ipsithylle, et encore de mainte autre femme mariée.* » — Ovide l'a

---

[1] Voyez *Rome au siècle d'Auguste*, lett. LIX.

remarqué : « Le voluptueux Catulle a souvent chanté sa maîtresse, sous le nom emprunté de Lesbie ; amant volage, il nous révèle plusieurs autres passions, et lui-même se fait gloire de ses nombreux adultères :

« Sic sua lascivo cantata est sæpe Catullo
Femina, cui falsum Lesbia nomen erat ;
Nec contentus ea multos vulgavit amores,
In quibus ipse suum fassus adulterium est. »

Trist. lib. II, 428...

Au dire d'Apulée, Lesbie n'était autre que Clodia, sœur de ce fougueux Claudius, l'ennemi personnel de Cicéron, épouse du consul Métellus-Céler. Catulle lui donna ce nom de Lesbie, par une suite de son admiration pour la muse de Lesbos (Sapho).

Métellus mourut à la fleur de l'âge. « Sa maladie ne « dura que trois jours ; et l'on ne douta point que sa « femme, Claudia, ne l'eût empoisonnée. C'était une femme « fort décriée, sœur de Clodius, qui avait commencé ses « galanteries avec son propre frère, et s'était ensuite li- « vrée à une longue intrigue avec le poète Catulle, qui « l'a célébrée sous le nom de *Lesbie*. » — Michaud, *Biographie Universelle*, art. MÉTELLUS-CÉLER.

S'il faut en croire Catulle, cette Lesbie fit une fin de prostituée :

« Illa Lesbia, quam Catullus unam
« Plus quam se, atque suos amavit omnes,
« Nunc in quadriviis et angiportis
« Glubit magnanimos Remi nepotes. »

Carm. LVIII.

NOTE 53. — p. 277.

« *Entre les Fiançailles et les Noces, la loi permettait le délai d'une année.* » — Oui, dans le principe ; mais avec le peu d'empressement aux Noces, ce délai tendait toujours à s'accroître. On longeait ; longeait ; à tel point, qu'un édit formel de l'empereur Auguste viendra défendre qu'entre les fiançailles et les noces on laisse écouler plus de deux ans. — « On ne pouvait faire de fiançailles « lorsque le mariage devait être différé de plus de deux « ans ; et, comme on ne pouvait épouser une fille qu'à « douze ans, on ne pouvait la fiancer qu'à dix. La loi ne « voulait pas que l'*on pût jouir inutilement, et sous pré-« texte de fiançailles, des priviléges des gens mariés.* » — Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XXIII, ch. XXI.

NOTE 54. — p. 278.

« *Les Fiançailles ne semblent plus qu'une vaine cérémonie.* » — Aulu-Gelle a constaté, d'après Servius, que les fiançailles étaient une coutume propre à cette partie de l'Italie qu'on appelait le *Latium ;* et il a remarqué, toujours d'après Servius, que cette coutume antique s'observa jusque vers le temps où tout le Latium subit la réaction démocratique de la guerre sociale ; c'est-à-dire vers l'an de Rome 662 : Catulle est né en 668 ! « *Sponsalia in ea parte Italiæ, quæ Latium appellatur, solita fieri.... Hoc jus sponsaliorum observatum ad id tempus, quo civitas universo Latio lege Julia data est.* » *Noct. attic.* lib. IV, cap. IV.

NOTE 55. — p. 278.

« *Désireux de conquérir la Toison d'Or.* » — Quelle fut, au vrai, dans les temps héroïques, l'*Expédition des Argonautes ?* Nous ne savons pas bien ; nous ferons seulement observer que, par tradition, dans les temps modernes, entre tous les ordres de *Chevalerie*, le plus aristocratique, peut-être, fut celui de la *Toison d'or ;* instituée par Philippe-le-Bon, ce puissant souverain de la Bourgogne et de la Flandre, ce prince de si grande prouesse et chevalerie, pendant les solennités de son mariage avec Isabelle de Portugal, fille du roi Jean : « Faisons savoir « qu'à cause du grand et parfait amour que nous avons « pour le noble état et ordre de la chevalerie, dont, par « notre ardente et singulière affection, nous désirons en- « core accroître l'honneur, afin que, par ce moyen, la « vraie foi catholique, l'état de notre sainte mère l'Eglise « la tranquillité et la prospérité de la chose publique, « soient, autant qu'ils peuvent l'être, *gardés et conservés ;* « nous, pour la gloire et la louange du Créateur tout-puis- « sant et de notre Rédempteur ; pour la vénération de la « glorieuse Vierge sa mère, pour l'honneur de monseigneur « saint André, apôtre et martyr, pour l'exaltation de la foi « de la sainte Eglise, pour l'excitation aux vertus et bon- « nes mœurs.... Avons institué, crée et ordonné, comme « par les présentes nous instituons, créons et ordonnons « un ordre et institution de chevalerie et association ami- « cale d'un certain nombre de chevaliers, que nous avons « voulu appeler du nom de la *Toison-d'Or,* conquise par

« Jason. » — Le beau Jason [1] Jason le *conservateur*, le *guérisseur*, était singulièrement aimé de Junon, la déesse des mariages, la patrone des Noces, la mère de l'aristocratie.

Pour être admis dans l'ordre de la Toison-d'Or, il faut être gentilhomme de nom et d'armes, et sans reproche; il faut être, ou prince, ou grand d'Espagne, ou avoir mérité cet honneur par de grands et signalés services rendus à l'État. Son fondateur le met sous la protection de l'apôtre *saint André :* singulière coïncidence de nom ! en grec, *anêr, Andros,* signifie homme de cœur et de courage. Tels étaient les Argonautes : « *Argivæ robora pubis !* »

NOTE 56. — p. 280.

« *Thétis ne dédaigne pas la main d'un mortel.* » — Il est vrai de dire que ce mortel était fils de roi et petit-fils de Dieu : Pélée était fils du célèbre Eaque, roi d'Egine, et de la nymphe Endéis, fille de Chiron. Eaque était fils de Jupiter. — « Le beau Pélée, le brave Télamon, voués tous deux, à cause de leur divin père, aux plus hautes félicités, sont les deux *types des heureux mariages* que noue Vénus, que noue le Mérite :

« *Peleus namque, et Telamonia virtus*
« *Per secura patris lætantur numina, quorum*
« *Connubiis Venus et Virtus injunxit honorem.* »
Virgil. *Culex.*

---

[1] *Voyez* Horace, *Epod.* III.

NOTE 57. — p. 289.

« *Mais une fois leur désir satisfait; promesses et sermens, impudemment ils les violent.* » — Corneille a imité ce passage :

« Tu vois, ma Stratonice, en quel siècle nous sommes :
« Voilà notre pouvoir sur les esprits des hommes,
« Voilà ce qui nous reste, et l'ordinaire effet
« De l'amour qu'on nous offre, et des vœux qu'on nous fait!
« Tant qu'ils ne sont qu'amans, nous sommes souveraines,
« Et jusqu'à la conquête ils nous traitent de reines ;
« Mais après l'hyménée ils sont rois à leur tour. »

Polyeucte, act. I, sc. III.

Du temps de Catulle, les femmes avaient à redouter non-seulement la tyrannie après l'hyménée, mais encore, auparavant, la déception, la trahison.

NOTE 58. — p. 290.

« *Mourir exposée aux bêtes fauves, aux oiseaux de proie; mourir sans sépulture; privée des honneurs du tombeau!* » — Les anciens croyaient que les âmes de ceux dont les corps n'étaient point enterrés erraient pendant un siècle le long des fleuves de l'enfer, sans pouvoir passer dans les Champs-Élysées. Être la proie des bêtes, leur semblait donc le comble du malheur. Contre cette vieille croyance, Lucrèce avait dit : « La mort ne nous doit causer aucun effroi. C'est vraiment chez l'homme une folie de s'inquiéter de ce que son corps peut devenir après sa mort; soit qu'il pourrisse à l'injure de l'air, ou

qu'on le brûle, ou qu'aux bêtes il serve de pâture. Si, mort, on souffre d'être broyé sous la dent des animaux, il n'y a pas de raison pour que ce ne soit aussi chose douloureuse d'être, sur un bûcher, la proie des flammes ; d'étouffer plongé dans le miel ; de geler étendu sur le sommet d'un roc couvert de glace ; ou bien encore d'être comprimé, écrasé sous une masse de terre (*tumulatus*) :

« Scire licet nobis nihil esse in morte timendum....
Proinde, ubi se videas hominem indignarier ipsum
Post mortem fore, ut aut putrescat corpore posto,
Aut flammis interfiat, malisve ferarum ;
Scire licet, non sincerum sonere......
Nam si in morte malum est, malis morsuque ferarum
Tractari, non invenio qui non sit acerbum
Ignibus impositum calidis torrescere flammis ;
Aut in melle situm suffocari ; atque rigere
Frigore, quum in summo gelidi cubat æquore saxi ;
Urgerive superne obtritum pondere terræ. »

Lib. III, 880...

Quand Catulle montre Ariane se désolant à l'idée qu'elle va mourir exposée aux bêtes fauves, aux oiseaux de proie, sans sépulture, privée des honneurs du tombeau ! Catulle revient et s'attache à l'ancienne croyance.

NOTE 59. — p. 290.

« *Si, dans la dépendance d'un père rigide, tout d'abord il n'avait pas le loisir de la prendre pour épouse ; au moins pouvait-il se l'attacher... comme compagne.* » — A défaut des *Noces*, proprement dites, de la *confar-*

réation et de la *coemption*, il y avait encore, ainsi que nous l'avons signalé plus haut, l'*usucapion*, ou l'usage, c'est-à-dire le concubinage légitimé par l'habitude. Voilà ce dont Ariane, à la rigueur, se serait contentée ; ce que le poète, à la rigueur, voudrait voir pratiquer ; au lieu d'un stérile et désastreux célibat.

Ce légitime concubinage, usité des plébéiens, était le *conjugium ;* bien différent du *connubium !* particulier aux patriciens. Une espèce de contrat régissait ces alliances temporaires, ces demi-mariages formé par le *conjugium*.

NOTE 60. — p. 290.

« *Lui laver les pieds.... pour elle de tels soins eussent été des plus doux.* » — Les Grecs et les Romains, comme tous les anciens peuples de l'Orient, portaient une chaussure qui défendait mal leurs pieds des souillures de la poussière. D'où le besoin de fréquentes ablutions. Donc un des principaux soins d'une ménagère était d'offrir à laver les pieds. Dans son tableau de *Philémon et Baucis,* Lafontaine, à l'arrivée des dieux Jupiter et Mercure, peint l'empressement du bon vieil hôte, qui tout d'abord dit à sa compagne :

« Baucis, ne tardez point : faites tiédir cette onde.....
« L'onde tiède, on lava les pieds des voyageurs. »

NOTE 61. — p. 297.

« *Tout fils de famille qui... faute d'avoir tendu la voile blanche... désole son père, et le fait mourir de chagrin.* » — Plutarque pense « que l'oubliance ou noncha-

« lance de Thésée, qui faillit à son retour de faire tendre « la voile blanche, ne se saurait justifier ni laver du crime « de parricide » (*Comparaison de Thésée et de Romulus*, v). Un peu plus loin nous verrons le conservateur Auguste traiter de *meurtriers*, de *parricides*, les patriciens qui oublient de *tendre la voile blanche*, les célibataires qui désertent les Noces.

NOTE 62. — p. 298.

« *Les Bacchantes, transportées, agitent leur thyrse orné de lierre, se font une ceinture de serpens.* » — *Euripide* nous apprend que les Bacchantes savaient conserver leur chasteté au milieu de l'agitation et de la fureur dont elles étaient possédées, et qu'elles se défendaient à grands coups de thyrse des hommes qui voulaient leur faire violence. *Nonnus* parle des Bacchantes comme de vierges si jalouses de conserver leur chasteté, que, pour ne point être surprises en dormant, elles se faisaient une ceinture avec un serpent. Et dans l'anthologie, on voit que les bacchantes Eurynome et Porphyride quittèrent leurs fonctions, parce qu'elles allaient se marier. — Voyez *Diction. de la Fable*, BACCHANTES.

Quant aux *Satyres* et aux *Silènes*, on sait que c'étaient là de chauds amis de la propagation.

NOTE 63. — p. 300.

« *Chiron,... qui s'entend si bien à l'éducation de la jeunesse!* » — Xénophon lui donne pour disciples : le beau Céphale, Esculape, Nestor, le fameux devin Am-

phiaraüs, Pélée, Télamon, Méléagre, Thésée, Hippolyte, Palamède, Ulysse, Mnesthée, Diomède, Castor et Pollux, Machaon et Podalyre (célèbres fils d'Esculape), un fils de Nestor, Antiloque-Philopator, ainsi nommé pour son dévoûment à son père; le pieux Énée, puis enfin Achille; tous héros, demi-dieux, rois, princes, *chefs*, conducteurs de peuples, médecins, guérisseurs, en un mot l'élite des hommes, *les meilleurs*, l'aristocratie.

NOTE 64. — p. 302.

« *Tout un massif de hêtres, de lauriers, de platanes, de peupliers, de cyprès, grands et beaux arbres; qui tous ont leurs racines; qui tous portent leur tête aux nues.* » — Catulle a, tout-à-l'heure, parlé de *mystères que vainement les profanes cherchent à comprendre;* son style, ici, s'en ressent; toutefois, les *profanes* peuvent deviner ce que signifiaient ces grands et beaux arbres qui ont leurs racines, et qui portent leur tête aux nues : — « L'aristocratie sur un mont, le peuple dans la plaine. »

Le *hêtre*, est consacré à Jupiter; et sa feuille sert à orner les autels de ce dieu dans les grandes solennités.

Le *laurier*, consacré à Apollon, est l'arbre des augures.

Le *platane*, est spécialement consacré au génie de chaque individu.

Le *peuplier*, « *lenta soror flammati Phaetontis* », est le symbole de l'amour fraternel; d'après cette fable bien connue : La mort de Phaéton causa à ses deux sœurs une si vive douleur, qu'elles le pleurèrent quatre mois. Les Dieux les changèrent en peupliers, et leurs larmes en

grains d'ambre. Rien de plus suave que l'amour fraternel.

Enfin, le *cyprès,* arbre funèbre, rappelle le culte des tombeaux : la vieille société latine avait pour base la pierre du *foyer*, et la pierre du *tombeau*.

NOTE 65. — p. 302.

« *Prométhée... n'ayant plus qu'une légère marque de son enchaînement au Caucase.* » — Selon la fable, « Prométhée, depuis sa punition, ayant empêché, par ses avis, Jupiter de faire la cour à Thétis, parce que l'enfant qu'il aurait d'elle le détrônerait un jour; Jupiter, reconnaissant de ce service, consentit qu'Hercule allât le délivrer. Mais, pour ne pas violer son serment de ne jamais souffrir qu'on le déliât, il ordonna que Prométhée porterait toujours au doigt une bague de fer, à laquelle serait attaché un fragment de la roche du Caucase, afin qu'il fût vrai, en quelque sorte, que Prométhée restait toujours lié à cette chaîne. » — De cette façon il portait singulièrement *atténuée*, la marque de son antique peine :

« *Extenuata gerens veteris vestigia pœnæ.* »

NOTE 66. — p. 302.

« *Le père des Dieux, son épouse, patronne des chastes unions, amie des noces légitimes.* » — « *Sancta conjux*, » l'appelle Catulle; c'est-à-dire *Juno pronuba, jugalis.* « Or, dit Bouchaud (t. I, p. 620) : Junon, *pronuba*, *ju-*
« *galis*, présidait aux mariages, mais aux mariages chas-
« tes et purs, et non à ceux des concubines, ni même des
« veuves qui convolaient en secondes noces. Ennemie des
« amours furtifs, elle avait les concubines en horreur. »

NOTE 67. — p. 302.

« *Apollon et Diane absens tous deux, pour cause.* » — On conte qu'Apollon, semblablement à Jupiter, voulait avoir Thétis en mariage; mais qu'ayant appris, comme Jupiter, que, suivant un ancien oracle de Thémis, il naîtrait de Thétis un fils qui serait plus grand que son père, il cessa ses poursuites. La célébration des noces de Pélée n'avait donc pour lui rien d'attrayant.

Quant à Diane, on conte encore que, quand sa mère accoucha de deux jumeaux, elle vit le jour la première, et aida Latone à mettre au monde son frère Apollon. Témoin des douleurs maternelles, elle conçut une telle aversion pour le mariage, qu'elle obtint de Jupiter la grâce de garder une virginité perpétuelle. — *Dictionn. de la Fable*, DIANE.

NOTE 68. — p. 308.

« *Nous verrons se recomposer la famille.* » — Avec le contraire des crimes que Catulle signale avoir été causés par la cupidité, par l'avarice et le libertinage, on a juste les liens primitifs de la famille : l'amour fraternel, la piété filiale, l'amour paternel, la chasteté conjugale, et, enfin, le respect des pénates, de ces dieux familiers qui conservaient l'autorité du *père*.

NOTE 69. — p. 310.

« *Tout fils de famille n'est qu'un esclave; il est pis : son père peut le vendre jusqu'à trois fois.* » — Bauchaud dit (t. I, p. 476) : « La puissance paternelle, suivant la

« remarque de Denys d'Halicarnasse, était plus dure que « celle du maître sur son esclave. Un esclave vendu une « seule fois, si dans la suite il acquérait la liberté, demeu- « rait libre, et ne retombait point sous la puissance de son « ancien maître. Mais si un fils de famille, vendu une pre- « mière fois en esclavage, avait recouvré la liberté par « l'affranchissement, il pouvait être vendu une seconde « fois par son père. Affranchi une seconde fois, il retom- « bait encore sous la puissance de son père, et pouvait « être vendu une troisième fois. Denys d'Halicarnasse et « Simplicius nous apprennent que ce n'était qu'après avoir « obtenu la liberté une troisième fois, qu'il sortait enfin de « dessous la puissance de son père. »

NOTE 70. — p. 310.

« *Pas un fils ne possède rien en propre; ne peut, à aucun titre, rien acquérir; que, tout au plus, et sous le bon plaisir de son père, un misérable pécule.* » — Ainsi, par exemple, Tibère, adopté d'Auguste, et en vertu de cette adoption, tombé sous la puissance paternelle de ce dernier, se trouve tout-à-coup amoindri dans sa personne; frappé d'incapacité. « A dater de ce moment; il cessa d'agir en chef de famille; il ne retint aucune partie du droit que son adoption lui avait enlevé, et ne fit plus de donation ni d'affranchissement; il ne reçut plus d'hérédité, ni de legs qu'à titre de pécule : « *Adoptatur ab Augusto.... Nec quicquam postea pro patrefamilias egit, aut jus, quod (adoptione) amiserat, ex ulla parte retinuit. Nam neque donavit, neque manumisit : ne hereditatem quidem, aut legata percepit ulla aliter, quam ut peculio*

referret accepta. » — Suéton., *Tiber.*, xv. — Le *pécule* était ce que les enfans ou les esclaves acquéraient du consentement de leur père ou de leur maître.

NOTE 71. — p. 311.

« *N'ayant, le plus souvent, d'autre asile que les repaires des louves.* » — Les Romains donnaient le nom de *louves*, *lupæ*, aux femmes débauchées, parce que, avant qu'il y eût des villes en Italie, les prostituées se tenaient dans les forêts, et qu'elles dépouillaient les passans après s'être livrées à leurs désirs déréglés : « *Inde meretricum cellulæ* LUPANARIA *dicuntur.* » *Diction. des Antiq. Rom.* (*Lupa* et *Lupanar*). *Voyez* Plutarque, ROMULUS, VI.

Les chambres ou cellules des prostituées étaient ordinairement construites sous terre et voûtées, *fornix;* d'où *fornication.*

NOTE 72. — p. 314.

« *Exhortations, réprimandes*, etc., *de Métellus à Auguste la politique patricienne met tout en œuvre contre le célibat.* » — Après les Oraisons de Métellus, viennent les récompenses offertes par César ; vient ensuite, du chef d'Auguste, la loi *Julia*, *de Maritandis ordinibus;* laquelle, ne suffisant pas, est suivie de la loi *Papia*, *Poppæa* (du nom des consuls *Pappius* et *Poppæus*). Cette dernière loi, sœur de la précédente, augmente les récompenses de ceux qui sont mariés, et de ceux qui ont des enfans ; est exempt de toute charge le père qui, à Rome, se trouve avoir trois enfans vivans, en Italie quatre, dans les provinces cinq. D'où cette expression : « *Jus trium, qua-*

tuor, vel quinque liberorum. » La loi *Papia-Poppæa* décerne des peines contre les célibataires : ils ont à payer une amende, une forte taxe, appelée « *æs uxorium* » ; ils ne peuvent rien recevoir par testament des étrangers ; et ceux qui, étant mariés, n'ont point d'enfans, n'en reçoivent que la moitié. « De façon que les Romains, dit Plutarque, se mariaient pour être héritiers, et non pas pour avoir des héritiers. » En somme, la loi *Papia-Poppæa* ne fit pas contracter plus de mariages ni élever plus d'enfans : on gagnait trop à être sans héritiers : « *Nec ideo conjugia et educationes liberûm frequentabantur, prævalida orbitate.* » — Tacit., *Annal.*, lib. III, XXV.

« Cette loi d'Auguste trouva mille obstacles ; et trente-« quatre ans après qu'elle eut été faite, les chevaliers ro-« mains lui en demandèrent la révocation. Il fit mettre « d'un côté ceux qui étaient mariés, et de l'autre ceux qui « ne l'étaient pas ; ces derniers parurent en plus grand « nombre : ce qui étonna les citoyens, et les confondit. « Auguste, avec la gravité des anciens censeurs, leur « parla ainsi :

« Pendant que les maladies et les guerres nous enlèvent « tant de citoyens, que deviendra la ville, si on ne con-« tracte plus de mariages ? La cité ne consiste point dans « les maisons, les portiques, les places publiques : ce sont « les hommes qui font la cité. Vous ne verrez point, comme « dans les fables, sortir des hommes de dessous la terre « pour prendre soin de vos affaires. Ce n'est point pour « vivre seuls que vous restez dans le célibat : chacun de « vous a des compagnes de sa table et de son lit, et vous « ne cherchez que la paix dans vos dérèglemens.... Mon

« unique objet est la perpétuité de la république. J'ai augmenté les peines de ceux qui n'ont point obéi, et à l'égard des récompenses, elles sont telles que je ne sache pas que la vertu en ait encore eu de plus grandes : il y en a de moindres qui portent mille gens à exposer leur vie ; et celles-ci ne vous engageraient pas à prendre une femme et à nourrir des enfans ! » — Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XXIII, chap. XXI. Il ajoute en note : « J'ai abrégé cette harangue qui est d'une longueur accablante : elle est rapportée dans Dion, liv. LVI.

Auguste reproche aux célibataires d'avoir, chacun, des compagnes de sa table et de son lit : Auguste est bien modeste ; il aurait pu dire des compagnons : «*Pusiones.*» Le *Pusio* est chose si commode, si douce ! Avec lui, point de tracas ; de discussions fâcheuses ; d'exigences d'aucune espèce ; et jamais de reproche ; on n'en prend qu'à sa guise. Juvénal le dit bien :

« *None putas melius, quod tecum* PUSIO *dormit?*
« PUSIO*! qui noctu non litigat, exigit a te*
« *Nulla jacens illic munuscula, nec queritur quod*
« *Et lateri parcas, nec, quantum jussit, anheles.* »

Sat. VI.

NOTE 73. — p. 315.

« *L'aristocratie, la terre couronnée de tours, est le soutien des villes, des empires.* » — Quand l'empereur Auguste s'évertue à ranimer le patriciat, il ordonne aux dames romaines de tout âge d'adresser des hymnes *à Cybèle couronnée de tours*.

« *Ipse quoque Ausonias Cæsar matresque nurusque*
Carmina Turrigeræ dicere jussit Opi. »

Ovid., *Trist.*, lib. II, 24.

NOTE 74. — p. 316.

« *Ces jeunes patriciens, dégénérés, efféminés, qui n'entendent rien au culte de Cybèle,* etc. » — On voit dans Juvénal ce qu'étaient, pour le *profane vulgaire*, les *mystères* de la bonne Déesse *mal compris*, mal célébrés : de libidineuses orgies ; des entraînemens lascifs ; des scènes d'ivrognerie et de débauche :

« *Nota bonæ secreta Deæ, quum tibia lumbos*
Incitat, et cornu pariter, vinoque feruntur
Attonitæ, crinemque rotant, ululantque Priapi
Mænades. O quantus tunc illis mentibus ardor
Concubitus! Quæ vox saltante libidine! Quantus
Ille meri veteris per crura madentia torrens! »

Sat. VI.

NOTE 75. — p. 319.

« *O patrie, ô ma mère, patrie, à qui je dois tout avec la vie!* » — Catulle dit :

« *Patria, o mea creatrix, patria o mea genitrix!* »

Évidemment, ici, *patria* signifie le *patriciat*, l'ensemble des *pères*, ce qui compose la *patrie*, *patrum conventus*. Horace emploie le mot de *patria* dans ce sens, quand, après avoir signalé l'atteinte aux *Noces* comme cause première de la corruption générale, il dit :

« *Hoc fonte derivata clades*
In PATRIAM *populumque fluxit.* »

En cet endroit *patria*, par opposition à *populus*, est le *patriciat*, opposé au peuple.

NOTE 76. — p. 323.

« *On entendit cette divine chevelure parler.* » — Ces sortes de discours ne déplaisaient pas aux anciens : Plaute, en son Prologue du *Rudens*, fait intervenir la constellation *Arcture*; qui dit au bon public romain les meilleures choses du monde.

NOTE 77. — p. 324.

« *Diane..... au sein de la grotte de Latmos.* » — Selon la fable, Diane, éprise de la beauté d'Endymion, allait le visiter dans une grotte du mont Latmos. Ainsi s'expliquaient les éclipses de lune.

NOTE 78. — p. 325.

« *Tu étais bien cette même Bérénice, digne d'avoir un roi pour époux.* » — L'histoire nous peint cette Bérénice comme une amazone, domptant des coursiers, conduisant des chars, etc. D'autres prétendent que, dans un jour de bataille, son père, cédant au nombre, allait prendre la fuite, quand l'héroïne s'élance sur un cheval, rallie ses troupes, repousse les ennemis, en tue une partie, et met le reste en fuite. *Bonum facinus*, belle action, qui lui valut le cœur et la main de son frère, et par suite la couronne.

NOTE 79. — p. 331.

« *N'en déplaise à maint critique, dont je révère la science, je trouve assez bien mérité le titre de* DOCTE,

que les anciens donnèrent à Catulle. » — On lit dans le *Discours Préliminaire* du traducteur Noël :

« Plusieurs critiques ont examiné avec beaucoup de « scrupule, pourquoi la qualité de *docte* a été donnée à « Catulle, surtout par les anciens. La Monnoye dit néan- « moins qu'il ne connaît, parmi ceux-ci, qu'Ovide et Mar- « tial qui l'aient honoré de cette épithète. Où sont en effet « les preuves de son érudition ? Le critique Barthius, et le « marquis Scipion Maffei, ne les font presque consister « que dans quelques traductions de vers grecs en vers la- « tins, et dans quelque connaissance de la mythologie. Il « n'y a pas là, ce semble, de quoi tant se récrier. »

L'érudit Jules Scaliger disait avoir cherché, et n'avoir pu découvrir pourquoi le tite de *docte* fut donné par les anciens à Catulle, dont, au demeurant, les écrits lui paraissent ne renfermer rien que d'un savoir vulgaire : « *Catullo docti nomen quare sit ab antiquis attributum, neque apud alios comperi, neque dum in mentem venit mihi ; nihil enim non vulgare est in ejus libris.* » — *Poetic.* lib. VI, c. 6.

Ovide et Martial appellent en effet Catulle « *doctus* et *facundus. Facundi scena Catulli*, dit quelque part Martial [1]. » Ce mot de *scena* donne à penser que Catulle avait écrit pour le théâtre. Tous ses ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

NOTE 80. — p. 335.

« *Vois-tu ce phallus..... Ce gros pieu rouge pourrait bien devenir une massue.* » — Le phallus, attribut du

[1] Lib. V, 30.

dieu Priape, offrait aux anciens l'emblème de la reproduction, de la fécondité de la nature. Il est tout simple qu'on s'en servît contre ceux qui portaient atteinte à la propriété. Le phallus *fait sans art*, était communément *un gros pieu rouge* « *palus ruber* »; ainsi qu'on le voit dans Horace, Sat. VIII, liv. I, vers 5. Ce pieu servait à effrayer les voleurs, qui appréhendaient :

« *Jactura natis expiare culpam ;* »

Et il servait aussi à un usage bien plus plaisant, car on y faisait asseoir les nouvelles mariées. — Note tirée d'une de Dacier, au passage d'Horace précité.

NOTE 81. — p. 336.

« *A toi, divin Priape, à toi ce bois*, etc. » — Sylvain et Priape étaient deux dieux conservateurs de la propriété, honorés surtout dans la campagne : l'un gardait les jardins, et l'autre les limites, les bornes qui séparaient les héritages :

« *Priape, et te, pater*
Silvane, tutor finium !
Horat., *Epod.* II.

NOTE 82. — p. 339.

« *Ainsi que tous les riches Romains, Catulle avait le noble et dispendieux goût des voyages.* » — Pour voyager à leur aise, les riches avaient des *vaisseaux d'agrément*. Témoin ce passage du *Rudens* de Plaute, où l'esclave Gripus, après une riche trouvaille, croyant avoir de quoi acheter sa liberté, se prend à dire : « Dès que j'aurai

ma liberté, j'acquerrai des terres, une maison, des esclaves. Je ferai un brillant commerce sur mer; j'irai de pair avec les grands personnages. Et puis, j'aurai un vaisseau pour mon agrément, comme Stratonicus, et je me promènerai de ville en ville :

« *Post animi causa, mihi navem faciam, atque imitabor Stratonicum :*
« *Oppida circumvectabor.* »

Act. IV, SC. II.

NOTE 83. — p. 339.

« *Se fit nommer quelque chose à la suite du gouverneur de Bithynie ; contubernal, sans doute.* » — Nous lisons dans *Rome au siècle d'Auguste*, par M. Dezobry, lettre XXXIII : « Il n'y a rien de plus malheureux que la « condition des provinces ; leur régime, sous quelque ap- « parence de légalité, est constamment celui de la con- « quête. Rome leur envoie chaque année, pour les gou- « verner, une espèce de colonie, ou, suivant le terme con- « sacré, une COHORTE ainsi composée .

« Un magistrat suprême (le gouverneur)... Ces magis- « trats *tirent au sort*, en présence du peuple, *la réparti- « tion des provinces*.

« Un questeur, qui, sous les ordres du proconsul ou « propréteur, est chargé de tout ce qui a rapport aux fi- « nances.

« Des légats, ce sont les lieutenans des gouverneurs.

« Des préfets, pour les préfectures de la province.

« Des CONTUBERNALES, jeunes gens de famille, qui com- « mencent leur apprentissage militaire (et civil), n'ont

« point de fonctions fixes, et sont employés dans toutes « sortes d'occasions. »

NOTE 84. — p. 340.

« *Dans toute l'administration des provinces il ne se trouvait, peut-être, alors qu'un honnête homme.* » — Logiquement, Memmius devait être un honnête homme. Car Bayle dit de *Lucrèce* : « Ceux qui ont écrit sa vie assurent qu'il était parfaitement honnête homme. » Or, pour que Lucrèce, estimât, aimât Memmius comme un fils aime son père (Voyez *De Rerum Nat.*, lib. I, 43 et 141 ; lib. III, 919-921), il fallait que Memmius fût un honnête homme. Et pour que Memmius acceptât le patronage d'une œuvre telle que la *Nature des Choses*, il fallait, nécessairement aussi, qu'il fût imbu d'idées philosophiques, partisan des réformes. Et, en effet, Salluste nous apprend que Memmius tonnait contre les abus ; qu'il s'indignait de ce que le pouvoir, les honneurs et les richesses étaient la proie d'une poignée d'hommes sans mérite, sans autre mérite que leur naissance. Salluste fait connaître l'esprit démocratique des harangues de Memmius, et dit que sa *faconde* pouvait beaucoup sur le peuple : « *Romæ Memmii facundia clara pollensque fuit.* » — *Bell. Jugurth.*, XXVII à XXXI.

NOTE 85. — p. 341.

« *Cher Véranius.* » — Véranius paraît avoir été le plus aimé des amis de Catulle. Lorsqu'il revient d'Espagne à Rome, Catulle lui adresse ce billet délicieux :

AD VERANNIUM.

« Veranni, omnibus e meis amicis
Antistans mihi millibus trecentis,
Venistine domum ad tuos Penates,
Fratresque unanimos, anumque matrem?
Venisti. O mihi nuntii beati!
Visam te incolumem, audiamque Hiberum
Narrantem loca, facta, nationes,
Ut mos est tuus, applicansque collum,
Jucundum os oculosque suaviabor.
O quantum est hominum beatiorum,
Quid me lætius est beatiusve! »

Carm. IX.

De tels vers, on peut dire ce que Catulle, dans un autre billet *à Fabulle*, dit de certain parfum qu'il tient de la main des Grâces :

« Quid suavius elegantiusve est? »

Carm. XIII.

NOTE 86. — p. 343.

« *De tout temps la devise des Quirites, leur droit le plus cher fut de piller l'ennemi, vivre de rapt.* » — Dans l'*Énéide*, un homme *de la lance, du javelot*, un ancêtre des *Quirites*, tient fièrement ce langage :

« Omne ævum ferro teritur; versaque juvencûm
Terga fatigamus HASTA : nec tarda senectus
Debilitat vires animi, mutatque vigorem;
Canitiem galea premimus; semperque recentes
Comportare juvat prædas, et VIVERE RAPTO. »

Lib. IX, 609....

Les descendans de ces hommes de fer, de ces *hommes de proie*, seront les ravisseurs de l'univers ; « *raptores orbis*. » — Tacite, *Agricola*, XXX.

Certains amis de Catulle *vivaient de rapt*, ou, si vous voulez, de *filouteries* : l'efféminé Thallus, « plus rapace « que l'ouragan en fureur, *turbida rapacior procella* », lui vole un manteau et des foulards d'Espagne ; Asinius, frère de *Pollion* ! lui vole, à table chez lui, ses serviettes. Ce dont Catulle est d'autant plus mécontent, que les objets volés lui avaient été donnés, *rapportés d'Espagne*, par ses chers amis *Véranius* et *Fabulle*. — *Voir* carm. XII, « *ad Asinium* ; » et carm. XXV, « *ad* THALLUM. »

NOTE 87. — p. 344.

« *Et les tournées dans la province !* » — On peut se faire une idée de ce qu'étaient les tournées du préteur Verrès, quand on a lu dans Cicéron le passage que voici : « Suivant l'usage des anciens rois de Bithynie, il était « porté par huit hommes, en litière, sur un carreau d'é- « toffe transparente, rempli de roses de Malte ; il avait « une couronne sur la tête, et des guirlandes autour de son « cou, tenant à sa main un sachet de fin lin, à petites mailles, « également rempli de roses, dont il respirait l'odeur. « C'est ainsi qu'il arrivait dans toutes les villes, ne descen- « dant point de sa litière qu'il ne fût dans sa chambre. Là « se rendaient les magistrats siciliens, et les chevaliers « romains. On y jugeait en secret les procès, et toujours « l'exécution suivait de près la sentence. Enfin lorsqu'il « avait employé quelques momens, non pas à rendre, mais

« à vendre la justice, il croyait devoir consacrer le reste
« du temps à Vénus et à Bacchus.

« Il me semble que je ne dois pas omettre en cet en-
« droit un trait excellent de la prudence admirable de ce
« grand général. Dans toutes les villes où les préteurs
« ont coutume de séjourner pour y tenir leurs assises, il
« avait une femme choisie dans les familles les plus no-
« bles, pour servir à ses plaisirs. Plusieurs de ces femmes
« assistaient publiquement à ses repas ; les plus timides
« ne se rendaient chez lui qu'à certaines heures, pour
« éviter le grand jour, et ne pas être remarquées. » —
Dee Suppl., XI.

NOTE 88. — p. 346.

« *Il est ami, très ami, de l'opulent Hortensius*, etc. »
—Cicéron procède par insinuation touchant certains objets d'art volés par Verrès, et ensuite prêtés par lui à des tiers qui en ont décoré leurs maisons de ville et de campagne (Voyez *De Signis*, III). Un traducteur (M. *Truffer*) fait à ce passage cette note : « Ceci regarde certains
« amis de Verrès, tels que Métellus, *Hortensius*, et au-
« tres, qui, probablement, avaient emprunté de lui des
« effets volés, dont ensuite il leur avait fait présent. » La chose paraît probable. Ce qu'il y a de certain, c'est que quand, après les *clabauderies* du peuple, il fallut absolument faire le procès à Verrès ; son défenseur fut *Hortensius ; le roi du barreau* ; détrôné depuis par Cicéron.

Or, quel était Hortensius? L'histoire dit : Quintus *Hortensius*, le célèbre orateur, rival de Cicéron, était fils de L. Hortensius qui, dans les places importantes de préteur

à Rome, et de proconsul en Sicile, se distingua par son attachement aux lois et *institutions anciennes*. Exclusivement voué à l'art oratoire et à la politique, il faisait peu de cas des études philosophiques; mais il cultiva la poésie avec succès. Il se maria de très bonne heure avec Lutatia, fille du célèbre Q. Lutatius Catulus, qui s'était acquis une grande autorité par sa conduite grave et uniforme, par son amour du bien public, et par son *attachement aux principes aristocratiques*. Il fut consul l'an de Rome 673 ; et, en quittant la pourpre, appelé à commander les troupes envoyées en Crète pour arrêter *quelques mouvemens* qui avaient éclaté dans cette île ; mais séduit par le repos glorieux qu'il trouvait à Rome, il céda cette commission à son collègue Q. Cécilius Créticus, pour se livrer à *un noble loisir*, à son goût pour une vie délicate que son opulence lui rendait facile, sans renoncer cependant à prendre part, comme sénateur, à l'administration de la république. Constamment *attaché au parti des grands*, la faction populaire le plaça au nombre de ces hommes illustres qu'elle appela à cette époque les *Sept Tyrans*. — Extrait de la *Biogr. Univ.*, art. HORTENSIUS.

Donc, par l'organe d'Hortensius, c'était l'Aristocratie, le parti Conservateur, qui défendait Verrès. Et son grand argument le voici : « Que Verrès soit un voleur, un sacrilége, un vicieux perdu de débauches; possible ; là n'est pas la question. Verrès a des talens militaires et de l'énergie ; par lui les *esclaves* ont été contenus ; contre l'esprit de révolte, il nous a rendu, il peut encore nous rendre de signalés services ; c'est une bonne, une heureuse épée ; que, par le temps qui court, il faut, loin de la briser, gar-

der soigneusement en réserve : « *Sit fur, sit sacrilegus sit flagitiorum omnium vitiorumque princeps : at est bonus imperator, et felix et ad dubia reipublicæ tempora reservandus.* » — *De Suppl.* I, vid. et *Ibid.*, X.

Hortensius était ami, patron de Catulle ; l'élégie *à Hortalus* (« *ad Hortalum* », carm. LXV) ne permet pas d'en douter : Hortalus et Hortensius, c'est tout un. — D'où vient?... — L'épigramme *sur la Smyrna du poète Cinna* (carm. XCV) donne à penser que, du temps de Catulle, outre l'orateur Hortensius, il existe un certain Volusius Hortensius,

. . . . « *Dont la fertile plume*
« *Peut tous les mois sans peine enfanter un volume ;*

Pauvre poète ; qu'il ne faut pas confondre avec l'opulent roi du barreau. Pour éviter toute confusion, ce dernier volontiers se fait appeler, par addition, Hortensius-Hortalus. Si bien que, pour ses amis, il devient Hortalus tout court. Son fils, Quintus, mauvais sujet, espèce d'ATYS, le désole par son inconduite : « Il se rend si peu digne d'un tel père, qu'il pense en être déshérité. » Et son petit-fils, « monstre d'impuretés et de débauches , » est, avec le temps, appelé dans l'histoire : « Marc Hortensius-Hortalus. » (*Voyez* Bayle, *Diction. Histor.*, HORTENSIUS). Tacite nous apprend qu'Auguste fit compter à cet Hortalus un million de sesterces (ou 198,000 fr.), afin qu'il se mariât, et qu'une aussi illustre famille ne s'éteignît pas. Suétone cite parmi les sénateurs *gênés*, du temps de Tibère, *Hortalus, petit-fils de l'orateur Hortensius*, qui, n'ayant qu'une fortune très médiocre, s'était marié par le conseil d'Auguste, et avait eu quatre enfans. — *Tiber.*, XLVII.

NOTE 89. — p. 346.

« *Mais des Pisons? des Memmius? foin de gens de cette espèce!* » — Nous avons vu quel était Memmius. En ce qui touche Pison, nous rapporterons ce passage de Cicéron dans une de ses harangues contre Verrès (*De Signis*, XXIV). « Beaucoup d'entre vous ont pu connaître « L. Pison, père de celui que nous avons vu préteur. Lors- « que lui-même exerçait la préture en Espagne, où il fut « tué, il arriva, je ne sais comment, tandis qu'il s'occupait « à faire des armes, que son anneau se trouva brisé. Vou- « lant s'en procurer un autre, il fit venir un orfèvre dans « la place publique de Cordoue; et là, siégeant sur son « tribunal, il pèse l'or nécessaire à cet ouvrage, puis il « ordonne à l'ouvrier de s'établir au milieu même de la « place, et de lui faire un anneau sous les yeux de tout le « monde. Quelqu'un dira peut-être que c'est pousser trop « loin le scrupule : à la bonne heure; mais il faut lui pas- « ser cet excès, le seul au moins que l'on fût en droit de « lui reprocher; car il était fils de ce Pison qui, le pre- « mier, porta une loi contre les concussionnaires. — Il « est ridicule de prononcer le nom de Verrès après celui « de Pison, surnommé l'*honnête homme*, etc. »

Si le préteur de *Véranius* et de *Fabulle* est le même Pison que celui dont Salluste et Cicéron peignent la préture en Espagne avec des couleurs si odieuses, il est à croire que ce Pison, à son début, avait annoncé vouloir suivre les erremens de probité, le rigorisme de ses pères [1];

---

[1] Outre l'*Honnête homme*, auteur de la loi contre le péculat, *De pecuniis repetundis*, l'histoire signale, vers l'an de Rome 686, un

et alors *Fabulle* et *Véranius* auraient pu écrire à leur ami Catulle, qu'avec un homme de cette espèce, il n'y avait pas de l'eau à boire : « *Cohors inanis!* » — *Voyez* carm. XLVII, *ad Porcium et Socrationem.*

NOTE 90. — p. 346.

« *Il dit adieu à tous ses bons amis de la cohorte.* » — Dans le latin, il y a « *dulces comitum valete cœtus !* » Or, il est bien entendu que les *comites* sont ici la *suite du préteur*. — « Les citoyens romains qui allaient en mis- « sion, ou seulement en voyage, pour peu qu'ils eussent « d'importance, conduisaient avec eux cet attirail, beau- « coup d'esclaves et des cliens, *comites*, pour leur faire « l'honneur du cortége, ou pour exercer des offices de « confiance sous leurs ordres. Le nombre des *comites* « s'accrut par la suite pour le malheur des provinces; « puis ce service particulier, volontaire, devint avec le « temps un état, une profession ; puis on distingua par « excellence les *comites* et *amici* des princes, des Cé- « sars ; puis les *comites* un jour furent des *comtes*, des « comtes de première, de deuxième et de troisième ordre. « C'est à Constantin qu'ils durent cette institution défini- « tive. » — Extrait d'une note de M. Naudet, en sa traduction de *Plaute*, au vers 930, du MARCHAND.

NOTE 91. — p. 348.

« *A Troie, ville de malheur; funeste à l'Asie; funeste à l'Europe; effroyable gouffre où tant de héros périrent; où tant d'honneur fut englouti.* » — A propos

---

autre Calpurnius Pison, tribun du peuple, auteur d'une loi contre les brigues. « *De ambitu.* »

de la mort d'un frère qui, tout naturellement, succombe en voyage, une pareille sortie contre cette pauvre Troie, qui n'en peut mais ; cela, d'abord, surprend de la part de Catulle ; car cela sent le lieu commun ; et il n'y a, il ne peut y avoir rien de commun chez un écrivain tel que Catulle. Mais si l'on veut bien observer que de son temps le novateur César parle de transférer le siége de l'empire à Alexandrie ou *à Troie!* (*Voyez* Sueton. *J.-Cæsar*, LXXIX, et plus loin *Virgile*, p. 104). On conçoit l'exaspération de Catulle, et que dans une épître à l'un des chefs du parti qui repousse cette translation odieuse, il s'emporte contre l'impure, l'abominable Troie, dont le nom ne réveille que de douloureux souvenirs ; contre cette *ville maudite, funeste à l'Asie, funeste à l'Europe ; effroyable gouffre où tant de héros périrent ; où tant d'honneur fut englouti.*

NOTE 92. — p. 354.

« *Y a-t-il donc au monde un plus grand bonheur que d'éviter les soucis des affaires*? » — Lafontaine avait, sans doute, présent à la pensée ce passage de Catulle quand il dit de l'*Homme qui court après la Fortune :*

« Les mers étaient lasses
De le porter ; et tout le fruit
Qu'il tira de ses longs voyages,
Ce fut cette leçon que donnent les sauvages :
Demeure en ton pays par la nature instruit.
Le Japon ne fut pas plus heureux à cet homme,
Que le Mogol l'avait été :
Ce qui lui fit conclure en somme,
Qu'il avait à grand tort son village quitté.

Il renonce aux courses ingrates,
Revient en son pays, voit de loin ses pénates,
Pleure de joie, et dit : Heureux qui vit chez soi ;
De régler ses désirs faisant tout son emploi !
Il ne sait que par ouï-dire
Ce que c'est que la cour, la mer et ton empire,
Fortune, qui nous fais passer devant les yeux
Des dignités, des biens, que jusqu'au bout du monde
On suit, sans que l'effet aux promesses réponde. »

NOTE 93. — p. 355.

« *Il fallait acquitter le tribut exigé.* » — Catulle s'excuse le plus qu'il peut auprès de ses patrons quand il n'a pas de vers à leur envoyer. Il dit *à Manlius :* « Pardon si la douleur ne permet pas à ma muse de vous payer son tribut :

« *Ignosces igitur, si quæ mihi luctus ademit,*
Hæc tibi non tribuo munera, quum nequeo. »

Et plus loin : « Voilà le peu de vers que j'ai pu faire en reconnaissance de tous vos bienfaits ; afin d'empêcher que la rouille des temps ne ternisse l'éclat de votre beau nom, si digne de passer à la postérité ! Puissent les Dieux vous accorder des jours sans nombre ! puisse Thémis vous porter tout le bonheur qu'elle réserve aux hommes pieux, *de la vieille roche :*

« Hoc tibi, quod potui, confectum carmine munus
Pro multis, Manli, redditur officiis ;
Ne vostrum scabra tangat robigine nomen
Hæc atque illa dies, atque alia, atque alia.

Huc addent Divi quam plurima, quæ Themis olim
Antiquis solita est munera ferre piis. »

Thémis, dit Diodore, a établi la *divination*, les sacrifices, les lois de *la religion*, et tout ce qui sert à *maintenir l'ordre et la paix* parmi les hommes (Voyez *Dictionnaire de la Fable*, THÉMIS). Thémis, donc, protége le patriciat, récompense *les hommes pieux*, *de la vieille roche*. Quelle piété que celle de Manlius ! Marié, il a des maîtresses ; et procure à ses cliens, pour maîtresses, des femmes mariées. Quelle douleur que celle de Catulle ! Tout en pleurant la mort de son frère, il se félicite d'avoir une maîtresse qu'il chérit plus que la vie (celle précisément que Manlius lui a procurée) ; une femme charmante ! qui lui rend la vie douce ; encore bien qu'elle lui fasse *des traits* ; car elle ne peut, la friponne, se contenter de son seul Catulle. A qui la faute ? Lui le sait bien, et il est trop juste pour se fâcher : en pareil cas sottise d'en vouloir aux femmes, et de les gêner. Au demeurant, une chose le console ; c'est que Junon, la reine de l'Olympe, a, elle aussi, à en endurer beaucoup de la part de son auguste époux : ne le voit-elle pas chaque jour avoir de nouveaux caprices ?

« *Quæ tamen etsi uno non est contenta Catullo,*
Rara verecundæ furta feremus heræ ;
Ne nimium simus stultorum more molesti.
Sæpe etiam Juno, maxima Cœlicolum,
Conjugis in culpa flagravit quotidiana,
Noscens omnivoli plurima furta Jovis. »

Carm. LXVIII.

Ailleurs, Catulle dit à Hortensius, en lui envoyant *La Che-*

volure de Bérénice : « Je suis désolé ; cependant, au milieu de mon chagrin, je vous envoie, comme souvenir, cette imitation de Callimaque, pour vous montrer combien je suis pénétré de vos bonnes recommandations :

« *Sed tamen in tantis mœroribus, Hortale, mitto*
Hæc excerpta tibi carmina Battiadæ [1] ;
Ne tua dicta vagis nequidquam credita ventis
Effluxisse meo forte putes animo. »

Carm. LXV.

NOTE 94. — p. 356.

« *César..... s'est déclaré contre les grands, pour le peuple : suivi de cohortes dévouées*, etc. » — Suétone dit : « Quand il s'engagea dans la guerre civile, les centu-« rions de chaque légion offrirent de fournir chacun un « cavalier de son pécule ; tous les soldats promirent de « servir gratuitement, sans aucune ration ni paie, les plus « riches se chargeant en outre de fournir aux besoins des « plus pauvres ; et, pendant une guerre si longue, il n'y « en eut aucun qui manqua à son engagement. La plupart « des captifs refusaient la vie qu'on leur accordait sous la « condition de prendre parti contre lui. Dans les siéges « qu'ils eurent à soutenir comme dans ceux qu'ils entre-« prirent, ils savaient si bien supporter la faim et les au-« tres privations, qu'ayant vu dans les retranchemens de « Dyrrachium l'espèce de pain d'herbes dont ils se nour-« rissaient, Pompée s'écria qu'il avait affaire à des bêtes

[1] Callimaque a ce surnom, comme étant né à Cyrène, en Afrique, fondée par *Battus*.

« sauvages ; et en même temps il ordonna de faire dispa-
« raître promptement ce pain, sans le montrer à personne,
« de peur d'abattre les esprits des siens par la vue de la
« patience et de l'obstination de l'ennemi..... Pendant dix
« ans que dura la guerre des Gaules, il ne s'éleva aucune
« sédition parmi les soldats de César. Il s'en manifesta
« quelques-unes dans les guerres civiles, mais elles fu-
« rent apaisées sur-le-champ, moins par son indulgence
« que par son autorité..... A Rome, les soldats de la
« dixième légion demandaient à grands cris, et non sans
« danger pour la ville, qu'on leur accordât leur congé et
« des récompenses ; bien que la guerre régnât encore en
« Afrique, et que ses amis voulussent le retenir, César
« n'hésite point à les aborder non plus qu'à les licencier.
« Pour changer leurs dispositions et les vaincre, il lui suf-
« fit d'un seul mot, il les traite de *quirites* : ils répondirent
« sur-le-champ qu'ils étaient *soldats*, et, malgré son re-
« fus, ils le suivirent en Afrique. » — *Jules-César*, LXVIII-LXX, traduction de M. de Golbery. — Ainsi la qualification de *quirite* était, alors, un terme de mépris, une injure.

NOTE 95. — p. 356.

« *Le sénat regorge d'intrus*, etc. » — César avait fait des promotions *scandaleuses*. Jusqu'à Sylla il y avait eu trois cents sénateurs ; Sylla en avait bien augmenté tant soit peu le nombre ; mais César, lui, l'accroît jusqu'à neuf cents ; que dis-je ? jusqu'à mille ! — Auguste y mettra bon ordre.

NOTE 96. — p. 356.

« *Le droit de cité*.... *se donne aux étrangers en masse.* » — D'un seul coup, César en gratifie toute une *légion étrangère*; la légion levée, formée, organisée par lui dans la Gaule Transalpine sous le nom gaulois d'*alauda* (l'ALOUETTE) : « *Quam disciplina cultuque romano institutam et ornatam, postea universam civitate donavit.* » — *Ibid.*, XXIV.

Par la loi *Julia*, portée par César pour donner aux Italiens le droit de cité, toutes les colonies et villes municipales qui étaient en Italie, jouirent du droit de suffrage, et du privilége d'obtenir les charges, prérogatives qui étaient restreintes auparavant aux colonies romaines.

NOTE 97. — p. 357.

« *Les riches, comme les autres, se voient soumis aux lois*, etc. » — En effet, dit Suétone, « César augmenta les peines établies contre les crimes, et comme les riches en commettaient d'autant plus facilement qu'ils en étaient quittes pour s'exiler sans rien perdre de leur fortune, il appliqua aux auteurs de meurtre prémédité la confiscation totale, et aux autres criminels, celle de la moitié de leurs biens. — Voyez *Jules-César*, XLII.

NOTE 98. — p. 359.

« *Un Struma Nonius a la chaise curule !*
« *Vatinius, consul, se rit de la vertu !* »

Le Nonius dont il s'agit ici est peu connu. Sa *chaise cu-*

rule annonce qu'il fut édile ou préteur. Quant à Vatinius, « homme sans naissance, fougueux démocrate, dévoué à César, qui le nomma consul en récompense de ses services » (Voyez *Biogr. Univ.*, VATINIUS), c'était, dit Spalding[1], « le *Marat* de son temps, quoiqu'un peu moins hideux peut-être, au physique et au moral, que le fameux démagogue de ce nom. »

NOTE 99. — p. 360.

« ***Après mainte réforme opérée, il nourrit encore d'autres et plus vastes projets de changement, d'amélioration.*** » — Par exemple : « Il avait conçu sur la dis-
« position et l'embellissement de la ville, sur la sûreté et
« l'accroissement de l'empire, des projets de jour en jour
« plus nombreux et plus grands. Avant tout il voulait, en
« comblant et en nivelant le lac dans lequel il avait donné
« un combat naval, construire un temple de Mars tel qu'il
« n'y en avait encore nulle part ailleurs, puis élever con-
« tre le mont Tarpéien un théâtre d'une hauteur extraor-
« dinaire. Il voulait *réduire le droit civil* à une certaine
« mesure, et rédiger en très peu de livres ce qu'il y avait
« de bon et de nécessaire dans l'immense et diffuse quan-
« tité des lois existantes. Il voulait *ouvrir au public la*
« *bibliothèque la plus considérable possible*, en livres
« grecs et latins, et M. Varron aurait eu le soin d'acqué-
« rir et de classer ces livres. Il voulait dessécher les ma-
« rais Pontins, faire écouler les eaux du lac Fucin, éta-

[1] En note à ce passage de Quintilien (liv. VI, chap. I) où il est question de Calvus plaidant contre Vatinius.

« blir une route de la mer Supérieure au Tibre par la crête « de l'Apennin, percer l'Isthme, contenir les Daces, qui « s'étaient répandus dans la Thrace et dans le Pont, por- « ter la guerre chez les Parthes en passant par l'Arménie- « Mineure, et ne les attaquer en bataille rangée qu'après « les avoir éprouvés. C'est pendant qu'il faisait de telles « choses, pendant qu'il méditait de tels projets, que la « mort le prévint. — *Talia agentem atque meditantem* « *mors prævenit.* » — Suet., *Jul.-Cæs.*, XLIV (trad. de M. de Golbery).

FIN DES NOTES SUR CATULLE

ET DU PREMIER VOLUME.

